Bertrand connaîtrait son sort aujourd'hui

(Voir page 4)

Demain: Neige

Le Droit

LE QUOTIDIEN FRANÇAIS DE LA CAPITALE DU CANADA

Dernière heure page 11

40e année — No 42 | OTTAWA, LE MARDI 19 FEVRIER 1952 | Le numéro: 5 sous

65 MARINS SONT RESCAPÉS

25 blessés dans un autobus

Le véhicule plonge dans la rivière Châteauguay

Aucune perte de vie parmi les 43 occupants — Une chute de 12 pieds dans l'eau glacée

CHATEAUGUAY, P.Q. (P.C.) — Un autobus, transportant 43 personnes, qui se rendaient dans un monastère voisin pour y faire une retraite fermée, a enfoncé le garde-fou d'un pont, hier soir, et a plongé dans les eaux glacées de la rivière Châteauguay.

Quelque 25 occupants de l'autobus ont été blessés, dont quelques-uns gravement. La plupart de ceux qui ont été le plus gravement blessés ont été transportés dans les hôpitaux de Montréal. La majorité souffrent de fractures.

Châteauguay, où s'est produit l'accident, est une municipalité située à une quinzaine de milles au sud-ouest de Montréal.

Un témoin de l'accident a dit qu'après avoir dérapé sur le pavé glissant, l'autobus a enfoncé le garde-fou du pont et a fait un plongeon de 12 pieds dans la rivière. Le devant du lourd véhicule s'est enfoncé sous la glace et les roues arrière sont restées à tourner dans l'air.

La majorité des voyageurs ont pu se sauver par les fenêtres, mais quelques-uns se trouvaient emprisonnés dans la section avant du véhicule, déjà remplie d'eau.

Un camion-remorque d'un garage voisin a réussi à tirer l'autobus de sa fâcheuse position. L'autobus appartient à la Soulange Cartage Company. Ce travail a duré plus d'une heure et un homme est resté emprisonné dans le véhicule tout ce temps-là.

Deux hôpitaux de Montréal ont fourni la liste suivante des blessés qu'ils ont accueillis: le chauffeur, André Laframboise, 24 ans, choc

(Suite à la page 10, col. 1)

La France vote en faveur d'une armée d'Europe

PARIS (P.A.) — L'Assemblée nationale a approuvé aujourd'hui avec hésitation et réserve le plan de l'armée européenne pour le réarmement de l'Allemagne.

Le premier ministre, M. Edgar Faure, qui avait risqué son gouvernement sur la question, a reçu un vote de confiance.

La motion a été adoptée par 327 voix contre 287. Mais elle contient tant de "si" et de "peut-être" que d'aucuns n'y voient qu'un moyen de retarder le réarmement allemand et prévoient que les socialistes rejetteront finalement le projet.

Les concessions de M. Faure aux socialistes lui ont valu l'appui enthousiaste du parti aujourd'hui. Mais, au moment du scrutin, quelque 20 socialistes ayant à leur tête MM. Daniel Mayer et Jules Moch ont passé outre à la discipline du parti et ont voté contre le gouvernement.

Il était clairement apparu aux débats antérieurs que plusieurs députés, la majorité peut-être, s'opposaient à peu près complètement à tout plan de réarmement de l'Allemagne.

Aux termes de la résolution, les Allemands ne pourraient lever des troupes avant la ratification du traité militaire par les Parlements des six pays, la France, l'Italie, l'Allemagne occidentale, la Belgi-

(suite à la page 10, col. 1)

20,000,000 de tonnes d'huile d'Iran à Rome

ROME (A.F.P.)—Selon le "Tempo", un contrat pour la fourniture à l'Italie de deux millions de tonnes de pétrole par an, pour une période de dix ans, aurait été signé à Téhéran entre une compagnie italienne et la Société nationale iranienne des pétroles.

Le journal ajoute que le pétrole fourni par l'Iran serait payé par des produits et des services italiens.

Accord en Corée au sujet de la trêve

PANMUNJOM (A.F.P.) — A la séance plénière de la conférence d'armistice, les délégués des deux camps se sont virtuellement mis d'accord pour référer le problème coréen à une conférence politique dans les trois mois après la signature de l'armistice.

En même temps, le principal délégué allié, l'amiral Joy, a accepté la proposition du général Nam Il de confier à une commission mixte d'officiers d'état-major la rédaction définitive des recommandations à faire aux gouvernements intéressées. Cependant, les alliés considèrent que les recommandations devraient être incorporées à l'accord d'armistice dans leur forme actuelle.

5 pertes de vie dans un avion

LA NOUVELLE DELHI (A.F.P.) — Cinq personnes ont été tuées tôt ce matin, lorsque l'avion Madrasala-Nouvelle Delhi s'est écrasé à proximité de Nagpur (Madhya-Pradesh) et a pris feu.

"L'O.T.A.N. aura un important rôle" — Pearson

LISBONNE (A.F.P.) — M. Lester Pearson, président du Conseil Atlantique, a déclaré au cours d'une conférence de presse hier après-midi que le Conseil Atlantique, qui se réunit pour la neuvième fois, se trouve aujourd'hui placé "devant des responsabilités beaucoup plus grandes que par le passé". Il a souligné ensuite que le travail de préparation pour cette session avait été beaucoup plus poussé et plus précis et que la situation toute entière avait évolué. Certaines institutions, a-t-il ajouté, sont en train de prendre forme, comme c'est le cas pour la Communauté de défense européenne. M. Pearson a continué en disant que tout devait être mis en oeuvre pour aider la Communauté européenne de défense à prendre forme et à se développer au sein de l'O.T.A.N.

M. Pearson a ensuite déclaré qu'il était temps pour l'O.T.A.N. de trouver un siège fixe et de grouper tous ses organismes pour simplifier le travail. Le Conseil Atlantique, a ajouté M. Pearson, décidera du choix de ce siège.

Interrogé sur la durée de la présente session du Conseil, il a déclaré qu'elle pourrait prendre fin au plus tôt samedi et au plus tard mardi prochain. Il a en outre exprimé la satisfaction de la Communauté Atlantique d'accueillir la Grèce et la Turquie comme membres de plein droit. Interrogé sur l'éventuelle présence du général Eisenhower au Conseil Atlantique, M. Pearson a dit que cette question n'avait pas été envisagée, le commandant suprême ayant délégué à cette session son chef d'état-major, le général Gruenther. Cependant, a ajouté M. Pearson, si la présence du général Eisen-

(Suite à la page 10, col. 1)

Canalisation mise à l'étude aux E.-U.

WASHINGTON (P.A.) — Le sénateur Herbert Lehman, démocrate-libéral de l'Etat de New-York, a annoncé aujourd'hui que le Comité des relations étrangères du Sénat a consenti à entendre des témoignages à partir de lundi sur un projet de loi autorisant la canalisation et l'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent.

Cette déclaration est émanée du bureau de M. Lehman pendant que le comité siégeait encore à huis clos.

On tient d'une autre source que le comité a consenti à entendre les intéressés par huit voix contre trois. Une semaine sera consacrée aux témoignages, le temps étant également partagé entre les adversaires et les partisans du projet.



Le très honorable VINCENT MASSEY, nouveau gouverneur général du Canada, est descendu en fin de semaine d'un avion du C.A.R.C., à Trenton, Ont. Ci-dessus, M. Paul Martin, ministre de la Santé et du Bien-être, souhaite la bienvenue au nouveau représentant du Roi, lors de son arrivée à l'aéroport de Trenton.

(Photo P.C.)

Grève de Ford réglée ce soir

Moscou commence à faire évacuer une frontière à l'ouest

BERLIN (A.F.P.) — Le "Telegraph", sous licence britannique, annonce que les gouvernements de Saxe et de Thuringe auraient commencé à évacuer les populations de nombreuses localités situées à proximité de la frontière des zones occidentales.

Selon ce journal, l'évacuation se poursuivrait selon un programme établi par la section "Opérations" de la Commission de contrôle soviétique. Ce programme envisagerait la formation d'une zone frontalière interdite, profonde de plusieurs milles, dans laquelle seront stationnées des unités de la police populaire et des troupes soviétiques. La plupart des immeubles situés dans la zone interdite seraient rasés. L'évacuation de 200 communes environ devrait être terminée le 25 avril.

La zone orientale serait ainsi incluse, selon le "Telegraf", dans le système des zones militaires interdites des démocraties populaires. Par la même occasion, les Soviets espéreraient mettre définitivement fin à l'intense trafic illégal qui se fait entre les zones.

L'OTAN se refuse à diminuer l'objectif militaire européen

LISBONNE (P.A.) — Les chefs militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (O. T. A. N.) ont refusé aujourd'hui de donner leur consentement à de fortes réductions dans les objectifs de 1954 pour la force internationale de défense que l'Ouest entend mettre sur pied.

Ces réductions ont été précommandées par le Conseil temporaire de l'O. T. A. N., que dirige l'administrateur du plan américain de Sécurité mutuelle, M. W. Averell Harriman. Ce groupe avait eu mission de déterminer les dépenses maxima de réarmement que peut permettre l'économie chancelante de l'Europe.

Des observateurs bien renseignés affirment que le Conseil temporaire a suggéré une réduction de 15 pour cent dans les objectifs fixés pour les forces terrestres et une réduction pouvant aller jusqu'à 20 pour cent dans le cas des forces aériennes.

Sans que ces chiffres ne soient reconnus officiellement, on dit d'une façon générale que les chefs militaires ont demandé, pour 1954, une force terrestre de 100 divisions, en service actif ou sous forme de réserve.

(Suite à la page 10, col. 2)

Daley expose l'optimisme des 2 partis

Entrevues hier soir

WINDSOR (P.C.) — Le ministre du Travail de l'Ontario, M. Daley, espère que la grève des 9,000 ouvriers de la Cie Ford Motor du Canada sera réglée ce soir.

Le ministre a fait cette déclaration tard hier soir après avoir conféré durant la journée avec les directeurs de la Compagnie et des Ouvriers unis de l'automobile, affiliés au C.I.O. et au C.C.T. Pendant la soirée il a rencontré les représentants de l'Union.

L'Union a convoqué une assemblée pour 2 h. cet après-midi.

Les ouvriers se sont mis en grève à 10 h. dimanche soir.

Ils veulent que certains bénéfices soient inclus dans le nouveau contrat collectif.

Le différend dure depuis 11 mois. En décembre, il y eut une grève irrégulière de 12 jours.

Par suite du progrès accomplis lors des négociations à Windsor et à Toronto, le désaccord ne porte plus que sur certains points secondaires. Ainsi, l'Union exige huit congés payés au lieu de six, une augmentation horaire de deux cents de la prime allouée aux équipes de l'après-midi, la garantie d'une autre augmentation de

(Suite à la page 10, col. 6)

A. de Gasperi fait écho aux récentes paroles de Pie XII

ROME (A.F.P.)—"Dans les circonstances actuelles, le monde religieux, pour pouvoir accomplir son oeuvre de rénovation, a besoin de l'assistance dans la vie civique d'une force qui défende la liberté et qui consolide la démocratie", a déclaré aujourd'hui M. Alcide de Gasperi, en s'adressant aux élèves du Centre d'Etudes sociales, d'inspiration démocrate chrétienne, faisant ainsi écho aux paroles prononcées par le Pape dans son appel aux Romains.

Le chef du gouvernement italien a ensuite insisté sur la nécessité d'une oeuvre de rénovation de la morale publique et privée pour la défense des valeurs spirituelles et de la liberté, et a exprimé sa confiance que les catholiques resteront fidèles au parti démocrate-chrétien.

M. de Gasperi a ensuite affirmé que les tentatives visant à faire renaître le conflit entre l'Eglise et l'Etat étaient vouées à l'échec et cela, en raison de la constitution sanctionnant les accords de Latran et du bon sens du peuple italien.

30 pertes de vie; nouvelles chutes de neige aux E.-U.

BOSTON (P.C.) — Après la tempête qui a pris fin tôt lundi et qui a fait 30 victimes, la Nouvelle-Angleterre se prépare à une nouvelle chute de neige.

En effet, on annonce de la neige ou de la pluie pour demain dans les Etats du nord-est.

Aux 30 victimes de la tempête s'ajoutent sept autres pertes de vie dues au naufrage de deux pétroliers sur la barre de Chatham, Mass., hier.

Il est tombé environ huit pouces de neige à Boston; en certaines parties du New-Hampshire, la tempête a laissé 31 pouces de neige.

Neuf autobus et 350 automobiles étaient immobilisés sur la route No 1 près de Biddeford, Maine.

Deux trains spéciaux ont été dépêchés avec des secours pour les 1,000 personnes ainsi isolées, l'un de Dover, N.-H., et l'autre de Portland, Maine.

Hier soir, la police de l'Etat s'apprêtait à aller au secours de 500 personnes prises au piège à Kennebruck, Maine.

(Suite à la page 10, col. 2)

La femme et la longueur des assemblées

Le Conseil de ville a ajourné à minuit hier soir. Le programme de la soirée n'était pas liquidé, loin de là. Mais plusieurs échevins, dégoûtés par la longueur des récentes réunions municipales, réclamèrent à cors et à cris l'ajournement.

L'assemblée d'hier soir se serait vraisemblablement terminée après deux heures, ce matin, si l'on avait tenu à régler tous les problèmes au programme.

La mairesse Charlotte Whitton, toujours enthousiaste, a alimenté le feu de la discussion (sur les tarifs d'eau...) par des interruptions, des mises au point continuelles et plusieurs petits discours de circonstances.

Par suite de l'ironie des choses, le Conseil de ville n'a pas même eu le temps de discuter, d'adopter ou de rejeter une proposition de l'échevin David McMillan, fixant l'extrême limite des assemblées municipales à minuit. La discussion sur les tarifs de l'aqueduc a absorbé tout le temps et l'énergie de nos édiles.

Il est à noter que depuis six mois, les réunions du Conseil ont tendance à devenir de plus en plus longues. De septembre dernier au 4 février, pour onze assemblées, l'heure moyenne d'ajournement s'est fixée à 11 h. 53.

(Suite à la page 10, col. 3)

Deux navires perdus en mer; 20 disparus

Les sauvetages ont lieu à la lueur de fusées durant une violente tempête sur l'Atlantique

CHATHAM, Mass. — (P.A.) — On compte 65 survivants, ce matin, au moment où les épaves de deux pétroliers, rompus en deux par la tempête, continuent de s'agiter au gré des vents violents qui fouettent l'Atlantique, au large de Cape Cod.

Il y a sept morts et le sort de 13 autres marins reste imprécis.

Un navire garde-côtier a aperçu 33 survivants, installés sur la poupe du Fort Mercer, l'un des pétroliers naufragés. Il ne semble cependant y avoir aucun signe de vie sur l'autre section du navire, qui flotte à la dérive plusieurs milles plus loin.

On a rescapé 32 autres marins sur l'une des sections du Pendleton, l'autre victime de la tempête. Les opérations de sauvetage se sont poursuivies à la lueur de fusées et malgré une bourrasque du nord-ouest, au large du périlleux obstacle de la Barre de Chatham.

Quelques instants à peine après ce sauvetage, la section du Pendleton d'où l'on avait retiré les survivants est allée se fracasser contre la Barre de Chatham, sous la poussée des vagues hautes de 25 à 30 pieds.

Ces deux pétroliers américains se sont apparemment rompus en deux presque au même moment, hier, au cours de la pire tempête de l'hiver, au large du petit port de pêche de Chatham.

Cinq marins, et peut-être même six, ont péri cette nuit en sautant de la proue sectionnée du Fort Mercer. Ils sont tombés à la mer et n'ont pas réussi à atteindre les radeaux de sauvetage sur lesquels ils voulaient sauter. Ces radeaux avaient été mis à la mer par le navire garde-côtier Yakutat.

Un autre marin est disparu sous les vagues au moment où l'équipa-

suite à sa page 10, col. 1)

Un cargo est en perdition; 35 hommes à bord

NEW-YORK (P.A.) — La garde côtière américaine mande aujourd'hui que le cargo "Helen Stevenson", avec 35 hommes à bord, est en danger de se fendre en deux à environ 230 milles au nord-ouest des Bermudes.

Le SOS de ce cargo de 7,266 tonneaux précisait que les fissures s'élargissent sur le pont principal. Ce navire avait envoyé un premier SOS hier après-midi.

La vedette "Dexter" de la garde-côtière était encore à sept heures du "Helen Stevenson" à 8 h. ce matin, h.n.e. Des avions de la base de Kindley, aux Bermudes, survolent le navire en détresse.

L'"Helen Stevenson", à destination de Witmington, Del., venait d'Italie. Il appartient à la Cie T. J. Stevenson, de New-York.

"Le Times" est acquitté par la Cour de Londres

LONDRES (A.F.P.) — "Le Times", accusé d'avoir enfreint la loi électorale lors de la consultation populaire d'octobre dernier, a été acquitté hier après-midi par le tribunal de Old Bailey.

Cet acquittement met fin à un procès qui s'annonçait très long et onéreux. "Le Times" avait été poursuivi pour avoir publié un placard dénonçant la politique fiscale et financière du gouvernement Attlee, qu'il accusait d'être nuisible aux intérêts des actionnaires d'une compagnie dont le capital est de plusieurs millions de livres.

Les Trois décident en faveur de Bonn

LONDRES (P.A.) — Les ministres des Affaires étrangères des trois grandes puissances occidentales et M. Konrad Adenauer, chancelier de l'Allemagne occidentale, ont déclaré aujourd'hui qu'ils ont écarté les obstacles à l'entrée de l'Allemagne dans la communauté européenne.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Acheson, le secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, et le ministre des Affaires étrangères de France, M. Robert Schuman, ont énuméré dans un communiqué sept points de nature, affirment-ils, à assurer le succès des pourparlers en cours à Bonn et à Paris.

Les trois ministres et M. Adenauer conféraient ici depuis samedi dans le but d'améliorer les relations franco-allemandes, de faciliter la création d'une armée européenne dans laquelle les forces françaises et allemandes seraient intégrées et de préparer les voies à la conclusion d'un "contrat de paix" entre l'Allemagne occidentale et les puissances d'occupation.

La voix de la nation

Abbott parle ce soir de son surplus, dans une émission de l'Etat



Le ministre des Finances réplique aux critiques de l'Opposition — M. Martin présentera-t-il une autre importante mesure sociale ?

Par Jean-Charles DAOUST, courriériste parlementaire

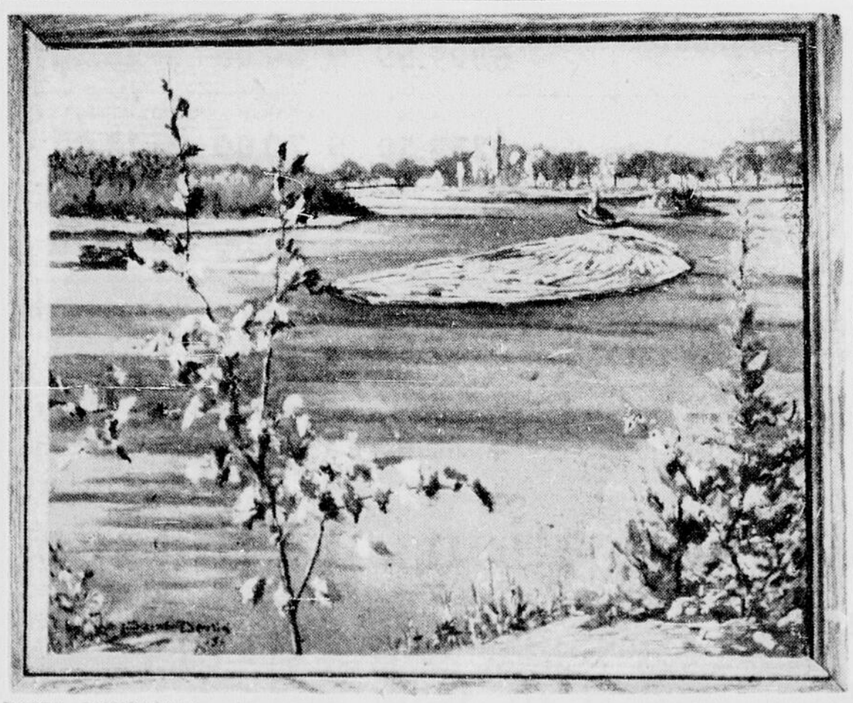
A CAUSE DU DEUIL NATIONAL, la semaine dernière, la radiocauserie de l'hon. Douglas C. Abbott a été remise à 10h. 15 ce soir même. Comme le ministre des Finances traitera du "Surplus budgétaire", l'auditoire se chiffrera par les millions d'un océan à l'autre. La causerie est au programme hebdomadaire "Les Affaires de l'Etat". Au cours d'une récente émission, au même programme, M. J. M. Macdonnell, de Toronto, critique financier du parti conservateur aux Communes, avait vertement critiqué M. Abbott au sujet de son "fameux" surplus budgétaire. Et samedi dernier, M. D'Arcy O'Donnell de la Presse canadienne avait rédigé une dépêche d'Ottawa sur la situation financière du Canada.

A la session fédérale, qui s'ouvrira dans une semaine, soit jeudi prochain, le gouvernement devra livrer un autre grand duel au sujet de son surplus budgétaire. Le budget de 1952 sera présenté par M. Abbott au mois d'avril. Déjà l'on prédit que l'Etat réduira considérablement sa taxe vexatoire sur les cigarettes et autres tabacs domestiques. L'industrie canadienne du tabac a fait d'énergiques représentations à M. Abbott, hier matin. Ses porte-parole ont laissé entendre que le gouvernement acquiescera, en partie du moins, à son plaidoyer.

L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui a institué, au nom du gouvernement, la pension universelle de vieillesse ($40 par mois à tous les Canadiens âgés de 70 ans et plus), aurait d'autres excellentes nouvelles pour la nation, au cours de la session prochaine. Nous croyons comprendre, en effet, que notre compatriote de Windsor songe à recommander la nomination d'un comité mixte du Parlement pour donner suite aux voeux de la conference fédérale-provinciale de 1945 en matière d'assurance-santé.

Rappelons qu'à cette conférence, le gouvernement fédéral avait offert de défrayer presque tout le coût du programme d'assurance-santé. Cela comporte les soins médicaux, dentaires et hospitaliers. Evidemment, le contribuable canadien devra solder la note. L'aventure tentée par le gouvernement travailliste au Royaume-Uni de même

(Suite à la page 10, col. 7)



ROGER SAINT-DENIS, peintre d'Ottawa, qui s'est fait une spécialité du pastel, présente une quarantaine d'oeuvres aux cimaises de Photographic Stores, 65, rue Sparks. Cette deuxième exposition par M. Saint-Denis permet d'apprécier les nombreux effets que le peintre a su tirer de son art difficile en s'inspirant habituellement de sujets régionaux, tels "La Pointe-Gatineau", reproduite ci-haut. Lire demain la critique par Pierre Charpentier de cette exposition qui durera jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

(Photo Le Droit—par Pierre Normandin)

LINDSAY

Solde gigantesque par tout le magasin

Echantillons de rayon

18 mois pour payer

Avec une alléchante allocation d'"ECHANGE" comme paiement initial

Voici une splendide occasion de vous procurer de nouveaux meubles et articles pour votre foyer en utilisant comme paiement initial la généreuse allocation d'échange pour vos meubles désuets. Ces échantillons de rayon représentent de merveilleuses aubaines et sont offerts à des prix des plus attrayants pour un prompt écoulement — en plus des avantageuses conditions d'allocation d'échange !

Mobilier de salle à manger en plaqué noir – Régulier $859.00 – Allocation d'échange $150.00 – Dépôt comptant $136.35
Neuf pièces, buffet, vaissellier, table, 6 chaises recouvertes de damas de teinte vin.

Mobilier Davenport 3 pièces – Régulier $429.00 – Allocation d'échange $125.00 – Dépôt à compte $ 18.00
Deux pièces en frise rose et une grise.

Davenport 2 pièces en tapisserie rouge – Régulier $209.00 – Allocation d'échange $ 35.00 – Dépôt à compte $ 35.00

Mobilier 3 pièces "lit dissimulé" – Régulier $399.00 – Allocation d'échange $125.00 – Dépôt comptant $ 8.00
Couverture Dover, deux pièces rouge, une vert.

Davenport 3 pièces – Régulier $299.00 – Allocation d'échange $ 99.00 – Dépôt comptant $ 1.00
Bras chromés, velours à motifs, 2 pièces teinte vin, une verte.

Mobilier de chambre 4 pièces – Régulier $665.00 – Allocation d'échange $125.00 – Dépôt comptant $ 97.00
Chêne ciruse — bureau, chifforobe, table de chevet, lit 4' 6".

Mobilier de chambre de quatre pièces – Régulier $299.00 – Allocation d'échange $ 60.00 – Dépôt comptant $ 40.00
Noyer — dessin cascade, bureau, chifforobe, coiffeuse, lit 4' 6".

Mobilier chambre 4 pièces – Régulier $219.00 – Allocation d'échange $ 50.00 – Dépôt comptant $ 23.00
Noyer — dessin cascade, bureau, chifforobe, coiffeuse, lit 4' 6".

Mobilier chambre 4 pièces – Régulier $499.00 – Allocation d'échange $125.00 – Dépôt comptant $ 42.00
Bureau M. et Mme, chiffonnier, table de chevet, lit double, fini "stardust".

Mobilier chesterfield 3 pièces – Régulier $349.00 – Allocation d'échange $100.00 – Dépôt comptant $ 16.00
Damas de soie, 2 gris, 1 vert.

Mobilier chesterfield Kroehler de 2 pièces – Régulier $319.00 – Allocation d'échange $ 75.00 – Dépôt comptant $ 31.35
Recouvert de velours vin

Mobilier chesterfield de 3 pièces – Régulier $229.00 – Allocation d'échange $ 50.00 – Dépôt comptant $ 21.50
Couvertures de damas, deux pièces vertes, l'autre vin.

Mobilier chesterfield de 3 pièces – Régulier $389.00 – Allocation d'échange $100.00 – Dépôt comptant $ 30.00
Brocatelle, deux vertes, une rose.

Mobilier chesterfield de 3 pièces – Régulier $389.00 – Allocation d'échange $125.00 – Dépôt comptant $ 5.00
Couvertures de frise, deux en rouge, l'autre grise.

Réfrigérateur Kelvinateur SM/51, 11.9 pi. cu., contenant 38 lbs. aliments congelés	REGULIER $549.50	ECHANGE $100.00	DEPOT COMPTANT $ 83.20
Réfrigérateur Kelvinateur 10.9 pi. cu., contenant 42½ lbs. aliments congelés.	REGULIER $599.50	ECHANGE $100.00	DEPOT COMPTANT $100.00
Réfrigérateur Philco 912 Philco, 9.1 pi. cu., congelateur complet.	REGULIER $403.95	ECHANGE $100.00	DEPOT COMPTANT $ 35.00
Réfrigérateur Philco 915 Philco, 9.1 pi. cu., contenant 28 lbs. aliments congelés.	REGULIER $458.95	ECHANGE $100.00	DEPOT COMPTANT $ 53.00
Poêle électrique Philips TEC "Thermo-matic"	REGULIER $435.25	ECHANGE $ 75.00	DEPOT COMPTANT $ 70.00
Poêle électrique Beach Eléments de cuisson rapide à surface T.K.	REGULIER $379.50	ECHANGE $ 60.00	DEPOT COMPTANT $ 70.00
Poêle électrique Beach E83 4C à éléments de cuisson rapide à surface T.K.	REGULIER $334.50	ECHANGE $ 55.00	DEPOT COMPTANT $ 57.00
Lessiveuse Connor Thermo 821MP avec pompe, fini ivoire, garanti de 4 ans, essoreuse automatique.	REGULIER $239.50	ECHANGE $ 40.50	DEPOT COMPTANT $ 39.50
Lessiveuse Westinghouse C9P avec pompe et nouvelle essoreuse de sûreté Control-O.-Roll.	REGULIER $219.50	ECHANGE $ 50.00	DEPOT COMPTANT $ 23.50

Réfrigérateur Philco de luxe F818, congélateur combiné à deux portes.	REGULIER $544.95	ECHANGE $100.00	DEPOT COMPTANT $ 82.00
Radio combiné Philips 564, cabinet de noyer, neuf lampes, haut-parleur double, ondes courtes, et ord.	REGULIER $349.00	ECHANGE $ 75.00	DEPOT COMPTANT $ 41.00
Radio combiné Marconi Cabinet de noyer ou de chêne ciruse, tourne-disque automatique trois-vitesses Webster-Chicago.	REGULIER $274.50	ECHANGE $ 65.00	DEPOT COMPTANT $ 26.50
Radio combiné Westinghouse 810, chêne ciruse, huit lampes, tourne-disques 3-vitesses.	REGULIER $309.50	ECHANGE $ 80.00	DEPOT COMPTANT $ 23.20
Radio combiné Albion Cabinet de chêne céruse, cinq lampes, tourne-disques 3-vitesses.	REGULIER $239.50	ECHANGE $ 70.00	DEPOT COMPTANT $ 10.00
Radio combiné Albion Cabinet de noyer modèle 41-3.	REGULIER $159.50	ECHANGE $ 50.00	DEPOT COMPTANT $ 3.20
Radio d'auto Westinghouse A601, Haut-parleur de 6", 6 lampes, contrôle de tonalité devant chromé avec boutons d'ivoire.	REGULIER $ 79.95	ECHANGE $ 15.00	DEPOT COMPTANT $ 11.50
Radio d'auto Philco CR 501, 5 lampes.	REGULIER $ 76.95	ECHANGE $ 15.00	DEPOT COMPTANT $ 10.75

Ne manquez pas de profiter de ces grandes allocations d'échange

MARCHANDISE SUJETTE A VENTE PREALABLE

18 MOIS POUR PAYER

LINDSAY'S – 189 Sparks St.

18 MOIS POUR PAYER

"L'avenir est à ceux qui luttent".

Le Droit

Fondé le 27 mars 1913

Journal totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Paix et indépendant en politique

LE DROIT est publié par le SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES (Ltée), siège social 368, rue Dalhousie; téléphones : Ottawa, 3-4061; CKCH, PR. 7-2771. Services télégraphiques : Presse Canadienne, Presse Associée. Reuter, Agence France-Presse. Correspondants dans les principales villes et campagnes. Seule, la Presse Canadienne est autorisée à réimprimer les dépêches du "Droit", attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée, à l'Agence France-Presse et à l'Agence Reuter ainsi que les informations locales. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Droit" sont également réservés.

TARIF DES ABONNEMENTS

Par la poste : OTTAWA ET LA BANLIEUE : 1 an, $10.00; 6 mois, $5.25; 3 mois, $2.75
CAMPAGNE : 1 an, $9.00; 6 mois, $4.75; 3 mois, $2.50.
Par porteur : 1 an, $15.00; 6 mois, $7.50; 3 mois, $3.75; la semaine, $0.30.

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa."

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

LE MARDI 19 FEVRIER 1952

L'enfant de personne

L'enfant de personne, voilà trois mots simples dont on comprend difficilement le sens, parce qu'ils comportent une vérité très dure à laquelle on a peine à croire. Sous ces mots simples se cache un véritable drame, qui se multiplie par centaines et par milliers; un drame auquel la société s'est malheureusement habituée et qui ne réussit même pas toujours à semer l'inquiétude dans les foyers sans enfant.

C'est ce drame qu'a exposé samedi, lors d'un dîner-causerie, le directeur de la Société d'adoption de Hull, M. l'abbé Georges-Arthur D'Aoust. Des causeries comme celle-là sont sûrement de nature à susciter de la sympathie pour l'enfant sans famille, le plus orphelin des orphelins, et à faire tomber les divers préjugés qui trop souvent constituent autant d'entraves à l'adoption.

Les crèches sont remplies d'enfants abandonnés qu'on appelle les enfants du vice, alors qu'il serait beaucoup plus juste de les appeler les enfants du malheur. Par ailleurs, il se trouve plusieurs foyers où l'amour conjugal, si constant soit-il, n'a pas encore été couronné de l'espoir d'un enfant, où le désir bien naturel de la paternité et de la maternité n'a pas été comblé, et où, par conséquent, le bonheur familial n'est pas complet. Pourquoi ces foyers ne s'enrichiraient-ils pas d'un enfant qui n'a pas encore eu l'occasion de dire maman et papa, qui ne soupçonne même pas la douceur de ces deux mots ?

Si l'adoption n'a pas encore conquis tous les coeurs, c'est parce que ceux-ci, parfois, n'ont pas réussi à surmonter leur égoïsme, mais beaucoup plus souvent peut-être parce que des préjugés courants les empêchent de se montrer plus généreux. M. l'abbé D'Aoust a voulu détruire quelques-uns de ces préjugés quand il a affirmé que les enfants de la crèche sont aussi innocents que les autres et que leur éducation ne comporte pas plus de risques, dans la pratique, que l'éducation des enfants de famille.

Une enquête menée récemment à la prison de Bordeaux a révélé que pas un détenu n'était né illégitimement, ce qui prouve que les enfants illégitimes ne sont pas plus vicieux que les autres. "D'ailleurs, a dit M. l'abbé D'Aoust, ce qui importe dans l'éducation d'enfant, ce n'est pas d'où il vient, mais bien où il va." Rien de plus vrai! Nombre de parents, probablement pour s'excuser de ne pas mieux élever leurs enfants, attribuent une importance démesurée à l'hérédité; ce facteur compte sans doute pour quelque chose, mais l'éducation elle-même est beaucoup plus importante.

Quand on songe à toutes les précautions dont on entoure aujourd'hui l'adoption, tant pour s'assurer des bonnes dispositions des parents adoptifs que pour leur donner un enfant qui leur convienne tant au point de vue social que physique, on ne doit vraiment pas avoir peur de faire à l'enfant abandonné l'aumône d'un foyer normal. Cette aumône n'a pas de prix, mais elle porte sa récompense même sur terre en procurant à ses auteurs des joies qui elles non plus n'ont pas de prix.

Ceux qui ont rencontré des parents adoptifs ont pu lever le voile sur ces joies vraiment familiales; ils ont constaté que ces parents ne regrettaient pas leur geste et qu'ils chérissaient les enfants qu'ils avaient choisis autant et parfois plus que s'ils étaient nés de leur amour. Ils ont vu aussi ces enfants, qui autrefois tendaient les mains en quête de tendresse et d'affection, s'attacher de tout leur coeur, dire spontanément papa et maman, vivre dans la sécurité et la stabilité.

L'adoption est une oeuvre sublime qui mérite de larges sympathies. Il importe que les époux chrétiens qui ont attendu en vain la joie de serrer sur leur coeur un bébé bien à eux, songent qu'il existe un remède à leur déception et que de nombreux enfants sans famille n'attendent que l'occasion d'épanouir un foyer et de s'y épanouir eux-mêmes.

Germain BRIERE

Notre immaturité nationale

La Secrétairerie d'Etat du Vatican a récemment publié la "Liste du Corps diplomatique près le Saint-Siège", mise à jour en décembre 1951. Cette brochure fournit à l'OSSERVATORE ROMANO matière à des considérations diverses.

Comparant cette liste avec celles des années précédentes, le journal écrit: "Ainsi, au début du pontificat de S. S. Pie XII, 38 nations étaient représentées auprès du Saint-Siège; elles s'élèvent cette année au nombre de 47.

De cette constatation, l'OSSERVATORE ROMANO conclut que les peuples se rendent compte, chaque jour davantage, de l'énorme importance de l'Eglise catholique et de sa grande force sur toute la face de la terre, et qu'ils comprennent que les principes fondamentaux de liberté, de justice et de paix, auxquels les hommes aspirent si fortement, ont toujours trouvé dans les successeurs de Pierre les défenseurs les plus sincères, les plus cohérents et les plus persévérants.

Il est intéressant de noter comment se répartissent les 47 représentations actuelles des pays étrangers près le Saint-Siège. On compte 20 ambassades, dont deux chargés d'affaires (Bolivie et Pérou) et une dont le titulaire a une double résidence (Philippines); 3 ambassades suspendues (Allemagne, Japon et Etats-Unis d'Amérique); 18 légations dont 2 avec chargés d'affaires (Egypte et Salvador); 3 légations actuellement sans titulaires (Guatémala, Honduras et Yougoslavie); 2 légations suspendues (Tchécoslovaquie et Roumanie); un chargé d'affaires (Chine).

"On constate donc, poursuit l'OSSERVATORE ROMANO que, durant le pontificat du Pontife régnant, les pays suivants ont établi ou repris les relations diplomatiques avec le Saint-Siège: Chine, Egypte, Finlande, Hollande, Indes, Indonésie, Japon, Liban, Pakistan, Paraguay. Pour les Etats-Unis, ce fut un représentant personnel du président qui fut nommé près le Souverain Pontife."

En 1939, la représentation diplomatique des pays étrangers près le Saint-Siège était moins nombreuse qu'à la fin de 1951. On relevait 12 ambassades; 25 légations dont 2 avec titulaires résidants dans leur patrie (Lettonie et Panama), 6 avec titulaires ayant deux résidences (Esthonie, Costa-Rica, Guatémala, Libéria, Monaco et Nicaragua); un chargé d'affaires.

L'OSSERVATORE ROMANO conclut: "Une note douloureuse à enregistrer, c'est l'absence de représentants des pays où vit et souffre l'Eglise du silence", où "des millions d'hommes, — comme disait Sa Sainteté dans son dernier message de Noël, — ne sont pas en mesure d'exercer leur influence chrétienne en faveur de la liberté morale, en faveur de la paix."

Nombre de Canadiens comprendront encore moins que leur pays, qui pose au défenseur de la justice et de la paix dans le monde, tienne à se singulariser, en compagnie des Etats communistes, et refuse d'être directement représenté près le Saint-Siège, alors que la Grande-Bretagne juge à propos d'y entretenir une mission officielle. L'attitude du Canada ne grandit pas notre pays aux yeux de l'univers. Elle lui démontre l'ignorance et l'étroitesse d'esprit d'une partie du peuple canadien qui ne sait pas encore que le Vatican est un Etat aussi bien que le Royaume-Uni, même si la reine d'Angleterre est le chef de l'église anglicane. Devant pareille situation, il ne faut pas s'étonner que tant d'étrangers jugent que le Canada n'a pas encore atteint à la maturité nationale.

Camille L'HEUREUX.

Au Conseil des Recherches

Le récent départ de M. C. J. Mackenzie du Conseil national des Recherches provoque une série de promotions. En effet, comme successeur, il a, on le sait, l'un des trois vice-présidents du Conseil, M. E. W. R. Steacie.

Or, M. Steacie, en plus d'être vice-président, était aussi directeur de la division de la chimie pure. Il devra abandonner ce poste et choisir un autre directeur. Or, son assistant n'est nul autre qu'un Canadien français, M. L. Marion. Il semble donc tout naturel que M. Marion devienne directeur de cette division.

On se demande maintenant pourquoi on ne profiterait pas de cette promotion pour désigner en même temps M. Marion comme vice-président du Conseil ? A moins que l'on ne préfère accorder simplement la promotion prévue à M. Marion et donner le poste de vice-président à un autre Canadien français qui est déjà depuis quelque temps directeur d'une division, M. A. Cambron, qui dirige la division de la chimie appliquée.

Evidemment, pareilles suggestions ont l'air fantaisistes, parce qu'elles viennent d'un profane, mais il y a des faits que même les profanes doivent considérer et dont ils doivent tenir compte. L'un de ces faits réside dans le trop petit nombre des Canadiens français parmi les hauts fonctionnaires du Conseil des Recherches. Ainsi, il faut absolument que l'un des trois vice-présidents du Conseil soit un Canadien français. Dans le personnel actuel, au sein duquel on peut choisir un vice-président, il n'y a que deux Canadiens français à disposer de la compétence et du nombre d'années de service requis: MM. Cambron et Marion. Voilà pourquoi en suggérant leur nom, on ne fait que se soumettre, que se conformer aux usages et règlements qui régissent pareilles questions.

Georges-Henri DAGNEAU.

Au jour le jour

Grands et petits magasins s'entr'aident

Dans une récente conférence prononcée à Toronto, M. Raymond Dupuis, président du grand magasin qui porte son nom à Montréal, a signalé que les grandes entreprises comme la sienne ne font aucun tort aux petits magasins. C'est parfaitement juste. On a même constaté que les uns et les autres, les grands et les petits, se renforcent mutuellement, lorsqu'ils sont groupés dans le même secteur d'une rue, par exemple. La clientèle aime pouvoir passer d'un établissement à l'autre: voilà pourquoi devant le public qui passe, tous sont en mesure de rivaliser. Le grand magasin n'a donc pas à craindre la présence des petits magasins situés tout près. De même, ces derniers profitent-ils de l'achalandage qu'attire le premier, car il est souvent le seul à pouvoir provoquer un mouvement de foule par une forte publicité dans les journaux.

Un argument en faveur de la baisse du prix des cigarettes

Les marchands de tabac qui ont protesté auprès du ministre des Finances Abbott contre le prix exorbitant des cigarettes, prix maintenu très élevé par les taxes très lourdes qui pèsent sur le tabac, ont avancé, entre autres arguments au soutien de leur requête une idée intéressante: ils prétendent tout simplement que la Gendarmerie canadienne a été constituée pour autre chose que pour saisir des cigarettes américaines le long d'une indéfendable frontière de 2,500 milles de longueur, parce que des taxes trop élevées provoquent une vague de contrebande. Au fond, c'est parfaitement juste: tout le temps qu'on fait perdre à nos gendarmes pour surveiller et dépister les contrebandiers de cigarettes est payé par les contribuables. C'est une nouvelle taxe qui découle directement du prix trop élevé de nos cigarettes, comparé à celui des cigarettes américaines. Supprimant la cause, on supprimerait du coup un surcroît de travail pour la Gendarmerie.

G.-H. D.

BILLET

La fierté

J'arrive d'une réunion de comité d'une Ligue du Sacré-Coeur, et l'on nous a dit: Parlez de fierté.

Toutes nos associations de jeunesse donnent le même conseil: Parlez de fierté.

Nos congrès franco-ontariens relancent le mot d'ordre: Parlez de fierté.

L'Action catholique reprend à son tour les syllabes dynamiques: Parlez de fierté.

Fierté de nos croyances, fierté de nos origines, fierté de notre langue, fierté de nos métiers, fierté de nos institutions. Il faut en parler constamment, passionnément. Car ce sont autant de coups de clairon, et la vie qui est une bataille continuelle doit sans cesse entendre de ces appels.

Qui manque de fierté est un demi-catholique, un demi-citoyen, un demi-homme, et fait de son existence un poème d'insignifiance.

De tels spectacles, on en a tous les jours sous les yeux.

De très belles oeuvres naissent à grands fracas d'enthousiasme et tombent aussitôt dans un coma sans issue, faute d'une sincère fierté. La fierté donne à la pensée et aux actions les globules de vie. Voilà pourquoi il faut en parler et en parler le jour et la nuit.

Et à notre race, peut-être plus qu'à d'autres. Nous sommes parfois d'une inconstance qui nous conduit sur les bords de l'abime. Il est de nos groupes qui semblent n'avoir plus d'âme, plus de volonté de résistance et moins encore d'esprit de conquête. Une fierté tenue dans l'éveil les sauverait. Mais on n'a pas même la fierté de croire que le salut est dans la fierté même.

Le Père Charles redisait à tout venant: Mon ami, prêchez la fierté. Et un jour, il répondait à un jeune d'Ottawa, qui avouait avoir souvent entonné le refrain de joie et d'espérance: Prêchez plus fort que jamais la fierté, et vous ferez toujours une oeuvre nécessaire.

Notre Association, nos société nationales, votre journal, sont autant de fruits et de puissantes expressions de fierté française.

Nos concours de français, nos nombreux congrès, nos jours de réjouissances nationales, autant de manifestations de la fierté nationale.

Notre procession en l'honneur du Sacré-Coeur, en 1943, et surtout notre incomparable Congrès marial de 1947, quelles plus belles preuves de fierté religieuse!

Mais tout cela, pour l'avenir, pour que la vie se renouvelle et s'accroisse à jamais.

La fierté n'est pas ce que croit le vulgaire: un simple feu d'artifice. C'est une manière permanente de penser et de vivre, d'espérer et de souffrir, d'aimer et de donner. Non, ce n'est pas un acte accidentel de vertu, mais un état d'âme, une habitude, une vertu.

Et à ce titre, ne convient-il pas de supplier nos éducateurs de faire connaître ce mot, cette vertu, de les faire pénétrer et vivre dans l'esprit et le coeur de leurs élèves?

A l'approche du troisième Congrès de la langue française, l'occasion s'impose.

Conclusion: Mettons le mot de fierté au vocabulaire quotidien.

Victor BARRETTE

EPHEMERIDES DU "DROIT"

IL Y A VINGT ANS

19 février 1932

Le gouvernement québécois se propose de voter une somme de $20,000 pour permettre l'inspection des caisses populaires de la province, ainsi que la réorganisation de celles qui pourraient être en mauvaise posture. Le premier ministre Taschereau veut ainsi favoriser le crédit aux cultivateurs.

Au cours de l'année terminée le 31 octobre dernier, la vente des liqueurs en Ontario a diminué de $6,447,293.

L'Association des producteurs de lait d'Ontario demande au gouvernement de faire enquête sur la différence entre le prix payé aux fermiers et le prix payé par les consommateurs pour le lait.

Scandale dans la vente des "pocket-books"

Un "pocket-book" qui ne peut franchir les frontières peut cependant être vendu au pays à centaines de numéros !

(Exclusif au DROIT)

Elles sont loin d'être consolantes les enquêtes menées au sujet de la vente des POCKET-BOOKS. Nous soumettons aujourd'hui au public un fait absolument regrettable et qui frise le scandale. Le voici:

Chacun sait que le MINISTERE DU REVENU est chargé de l'entrée des livres, revues et magazines de toutes sortes. Personne n'ignore également que ce même ministère consigne sur des listes très précises les volumes ou les publications qui n'ont pas le droit de franchir les frontières du Canada. (Qui pourrait reprocher à un pays pareil contrôle?)

Or, après consultation auprès d'un bureau de douane, nous nous sommes aperçus que se vendaient à Ottawa par centaine (et milliers sans doute) 13 POCKET-SIZE-BOOKS INTERDITS PAR LE MINISTERE DU REVENU. Nous sommes en mesure d'en donner les titres très précis.

Est-ce le ministère du Revenu qui est en faute? Non pas! Ouvrez ces "pocket-books" et vous trouvez en bas de la 4e page l'inscription suivante: "PRINTED IN CANADA". On tourne donc la loi en faisant venir un exemplaire à titre personnel (une copie dans un cas très précis et avec permission spéciale peut passer) et en le reproduisant au Canada. Ainsi, un "pocket-book" qui ne peut entrer au pays peut cependant y être vendu à centaines de numéros! C'est un grave abus! C'est du cynisme!

Inutile de faire des éclats de colère. Contentons-nous de citer la "Schedule C. Prohibited Goods":

"1201 — Books, printed paper, drawings, paintings, prints, photographs or representations of any kind of a treasonable or seditions, or of an immoral or indecent character." (1)

"Regulation 13 of the Customs Tarifs":

"The importation into Canada of any goods enumerated, described or referred to in Schedule C to this Act is prohibited; and any such goods imported shall thereby become forfeited to the Crown and shall be destroyed or otherwise dealt with as the Minister directs; and any person importing any such prohibited goods, or causing or permitting them to be imported, shall for each offence incur a penalty not exceeding two hundred dollars." (1931, C30, S.15) (2)

C'est alors que je demande: N'EST-CE PAS AIDER A L'IMPORTATION DE REVUES INDECENTES QUE DE LES REPANDRE ABONDAMMENT AU CANADA? — PEU IMPORTE QUE LE POCKET-BOOK SOIT IMPRIME AUX ETATS-UNIS OU AU CANADA, CE QUE LE LEGISLATEUR VEUT, C'EST DE PRESERVER LE PAYS DE L'IMMORALITE. AVANT D'ARRETER L'IMMORALITE A LA FRONTIERE, NE TROUVEZ-VOUS PAS QU'IL FAUT L'INTERDIRE CHEZ SOI?

Et que ces "pocket-books" soient lus par tout le monde doit augmenter encore l'angoisse de ceux qui réfléchissent et sur qui repose l'avenir. Que ce soient des lecteurs canadiens-français (Quel est le jeune Canadien français d'Ottawa qui n'achète pas de "pocket-book"?), que ce soient des lecteurs de langue anglaise catholiques ou protestants, que ce soient des incroyants, une chose est certaine: la mentalité chrétienne profondément ancrée par le passé dans l'âme canadienne est en train de s'effriter. Le moyen le plus sûr de détruire une nation est d'y introduire le dévergondage des moeurs. Et la licence se répand surtout par la presse et le cinéma. Nous sommes ainsi faits: à force de lire et de voir des choses immorales, on finit par les accomplir. Quand on n'a plus de principe, on fait n'importe quoi. Le monde actuel n'a plus de principe: partout les notions traditionnelles de pudeur sont ébranlées; c'est l'anarchie: l'homme peut tout se permettre s'il l'ose.

Si le monde moderne ne croit plus aux principes, mais uniquement à la technique, il importe grandement pour sauver la société — si elle ne croit plus aux principes de moralité et de décence — de ne mettre sous ses yeux que des revues morales et décentes. Là, je crois, est la grande formule de salut, la vraie technique, le vrai moyen empirique.

Paul GAY, ptre C.S.Sp.,
Président du Service de presse du diocèse d'Ottawa.

(1) Traduction proposée non officielle:

"Livres, imprimés, dessins, peintures, images, photographies ou toute autre sorte de représentations à caractère perfide ou séditieux, immoral ou indécent."

(2) Traduction proposée non officielle:

"L'importation au Canada de tout article énuméré, décrit ou désigné à l'annexe C de cet Acte est prohibé et tout dit article importé sera en conséquence confisqué par la Couronne et détruit ou traité autrement selon les directives du Ministre; et toute personne important de tels articles prohibés, ou en faisant importer, ou permettant d'en importer encourra pour chaque offense une peine ne dépassant pas deux cents dollars."

Que fera le gouvernement?

Devant le mécontentement qu'a suscité l'unilinguisme des chèques de pension de vieillesse

D'après un témoignage tout récent (!) du ministre de la Santé nationale, 715,000 citoyens canadiens bénéficient actuellement de la nouvelle pension de vieillesse et il en coûte approximativement $350,000,000 par année au trésor public. De ce montant global, $310,000 seraient distribués chaque mois dans le comté d'Essex-Est, dont l'honorable ministre est le député à Ottawa. Ces chiffres doivent être exacts puisqu'ils sont extraits d'une lettre... "circulaire" (?) que le ministre a adressée à certains électeurs choisis de sa circonscription électorale, en date du 5 février dernier — lettre écrite exclusivement en anglais, comme d'habitude, même quand de telles lettres sont destinées à des concitoyens de langue française... et comme aussi les chèques de pension de vieillesse. Il n'est donc pas surprenant, après tout, que l'honorable ministre n'ait daigné offrir aucune raison pour justifier, même indirectement, l'action du gouvernement lorsqu'il a émis les chèques de pensions uniquement en anglais en dehors du Québec. Il paraît y avoir une certaine logique chez lui à ce point de vue — comme on vient de le voir, — mais il n'y en a guère dans le fait suivant: voici en effet que désormais des citoyens canadiens de langue française obtiendront de nos banques des billets ou certificats bilingues — puisqu'il n'y en a pas d'autres — en échange de leurs chèques unilingues, dans un pays où leur langue est bel et bien officielle, et où elle a d'ailleurs été reconnue comme telle et par le ministre des Finances et par le ministre des Postes, qui ont l'un et l'autre sanctionné tour à tour l'émission d'une monnaie bilingue et de timbres-poste bilingues.

Oui, cette attitude du ministre concerné, dans le présent cas, explique bien des choses. Que ne pourrions-nous pas dire, en effet, à la lumière des événements politiques de ces récentes années dans nos cantons d'alentour?...

Nous admettons qu'il y a en ce moment des problèmes beaucoup plus importants qui occupent l'attention de messieurs les membres du gouvernement canadien, mais pourquoi faut-il que toujours nos groupes minoritaires payent la rançon de leur gloire en sacrifiant leurs droits les plus chers et les plus sacrés... Et pourquoi aussi ces messieurs d'Ottawa, qui ont pourtant le nez sur les statistiques officielles, semblent-ils perpétuellement ignorer qu'il y a maintenant un million de Canadiens de langue française en dehors de la province de Québec... et que ce million a droit à la même juste et généreuse considération que leurs compatriotes des bords du Saint-Laurent?...

Il est évident qu'aucun pensionnaire de langue française ne refusera son chèque parce qu'il est imprimé exclusivement en anglais, mais cela ne veut pas dire que ce même pensionnaire approuve l'action du gouvernement. Nous savons pertinemment que plusieurs de ces pensionnaires, même dans le comté de l'honorable ministre, n'ont pas accepté leurs chèques sans protester vigoureusement, et nous serions curieux de savoir le nombre exact de lettres ou de télégrammes qu'a reçus l'honorable ministre à ce sujet. C'est donc à une véritable "levée de bouclier" — pour emprunter l'expression du secrétaire de notre Association Saint-Jean-Baptiste — que le ministre a à faire face.

Que fera maintenant le gouvernement devant un tel mécontentement?... Nous l'ignorons totalement. Nous espérons encore cependant qu'il justifiera son titre de gouvernement démocratique en ne faisant pas plus longtemps la sourde oreille au ressentiment populaire.

Jean de FIERBOIS
(La Feuille d'Erable)

A travers la presse

Exemple fourni par les émigrés

LA REVUE DU GRANBY — Aujourd'hui, nos gens préfèrent, il faut l'avouer, les "comiques", les périodiques mensuels à grande sensation et fourbus de photos provocantes, les fascicules à 10 cents, qu'on avale comme des pains chauds, et toute une littérature qui, loin d'élever le niveau actuel de la masse, la plonge dans un marasme qui affecte même la vie morale de l'individu. Les émigrés d'Europe nous enseignent et nous apportent bien des choses. Ils font rougir de honte nos Canadiens qui se targuent de culture et d'érudition. Humbles de maintien, un peu plus dégagés dans leur langage, ces Néo-Canadiens sont devenus, du moins à Granby, les meilleurs clients des librairies locales qui, soit dit en passant, offrent une variété vraiment étonnante de volumes pouvant satisfaire tous les goûts. Ces émigrés, qui peuvent discourir en connaissance de cause, sacrifieront même des articles à leur vie quotidienne pour s'approprier un volume leur dévoilant les richesses de notre pays ou la politique suivie en Amérique. Comme exemple, ils doivent être cités en bonheur.

Cadeaux des gouvernements

LE NOUVELLISTE — Le président de la Chambre de commerce du Canada, M. Herbert H. Lank, de Montréal, a formulé un voeu à l'intention de tous les citoyens du Canada. Paraphrasant plus ou moins le "Timeo Danaos et dona ferentes" de l'Antiquité, il a invité ses chers concitoyens à craindre les cadeaux qui leur peuvent venir des gouvernements.

Trop de Canadiens, en effet, attendent du pouvoir central ou du pouvoir provincial, un motif de mendicité. Trop de Canadiens sont à la recherche d'octrois, de subventions et de dons de tout genre à distribuer par l'Etat. On assiste à la même épidémie de quêtes sur le plan municipal. Il faut voir combien, pour sa part, le Conseil de ville se fait demander d'octrois par année.

M. Lank rappelle cette vérité que le peuple oublie trop souvent: c'est que le gouvernement ne crée pas l'argent. Toutes ces dépenses — octrois, subventions, dons y compris — sont tirés du gousset des payeurs de taxes. Or, de près ou de loin, nous sommes tous des contribuables. Pour une piastre que nous recevons du gouvernement, il nous faudra payer $1.25 ou $1.50, peut-être même davantage, car la création de nouveaux services de bienfaisance de l'Etat exige le paiement de fonctionnaires, les frais de bureau et de multiples dépenses directes ou indirectes.

Il y en a qui n'aimeront pas le discours de M. Lank. Ils y reconnaîtront l'opportunisme, l'égoïsme et tous les péchés capitaux du capitalisme infâme. Ils se diront que personne n'a droit de répandre cette vérité que nos ministres et députés, maires et échevins ne peuvent pas créer d'argent. Ils en veulent fatalement au plus riche qui exprime le désir ou le souhait de n'être pas complètement dépossédé de ses biens pour satisfaire à un gaspillage pseudo-social de l'Etat, dispensateur de dons et propagateur de paresse.

M. Lank est président de "Canadian Industries, Ltd.", une grosse compagnie. Il a avantage, évidemment, à combattre le socialisme. Nous ne l'avons pas moins que lui, car, à notre échelle de la société capitaliste et démocratique, nous sommes aussi écrasés par les taxes de gouvernements trop généreux.

Une lettre de l'épiscopat brésilien

L'épiscopat du Brésil vient de publier une importante lettre pastorale collective consacrée aux problèmes actuels.

Tout d'abord, la lettre traite du recrutement et de la formation du clergé, de l'éducation familiale chrétienne, du catéchisme et de l'apostolat des laïques. Le document fait ensuite allusion à l'importance du développement d'une presse catholique, à la nécessité d'élever le niveau du cinéma à la hauteur de la conscience chrétienne. Dans le domaine civique, les évêques rappellent enfin aux gouvernants certains points de la Constitution du Brésil, tels que la reconnaissance des droits de la personne, de la famille, de l'indissolubilité du mariage, de la liberté d'enseignement.

(La Croix)

PROBLEMES D'HISTOIRE

Quelle était l'opinion des hauts fonctionnaires du Canada lorsque les Américains envahirent le pays en 1775?

L'un des plus hauts personnages de l'administration, le juge en chef William Hey, avait écrit au lord chancelier d'Angleterre, le 28 août 1775, pour lui dire que, si Londres envoyait assez de troupes, les Canadiens ne feraient pas trop de difficultés pour se joindre à elles afin de repousser l'envahisseur. Mais le 11 septembre, l'avance américaine ayant débuté, le savant juge perdait toute contenance: "Tout semble désespéré, écrivait-il, et je ne puis m'empêcher de craindre qu'avant l'arrivée de cette lettre à destination, le Canada, comme toutes les autres provinces sur le continent, soit entièrement en la possession des rebelles. Je resterai à mon poste aussi longtemps qu'il y aura lieu d'espérer, ce qui, je le crois, ne saurait durer longtemps . . . Dans une telle situation, je me tiens prêt à partir pour l'Angleterre où il peut être possible que je sois utile. J'espère que Votre Seigneurie conviendra avec moi qu'ici je ne puis être d'aucune utilité."

Remerciements

(Traduction)

Ottawa, le 8 février 1952

Monsieur le Rédacteur,

Lors de sa 64e réunion annuelle, l'"Ottawa Humane Society" m'a prié de vous exprimer sa reconnaissance pour la publicité que vous lui avez accordée.

Avec votre aide et celle d'autres amis, notre société pourra continuer de rendre service.

Stanley LEWIS,
président.

Hull, le 14 février 1952.

Monsieur le Rédacteur,

Le nouveau club de raquettes "Les Amis Choisis" désire remercier sincèrement le journal "Le Droit" et Monsieur Jean-Pierre Sanche pour la belle publicité faite au cours des dernières semaines. Le succès d'une telle entreprise dépend en grande partie de la publicité que nous attribuons au journal "Le Droit".

Nous espérons que vous pourrez nous continuer cette publicité durant l'année 1952.

René Robitaille, président,
"Les Amis Choisis",
57, rue Maisonneu
Hull.

De braves gens

Le Docteur DEODAT (mort le 5 janvier 1721)

Marseille. — La peste.

Des cadavres par milliers et milliers, et qu'on ne peut ensevelir, des malheureux qui agonisent dans les rues et qu'on ne peut secourir... L'horreur, l'épouvante, l'enfer.

La médecine est impuissante. Nul ne connaît cette étrange et atroce maladie. Il faudrait — mais c'est la mort certaine — autopsier un pestiféré. C'est la mort, parce qu'on ne connaît pas encore l'antisepsie, et que la contagion sera inévitable.

Qui acceptera de mourir pour le salut commun? Le meilleur. Le Docteur DEODAT se confesse et communie. Puis il s'enferme, tranquille, avec le cadavre d'un pestiféré. Il note calmement ses observations, ses conclusions qui seront décisives pour enrayer la terrible épidémie. Puis, sa besogne achevée, il se rend à l'hôpital, se couche et meurt.

* * *

Charles PERRAULT (né le 12 janvier 1628)

Il était une fois — vous le voyez: c'est un conte — trois frères qui s'aimaient bien. L'aîné était Docteur en Sorbonne, Claude était médecin, Charles, avocat. Le Professeur resta avec sa toge et ses toques, mais le médecin, qui aimait l'architecture, s'amusa à construire la colonnade du Louvre et l'Observatoire de Paris. Quant à l'avocat, Charles, il oublia les chicanes et les chicaneurs pour écrire des contes qui ont émerveillé tous les petits enfants du monde...

Heureux pays dont les fils peuvent, en se jouant, bâtir des merveilles et écrire des chefs-d'oeuvre.

* * *

André-Marie AMPERE (né le 20 janvier 1765)

Un des plus grands savants du monde. Un des bienfaiteurs de l'humanité. Il fut le créateur de l'électrodynamique, l'inventeur du télégraphe. Tous les progrès, réalisés depuis, lui doivent leur source.

C'était l'esprit le plus charmant qui fut, et le meilleur coeur. Il disait: "Je posséderais tout ce qu'on peut désirer au monde pour être heureux, qu'il me manquerait encore tout le bonheur des autres".

Raoul FOLLEREAU.
"Le Bréviaire de la France"

MERCREDI
LE 20 FEVRIER 1952
Ste jour de l'année
Lev. Cou.
Soleil 6.57 5.52
Lune 3.37 11.26

Le Droit

TEL: BUREAU DE HULL—3-4061 — POSTE CKCH—77-2771

MERCREDI
LE 20 FEVRIER 1952
Fête
Saint Eucher, évêque.
Quarante-Heures
Couvent de Buckingham: 19, 20, 21.

Quatre | HULL, LE MARDI 19 FEVRIER 1952 | Pronostics: NEIGE

Bertrand préparait la mort de sa femme durant sa lune de miel

C'est ce que déclare Me Dorion, dans son plaidoyer aux jurés

Me Noël Dorion, C.R., substitut du procureur de la Couronne, après avoir résumé la preuve de la poursuite pour le bénéfice des jurés, au procès Bertrand ce matin, a déclaré que "devant les faits prouvés, avec les témoignages de MM. Péclet et Roussel, et tenant compte de tous les éléments de la preuve, vous ne pouvez trouver dans la preuve une autre hypothèse raisonnable et plausible que celle que Mme Bertrand soit morte par la main criminelle de l'accusé".

Conséquemment, Me Dorion demanda au jury de rendre un verdict de culpabilité, "pour le plus grand bien et la protection de la société".

Me Jean Drapeau, de Montréal, avocat de la défense, assisté par Me Louis Farley, de Hull, a commencé à 2 h. 30 cet après-midi sa plaidoirie. Le procès, croit-on, se terminera ce soir alors que sera connu le sort de Bertrand, qui est accusé du meurtre de son épouse dans l'incendie d'une cabane de chasse du lac Sainte-Marie, le soir du 10 novembre dernier.

Preuve indirecte

Me Dorion expliqua, au début de son plaidoyer qui dura exactement deux heures, que la preuve de circonstance était égale en valeur à la preuve directe, mais "qu'elle exigeait des jurés qu'ils fassent preuve de logique en constituant l'ensemble des faits qui entourent l'acte principal que l'on ne peut prouver directement".

"La preuve est d'autant plus forte, ajouta l procureur, que les témoins entendus sont indépendants les uns des autres, et qu'on ne peut s'imaginer comment 40 personnes auraient pu s'arranger ensemble pour apporter la preuve présentée."

Me Dorion fit aussi remarquer que dans le cas de Bertrand, il ne pouvait pas s'agir d'homicide involontaire.

"L'accusé, âgé de 37 ans, dit-il, se marie, par intérêt, à une veuve de 55 ans avec qui il travaille depuis deux ans. Même après son mariage, il continue de fréquenter une jeune fille de 20 ans. Huit mois avant son mariage, il songeait déjà aux biens que possédait Mme Veuve Chartrand; c'est ce qu'il a confié à un confrère de travail à deux reprises."

Me Dorion a ensuite souligné que trois jours seulement après son mariage, Bertrand amenait sa femme chez un avocat afin de passer des actes pour régler sa succession. Mme Bertrand avait deux propriétés évaluées à $27,000 et $500 en obligations.

"Bertrand élaborait un plan pour se débarrasser de sa femme, dit Me Dorion, au moment même où il était en lune de miel. Il convoitait ses richesses matérielles. C'est pourquoi il s'est marié sans bruit, sans publication de bans, en l'absence de toute personne ayant avec eux quelque degré de parenté. Des parents n'apprirent le mariage de Bertrand que le lendemain de la mort de son épouse."

Le procureur de la Couronne résuma ensuite les faits qui ont précédé et suivi la mort de Mme Bertrand dans l'incendie. Me Dorion expliqua particulièrement les témoignages de l'analyste Bernard Péclet et du Dr Jean-Marie Roussel.

HIER

L'accusé, qui pendant les cinq premières journées du procès, avait conservé un calme remarquable, a montré de la nervosité hier pour la première fois.

Comme on s'y attendait Me Jean Drapeau, de Montréal, procureur de l'accusé, a annoncé hier après consultation avec son client, qu'il ne présentait aucune défense, ce qui lui donne le droit de s'adresser au jury après Me Noël Dorion, C.R., substitut du procureur de la Couronne. Les plaidoiries seront suivies des instructions du juge aux jurés, en fin d'après-midi probablement.

Quoique les curieux ne puissent entrer au Palais de justice avant 10 heures, il n'était que huit heures ce matin et déjà, une cinquantaine de personnes, la majorité des femmes, attendaient à la porte pour s'assurer les meilleurs sièges dans la salle des audiences.

Le Dr Roussel

L'avant-dernier témoin à charge, le Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste de la province de Québec, a déclaré hier après-midi que pour que la destruction du corps ait été si complète, il avait fallu que le corps soit saturé d'un liquide combustible, que les vêtements aient été imbibés de ce liquide.

Le témoignage de l'éminent médecin fut court et très précis. Il expliqua qu'il était impossible que le corps de Mme Bertrand ait été détruit à un tel point dans un incendie qui n'a duré qu'environ une demi-heure. "Je ne vois pas comment cela pourrait être accidentel, ajouta-t-il, à moins que la victime soit tombée dans un bain rempli d'un liquide combustible."

Me Noël Dorion, C.R., demanda au médecin-légiste d'expliquer jusqu'à quel point le feu peut consumer un corps humain. "Le corps humain ne brûle que très lentement, expliqua le témoin, car il contient 75 p. 100 d'eau . . . à moins que le feu soit activé par un autre liquide, combustible celui-là. Les parties qui brûlent le plus rapidement sont les bras, les jambes et le crâne. On retrouve habituellement le torse. Dans le cas de Mme Bertrand, il ne restait du cadavre que le crâne."

Dans ses conclusions, le Dr Roussel déclara aussi que "le corps avait été rendu plus combustible que la tête parce que les vêtements avaient été imbibés d'un liquide inflammable.

Le Dr Roussel a aussi dit que lorsqu'il s'était rendu sur les lieux de l'incendie, au lac Sainte-Marie, le 21 novembre dernier, il avait constaté que la lampe Coleman était éloignée du centre de combustion, "qui avait été le cadavre lui-même".

La partie du crâne et les quelques ossements retrouvés dans les ruines étaient si petits, selon l'expert, qu'il était absolument impossible de voir s'il y avait eu fracture ou non. "Les restes, de dire le médecin-légiste, ne pesaient que deux livres et demie ou trois livres."

Me Jean Drapeau, de Montréal, avocat de l'accusé, a demandé au Dr Roussel s'il était possible que le liquide inflammable ait été près de la victime et ait contribué à réduire le cadavre à presque rien. Le médecin-légiste répondit dans la négative, soulignant que le foyer de l'incendie, pour que la destruction ait été si complète, avait été le cadavre lui-même."

Le dernier témoin de la Couronne, M. Florian Trépanier, d'Ottawa, frère de Marie-Blanche-Dolorosa Trépanier, épouse de Bertrand, a identifié comme ayant appartenu à Mme Bertrand, une hachette trouvée dans les ruines de la cabane de chasse du lac Sainte-Marie.

Collision de deux tramways... à Hull

Pour une fois, nos tramways se contentent de se démantibuler . . . et naturellement, l'affaire s'est déroulée à Hull.

La circulation a été retardée de trois quarts d'heure, ce matin, rue Eddy (ancienne rue Dupont), à cause de la collision entre deux tramways de la Commission du Transport d'Ottawa.

De mémoire, quelque sept ou huit accidents ont été causés par les tramways d'Ottawa à la ceinture-terminus de Hull, mais on croit que c'est la première fois que deux trams du service Hull-Saint-Patrice se sont télescopés.

L'accident est survenu à 8 h. 05 ce matin. La circulation a été rétablie à 8 h. 47. Et tout le monde était "heureux". Surtout les fonctionnaires qui doivent signer le carnet d'assiduité en entrant aux bureaux!

Mme René Bélisle décédée à 65 ans

Mme René Bélisle, née Célestine Bisson, est décédée à sa demeure, 63, rue Saint-Henri, à Hull, le lundi 18 février, à l'âge de 65 ans et un mois.

La défunte laisse dans le deuil: deux fils, Antonio et Euclide; deux filles, Mme Rosaire Brière, née Emérentienne, et Mme Ovila Séguin, née Lucia, d'Ottawa; deux soeurs, Mme Alec Lepage, de Montréal, et Mme Olida Charlebois, de Saint-Jérôme; ainsi que 10 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle repose à sa demeure, 63, rue Saint-Henri. Le départ se fera de la maison, à 7 h. 10, le jeudi 21 février, pour l'église du Très-Saint-Rédempteur, où le service sera chanté à 7 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame de Hull.

Les funérailles sont sous la direction de la maison Beauchamp, 171, rue Saint-Laurent, à Hull.

Quinze jours de prison pour vol

Richard Charlebois, 12, rue North, à Aylmer, a été condamné à 15 jours de prison, à compter de la date de son incarcération, ce matin, en Cour du magistrat de Hull.

Il comparaissait devant le magistrat Jacques Boucher sous l'accusation d'avoir volé une somme de $73 à la Hull-Montreal Express, à Hull.

Le détective Jacques Charron, de la Sûreté municipale de Hull, a fait enquête sur ce vol.

Messe-communion des Chevaliers de Colomb à Hull

Plusieurs Chevaliers de Colomb du Conseil 1693 de Hull ont assisté à leur messe-communion mensuelle, dimanche matin, en l'église du Sacré-Coeur de Hull.

Le R. P. Ubald Boisvert, O.M.I., curé de la paroisse, a célébré la messe, à 9 h. 15. Avant le sermon, le R. P. Boisvert a souhaité la bienvenue au groupe de Chevaliers de Colomb présents.

Après la messe, il y a eu déjeuner-causerie aux salles des Chevaliers de Colomb de Hull, rue Langevin, sous la présidence du chancelier Lucien Lalonde.

Le conférencier à la réunion était le député de district no 10 des Chevaliers de Colomb, M. Alexis Caron, qui a parlé de l'apostolat des Chevaliers. Il a été présenté par le député grand Chevalier Edouard Langelier et remercié par M. Lionel Ducharme, fidèle provost.

Pour vos placements d'assurance:
AUTOMOBILE — FEU — VOL
Veuillez consulter
L. DUPUIS
72, rue Hôtel-de-Ville — Hull. Tél: PR. 7-4471

Le Jeune Commerce discute d'urbanisme et de Creekside

Activités des différents comités de la Chambre de commerce des Jeunes

Trois causeries du comité de pratique oratoire — Admission de six nouveaux membres

La Chambre de commerce des Jeunes de Hull a parlé d'urbanisme et de Creekside, hier soir, à son assemblée régulière tenue à l'hôtel Windsor, à Hull, sous la présidence de M. Marcel D'Amour.

Alors que M. Jean Issalys, urbaniste et membre du comité d'urbanisme de la Chambre, a exposé les améliorations qu'on pourrait apporter à la ville de Hull suivant un vaste plan d'urbanisme, M. Fernand Mousseau a présenté le resutlat d'une récente enquête sur Creekside.

Dès sa formation, il y a environ un mois, le comité d'urbanisme du Jeune Commerce s'est mis à la tâche, sous la présidence de M. René Richard. Il a préparé un questionnaire à l'intention des membres, touchant la voirie, le zonage, les édifices publics et maisons d'éducation, ainsi que la récréation et les parcs.

Le comité a reçu mandat de la Chambre de continuer son travail pour le développement intelligent de la ville de Hull.

De son côté, M. Fernand Mousseau a cité des statistiques concernant quelque 62 taudis de Creekside. Il a demandé à la Chambre des Jeunes de prendre position pour aider à débarrasser la ville de ces cabanes, et surtout empêcher qu'il s'en construise d'autres aux abords de Hull.

Causeries

Le programme du dîner-causerie avait été confié au comité de pratique oratoire de la Chambre, qui est sous la présidence de Me Louis-Philippe Maltais.

Le comité a présenté trois de ses membres dans de courtes causeries. M. Eugène Lavoie a parlé de l'immeuble, Me Maltais a présenté une fantaisie humoristique sur les procédures de Cour, et M. Arthur Bertrand a donné ses impressions des cours d'art oratoire.

Les trois conférenciers ont été présentés et remerciés par le président du dîner, M. Raymond D'Aoust.

Ce dernier était entouré à la table d'honneur de MM. Jacques Pilon, Roland Pelletier, Me Louis-Philippe Maltais, Hector Laflamme, Eugène Lavoie, Arthur Bertrand et Georges Cousineau. On remarquait parmi les invités, présentés par M. Yvon Barette: MM. Raoul Bélanger, Paul Meloche, Marcel Desabrais, Raymond Prégent, Roland Pelletier et Roland Charlebois.

Rapports des comités

Plusieurs des comités du Jeune Commerce ont présenté des rapports intéressants et encourageants à l'assemblée. Ces rapports démontrent clairement l'activité débordante et le travail constructif de la Chambre de commerce des Jeunes de Hull.

M. Hector Laflamme a donné un rapport fantaisiste du récent voyage d'un groupe de membres du Jeune Commerce de Hull à Montréal, en l'absence du président de ce comité, M. Jacques Dussault. Cette excursion avait été organisée en collaboration avec M. Edgar Ruel, également membre de la Chambre.

Le comité de la bibliothèque n'est pas resté inactif et il aura probablement des développements intéressants à communiquer aux membres très prochainement. M. Fernand Mousseau, qui a présenté le rapport de ce comité, a déclaré qu'on pouvait dès maintenant commencer à recueillir les livres qui garniront les rayons de la future bibliothèque municipale.

M. René Richard, président du comité du bottin, a annoncé aux membres de la Chambre que le bottin serait terminé d'ici la fin de semaine et qu'il serait envoyé aussitôt à chaque membre. Ce bottin contient des renseignements sur la Chambre, ainsi que les noms et adresses de ses membres.

Un des représentants du Jeune Commerce auprès du comité municipal chargé d'étudier les nouveaux noms de rues, M. Jean-Raymond Saint-Cyr, a révélé que ce comité tiendrait sa dernière réunion le 29 février prochain et qu'il ferait alors rapport de son travail. Le deuxième représentant de la Chambre sur ce comité est M. Claude LeDuc.

Le concours oratoire organisé par la Chambre de commerce des Jeunes dans les écoles de Hull est en marche. Les règlements du concours ont été envoyés aux directeurs et directrices des écoles concernées et les premiers résultats devraient sortir bientôt. M. Georges Cousineau, président de ce comité, a montré aux membres le magnifique trophée qui sera offert à l'école dont l'élève aura remporté la palme, ainsi que la réplique de ce trophée qui sera remise à l'élève lui-même.

D'après le rapport de M. Hector Laflamme, le dernier dîner mixte du Jeune Commerce, au manège de Salaberry, a remporté un très grand succès. Cet événement avait pris la forme d'un dîner - bavardages agréablement présidé par Mme Jean Desprez.

Parmi les prochaines activités de la Chambre, mentionnons une excursion de ski au début de mars et la représentation du Ciné-Club, "Un ami viendra ce soir", le 25 février prochain. MM. Joseph Royer et Jacques Vinson, respectivement présidents de ces deux comités, ont fait rapport.

La Chambre de commerce des Jeunes de Hull aura encore cette année sa "Semaine du jeune homme d'affaires". La présidence de la semaine a été confiée à M. Maxime Guitard.

Un dernier rapport a été présenté, hier soir, au cours de la réunion. Il s'agit du rapport de la récente visite de quelques membres du Jeune Commerce au poste de police de la rue Leduc, en compagnie de représentants de la Chambre ainée. Le compte rendu a été donné par M. Lionel Marleau. La Chambre a décidé de remettre à plus tard l'étude de cette question.

Le président, M. Marcel D'Amour, a fait plusieurs recommandations pour la bonne marche interne de la Chambre. Il a tenu à répéter dans ses remarques que la Chambre de commerce des Jeunes ne devait en aucun temps se mêler à la politique et que ses membres ne devaient jamais se servir d'elle pour s'occuper de politique.

Nouveaux membres

Six nouveaux membres ont été admis, hier soir, dans les rangs du Jeune Commerce. Ce sont: MM. Eugène Lavoie, Robert Myre, Roland Pelletier, Roland Charlebois, Marcel Desabrais et Jean-Yves Bernier.

Ils ont été présentés à la Chambre par MM. Jules Grégoire, Pierre Dussault, Hector Laflamme, Joseph Royer et Marcel D'Amour. M. D'Amour leur a présenté leurs boutons-insignes et les règlements de la Chambre.

UNION NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE



La justice sociale est plus complète dans le Québec que partout ailleurs; et ces théoriciens qui puisent ailleurs des idées, bonnes en principe, devraient demander à ceux qui les inspirent de faire réaliser dans leur propre pays cette justice qu'il n'ont pas chez eux, mais qui existe vraiment chez nous.

Pour un rendez-vous signalez PR. 7-6776
Jacques Vinson, L.Sc.,O.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
206, rue Principale, Hull
Gatineau, Qué., tél: 765

PILON LTÉE
BOIS — MENUISERIE — MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Tél: PR. 7-4348

Vente anniversaire
Chaussures
Voici l'occasion tant attendue!
Chaussures de tous genres pour . . .
Dames - Messieurs - Enfants
Comptoir d'aubaines $1 La paire
Les prix de cette vente sont en vigueur jusqu'au 1er mars
Pas de commandes téléphoniques — rendez-vous s.v.p.!
Cordonnerie Levesque
82, rue Laurier Hull
(à l'arrêt d'autobus vis-à-vis l'Ecole Normale)

Raymond Coyle a écopé de deux ans pour vols à Aylmer

Raymond Coyle, de Quyon, accusé de deux vols à l'hôtel British, à Aylmer, a écopé de deux années de prison, ce matin, devant le magistrat Jacques Boucher.

Coyle était accusé d'avoir volé de l'argent dans les chambres du propriétaire de l'hôtel et d'un pensionnaire de passage. Il avait été appréhendé à Quyon par le chef Achille Leblanc, de la Sûreté d'Aylmer, et le détective Lucien Turcot, de la Sûreté provinciale.

Mme M. Campeau est décédée lundi

Mme Moïse Campeau, née Priscille Legault, est décédée dans un hôpital local, le lundi 18 février, à l'âge de 87 ans.

Née à Saint-André-Avellin, la défunte était la fille de feu Justinien Legault et Marcelle Lacasse. Elle s'était mariée à Hull, il y a 57 ans; son époux l'a précédée, il y a 34 ans. Elle demeurait à Hull depuis 75 ans.

La défunte laisse dans le deuil: un fils, Aurèle, de Hull, et une fille, Mme Wallis Lemieux, de Hull.



La maison Richer-Chenevert Enrg., 106 rue Montcalm, Hull, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Raoul Arvisais au poste de gérant des ventes. M. Arvisais est avantageusement connu dans le domaine de la plomberie et du chauffage et compte 24 ans d'expérience.

La dépouille mortelle repose aux salons funéraires Emond, boulevard Saint-Joseph. Le départ se fera des salons, à 7 h. 45. Le jeudi 21 février, pour l'église Notre-Dame-de-Grâces où le service sera chanté à 8 heures.

BÉLANGER *vous offre...*
JUSQU'A $100.00
comme
ALLOCATION D'ÉCHANGE
QUAND VOUS ACHETEZ UN RÉFRIGÉRATEUR
"Frigidaire"
(General Motors)



- GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE SUR TOUS LES MODELES "FRIGIDAIRE"
- DEMANDEZ UN RENDEZ-VOUS LE SOIR SI CELA VOUS EST PREFERABLE

"COLD WALL" 9 pi. cubes
avec congélateur pleine largeur, 45 lbs de capacité.
Modèle illustré ci-haut.
Prix régulier $519
Allocation d'échange $100
SEULEMENT $73.25 COMPTANT
Payez seulement $419
BALANCE EN 18 VERSEMENTS MENSUELS

"MASTER" 8.1 pi. cubes
avec congélateur pleine largeur, 45 lbs de capacité.
Prix régulier $461.75
Allocation d'échange $75.00
SEULEMENT $79 COMPTANT
Payez seulement $386.75
BALANCE EN 18 VERSEMENTS MENSUELS

"STANDARD" 8.2 pi. cubes
Prix régulier $414.75
Allocation d'échange $65.00
SEULEMENT $73.25 COMPTANT
Payez seulement $349.75
BALANCE EN 18 VERSEMENTS MENSUELS

Modèle d'APPARTEMENT
6 pieds cubes
Prix régulier $345.75
Allocation d'échange $55.00
SEULEMENT $60.25 COMPTANT
Payez seulement $290.75
BALANCE EN 18 VERSEMENTS MENSUELS

A. BÉLANGER [DÉTAIL] LTÉE
J.-M. NORMAND, gérant
215, rue Montcalm, Hull. PR. 7-4329

$5 de DÉPÔT le retiendront pour vous jusque sur demande sans aucun frais supplémentaire.

Réunion mensuelle de l'Association des contremaîtres

L'Association des contremaître de construction tenait récemment son assemblée annuelle sous la présidence de M. Gérard Chouinard.

Le sujet principal de la réunion était la demande formulée par les contremaîtres d'être inclus dans le décret, tout comme les autres métiers de la construction. M. Dollard Gagné, vice-président, a souligné que le contremaître semblait être le grand méconnu de la construction; à moins que les contremaîtres s'unissent, ils ne peuvent s'attendre que d'autres organismes prennent leur cas sérieusement en main.

Un comité de revision de la constitution a été formé et comprend les membres suivants: MM. Anatole Lacombe, président; Dollard Gagné et Roméo Dompierre.

L'Association a également délégué de ses membres auprès du Conseil des Métiers de la Construction. Ce sont: MM. A. Papineau, R. Dompierre, Dollard Gagné, A. Lacombe, T. Régimbald et J.-P. Goulet.

M. Chouinard, président, présenta un rapport de son récent voyage à Québec où il fut délégué aux journées d'étude de la Fédération nationale du Bâtiment.

Un comité visant à inclure les contremaîtres dans le décret 1254 fut formé des membres suivants: MM. R. Dompierre, Dollard Gagné, A. Papineau, T. Beauvais et T. Régimbald.

La réunion se termina par une courte allocution de l'aumônier, M. l'abbé René Soucy. Ce dernier insista pour que les contremaîtres continuent de s'unir et qu'ils soient des apôtres du syndicalisme dans leur milieu.

Mme A. Meloche inhumée ce matin

Les funérailles de Mme Alphonse Meloche, née Salomé Joly, décédée le dimanche 17 février, dans un hôpital local, à l'âge de 88 ans, ont eu lieu à Saint-Raymond, ce matin.

Le cortège funèbre a quitté les salons funéraires Emond, boulevard Saint-Joseph, à 7h.40, pour l'église Saint-Raymond où le service a été chanté à 7h. 45.

M. le curé Damien Trudeau a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des abbés P.-A. Mondoux et H. Descombes.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Très-Saint-Rédempteur où l'abbé Descombes a récité les dernières prières.

OUVERT
TOUTE LA JOURNEE
MERCREDI
de 9 h. à 6 h.
OUVERT TOUS LES JOURS
de 9 h. à 6 h.
Caplan's
C. CAPLAN, LIMITED, rue RIDEAU

"Gouvernement injuste dans la province de Québec" — M. Mongrain

QUEBEC (P.C.)—M. J.-A. Mongrain, maire des Trois-Rivières, a déclaré samedi aux membres du Club libéral-est que le gouvernement actuel de notre province manque totalement de justice.

M. Mongrain parlait à l'occasion de la récente nomination de M. Napoléon Côté à la présidence du club. On se souvient que M. J.-L.-A. Godbout résigna ce poste pour se joindre au parti de l'Union Nationale.

Un bon gouvernement doit s'efforcer d'assurer à chaque citoyen l'ensemble des conditions sociales qui lui permettront de mener une vie pleinement humaine, de conformité à sa position ou à sa dignité dans la société; c'est précisément ce qui fait défaut dans le gouvernement actuel, a dit M. Mongrain.

M. Henri Gauthier gérant de port à Trois-Rivières

L'hon. Lionel Chevrier a annoncé hier la nomination de Henri Gauthier, 54 ans, de Trois-Rivières, au poste de gérant de port du Conseil des ports nationaux à Trois-Rivières. La nomination entrera en vigueur le 1er mars prochain.

M. Gauthier succède à M. J. Roméo Larivière qui prend sa retraite après avoir été affecté à ce port depuis 22 ans.

Le ministre des Transports en annonçant la nomination de M. Gauthier, a dit que le nouveau gérant de port était particulièrement qualifié pour ce poste, puisqu'il avait été chef du mouvement pour le compte de la compagnie de papier du Saint-Maurice pendant un certain nombre d'années avant de s'établir dans les affaires à Trois-Rivières.

M. Gauthier et sa famille, qui compte cinq fils qui ont servi dans l'armée canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale, sont bien connus et respectés à Trois-Rivières, de dire le ministre, et "cette bonne renommée et son expérience des affaires en général doublées d'une intégrité exceptionnelle et d'une popularité générale devraient faire de M. Gauthier un gérant de port des plus compétents."

Décès
M. FRANÇOIS-BENOIT MATHYS

M. François Benoit Mathys, époux de feu Honorine Leman, est décédé le jeudi, 14 février, en Floride. Le corps a été transporté à Montréal.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9 heures en l'église Saint-Jacques à Montréal. Le convoi funèbre est parti des salons de l'Apostolat liturgique à 8 h. 45.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'abbaye Sainte-Marie-des-deux-Montagnes.

Le défunt laisse deux fils: le R. P. Dom-Jean-A. Mathys, O.S.B., prieur à Saint-Benoit-du-Lac; M. J.-F. Mathys, gérant d'une importante compagnie dans Québec et les provinces maritimes; deux filles: Mlle Clothilde Mathys, directrice de l'Apostolat liturgique, et Mme Paul-Louis Pouliot, née Louise.

POUR
TOUX OU RHUME-
RIEN NE VAUT
BUCKLEY'S MIXTURE

Le carnaval du lac Sainte-Marie dimanche, le 24

Enfin, c'est dimanche prochain que les paroissiens du Lac Sainte-Marie ainsi que des environs, auront leur grand carnaval d'hiver depuis si longtemps attendu. Aussi, s'attend-on à une foule comme on n'en a jamais vu auparavant pour l'occasion. Un programme des plus chargés a été élaboré et est maintenant complètement terminé.

Cette semaine, tous les jeunes de la paroisse ont patiné rondement afin de se mettre en grande forme et on s'attend à les voir à leur meilleur lorsqu'ils présenteront leurs numéros respectifs. Il y aura des divertissements pour tous les goûts. Junes et vieux y prendront part et d'après ce que nous avons entendu dire les jeunes n'entendent pas s'en laisser imposer d'un pouce par les personnes âgées. C'est donc dire qu'une grande rivalité existe entre les deux clans.

Notons aussi que c'est la première fois dans toute son histoire que la paroisse du Lac Sainte-Marie tient un carnaval d'hiver et si l'on en juge d'après l'activité qui y règne actuellement, ce n'est certainement pas la dernière. A cet effet, l'abbé Ephrem Thivierge, curé de la paroisse, n'a rien négligé pour en obtenir un succès sans précédent.

Pour l'occasion, cette paisible paroisse de la Gatineau revêtira un cachet particulier et nous fera revivre quelques souvenirs d'autrefois alors qu'à la moindre attraction, nos villages québecois prenaient un air de fête où tous, jeunes et vieux, s'amusaient fermement. C'est donc dire qu'en ce dimanche du 24 février la paroisse du Lac Sainte-Marie sera le centre principal de toute la Gatineau.

Voici maintenant le programme de la journée:

1. A 2h. 30, p.m., joute de hockey entre Aylwin et le Lac Sainte-Marie.
2. 7h. 30 Bienvenue — Courses de tous genres par les élèves des écoles paroissiales.
3. Partie de polo sur glace — Gracefield vos Lac Sainte-Marie.
4. Mascarade des jeunes.
5. Solos de patinage de fantaisie.
6. Mascarades des vieux (hommes).
7. Solos de patinage de fantaisie.
8. Mascarade des dames.
9. Couronnement du couple royal.
10. Rassemblement à la salle paroissiale et distribution des prix.

M. M. Lachance décédé à Québec

Lundi le 18 février 1952, dans un hôpital de Québec, est décédé M. Maurice Lachance, de Québec, à l'âge de 45 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Lucienne Gauthier; trois enfants: Mme André Hudon (Céline), Marthe et Jacques; ses parents et ses beaux-parents; six frères: le R. P. Eugène, Eudiste, de Halifax; le Dr Wilfrid Lachance, de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi; le Dr Roger Lachance, de Champlain; Marcel, Raymond et Jean-Robert, de Québec; huit soeurs: Soeur Thérèse du Carmel, des Petites Filles de Saint-François, de Montréal; Mme Roméo Fillion (Gabrielle), de Québec; Mme (Dr) Gérard Gagné (Cécile), de Hull; Mme (Dr) Henri Roy (Annette), de Deschambault; Mme Gaston Roger (Fernande), de Hull; Mme Louis Royer (Thérèse), de Québec; Sr Thérèse de Lisieux, de la Congrégation des Soeurs de Saint-François d'Assises, de Montréal; Mme Paul Dufresne (Françoise), de Rivière-du-Loup, ainsi que des beaux-frères, des belles-soeurs et un grand nombre de neveux et nièces.

La dépouille mortelle repose à la maison située au no 1817, 4e Avenue, Saint-Fidèle, Québec, d'où le départ aura lieu le vendredi 22 février, à 8 h. 45 du matin, pour l'église Saint-Fidèle, où le service sera chanté à 9 heures.

Congrès annuel de l'Assoc. du C.A.R.C.

Le troisième congrès annuel de l'Association du C.A.R.C., aura lieu à Ottawa les 22 et 23 mai, a-t-on appris du quartier général national.

Les délégués viendront de 76 sections s'étendant de Terre-Neuve à Victoria, C.-B. Le congrès sera sous la présidence du vice-maréchal de l'Air, A. L. Merfee, de Granville Ferry, N.-E., président national de l'Association.

Les séances d'études seront tenues aux Beaver Barracks, à 424, rue Metcalfe.

Montebello, Qué.

MONTEBELLO, Qué. (D.N.C.) —Dimanche soir il y eut une partie de cartes à l'école ménagère régionale au profit de l'amicale.

L'assistance était nombreuse et plusieurs prix ont été distribués aux gagnants.

La soirée était sous la présidence de Mgr H.-D.-J. Brosseau. Etaient présents, notamment: M. l'abbé Lafleur, vicaire, M. le curé Benoit, de Fassett, et nombre d'autres personnalités.

Les prix de présence furent donnés par Mme J.-B. Lavoie et les dames fermières; Mme Ernest Périard et M. l'abbé Benoit ont remporté ces prix.

Le tirage d'un panier de provisions, donné par M. Robert Bourgeois, fut gagné par Mme Palma Raymond.

M. Auguste Hébert a agi comme maître de cérémonies. Après la partie, un goûter préparé par les religieuses a été servi par les élèves pensionnaires.

Les buts et avantages de la retraite sociale

Elle aura lieu du 25 au 28 février à la Maison de retraites fermées de Hull

Le Comité exécutif de l'U.C.F.O., tient à rappeler aux dirigeants des cercles et coopératives qu'une retraite sociale aura lieu à la Maison des retraites fermées de Hull, du 25 au 28 février.

Cette retraite, comme par les années passées, est organisée par le Service de propagande de l'U.C.C. et par le bureau central de l'U.C.F.O. d'Ottawa. Les cultivateurs de la partie ontarienne du diocèse d'Ottawa doivent, pour leur part, remplir au moins une quarantaine de chambres. Cette retraite s'adresse à tous les cultivateurs, mais spécialement aux chefs et à tous ceux qui ont pour mission de conduire leurs frères dans la réorganisation sociale de la classe agricole. Vu le grand nombre d'aspirants à cette retraite, il serait recommandable que ceux qui désirent la suivre s'inscrivent le plus tôt possible en donnant leur nom, soit au secrétaire de leur cercle, soit au secrétaire général de l'U.C.F.O., 447, rue Sussex, Ottawa, ou encore au directeur de la Maison de retraites fermées, boulevard du Sacré-Coeur, Hull.

Qu'est-ce qu'une retraite sociale?

Elle ne diffère en rien d'une autre retraite fermée, dans sa première partie, mais la seconde partie est spécialement consacrée aux problèmes ruraux; elle compte des conférences, des forums, des équipes d'étude et une boîte aux questions sur les cas de conscience sociale. Le but est de mieux apprendre à mettre en pratique la doctrine sociale de l'Eglise.

Pourquoi faire une retraite sociale?

Pour deux raisons. Premièrement, pour avoir le courage d'agir, afin de continuer l'oeuvre de restauration sociale commencée par nos ancêtres. Puisque l'U.C.F.O. et ses coopératives sont une oeuvre, il faut à leurs membres du courage alimenté d'esprit chrétien pour être capables d'agir d'après leurs convictions chrétiennes malgré les idées néfastes qui circulent actuellement.

Deuxièmement, puisque les chefs ont pour mission de conduire leurs frères, il faut qu'ils aient les connaissances nécessaires afin de ne pas tomber dans l'erreur. Pour cela, il leur faut compter sur la Providence et c'est par la prière et la pénitence qu'ils obtiendront cette aide; ils doivent donc d'abord être en paix avec leur Créateur.

Qui doit faire une retraite sociale?

Tous ceux qui ont à coeur le relèvement social de la classe agricole et qui veulent voir les relations entre les membres de leur profession devenir plus cordiales, plus sympathiques.

Tous ceux qui voudraient voir à la campagne plus de justice sociale, plus de charité, plus de sens commun dans l'administration des coopératives et des différentes organisations publiques.

Ces quelques considérations en faveur d'une retraite sociale en disent assez à ceux qui ont l'esprit apostolique; il ne devrait pas être nécessaire d'insister davantage pour convaincre nos chefs.

Il faut que les cultivateurs remplissent la Maison de retraites fermées de Hull pour la retraite sociale qui aura lieu du 25 au 28 février prochain.

Funérailles
M. Donat Charlebois

ROCKLAND, Ont. — Les funérailles de M. Donat Charlebois, décédé à Wendover, Ont., le dimanche 10 février, à l'âge de 80 ans, ont eu lieu le mercredi 13 février, à 9 h. 30, en l'église Saint-Benoit-Labre. — Le défunt était l'époux de feu Mathilde Maisonneuve.

Au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, le long cortège a quitté la demeure du défunt à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Saint-Benoit-Labre. M. le curé Rhéal de Varennes a fait la levée du corps et a chanté le service.

Le deuil était conduit par ses deux fils: Rosario et Henri, ainsi que son frère: M. Wilfrid Charlebois; ses filles et gendres: M. et Mme Joseph Desjardins; Mlles Albina et Adrienne; MM. et Mmes Patrick Mainville, André Lavoie, Romuald Pigeon, Rhéal Beauchamp, Raymond Pigeon et Paul Lacombe. Les porteurs du cercueil étaient: MM. Claude et Philippe Charlebois, Rhéal Charlebois, Vincent Pigeon, Marcel Mainville et Romuald Gauthier.

Après la cérémonie funèbre, l'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial où M. le curé Rhéal de Varennes a récité les dernières prières.

Les funérailles avaient été confiées à la maison Joseph Brunet, de Rockland, Ont.

Mme RENE MORIN

Les funérailles de Mme René Morin (Annette Poirier), décédée le vendredi, 15 février à l'âge de 48 ans, ont eu lieu le lundi 18 février à 8 heures en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Le départ s'est fait à 7 h. 45, des salons funéraires Gauthier, 733, Somerset ouest.

Le R. P. Vianney Villeneuve, O. P., a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté comme diacre, du R. P. Jaurdan Lehouillier, O.P., et comme sous-diacre, du R. P. Vincent Nadeau, O.P.

On remarquait au sanctuaire le R. P. Anselme, O.F.M. Cap., curé de Saint-François-d'Assise et M. l'abbé Wilfrid Bray.

L'inhumation s'est faite au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, où le R. P. Lehouillier a récité les dernières prières.

Asphyxiés par le gaz

Trois personnes, dont un enfant, ont été victimes du gaz de charbon en fin de semaine.

Ce sont: Mme L. Huard, 187, Lady Grey Drive, et son enfant de quatre ans; ainsi que Mme Ernest Plante, 38 ans, de Cyrville.

Mme Huard et l'enfant ont été aspyxiés dans la nuit de samedi à dimanche, tandis que Mme Plante a souffert d'asphyxie la nuit dernière.

Mme Plante est encore à l'Hôpital général, mais son état, nous apprend-on, n'inspire aucune crainte.

Nécrologie
Mme ARMENINE GERVAIS

SUDBURY, Ont. — (D.N.C.) — Les funérailles de Mme Armenine Gervais, 353, rue Agnès, ont eu lieu, le 13 janvier, en l'église Saint-Jean de Bréboeuf. Mgr J.-H. Coallier, P.D., V.F., curé, officiait. Le R. P. Lionel Brousseau, vicaire, a récité les dernières prières au cimetière.

La défunte, âgée de 87 ans, est née à Kalabogi, près de Pembroke, et s'est établie avec sa famille à Sudbury en 1913. Son époux, Jean-Baptiste Gervais l'a prédécédée en 1947.

Lui survivent deux filles: Mme Emeri Delaire, de Sudbury, et Mme Alfred Saint-Pierre, d'Espanola, et un fils, Joseph, de Sudbury.

Les porteurs étaient les cinq petits-fils de la défunte: Benoit et Edgar Delaire, Charles, Ernest et Alfred Saint-Pierre, et Valère Ross. L'inhumation a eu lieu au cimetière catholique de Sudbury.

Dans les sacs Tender Leaf vous avez,
Prêtes à faire le thé le meilleur
Les "petites feuilles du sommet"
En tête pour l'arôme et la saveur.
Goûtez la Saveur Exquise des "petites feuilles du sommet"
Chaque sac de Thé Tender Leaf vous apporte la saveur exquise et réconfortante des "petites feuilles du sommet" du meilleur Orange Pekoe. Dégustez un breuvage savoureux et satisfaisant...buvez du Thé Tender Leaf.
La façon la plus commode et la plus économique de servir le meilleur thé!
SACS de THÉ Tender Leaf
T-2F

Réunion générale des présidents du troisième congrès

QUEBEC (P.C.) — Le comité central du troisième congrès de la langue française a accueilli samedi les présidents des comités du congrès dans les diocèses de Baie Comeau, Chicoutimi, Rimouski, Sainte-Anne, Montréal et Sherbrooke. Le président du congrès, M. l'abbé Adrien Verrette, leur a souhaité la bienvenue à l'Université Laval. Le congrès doit avoir lieu ici en juin.

Mgr René Bélanger a annoncé la formation d'un comité à Baie Comeau, lequel s'est réuni le 9 février. Il a commencé un travail de propagande et a aussi élaboré un programme de débats oratoires et de forums pour le public ainsi qu'un programme scolaire.

Le comité diocésain de Sainte-Anne de la Pocatière est également constitué et S. Exc. Mgr Bruno Desrochers en a accepté la présidence d'honneur.

Le diocèse de Sherbrooke est en pleine activité, a déclaré son président, M. l'abbé Maurice O'Bready. Déjà 40 paroisses ont répondu à son appel et des comités groupant près de 600 personnes y ont été formés.

Chicoutimi avait délégué son président M. l'abbé Jean-Charles Gauthier. Des comités régionaux ont été formés à Chicoutimi, Jonquière, Saint-Joseph d'Alma et Roberval et ont commencé une enquête sur le tourisme et la vie française dans la région.

MM. Ernest Désormeaux, Henri Lallier, Lucien Gagné, Dr Alcide Martel et Alphonse Désilets ont ajouté quelques mots sur le travail qui se fait en Ontario, dans Saint-Hyacinthe, Montréal et Nicolet.

Par ailleurs, l'Alliance des journaux franco-américains vient d'adhérer officiellement au congrès de la langue française, par l'entremise de son président, M. Wilfrid-J. Mathieu.

L'Alliance groupe actuellement 11 journaux, cinq bulletins et un magazine de langue française en Nouvelle-Angleterre et à son siège social à Manchester, N.-H.

Deux ans de prison

Paul Asselin, 36, rue Courcelette, à Hull, a été condamné à deux ans de prison, ce matin, lorsqu'il a comparu en Cour de Hull, sous l'accusation d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations. Le magistrat Jacques Boucher a prononcé la sentence.

L'accusation avait été déposée par l'agent Jacques Labonté, de la Sûreté municipale, qui avait fait enquête.

Épargnez sur les FOURRURES
LES FOURRURES ONT EDIFIÉ CETTE MAISON
Dworkin Furs Ltée
256 RUE RIDEAU
ÉPARGNEZ DE L'ATELIER À LA PORTEUSE

Vol de $2,000 dans un cinéma; gardien ligoté

MONTREAL (P.C.) — Un gardien âgé de 62 ans, M. Emile Vachet, a été baillonnée et ligoté tôt hier par deux bandits masqués qui se sont emparés de $2,000 au cinéma Midway, sur la rue Saint-Laurent, à Montréal.

M. Vachet a déclaré à la police que les bandits l'ont attaché par les mains à une garde-robe alors qu'ils ouvraient le coffre-fort de l'établissement.

Quatre pertes de vie dans une collision

BELLEVILLE, Ont. (P.C.) — Un couple de Belleville et un autre de Coe Hill, Ont., ont perdu la vie hier dans la collision de leur voiture et d'un camion en Pennsylvanie. Ils se rendaient en Floride.

Les victimes sont M. et Mme W. J. Harrison, de Belleville, et M. et Mme Richard P. Gunter, de Coe Hill.

Au dire de la police de la Pennsylvanie, le camion passa brusquement du mauvais côté de la route no 11, près de Berwick, pour heurter de front la voiture des Canadiens. La violence du choc a repoussé l'automobile sur une distance de 40 pieds.

LA LUMIÈRE
SOLEX
INCANDESCENTE et FLUORESCENTE

Maison rasée à N.-D.-du-Laus

NOTRE-DAME-DU-LAUS, Qué. (D.N.C.) — Un violent incendie dont on ignore encore la cause, a détruit récemment la maison de Mme Vve Charles Villeneuve, de Notre-Dame-du-Laus.

Mme Villeneuve demeure chez son fils Télesphore en attendant de reconstruire.

SERVEZ Coca-Cola
Recevez économiquement

Madame Quentin Reynolds préfère Blue Bonnet après l'avoir comparée!



Un conseil de Madame Quentin Reynolds! Comparez la margarine BLUE BONNET à *tout* autre produit du genre à *quelque* prix que ce soit! Comme la femme du brillant journaliste, vous préférerez la *saveur* douce, fraîche de BLUE BONNET! Nutritive, économique, la BLUE BONNET est *purement végétale* et de première qualité. La BLUE BONNET a toutes les qualités: elle est savoureuse, nourrissante, économique! Elle est entièrement végétale.

La margarine BLUE BONNET se vend sous deux formats: le paquet économique ordinaire avec sachet colorant, et le fameux sac YELLOW QUIK qui permet de la colorer rapidement.



Le Nouveau Lifebuoy avec Puralin garde votre fraîcheur comme il garde votre santé! Meilleur que jamais! Et il sent si bon.
LE MOYEN MODERNE DE GARDER VOTRE FRAICHEUR DU MATIN AU SOIR

ELLE VAUT LA PEINE D'ETRE ATTENDUE!
Vente de banqueroute
COMMENÇANT JEUDI
Comprenant "chics" vêtements pour dames et enfants. Aussi écoulement d'un stock entier de vêtements d'enfants provenant d'un magasin à rayons exclusif de Toronto.
ACHETE A BON MARCHE — VENDU A BON MARCHE
par Joe Lang et associés
THE BARGAIN CENTRE
168, RUE RIDEAU (vis-à-vis Larocque)

PEOPLES CREDIT
PLUS QU'UNE BONNE VUE

NOUS ASSURONS vos verres contre tous risques y compris la perte et le bris. Pas de frais supplémentaires. Profitez de votre crédit.
Signalez 5-6706
pour un rendez-vous.
PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED
190, RUE SPARKS
FONT PLUS POUR VOUS

4 Favoris Savoureux
si Faciles à Faire avec Jell-O

Gâteau au Jell-O pour Réunion
Un moyen captivant de plus de servir du Jell-O. Faites dissoudre 1 paq. de Jell-O à la Framboise dans 1½ t. d'eau chaude. Ajoutez ½ t. de jus d'ananas. Mettez dans un bol d'eau et de glace; faites refroidir en remuant souvent, jusqu'à ce que le mélange épaississe, mais ne le laissez pas prendre. Disposez 4 tranches d'ananas en boîte, coupées en deux, sur un gâteau ordinaire de 8 pouces de côté, dans son moule. Versez le Jell-O sur le dessus. Faites refroidir. Coupez le gâteau en rectangles; 8 portions.

Sorbet Frappé à la Lime
Magnifique, économique et nourrissant! Faites dissoudre un paq. de Jell-O à la Lime (à saveur de fruit pur) dans 1 t. d'eau *chaude*. Ajoutez 1½ t. de sucre, 2 t. de lait, 1 t. de crème légère ou de dessus du lait, ¼ t. de jus de citron, 1 c. à thé de zeste de citron râpé, une pincée de sel. Faites congeler dans les plateaux réfrigérants du réfrigérateur jusqu'à ce que partiellement ferme. Remettez dans le bol; battez au moussoir jusqu'à consistance duveteuse. Remettez dans le plateau; congelez jusqu'à ce que ferme. 8 portions.

Aspics de Légumes
Des légumes frais et croquants dans du Jell-O étincelant au Citron ... si rafraîchissant, avec la saveur "captive" du Jell-O au Citron. N'oubliez pas qu'il y a 7 délicieuses saveurs de Jell-O. Faites dissoudre 1 paq. de Jell-O au Citron et ¾ c. à thé de sel dans 1¾ t. d'eau chaude. Ajoutez 2 c. à s. de vinaigre, 2 c. à thé d'oignon râpé, une pincée de poivre. Faites refroidir jusqu'à ce que légèrement pris. Incorporez-y ½ t. de carottes râpées et ¼ t. de piment vert finement haché. Faites refroidir. 6 portions.

La saveur de pur fruit frais est captive! Avec les Gelées en Poudre Jell-O, des mets comme celui-ci sont aussi bons que beaux, et se font en quelques minutes seulement!
Bavaroise au Miel et aux Pacanes
1 paq. de Jell-O à la Fraise
¼ c. à thé de sel
1½ t. d'eau chaude
2 c. à thé de jus de citron
½ t. de miel
½ t. de crème lourde, fouettée
½ t. de pacanes hachées
Faites dissoudre le Jell-O et le sel dans l'eau chaude. Ajoutez le jus de citron et le miel. Mettez-en ½ t. à part. Faites refroidir le reste du Jell-O jusqu'à ce que légèrement pris; incorporez-y la crème fouettée jusqu'à ce qu'elle soit épaisse et luisante. Puis incorporez les pacanes. Versez dans un moule; faites refroidir. Lorsque ferme, versez les ½ t. de Jell-O mis de côté sur le dessus; faites refroidir. Démoulez. 5 portions. Pour un grand moule, doublez la recette.



Un Produit de General Foods

VOUS LIBÉREZ LA SAVEUR "CAPTIVE"
Seulement avec la marque Jell-O, la saveur de fruit frais est *gardée "captive"* dans chaque particule minuscules par un procédé exclusif à Jell-O. Sentez un paquet de Jell-O quand vous l'ouvrez—il n'y a presque pas d'arome, parce que la saveur est scellée dans la poudre jusqu'à ce que vous la libériez en ajoutant l'eau au Jell-O. Il n'y a pas de succédanés pour le Jell-O.
Préparé après le déjeuner — il est prêt pour le lunch.

JELL-O
AUCUN AUTRE DESSERT NE PEUT SE SERVIR DE TANT DE FAÇONS
Jell-O est une marque déposée appartenant, au Canada, à General Foods, Limited.
J-212F



M. ET MME ADRIEN D'AOUST, nee Marie-Ange de Grandmont, dont le mariage était béni ces jours derniers, en l'église Saint-Jean-Bosco de Hull. Le marié est le fils de M. et Mme Fred D'Aoust, de Billings Bridge, tandis que la mariée est la fille de Mme Alcide de Grandmont, de Hull, et de feu M. de Grandmont.

(photo Potvin)

Pour vous mesdames

Carnet mondain

Corps diplomatique

M. W. A. S. Butement, directeur de la section scientifique du ministère de l'Approvisionnement, en Australie, vient d'arriver à Ottawa, où il a été l'invité, à déjeuner, du haut commissaire d'Australie, le très hon. F. M. Forde.

* * *

Déplacements

M. P. K. Banerjee, membre de la délégation permanente de l'Inde aux Nations-Unies, part pour New-York, après avoir passé la fin de semaine avec sa famille, à Ottawa. M. Banerjee se rendra à Paris, où il fait partie de la délégation indienne à l'Assemblée générale des Nations-Unies.

* * *

Mme Noël Belleau, de Québec, est à Ottawa l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et Mme F. Power.

* * *

Mlle Irène Valiquette est en vacances, pour une semaine, à Sainte-Adèle.

* * *

Réception

A l'occasion de son prochain mariage, M. Jean-Raymond Saint-Cyr était l'invité d'un groupe d'amis, à un déjeûner intime, au café Burger, samedi.

* * *

Naissances

M. et Mme Guy Sylvestre, née Françoise Poitevin, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, le dimanche 17 février, à l'Hôpital général.

* * *

Le Dr et Mme Laurier Légaré, née Jeanne Boissé, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, à l'Hôpital général, le vendredi 15 février.

* * *

Le baptême de Marie-Claire-Diane, fille de M. et Mme Fernand Perron, avait lieu dimanche. Le parrain et la marraine sont M. et Mme William Roy, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mme Donat Doucet, tante du bébé.

UNE JEUNE FILLE SUIT UN COURS D'ADMINISTRATION POUR INGENIEURS

(P.C.) — Comme il existe une disette sérieuse d'ingénieurs qualifiés dans les rangs masculins du Canada et des Etats-Unis, nombre de jeunes filles songent sérieusement à embrasser cette carrière.

Une jeune fille très élégante et à l'intelligence vive, Phyllis Cheedle, de Grand Junction, Colorado, s'avère très capable de lutter avantageusement avec les hommes, quand il s'agit d'étudier le génie.

Phyllis, qui est âgée de 22 ans, fréquente présentement l'Université de Denver. Elle est la seule femme à fréquenter le cours d'administration offert aux étudiants en génie minier.

Possédant une belle personnalité, un sourire qui fait rêver bien des jeunes gens, Phyllis est fort populaire parmi ses camarades. Sans avoir toujours le nez collé aux bouquins, elle n'en est pas moins très studieuse et réussit à merveille dans ses classes. Alors qu'elle préquentait le High School, Mlle Cheedle fit de solides études en mathématiques et en sciences, ce qui lui permit d'obtenir son diplôme une année avant ses compagnes, qui avaient débuté en même temps qu'elle.

Puis, elle se mit à étudier le génie chimique au collège Mesa, de Grand Junction. Après avoir travaillé ferme pendant une année entière, Phyllis pouvait enfin solliciter son admission à l'Université du Colorado.

En plus de se livrer à des travaux de laboratoire et de faire des assais sur toutes sortes d'appareils compliqués, Mlle Cheedle doit se tenir au courant des derniers développements dans le domaine de la comptabilité, de la direction des affaires, des relations publiques et de l'administration.

Elle est demeurée bien féminine, quoique dans un milieu exclusivement masculin. "Il m'arrivera assez souvent de demander à mes camarades de m'aider à faire fonctionner quelques-uns des lourds appareils dans nos laboratoires, car enfin, dit-elle, je n'ai ni la force, ni la pesanteur voulue pour me tirer d'affaire seule."

Phyllis Cheedle croit que les jeunes filles ont tout avantage à faire des études de génie, car les puissantes compagnies minières et autres accueillent toujours très bien ceux et celles qui peuvent également s'occuper de relations extérieures et de problèmes administratifs.

Mlle Cheedle explique ensuite que grâce au cours donné par l'Université de Denver, les savants et les ingénieurs qui se consacrent entièrement aux recherches pourront maintenant travailler sans crainte d'être appelés à remplir un tas de formules ou à donner toutes sortes de directives.

"Je ne crois pas que les ingénieurs masculins s'opposent à ce que je travaille à leurs côtés, ajoute-t-elle, surtout quand je posséderai les qualifications professionnelles et administratives néecessaires."

La cuisine

Repas vite préparés

(Presse canadienne)

Les cuisinières qui reviennent à la maison, à la fin de l'après-midi, après avoir fait leurs achats, n'ont certainement pas le goût de préparer un souper bien élaboré. Voici donc ce que nous leur suggérons.

Le souper suivant se prépare entièrement au four. Il se compose de pommes de terre, de moitiés de tomates recouvertes de fromage et de miettes de pain, d'oignons entiers dont on aura enlevé une tranche pour faciliter la cuisson, et de côteletes ou de viande hachée. Placez d'abord les pommes de terre cuites dans le four, puis la viande. Un peu plus tard, vous y mettrez les oignons, puis les tomates. De cette façon, tout sera prêt en même temps.

Comme dessert, nous vous suggérons des fruits gelés en boite, accompagnés de biscuits croustillants.



DES CHATONS rembourrés protégeront de jolie façon les genoux de bébé, quand il portera cette culotte. Le patron no 7008 se vend dans les pointures suivantes: 6 mois, 1½ ans et 2 ans. Mentionnez la GRANDEUR.

Envoyez 35 cents, (en argent) imprimez vos nom et adresse, le no du patron et la pointure désirée, adressant le tout à ANNE ADAMS DEPT., Le Droit, 60, rue Front ouest, Toronto, Ontario.

Rockland, Ont.

ROCKLAND, Ont. (D.N.C.) — Vendredi soir dernier, le Dr Théobald Régnier a présenté des films très intéressants sur l'hygiène dentaire à l'hôtel de ville de Rockland, à la demande de Mlle G. Larocque, g.m.g., de l'unité sanitaire. Mlle Lavergne a aussi donné un cours de premiers soins aux blessés, à quelque 25 dames et demoiselles, sous les auspices de la Croix-Rouge.

Elle était secondée de deux autres gardes-malades: Mmes P. Limoges et Hervé Saint-Jacques, de Rockland.

Va-et-vient

M. Hubert Charron est de retour d'un voyage d'affaires à Montreal.

M. Daniel Drury, de Carillon, était de passage à Rockland, en fin de semaine.

Pérégrinations de deux Américaines intrépides

(Presse canadienne)

Deux jolies jeunes filles sont parvenues à visiter nombre de pays sans qu'il leur en coûte beaucoup. Mais ce qui est encore plus intéressant, c'est que nos deux héroïnes ont pu voyager "sur le pouce", ou presque, pendant des semaines et des semaines.

Les deux jeunes filles intrépides dont il est question, Phyllis Blake, âgée de 21 ans, et Beverly Drake, âgée de 25 ans, n'ont déboursé que $500 chacune au cours de leurs pérégrinations d'une année entière en Europe, de même qu'au Proche-Orient et en Australasie.

Elles ont accumulé l'argent nécessaire à cette fin en travaillant comme serveuses de tables, conseillères de camps de jeunes filles et gardiennes d'enfants, une fois leurs classes terminées.

Dans leurs havresacs achetés à prix de rabais, elles mirent quatre robes de crêpe, deux robes de coton, des "shorts", un maillot de bain, des souliers cloutés, des gants, des bas et quelques jupons de nylon, ainsi qu'un léger manteau de tweed et un imperméable. Cette garde-robe fort rudimentaire leur fut pourtant d'une aide très précieuse, mais au cours de périodes très froides à Téhéran et en Australie, elles durent emprunter d'épais manteaux.

Phyllis et Beverly ont voyagé à bicyclette, à dos de cheval, de chameau et d'éléphant, aussi en voiture à traction animale, en auto, par avion, et même en camion et en navire. Leur longue croisière leur a permis de faire connaissance de chefs d'Etat de réputation mondiale: le régent d'Iraq, à Bagdad, le premier ministre Nehru, à la Nouvelle-Delhi, le roi Farouk d'Egypte, le maharajah de Barodi et nombre d'autres.

"Ce voyage a été intéressant du début jusqu'à la fin, nous confient les deux voyageuses intrépides, et les gens se montrerent très charmants, à notre égard, même en Iran."

Beverly Drake se sépara de sa compagne en Australie, où elle épousa un réfugié hongrois qu'elle avait rencontré à Singapour. Quant à Phyllis, elle projette d'entreprendre d'autres voyages dès que l'occasion se présentera.

La jeune Américaine, née à Dobbs Ferry, dans l'état de New-York, se propose de visiter l'Amérique du Sud à pied, de même que l'Afrique du Sud et l'île enchanteresse de Bali, dans le Pacifique.

Plus tard, elle entend s'établir quelque part en Europe ou au Proche-Orient, et songe à visiter l'Autriche et l'Italie, lors de sa prochaine visite sur le continent européen.

Elle est très fière d'avoir parcouru quelque 60,000 milles depuis quelques années, à travers 39 pays différents. Il est probable que Phyllis Blake mérite le titre de globe-trotteuse par excellence de l'univers. D'ailleurs, rares sont ceux qui oseraient lui faire concurrence dans ce domaine.

Un annonceur nous dit qu'il vend tout ce qu'il annonce dans les annonces classées du "Droit".

Reine de la fourrure

(P.C.) — Une jolie blonde de 19 ans, aux yeux bleus, vient d'être élue reine de la fourrure du Nord, à un concours populaire, tenu à Le Pas, Manitoba. Cet événement annuel coïncide avec le festival des trappeurs du Nord de cette province des Prairies.

Ivy Wallman, qui détient aussi le titre de reine du Portage-Cranberry, a remporté la victoire sur trois concurrentes. Ce sont Mlles Noreen Gareau, âgée de 20 ans, Florence Saint-Godard, âgée de 22 ans, de Le Pas, et Jeannie Reid, qui détient le titre de Miss Lynn Lake.

En plus du sceptre royal, Mlle Wallman a reçu un magnifique manteau de rat musqué, don des trappeurs de la partie septentrionale du Manitoba.



Quand un mauvais rhume vous rend le nez tout bouché

Il est si facile de soulager rapidement la toux et la sensation de nez bouché par le rhume, par cette méthode qui a été mise *à l'épreuve en famille*... avec deux cuillerées de Vicks VapoRub dans un vaporisateur ou un bol d'eau bouillante.

Aspirez simplement la vapeur! Chaque aspiration amène les médicaments calmants du VapoRub *au plus profond* des grosses bronches. Il soulage la toux, la congestion de nez tout bouché et dégage les voies respiratoires bouchées par la rhume.

Pour assurer une action continue, frottez-vous au VapoRub sur la gorge, la poitrine et le dos.

VICKS VAPORUB

FEUILLETON DU "DROIT"

LE PRINCE *blanc*

par ALIX ANDRE

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

58 —

Elle prononçait son nom plus bas que les autres mots, inhabituée et malhabile.

—Nul lieu au monde n'a la beauté et la douceur "d'ici", n'est-ce pas? interrogea-t-elle.

—Si, Marianne. Celui où nous vivrons.

L'officier s'interrompit quelques secondes, et reprit, comme pour lui-même:

—J'ai donc bien fait d'accepter l'offre de Selim...

—Une offre?

—Oui, très délicate. Le prince, après son mariage, compte se rendre en France, en Espagne, et sans doute plus loin encore. Il m'a demandé si vous n'aimeriez point passer le temps ordinairement consacré à un voyage de noces en son palais, qu'il laisserait à notre entière disposition.

Le clair visage s'illumina, et vers l'officier, la réponse jaillit en une exclamation heureuse:

—Oh, Bernard!

M. Vaillac venait de se rapprocher des jeunes gens.

—Puis-je, humble mortel, mêler mon infime voix à ces cantiques?

Il avait repris son assurance heureuse et sa tranquille bonhomie.

Les jeunes gens sourirent:

—Bien sûr, père.

—Voici, Ianette. Tu dois savoir — Bernard a, je pense, hésité à te le dire — un envoyé du colonel Perrier a touché le bord ce matin. Le message qu'il apportait contenait pour Bernard quelques mots d'excuse, et pour toi les voeux de bonheur de ce beau joueur qu'est Florange. A tous, le colonel annonçait que, dans l'attente de son changement sollicité, André venait de partir en congé pour la France. Ainsi il ne se trouvera plus à X... lorsque le capitaine y rentrera.

L'espace de quelques secondes, Marianne, le regard à terre, évoqua celui qui, assez fort pour simuler l'oubli, ou assez généreux pour oublier vraiment, avait eu le seul tort de n'être pas aimé, et une ombre de tristesse ennuagea ses yeux. Mais bientôt, sollicitée par une autre inquiétude, elle murmura:

—Père parle de votre départ. Est-il... pour bientôt?

La tête renversée sur le dossier, sa main droite retenant prisonnière l'une des mains d'Armaury qui se penchait vers elle, Marianne interrogeait avec anxiété.

—Oui, dit-il, mais comme vous serez alors transportable vous viendrez avec Mme Vaillac vous établir à X... jusqu'à notre mariage.

Vivement, la jeune fille se tourna vers son père.

—Maman consent?

—Oui. Oh! pas sans regrets, car déjà Paris lui manque. En cet instant même, au lieu de profiter de cette heure douce, sais-tu ce qu'elle fait? — et M. Vaillac soupira. — Elle écrit, pour tromper son ennui, de nombreuses lettres qu'un courrier, demain, emportera.

Un sourire indulgent releva les coins de la bouche encore pâle. Un instant, Marianne garda le silence, le regard fixé droit devant elle dans l'allée ombreuse où déjà les flèches de soleil se dédoraient. Puis:

—Ne m'en voulez-vous pas, père?... Je veux dire: Est-ce que le journal ne m'en voudra pas?

M. Vaillac feignit la plus grande surprise.

—Le journal ou moi? Pour quelles raisons, grand Dieu?

Sans bouger, sans abandonner la main d'Armaury, et ses beaux yeux toujours fixés dans le tunnel d'ombre où, pour elle seule, surgissaient des pistes rutilantes, des collines bleues, de lourdes palmeraies et des ravines profondes sous leurs vagues de lauriers roses, Marianne murmura:

—La Route Impériale! J'aurais tant voulu vous en rapporter la magnifique beauté.

M. Vaillac rougit un peu. Il secoua brusquement à terre la cendre de sa cigarette, enleva une feuille menue et racornie tombée sur sa manche.

—Ah! dit-il d'un ton dégagé, la Route Impériale!

Puis, aussitôt, résolument:

—Ecoute, Ianette...

Il s'arrêta court. Les yeux chauds, aux reflets d'or, l'interrogeaient.

—Ecoute, reprit-il. Je vais te faire un aveu. Tu sais, mon meilleur reporter... Arnoux?

—Oui. Eh bien?

—Eh bien, pardonne-moi; il avait pris le bateau qui suivait le tien.

FIN

Le Courrier de Jeanne

Q.—Je suis courtisée depuis huit mois par un jeune homme de 20 ans, étudiant pour trois ans. J'aurai bientôt 28 ans. Ce jeune homme est assez sérieux, bien élevé, respectueux envers moi. Je suis son premier amour: il m'adore. Il m'est fidèle, mais moi, je reçois de temps à autre des camarades de mon âge. Il y a trois ans, j'ai eu une déception d'amour. Je suis en ville depuis 10 ans et je gagne assez bien ma vie. Le seul endroit où je puis rencontrer des jeunes gens, c'est dans des endroits publics, puisque je suis seule dans mon appartement. J'aime bien mon petit ami et je me dis que ce sera le mari idéal. Mais je me dis que jamais je n'aimerai comme j'ai aimé il y a trois ans. Cependant, je ne puis résister à l'adoration que me témoigne le jeune étudiant.

Madeleine de Montréal

R.—Si vous avez vraiment l'intention de vous marier, il vous faut cesser d'agir en petite fille de 18 ans. Vous avez passé l'âge où une jeune fille désire être la "coqueluche des hommes". D'abord, réglons le cas de votre jeune étudiant. Un jeune homme de 20 ans est ordinairement flatté de s'attirer l'attention, sinon l'affection, d'une femme plus âgée que lui. Peut-être vous aime-t-il d'amour? Je serais plutôt portée à croire qu'il s'agit d'une fantaisie. Quant à vous, il est évident que vous ne l'aimez pas. On ne peut qualifier "amour" ce sentiment mêlé d'orgueil et d'égoïsme qui vous porte à accepter avec plaisir l'admiration et l'"adoration" de ce jeune homme. Car l'amour véritable est un don de soi; celui qui ne fait que recevoir sans donner en retour n'aime véritablement que sa propre personne. Cessez donc immédiatement ces fréquentations inutiles; vous causerez du chagrin à ce jeune homme. Il est également fort possible qu'il se fatigue de vous; vous vous exposeriez donc à un autre chagrin d'amour. Il a encore trois ans d'études et ne sera pas prêt à se marier avant environ quatre ans. Voyez-vous un jeune homme de 24 ans épouser une femme de 32 ans? La différence d'âge est un peu grande. Il est triste que vous ne puissiez rencontrer, ailleurs que dans des salles publiques, les jeunes gens qui vous courtisent. Une de vos amies, demeurant dans la ville où vous travaillez, ne consentirait-elle pas à vous recevoir, dans sa famille, quelques soirs par mois? Puisque parmi vos nombreux admirateurs, il se trouve de bons partis, vous devriez en éliminer quelques-uns, pour finalement n'accepter les assiduités que d'un seul. Ce n'est pas en sortant à chaque soir de la semaine, en différente compagnie, que vous vous trouverez un mari. Comment pensez-vous ainsi apprendre à connaître, à apprécier, puis à aimer un homme? Vous avez raison; vous n'aimerez probablement jamais comme vous l'avez fait il y a trois ans, car l'attitude d'une personne vis-à-vis l'amour varie selon son âge. Puisque cet amour a été malheureux, consolez-vous vite. Le prochain amour, définitif, sera plus heureux, parce que vous y apporterez plus de compréhension, et j'ajoute, d'intelligence. D'après certains passages que j'ai omis de votre lettre, vous me semblez ne comprendre que l'amour physique. Ce que vous considérez un grave problème, ne sont en somme que les luttes intérieures de la plupart des jeunes filles, contre le mal, en vue de se conserver pures. Vous devriez chercher conseil et réconfort auprès des médecins des âmes, les prêtres, vous n'avez pas la préparation d'esprit nécessaire au mariage. Les cours de préparation au mariage, que vous pouvez facilement suivre par correspondance, vous apporteraient sûrement quelque secours. Présentez-vous ou écrivez à l'adresse suivante. 3466, rue Saint-Denis, Montréal.

Q.—Ce problème peut-il exister? J'ai courtisé deux jeunes filles durant une même période de temps et je les aime toutes deux. Quand j'ai discontinué mes sorties avec la première, j'ai courtisée l'autre pendant sept mois et je ne puis me décider laquelle choisir, parce que je les aime également.

Sous-lieutenant

R.—Non, ce n'est pas un problème. Vous n'aimez qu'une de ces jeunes filles, sans vous en rendre compte, apparemment, ou bien, vous n'en n'aimez aucune. Etudiez bien le caractère de ces deux jeunes filles. Laquelle possède les meilleures qualités de coeur et d'esprit? Qui est la plus généreuse, qui possède l'humeur la plus égale, qui essaie le plus de vous être agréable, de vous rendre heureux? Si, après mûres réflexions, vous hésitez encore, laissez votre coeur balancer indéfiniment, en attendant qu'il se stabilise, à la rencontre d'une troisième jeune fille.

* * *

Q.—Agée de 15 ans, j'aide beaucoup ma mère pour le travail de la maison. Elle ne me donne que trente-cinq sous par semaine, tout juste le prix d'un billet d'entrée au cinéma, le dimanche après-midi. Les soirs de la semaine, elle ne veux pas que je sorte. Trouvez-vous qu'elle est un peu sévère? — Que signifient les prénoms Diane, Rita, Louis et Carmen?

Jeune fille découragée

R.—Vous êtes bien chanceuse de jouir d'une allocation hebdomadaire fixe. Beaucoup d'adolescentes de votre âge aimeraient avoir ce privilège. D'abord, mettez-vous bien dans la tête qu'il est tout naturel qu'une maman demande à sa grande fille de l'aide aux travaux du ménage. Une mère de famille n'est pas une esclave. Votre mère est meilleur juge que moi pour décider si vous pouvez ou non sortir les soirs de la semaine. Si vous désirez vous acheter des fri ndises avec votre argent, vous n'avez qu'à vous priver de cinéma, un dimanche sur deux; la semaine suivante, vous posséderez 70 cents dont vous pourrez disposer à loisir. — Diane signifie: chasseresse; Rita: qui aime l'ordre; Louis: vaillant; Carmen: charmeuse.

Nous commencerons demain la publication d'un nouveau roman-feuilleton intitulé

RISQUES D'HOMMES

de

ROLLAND LEGAULT

C'est un roman dont l'action se passe en partie dans la région de Hull.

ON DEMANDE DES

JEUNES FILLES

qui deviendront

SANS-FILISTES

dans la

MARINE ROYALE CANADIENNE

(RÉSERVE)



Cet uniforme fait sur mesure est fourni gratuitement à toutes les jeunes filles acceptées dans la Réserve navale — et fait partie d'une garde-robe qui comprend des tenues d'hiver et d'été.

La Réserve de la Marine Royale Canadienne a besoin de jeunes filles pour exercer à plein temps, dans ses établissements à terre, les fonctions de sans-filiste. Les jeunes filles acceptées, s'engageront pour cinq ans—avec la certitude d'une tâche immédiate de plein temps pour trois ans—et toucheront la même solde que les hommes. Le logement leur est assuré—propre, accueillant, surveillé.

Le besoin de jeunes filles sans-filistes est particulièrement urgent dans les grandes stations de T.S.F. de la Marine, où les hommes ont besoin d'auxiliaires. Instruction complète dans l'utilisation et l'entretien des appareils de radio. Service à terre seulement.

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

CONDITIONS:

- Age: de 19 à 25 ans . . . ex-WRCNS, de 19 à 26 ans . . . avec expérience en radio, de 19 à 29 ans
- Brevet d'études de 10e année ou l'équivalent
- Parfaite santé
- La dactylographie offre un avantage

ENTREZ DANS LA MARINE ROYALE CANADIENNE (RÉSERVE) AU SERVICE DE VOTRE PAYS

CONSULTEZ AUJOURD'HUI L'OFFICIER RECRUTEUR À

H.M.C.S. CARLETON
Ottawa Ont.

Apportez votre extrait de baptême et vos brevets d'études

CN-5-52F

Chronique de Bridge

Par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications au sujet du bridge au Chroniqueur du Bridge
M. Noël Duchesne, 781, 3e Avenue, Limoilou, Québec

1388 — B-479

Le fer de lance

Le fer de lance qui doit résister à tous les chocs doit être d'acier trempé.

Lorsque le contrat est à sans-atout, le déclarant doit tout d'abord s'attaquer à la suite la plus prometteuse, celle où les adversaires ne peuvent obtenir le meilleur.

Lorsque la main suivante se présenta au cours d'une séance de bridge duplicata, à un contrat de manche, à sans-atout, la plupart des joueurs en Sud obtinrent une ou deux levées supplémentaires. Un joueur qui négligea d'affranchir tout d'abord sa meilleure suite subit un échec.

Donneur Sud
Est-Ouest vulnérables

N: ♠ V-9-7-4 ♥ D-10-6-3 ♦ 9-4 ♣ R-8-5

O: ♠ R-10-8-5-3 ♥ A-V-4-2 ♦ D-3 ♣ 7-2

E: ♠ 6-2 ♥ 9-8 ♦ 10-8-7-6-5-2 ♣ D-V-3

S: ♠ A-D ♥ R-7-5 ♦ A-R-V ♣ A-10-9-6-4

Sud	Ouest	Nord	Est
2-S-A	passe	3-S-A	passe
passe	passe		

Entame: — cinq de pique.

Le déclarant après avoir obtenu la première levée par sa dame de pique, s'attaqua aux coeurs par le cinq, et lorsque Ouest n'en joua que le deux, du Mort il appela la dame.

Pourquoi toucher aux coeurs? Le déclarant n'a rien à gagner en s'attaquant lui-même à cette suite. Alors qu'il pouvait se considérer comme parfaitement protégé à cette suite il s'est maintenant créé un point vulnérable, en gagnant une levée qu'il lui aurait toujours été facile d'obtenir.

Alors que la main était au Mort, le déclarant voulut en profiter pour tenter l'impasse du valet de carreau, qui malheureusement échouait à la dame de Ouest. L'adversaire qui avait remarqué que le déclarant avait dû prendre de sa dame la première levée, alors que la carte à couvrir n'était que le cinq de pique, retourna le trois de pique, et Sud devait en jouer l'as. Alors que toutes les attaques précédentes l'avaient affaibli, le déclarant se décida à toucher aux trèfles. Le quatre fut joué vers le roi. Lorsque Est couvrit de son valet le trois de trèfle du Mort, Sud prit de son as. Comme le contrat ne pouvait être réalisé sans l'afranchissement des trèfles, Sud en retourna le dix. Est ayant obtenu la main changea au neuf de coeur, ce qui permit à son partenaire d'obtenir une levée par le valet. L'as de coeur et le roi de pique donnaient le coup de grâce au contrat.

Un joueur fut plus habile: L'entame ayant été également du cinq de pique, il jugea que l'effort devait tout d'abord porter sur les trèfles. Aussi après avoir pris la première levée de la dame de pique, il joua le quatre de trèfle vers le roi, puis en encaissa l'as. Le troisième trèfle ayant été pris par Est, et son partenaire ayant écarté un petit pique, Est s'attaqua aux carreaux et Sud en joua l'as aussitôt. Sur le neuf et le six de trèfle Ouest abandonna un pique et un coeur et le Mort deux piques. Il était alors temps de toucher aux coeurs, et Sud en joua le roi. Ouest ayant pris de son as accorda la main au déclarant en jouant le roi de pique. Sur le sept de coeur, Ouest ne fournit que le quatre et le dix du Mort obtenait la levée. Comme la dame de coeur retirait le valet, le six gagnait la douzième levée et le déclarant obtenait la dernière par son roi de carreau. Ce joueur, non seulement réalisait son contrat, mais obtenait deux levées supplémentaires.

NOEL DUCHESNE

Les municipalités rurales veulent prévenir les vols

TORONTO (P.C.) — Les vols de bestiaux deviennent plus fréquents à travers la province d'Ontario. C'est ce que les délégués de l'Association des municipalités rurales ont appris ce matin à l'ouverture d'une réunion de deux jours à Toronto.

Les représentants des comtés de Stormont, Glengarry et Dundas ont présenté une résolution devant le congrès, en vue de faire pression auprès du procureur général de la province pour que les condamnations soient plus sévères à l'avenir pour les voleurs de bestiaux.

DENTIERS qui glissent

Plusieurs personnes portant des dentiers ont été embarrassées par des dentiers qui glissaient, ballottaient ou se déplaçaient à tout moment. Il ne faut pas que ceci vous arrive. Saupoudrez seulement un peu de FASTEETH, une poudre **alcaline** (non acide) sur vos dentiers. Elle tient les dentiers plus fermement en place d'une façon plus confortable. Ne sûrit pas. Enraye l'"odeur de dentiers" (haleine de denture). FASTEETH se vend dans toutes les pharmacies. No 2

Electricité à la Mecque

Une firme anglaise va installer l'électricité à la Mecque. Le contrat, acquis par la Brush Electrical Engineering devant une concurrence mondiale, comprend une centrale située hors des murs de la ville. Il prévoit aussi l'éclairage des mosquées et des lieux saints à l'électricité, l'éclairage des rues, des restaurants, des cafés et des maisons particulières. L'installation qui reviendra à $750,000, est déjà en train; on pense qu'elle sera terminée d'ici 18 mois. Par suite du décret qui interdit à d'autres que des Mahométans d'entrer à la Mecque, les travaux à l'intérieur de la ville seront confiés à la surveillance d'un ingénieur du Pakistan.

En décembre 1951, le nombre de porcs en Angleterre a atteint le total de 3,906,000, soit une hausse de 44 p. 100 par rapport à décembre 1950. Les moutons, au total de 10 millions, indiquaient une augmentation d'un demi-million. En juin dernier, le Canada avait 1,958,000 moutons et 5,875,000 porcs.

LAMPE CALORIFIQUE

GENERAL ELECTRIC



aide à soulager les douleurs musculaires . . . pratique pour assécher et chauffer certains travaux à la maison, sur la ferme, dans l'atelier domestique. Voyez votre marchand d'ampoules G-E.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Funérailles

Mlle BEATRICE-MARIE BELLIVEAU

Les funérailles de Mlle Béatrice-Marie Belliveau, décédée à sa demeure, 20, rue Russell, Ottawa, après une longue maladie, le mercredi 13 février, ont eu lieu le samedi 16 février à huit heures à l'église du Sacré-Coeur.

Le départ s'est fait de la demeure de la défunte à 7h. 45. Le R.P. Louis Guilbault, O.M.I., curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté comme diacre, du R.P. Joseph Hébert, O.M.I., et comme sous-diacre, du R.P. Louis-philippe Pelletier, O.M.I.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, où le R.P. Lorenzo Harel, O.M.I., a récité les dernières prières.

Mme HONORE LEMAY

D'imposantes funérailles ont été faites samedi matin à l'église Saint-Jean-Baptiste à Mme Honoré Lemay, née Edna Desnoyers, décédée le mercredi 13 février, à l'âge de 52 ans.

Née à Malone, N.-Y., la défunte habitait la Capitale depuis 1912. Elle était la fille d'Alma Farant et de feu M. Alfred Desnoyers; elle avait épousé à Ottawa en 1920 Honoré Lemay, qui lui survit. Elle était paroissienne de Saint-Jean-Baptiste et membre de la fédération des femmes canadiennes-françaises.

Le départ du cortège s'est fait des salons W.-J. Landreville pour l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service a été chanté à huit heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le R.P. Vianney Villeneuve, O.P., curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Albert Bernier, O.P., et Michel Côté, O.P., comme diacre et sous-diacre. Les dernières prières au cimetière Notre-Dame d'Ottawa furent récitées par le R.P. Michel Côté, O.P.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, sa mère, Mme Alfred Desnoyers, de Détroit, un fils, Roger; ses frères, Edouard, d'Ottawa, Henri et Walter, de Détroit; ses soeurs: Mme Alfred Lacasse, d'Ottawa, et Mmes Hilton Beck, George Sherry et Adrien Domergue, de Détroit, Michigan.

On remarquait dans le cortège: MM. Jules Schuller, Roger Couillard, Mel Thompson, Arthur Côté, Alfred Patry, Maurice Archambault, Léo Robitaille, Edmond Patry, Joseph Goulet, Rodolphe Bérubé, Charles Roose, Lucien Allard, Florimond Brisson, Paul Schuller, Albert Gosselin, Roland Lemieux, Wilbrod Grenier, Jean Schuller, Lionel Dubuc, Emile Courchesne, Jean Desnoyers, J.-M. Piché, Dr Thomas Provost, Gérard Boucher, Aldoria Gravel, Lucien Dion, Roger Charron, Aimé Larocque, Albert Desjardins, Marius Gay, Armand Bertrand, Edmond Aubrey, Calixte Dubé, Omer Archambault et une foule d'autres.

M. ALBERT LAFLECHE

CASSELMAN, Ont. (Spécial) — D'imposantes funérailles ont été faites le lundi 11 février, en l'église Sainte-Euphémie de Casselman à M. Albert Laflèche, époux de Rosa Dagenais, décédé subitement à l'âge de 55 ans.

Le cortège funèbre, précédé d'un landau de fleurs a quitté les salons funéraires Brazeau et Quesnel pour se rendre à l'église où M. l'abbé L. Martel a fait la levée du corps et a célébré le service à 9 heures, assisté de MM. les abbés V. Marchand et E. Denis, comme diacre et sous-diacre.

Agissaient comme porteurs honoraires: MM. J.-O. Gour, M.P., R. Boileau, maire de Casselman, Jos.-P. Meilleur, ex-maire du canton de Cambridge.

Comme porteurs actifs: MM. E. Lafontaine, A. Burelle, R. Cheffer, A. Servais, O. Guertin et R. Benoit.

Conduisaient le deuil, ses six fils: Alorizo, Yvon, Jean-Guy, Gilles, Rolland et Richard; trois filles: Mme Jeannette Laflèche, Mme Yolande Chartrand et Mlle Huguette Laflèche.

Il laisse aussi dans le deuil outre son épouse, née Rosa Dagenais, un frère, Ovila, de Casselman; six soeurs: Mlle Eva Laflèche, de Casselman, Mme Elizabeth Racine, de Casselman, Mme Léa Marion, Mme Albina Poirier et Mme Eméliza Villeneuve, de Cornwall et Mme Joseph Rochon, de Montréal.

M. Albert Laflèche avait agi comme greffier du canton de Cambridge pendant dix ans. Il avait laissé cet office dernièrement pour cause de maladie. M. Laflèche était cultivateur de son métier et agent de machinerie agricole.

L'inhumation se fit dans le lot de la famille Laflèche au cimetière paroissial.

TENEZ-VOUS BIEN A DISTANCE

d'un tramway en marche. L'application d'urgence des freins à air peut faire arrêter un tramway très soudainement.

COMMISSION du TRANSPORT d'OTTAWA

Envolée Canada-retour par avion de la R.A.F.

Quatre appareils Lincoln de l'Ecole centrale de navigation et de commande de la R.A.F. quitteront le poste de la R.A.F. situé à Shawbury près de Shrewsbury le 18 février pour une envolée aller et retour de 10,740 milles au Canada. Le but est de donner un entraînement pratique du vol à longue distance aux étudiants qui terminent maintenant à l'école le cours de navigation spécialisée; et aussi de discuter des techniques récentes de navigation aérienne avec l'Ecole centrale de navigation du C.A.R.C. établie à Summerside dans l'Ile du Prince-Edouard.

On suivra cette route: Shawbury, les Açores, les Bermudes, Summerside, l'Islande, Shawbury. Les Lincoln arriveront à Summerside le 24 février, en repartiront le 27 et rentreront à Shawbury le 29. Le commandant sera le commandant de groupe S. G. Baggott, D.F.C., instructeur en chef à l'école, et les capitaines des appareils seront le commandant d'escadre J. S. Sherwood, D.S.O., D.F.C., et les lieutenants d'aviation J. Maxwell, P. D. Richards et E. W. Talbot, D.F.C.

Outre l'équipage, chaque avion transportera deux navigateurs étudiants, et un groupe de service de 12 personnes prendra part à l'envolée.

RHUMES CHEZ LES BÉBÉS



SIROP BABY'S OWN POUR LA TOUX

DÉTACHE LE FLEGME PERMET À BÉBÉ DE DORMIR!

Procurez-vous le sirop original dans le NOUVEL emballage bleu et blanc fait par les fabricants des TABLETTES BABY'S OWN

SAINT-PIERRE DE WAKEFIELD, Qué.

SAINT-PIERRE DE WAKEFIELD, Qué. — (D.N.C.) — M. Wallace Lemieux, de Poltimore, visitait des parents à Saint-Pierre de Wakefield, récemment.



FÉVRIER APPARTIENT À FREIMAN

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. TOUS LES JOURS — TÉLÉPHONE: 2-6464

Articles lavables pour petits garçons



Coupe-vent en popeline

3.95

Devant à glissière . . . popeline aquafuge, entièrement doublé de chaud kasha. Teintes unies de brun, marine, beige. Tailles: 4 à 7 ans.



Pantalons de cordé de cavalerie

3.95

Fabriqués de tissu cordé de cavalerie robuste dans le genre semi-boxeur. Finis avec plis et glissière. Teintes: brun, marine, vert. Tailles: 4 à 7 ans.

Combinaison chemise-chandail

4.50

Collet et manches en gais plaids pour compléter le devant à encolure en "V" en beau suède. Tailles: 4 à 7 ans.

Jodhpurs sanforisés

3.95

De robuste cordé de cavalerie avec bretelles à l'épaule et glissière en avant et à la cheville. Teintes: marine, brun, vert. Tailles: 4 à 7 ans.





Vestons "POPOVER"

2.50

Vestons "POPOVER" à encolure en "V" toujours si en demande. Ils sont faits de plaids de teintes variées et d'un beau fini suède avec dos tricoté. Teintes unies de brun, rouille, gris ou vert. Les plaids sont rouge, brun et vert. Tailles: 4 à 7 ans.

Jodhpurs de velours cotelé

4.50

Velours cotelé américain durable, finis avec glissière à la cheville et en avant. Bretelles à l'épaule. Teintes: brun, marine ou vin.

Rayon pour garçonnets chez Freiman, deuxième étage



Shorts en cordé cavalerie

2.95

Shorts de longue durée dans le populaire genre semi-boxeur. Finis avec glissière. Teintes: brun, marine, vert. Tailles: 4 à 7 ans.



Shorts de plaid lavables

2.50

Shorts de plaid de rayonne entièrement doublés de coton. Plaids dans les teintes rouge, brun ou vert. Tailles: 4 à 7 ans.

RESOLVEZ VOS PROBLEMES DE STATIONNEMENT

Conduisez simplement votre auto au magasin pour hommes chez Freiman, entrée de la rue Rideau, et confiez à George, notre portier, le soin de stationner votre auto dans notre parc de stationnement avoisinant: 3 heures pour $0.25.

La vie musicale

"Ariane et Barbe-Bleue" et "La Péri"

Par René DUMESNIL

On a pu maintes fois s'étonner qu'un ouvrage d'une qualité aussi pure qu'**Ariane et Barbe-Bleue** ne figure pas plus souvent sur l'affiche de l'Opéra. Tout le monde est d'accord, en effet, pour en reconnaître le mérite: après Paris, où il fut créé à l'Opéra-Comique le 10 mai 1907, Milan, New-York, Vienne, Madrid, Trieste, Buenos-Aires, Amsterdam, vingt autres capitales encore, ont applaudi le chef-d'oeuvre de Paul Dukas. Est-ce à la difficulté du rôle d'Ariane, à sa tessiture, qu'il faut attribuer la rareté relative des reprises? Il se peut; mais chaque fois que l'occasion de réentendre Ariane et Barbe-Bleue est offerte, on y reprend un plaisir plus vif, et l'on constate que, loin de souffrir comme tant d'autres des années qui s'écoulent et des modes qui passent, **Ariane** paraît en acquérir une force nouvelle. C'est que l'oeuvre est classique au sens exact du mot; c'est qu'elle ne doit au temps où elle fut conçue absolument rien d'essentiel, et qu'elle tire tous les éléments de ce qui constitue sa beauté et sa grandeur de ce qui reste impérissable dans l'art des sons. Dukas fut du petit nombre des musiciens qui surent faire naître spontanément l'émotion la plus haute par un miracle de volonté et de discipline. Rigueur de la construction, perfection absolue de la forme, mais nulle froideur, nulle rigidité dans cette merveille de technique mise au service d'une expression plus profonde de l'humaine sensibilité. On dirait que Dukas s'est plu à accumuler les difficultés qu'il lui fallait résoudre; mais on dirait aussi que la manière dont il sut en triompher les a supprimées plutôt que résolues, tant semblent naturelles les solutions adoptées. Cela s'explique quand on sait ce que fut Paul Dukas, quand on connaît l'étendue de son savoir, de sa culture, la sévérité de ses exigences envers lui-même, lorsqu'on pense que cet artiste si merveilleusement doué, n'a laissé derrière lui, en mourant à l'âge de soixante-dix ans, que sept ouvrages au total. Sept seulement, mais sept chefs-d'oeuvre, égaux si ce n'est même supérieurs aux plus purs, aux plus accomplis de ceux qu'avaient produits ses devanciers. Paul Dukas ne voulut jamais rien livrer au public qu'il n'eût jugé digne de lui survivre; et il voulut, de ses débuts jusqu'au soir de sa vie, opérer lui-même un choix que la plupart des autres abandonnent à la postérité. Pouvons-nous nous empêcher de lui reprocher ses excès de rigueur en songeant qu'il a détruit bien des pages dont nous aurions fait nos délices?

La musique d'**Ariane** est à l'image de l'artiste qui l'écrivit, de l'homme qui la conçut; elle est ordre et clarté. Tous ceux qui ont connu Paul Dukas en gardent le même souvenir; l'homme était simple, inébranlablement fidèle à ses amitiés; le regard pénétrant, tempéré par une malicieuse bonhomie, l'abord direct; l'écriture fine, d'une impeccable netteté; rien d'apprêté, aucune pose, mais point davantage de relâchement; tout en lui révélait un être d'élite, tout en profondeur — comme sa musique... Le sujet d'**Ariane et Barbe-Bleue** convenait merveilleusement au penseur, au philosophe pessimiste que fut Paul Dukas. Commentant le drame de Maeterlinck qu'il prit pour livret, n'a-t-il pas écrit: "Personne ne veut être délivré. La délivrance coûte cher parce qu'elle est l'inconnu, et que l'homme préférera toujours un esclavage "familier" à cette incertitude redoutable qui fait tout le poids du fardeau de la liberté. Et puis, la vérité est qu'on ne peut délivrer personne; il vaut mieux se délivrer soi-même. Non seulement cela vaut mieux, mais il n'y a que cela de possible..." Se délivrer soi-même. La fierté d'âme de Dukas est dans cette parole; elle est pareillement dans sa musique. On la disait tout à l'heure classique, et c'en est une nouvelle preuve que la pudeur, la discrétion de son lyrisme. Mais, à cause de cela même elle nous en dit plus long sur lui que tant d'ouvrages où le musicien s'épanche.

S'il respecte les formes, les traditions, Dukas sait aussi s'en affranchir et son esprit n'admet d'autre contrainte qu'une discipline librement choisie, mais d'autant mieux observée. Aucun conformisme dans ce respect — qui n'est, en définitive, qu'une sorte d'hommage rendu par l'artiste à son art.

On sait gré à MM. Maurice Lehmann et Emmanuel Bondeville d'avoir mis tous leurs soins à cette reprise d'**Ariane et Barbe-Bleue.** Mme Juyol, principale interprète, et M. Louis Fourestier, qui dirige l'orchestre, assumaient les tâches les plus difficiles et leur succès fut la juste récompense de leurs mérites. Mais, en même temps qu'**Ariane et Barbe-Bleue, La Péri,** que l'on n'avait plus vue à l'Opéra depuis plusieurs années, reprenait possession de la scène. Et, cette fois, avec le décor et les costumes dessinés par René Piot lors de la création: une splendeur que cette délicate symphonie de couleurs en si parfait accord avec la musique irisée de Paul Dukas. Lorsqu'en 1912 la partition fut exécutée pour la première fois aux Concerts de danse donnés au Châtelet par M. Jacques Rouché (le rôle de la Péri étant confié à Mlle Trouhanova), certains crurent y discerner l'influence de Rimski-Korsakov — comme d'autres, si ce n'étaient les mêmes, avaient parlé du "wagnérisme" de Paul Dukas à propos d'**Ariane** et même de l'**Apprenti Sorcier.** Mais comme l'a dit Pierre Lalo, "l'orchestre de Dukas, le plus fort, le plus incisif, le plus brillant qu'on puisse concevoir, n'emprunte rien aux Russes ni à l'orchestre de Bayreuth: ce n'est pas ce flot immense où tous les timbres roulent confondus; c'est la netteté de l'orchestre classique, où chaque groupe d'instruments conserve sa fonction et sa vie propres. Le rôle de la voix humaine dans le drame et dans la musique ne ressemble pas davantage à ce qu'il est chez Wagner: c'est tantôt un récitatif nuancé, expressif, mêlé d'éléments mélodiques, et tantôt, quand le sentiment et l'action le veulent, la libre effusion et l'expression lyrique du chant". A la vérité, l'art de Dukas est extrêmement original, sa musique est singulièrement personnelle. Ce qui semble étrange aujourd'hui plus encore qu'il y a cinquante ans, c'est que tant d'originalité ait été obtenue en usant de moyens d'expression qui appartiennent tous, sans exception, à la langue courante, mais qui doivent leur caractère et leur valeur à l'emploi judicieux qui en est fait. Et cela, qui est la définition même de l'art classique, fut jugé révolutionnaire en un moment où il semblait bien impossible de se soumettre à des lois que l'on disait périmées, et de créer néanmoins une oeuvre d'art vivante et susceptible de plaire aux contemporains.

René DUMESNIL
(Pages de France)

Pour les photographes amateurs

A San Francisco, les photographes-amateurs peuvent gratuitement développer leurs pellicules et agrandir les épreuves. Il existe en effet dans cette ville un centre public de photographie, patronné par la municipalité, qui leur offre toutes facilités pour ces travaux. Ce centre organise également des concours, des conférences et des expositions.

Hugo a 150 ans

C'est cette année que doit être commémoré le cent cinquantenaire de la naissance de Victor Hugo. L'Académie française qui s'était associée à la célébration du centenaire de la mort de Balzac en le donnant pour sujet aux candidats à son prix du Budget (prose), a décidé de faire de même pour celle du cent cinquantenaire de Victor Hugo. Elle l'a donc choisi pour le proposer aux poètes qui voudront remporter le prix du Budget (poésie) de 1953.

Radio-Cinéma-Musique

Les cinémas

CAPITOL — "Too young to kiss" (1) 1.34-3.34-5.34-7.34-9.34. Dern. séance: 9.05.

CARTIER — "Silver city" (2) 12.30-3.11-6.28-9.45. "I'll nerver forget you" (1) 1.36-4.53-8.10. Dern. séance: 8.10.

CENTRE — "White corridors" (2) 12.35-3.35-6.40-9.45. "Casa manana" (3) 2.20-5.25-8.30. Dern. séance: 8.20.

CENTURY — "One foot in heaven" (1) — "The Lavender Hill mob" (2).

CINEMA DE PARIS — "L'enfant du meurtre" (2) 5.10-8.34., "La valse de Paris" (7) 6.38-10.02.

EASTVIEW — "The Outlaw" (3) — "Outside the wall" (2).

LITTLE ELGIN — "No highway in the sky" (2) 1.00-3.05-5.10-7.20-9.30. Dern. séance: 9.05.

MAIN ELGIN — "Another man's poison" (2) 1.20-3.20-5.30-7.40-9.50. Dern. séance: 9.15.

ELMDALE — "Golden girl" (2) 5.05-6.25-10.00. "Day the earth stood still" (2) 1.30-4.50-8.25. Dern. séance: 8.20.

FRANÇAIS — "Casablanca" (2) 2.35-6.10-9.45. "Branded" (1) 1.00-4.35-8.10. Dern. séance: 7.55.

GLEBE — "Three little words" (1) 3.25-6.40-9.50. "Father of the bride" (1) 1.15-5.10-8.20. Dern. séance: 8.15.

IMPERIAL — "The son of Dr Jekyll" (2) 2.20-5.00-7.45-10.30. "The sun sets at dawn" (7) 1.00-3.45-6.25-9.10. Dern. séance: 9.05.

LAURIER — "The scarf" (2) 2.37-5.34-8.31. "Belle of old Mexico" (2) 1.05-4.02-6.59-9.56.

LINDEN — "Never a dull moment" (2) 1.40 - 5.00 - 8.30. "The Browning Version" (2) 3.10-6.30-9.55. Dern. séance: 8.00.

MAYFAIR — "Take me out to the ball game" (1) 2.50-6.20-9.50. "Sirocco" (3) 1.20-4.35-8.05. Dern. séance: 7.55.

MONTCALM — "American guerilla in the Philippines" (7) 6.00-9.21. "The Wizard of Oz" (1) 7.35. Dern. séance: 7.35.

NELSON — "Force of arms" (2) 6.30-10.07. "The law and the lady" (2) 8.17. Dern. séance: 8.15.

ODEON — "Bright victory" (1) 12.35-2.50-5.05-7.20-9.35. Dern. séance: 9.00.

REGENT — "The light touch" (3) 1.38-3.36-5.34-7.32-9.30. Dern. séance: 9.00.

REXY — "Born yesterday" (3) 7.16-10.31. "Snow dog" (7) 9.02. Dern. séance: 9.02.

RIALTO — "D.O.A." (2) 3.10-6.30-9.50. "Sahara" (1) 1.30-4.50-8.10. Dern. séance: 8.00.

RIDEAU — "The sun sets at dawn" (7) 1.00-3.40-6.20-9.10. "The son of Dr Jekyll (2) 2.15-4.55-7.40-10.25. Dern. séance: 9.00.

SOMERSET — "Show boat" (2) — "The mudlark" (7).

STRAND — "Bagdad" (2) — "Alias Nick Beal" (2).

WESTBORO — "The great Caruso" (1) 7.05-9.40. "Beaver Valley" (7) 6.50-9.05. Dern. séance: 9.00.

Les théâtres

C. R. T. — Le C. R. T. fait relâche tous les lundis. Du mardi au vendredi, représentation en soirée. Le samedi, soirée à 8 heures et demie et matinée à 2 heures et demie. A l'affiche: "HOME AND BEAUTY".

Le Prix Jean-Vigo

Le prix Jean Vigo, créé l'an dernier pour couronner le premier film d'un auteur réalisateur, a été attribué le 26 janvier à Henri Schneider pour "La Grande Vie". Film tourné entièrement à Aubervilliers et interprété par Henri Nassiet, Claire Guibert, et Serge Benneteau. Chef opérateur Henri Le Hérissey, lequel fut lauréat du prix Vigo l'an dernier, pour son film "La Montagne est verte."

"La Grande Vie" a obtenu six voix contre deux à M. Robert Menegoz-Genestal, pour son film "Vivent les dockers". Deux abstentions.

Claude Aveline, président du jury, a remis un dessin de Touchagues au lauréat.

Un prix littéraire des "Vins de France"

Un prix littéraire des "Vins de France" qui récompensera chaque année un conte ou une nouvelle dont le sujet, gai de préférence, se rapportera aux vins, ou plutôt à leur consommation, vient d'être créé. Il sera attribué pour la première fois le 12 mars prochain et doté de 20,000 francs.

Le jury est composé notamment de MM. Yves Gandon, Louis-Charles Boyer, Clos Jouve, René Barjavel, Michel Herbert.



Moira Shearer (Stella) et Robert Rounseville (Hoffmann) dans une scène des "Contes d'Hoffmann" qui sortira en exclusivité au Elgin le jeudi 21 du courant.

PROGRAMME DES EMISSIONS

N. D. L. R. — Les postes émetteurs de radio dont l'indicatif figure ci-dessous arrêtent eux-mêmes le programme-horaire de leurs émissions; aussi ne sommes-nous pas responsables des erreurs qui, par occasion, pourraient s'y glisser.

CE SOIR

CKCH-OTTAWA-HULL
970 kilocycles
6.00—Menu musical
6.15—Informations
6.20—Menu musical
6.30—Menu musical
6.45—Menu musical
7.00—Un homme et son pêche
7.15—Music-Hall "J.-P. Lévesque"
7.30—La chanson de l'escadrille
7.45—Informations — Revue sportive
8.00—Tentez votre chance
8.30—La mine d'or
9.00—Concert
9.30—Radio-parents
10.00—Informations
10.15—Affaires de l'Etat
10.30—Nos modernes
10.55—Informations
11.00—Bonsoir les sportifs
11.15—Bal-chansonnettes
11.30—Informations — Tous les sports
12.00—Minuit
12.15—FIN DES EMISSIONS

CFRA-OTTAWA
560 kilocycles
6.00—Sports at six
6.15—Rainbow Ballroom
6.30—Informations
6.35—Rainbow Ballroom
7.00—Informations
7.15—Personality Time
7.30—Orchestre — Tommy Dorsey
7.45—Passing parade
8.00—Fun Parade
8.30—"Obsession"
9.00—Informations
9.05—Rideau Capers
9.15—Tin Pan Alley
9.30—Take a Chance
10.00—Conlin's Corner
10.30—Look Back and Listen
11.00—Informations
11.15—Tous les sports
11.20—Dream Time
12.00—Informations
12.00—Actualités
12.05—Dreamtime
12.30—FIN DES EMISSIONS

CBO-OTTAWA
910 kilocycles
6.00—Programme des emissions
6.15—Informations — Tous les sports
6.30—Int. Commentary
6.40—Tony the Trouba tour
6.55—John Fisher
7.00—Sunshine Society
7.30—Commodores
7.40—Nation's Business
8.00—"Royal Visit"
8.45—Musique
8.10—Breakfast Jamboree
8.30—Informations
8.35—Breakfast Jamboree
8.45—George Murray
9.00—Informations
9.05—Lillian Wadsworth
9.10—Interlude
9.15—Casino
9.45—Devit drops in
10.00—Informations
10.05—Birthday Party
10.15—Dr. Paul
10.30—Helen Trent
10.45—Our Gal Sunday
11.00—Informations
11.05—Rainbow Ballroom
11.40—Smiley Burnette
11.55—Informations

P.M.
12.00—Eddy Arnold Show
12.15—Farmers Notebook
12.30—Actualités
12.35—Trio King Cole
12.45—Date with Dinah
1.00—Actualités
1.10—Show Boat
2.00—Informations
2.05—Showboat
2.40—Corinne Jordan
2.55—Informations
3.00—Rainbow Ballroom
3.55—Informations
4.00—Young Widder Brown
4.15—Second Spring
4.30—Aunt Mary
4.45—Bing and Bob
5.00—Space Cadet
5.30—Jan Garber
5.45—Uncle Les

CBO-OTTAWA
910 Kilocycles
A.M.
7.00Wake Up to Music Loc.
7.30—Informations
7.35—Wake Up to Music — Local
7.55—Melody Highlight
8.00—Actualités C.B.C. — Tous les sports
8.15—Devotional Period
8.30—Musical March Past
8.55—Informations
9.00—Breakfast Club
9.45—O.S.B.
10.15—Kintergarden of the air
10.30—Allison Grant
10.35—Maud Ferguson
10.45—Song shop
11.00—Road of lifes
11.15—Big sister
11.30—Front page panell
11.45—Laura Ltd.

P.M.
12.00—Informations
12.15—Aunt Lucy
12.30—Ont. Farm Bdcst.
12.59—Dom. Obs. Time Sigs.
1.00—Informations — Météo
1.15—The Happy Gang
1.45—Robin Hood's Musical Kitchen
2.00—Brave Voyage
2.15—Informations
2.26—Women's news commentary
2.30—Encores
3.00—Life can be beautiful
3.15—Ma Perkins
3.30—Pepper Youngs
3.45—Right to Happiness
4.00—Words and Music
4.30—Strike It Rich
5.00—Piano Contrasts
5.15—Accent on Variety
5.30—Maggie Muggins
5.45—Don Messer

CBF-MONTREAL
690 Kilocycles
A.M.
7.00—Informations
7.05—L'opéra de quat'sous
7.30—informations
7.35—L'opéra de quat'sous
7.55—Musique choisie
8.00—Informations
8.10—Chronique sportive
8.15—Elévations matutinales
8.30—Rythmes et mélodies
9.00—Informations
9.05—Chansonnettes
9.30—Le p'tit train du matin
10.00—Sur nos ondes
10.15—Chansonnettes
10.30—Entre nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Francine Louvain
11.15—La métairie Rancourt
11.30—Les joyeux troubadours

P.M.
12.00—Jeunesse dorée
12.15—Rue principale
12.30—Le Réveil rural
12.59—Signal horaire
1.00—Quelles nouvelles
1.15—Informations
1.25—L'heure du dessert
1.30—Tante Lucie
1.45—A l'enseigne des fins gourmets
2.00—Grande soeur
2.15—Mamm Jeanne
2.30—L'Ardent voyage
2.45—Lettre à une Canadienne
3.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.00—Notre pensée aux malades
4.30—Les maitres de la musique
5.30—Le 5h. 30

MERCREDI

CKCH-OTTAWA-HULL
970 Kilocycles
A.M.
6.30—Radio Sacré-Coeur
6.45—Réveil au chant du coq
7.00—Réveil au chant du coq
7.15—Informations
7.20—Réveil au chant du coq
7.45—L'horloge musicale
8.00—Informations — Météo
8.05—Marche
8.10—Chronique sportive matinale
8.15—Elévations matutinales
8.30—Bal-chansonnette
9.00—Radio-journal
9.05—Bal-chansonnette (suite)
9.55—Informations
10.00—Concert leger
10.30—Entre nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Francine Louvain
11.15—Casino Catelli
11.30—Les joyeux troubadours

P.M.
12.00—Informations
12.05—Café-concert
12.30—Réveil Rural
1.00—Audition "R. C. A. Victor"
1.25—L'heure du dessert
1.30—Tante Lucie
1.45—A l'enseigne des fins gourmets
2.00—A chaque refrain son histoire
2.15—Mamm Jeanne
2.30—L'ardent voyage
2.45—Lettre à une Canadienne
3.00—Father O'Neil
3.30—L'heure du thé
3.55—Informations
4.00—Madeleine reçoit
4.15—Nécrologie
4.30—Radio-Collège
5.30—Trouvez mon nom
5.45—Carrousel

CFRA-OTTAWA
560 Kilocycles
A.M.
5.30—Rural Route 560
6.30—Fred's Breakfast
7.00—Informations
7.05—Breakfast Jamboree
7.20—Breakfast Party
7.30—Informations
7.35—Breakfast Jamboree
8.00—Informations
8.05—Sportsreel
8.30—Théâtre d'Hollywood
9.00—Dr. Doctody's Leg
9.30—Mystery Theatre
10.00—Informations
10.15—Informations
10.30—Leicester Square
11.00—Nocturne
11.30—Shéherazade
12.00—Informations

CBF-MONTREAL
690 Kilocycles
A.M.
7.00—Informations
7.05—L'opéra de quat'sous
7.30—informations
7.35—L'opéra de quat'sous
7.55—Musique choisie
8.00—Informations
8.10—Chronique sportive
8.15—Elévations matutinales
8.30—Rythmes et mélodies
9.00—Informations
9.05—Chansonnettes
9.30—Le p'tit train du matin
10.00—Sur nos ondes
10.15—Chansonnettes
10.30—Entre nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Francine Louvain
11.15—La métairie Rancourt
11.30—Les joyeux troubadours

P.M.
12.00—Jeunesse dorée
12.15—Rue principale
12.30—Le Réveil rural
12.59—Signal horaire
1.00—Quelles nouvelles
1.15—Informations
1.25—L'heure du dessert
1.30—Tante Lucie
1.45—A l'enseigne des fins gourmets
2.00—Grande soeur
2.15—Mamm Jeanne
2.30—L'Ardent voyage
2.45—Lettre à une Canadienne
3.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.00—Notre pensée aux malades
4.30—Les maitres de la musique
5.30—Le 5h. 30

CKCH

Principales émissions du mardi 19 février (en soirée)

6 h. 15: **Information:** journal parlé rédigé par Georges Huard. 6 h. 20: **Menu musical:** le dîner en musique. 7 h. 15: **Music-hall J.-P. Lévesque.** 7 h. 45: **Informations:** revue de l'actualité, par Henri Bergeron. Revue sportive, par Jacques Moussette. 8 heures: **Tentez votre chance:** prix variés; gros lot; animateur: Ovila Légaré. 8 h. 30: **La mine d'or:** qui gagnera les 2,034 dollars de Ferblantine. 9 heures: **Musique:** André Kostelanetz dirige son orchestre: hôtes: Grace Moore, soprano; James Melton, ténor. 9 h. 30: **L'Ecole des Parents:** scènes de la vie d'une famille, par Alexandre et Gérard Pelletier. 10 h. 15: **Les affaires de l'Etat:** le C.C.F. 11 h. 15: **Bal-Chansonnette:** réalisation de Pierre Dufresne.

... Et du mercredi 20 février jusqu'à 6 heures du soir ...

6 h. 30: **Radio Sacré-Coeur:** émission religieuse. 6 h. 45: **Réveil au chant du coq:** Jean Stuart: son courrier, ses propos, ses disques. 8 heures: **Informations,** previsions météorologiques et chronique sportive. 8 h. 30: **Bal-chansonnette:** les vedettes du disque français présentées par Yvon Dufour. 10 h. 45: **Je vous ai tant aimé:** romanfleuve radiophonique. 11 h. 15: **Le Casino Catelli:** jeu radiophonique mené par Jacques Desbaillets. 1 heure: **Audition:** les disques R.C.A. Victor. 1 h. 45: **A l'enseigne des fins gourmets:** sketch de Denise et Honoré; propos de Mme Berthe Lavoie. 3 heures: **Emission religieuse:** transmission depuis l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Emission en langue anglaise réalisée par Mgr John O'Neill. 4 heures: **Madeleine reçoit:** en l'absence de Madeleine, c'est Henri Bergeron, speaker, qui lira le texte de l'émission. 4 h. 30: **Les maitres de la musique:** M. Jean Vallerand parlera de Richard Wagner. 5 h. 45: **Carrousel:** Oncle Henri fait tourner des disques pour enfants.

Réunion du conseil du film à Rockland

ROCKLAND, Ont. (D.N.C. — Le conseil du film de Rockland tenait sa réunion mensuelle le mardi 12 février, sous la présidence de Mlle Laurette Labelle.

M. l'abbé Eugène Lalonde, secrétaire, a donné le compte rendu de l'activité de l'organisation en 1951. Trois films très instructifs furent présentés par M. Eugène Huot. Assistaient à la réunion: la présidente, Mlle Laurette Labelle, M. l'abbé Eugène Lalonde, M. Pierre Chayer, vice-président, M. Eugène Huot, directeur de la cinémathèque, Mmes A. Therrien, Jos. Charron et Siméon Pilon, directrices; Mlles Patenaude et Martel; Mme J. Beaupré, toutes trois institutrices; Mmes A. Saint-Denis et Thomas Girard et M. Mullen.

On a récité une prière au début et à la fin de la réunion.

Cote morale du cinéma

Les cotes morales qui suivent le titre des films ne s'adressent pas au public des salles paroissiales, mais aux habitués des salles publiques.

Ces cotes morales sont tirées de plusieurs sources, en particulier de la Legion of Decency des Etats-Unis et du Répertoire français. On sait que ces deux organes représentent officiellement l'épiscopat de France et des Etats-Unis.

Les chiffres 1, 2, 2R, 3, 4, classent de façon suivante:

1 Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
2 Ne convient qu'aux personnes adultes formées.
3 A déconseiller, parce que dangereux.
4 A proscrire, absolument à rejeter par tous.
? Film dont nous n'avons pas encore la cotation.
2R Film qui présente quelque danger.
✻ Film recommandé pour sa valeur artistique.

Le cinéma français

Silvana Pampanini — "la nouvelle bombe anatomique italienne" — est arrivée à Paris où elle tournera "Le Jour et la Nuit", sous la direction de René Clair.

● Après une tournée aux Etats-Unis, Marjane a fait un séjour à Paris. Elle doit tourner un film à Hollywood prochainement.

● A peine rentré d'Allemagne, Malaparte met la dernière main à un "sujet secret", une pièce de théâtre et à un roman, "Maledetti Tescanini" qui, paraît-il, fera scandale. De l'audace, toujours de l'audace. Mais les spectateurs commencent d'être blasés des films "scandaleux". Que n'installe-t-on pas des évents dans les salles obscures et dans les théâtres?

● "Le Bandit Musolino" mettant en vedette Amedeo Nazzari et Silvana Managono passe actuellement à Paris. Le film est alle aux nues.

● Gilles Périer, avec Nadine Basile, a présenté de Tout-Cinéma son dernier film: "L'Amour, Madame ..."

● Luis Mariano vient de faire sa rentrée à Paris dans "Paris chante toujours".

● "Le Traite de Bave et d'Eternité" — autre film scandaleux: à ce rythme le piquant du scandale s'en va s'émousser — essai de cinéma lettriste, réalisé par Tsidore Isou, a été projeté à Paris. Cette bande a été assez mal accueillie: Isou, est, paraît-il inconsolable: il erre dans Paris ...

Bavou, bavou, vou,
rejetou, tou, tou,
mai accueillou, lou,
éternitou, tou, tou,
zou, zou, zou, zou,
mou isou, zou itou—
quell-au ... au Rou'
quello deveinou !

● Les films d'anticipation sont aussi vieux que le cinéma. "La Chose", premier d'une série de films d'anticipation qui seront tournés à Hollywood, a obtenu fort bonne presse à Paris. Les petits-fils de Jules Verne "se souviennent" ...

Festival de musique à Sudbury, Ont.

SUDBURY, Ont. — (D.N.C.) — Les concurrents locaux ont remporté la majorité des honneurs au festival de musique qui a eu lieu sous les auspices du club local Kiwanis du 11 au 16 février, à Sudbury.

En effet, le fameux choeur "Les gais lurons", dirigé par M. Maurice Gravelle, a reçu la haute appréciation de l'adjudicateur Alec Redshaw, d'Angleterre, qui lui a accordé 90 points. Il en fut de même de la chorale Sainte-Cécile, du collège du Sacré-Coeur, que dirige le R. P. Jean-Paul Gingras, S.J. Les jeunes chanteurs ont remporté une brillante victoire avec 87 points.

La chorale des filles du couvent Notre-Dame, sous la direction de la R. S. Jeanne-Mance, S.G.C., a établi un record avec 95 points; cette chorale a chanté "Le lac de Côme". La chorale des filles de l'école Saint-Louis de Gonzague, 8e année, a remporté les honneurs dans cette catégorie, avec 92 points. D'autres parts, les deux jeunes soeurs, Marie et Paulette Noël de Tilly, âgées de 10 et 9 ans, respectivement, ont remporté les honneurs de leur catégorie. Il en fut de même de Guy Lemieux, basse, du collège du Sacré-Coeur.

M. P. Paray, chef de l'Or. symphonique de Détroit

M. John B. Ford, président du Conseil d'administration de l'orchestre symphonique de Detroit, a annoncé la nomination du chef d'orchestre français Paul Paray comme chef d'orchestre permanent de l'orchestre symphonique de Détroit.

Ancien directeur des Concerts Colonne, où il avait succédé à M. Gabriel Pierné, M. Paul Paray, au cours des quatre dernières années, avait été, à titre temporaire, chef des orchestres symphoniques de Philadelphie et de Pittsburg.

L'Encyclopédie du Froid

M. Albert Pérard a présenté à l'Académie des sciences les cinq premiers volumes de "L'encyclopédie du froid", publiée sous la direction du professeur Maurice Piettre, directeur honoraire de l'Institut international du froid. Cette oeuvre constituera une synthèse embrassant l'immense étendue des connaissances déjà acquises entre les deux pôles 0 et — 273 degrés C de l'échelle thermométrique. Les très basses températures posent en effet à nouveau le problème de la vie, et dans le domaine de l'économie rurale, les multiples applications de la technique du froid ont radicalement transformé la preparation, la conservation, le transport et la distribution des denrées périssables.

Le Prix Tristan Bernard est allé à Albert Husson

La commission de la Société des Auteurs a décerné le 30 janvier le prix Tristan Bernard à M. Albert Husson, auteur de "La cuisine des anges". L'an dernier avait vu couronner "le don d'Adèle" de MM. Grédy et Barillet.

Reprise d'"Hernani"

Pour le 150ème anniversaire de la naissance de Victor Hugo, le 26 février, la Comédie Française a repris "Hernani" dans une nouvelle mise en scène de M. Herni Rollan et des décors de M. Mariana Andreu.

MONTGOMERY BRANCH
CANADIAN LEGION
MONSTER NITE
au
COLISÉE
Vendredi, 22 février
à 8 heures
Les billets achetés pour le 15 février seront valides
SIEGES ADDITIONNELS DANS L'ANNEXE
$5,000 EN PRIX
— PRIX SPECIAUX —
BON D'EPARGNE DU CANADA $ 200.00
BON D'EPARGNE DU CANADA $ 200.00
BON D'EPARGNE DU CANADA $ 200.00
BON D'EPARGNE DU CANADA $1000.00
BON D'EPARGNE DU CANADA $1000.00
PARTIE GRATUITE (VALEUR) $ 200.00
BONS D'EPARGNES DU CANADA
20 PARTIES REGULIERES
A CHAQUE DEUXIEME PARTIE —
CERTIFICAT D'EPARGNE DU CANADA DE $50
Prix de consolation — POULETS
Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas admis.
BILLETS — 1.00 Maintenant en vente chez —
LINDSAY, rue Sparks; PHARMACIES COULTER, Glebe et Sunnyside; BERT AITKEN'S, 91, rue Bank; TIM'S BARBER SHOP, 589, avenue Gladstone; BRANCHE MONTGOMERY, 239, rue Kent, Tél.: 3-7292; McCARTHY'S FURNITURE STORE, 1020, rue Wellington; PAUL'S SMOKE SHOP, 13, rue Nicolas; LAROCQUE FRERES, 223, rue Dalhousie; PORT'S LUNCH, 342, chemin Richmond; STADE ENRG., 5, rue Laval, Hull; BONNIE'S GOOD FOOD, 72, rue Cambridge; CHARM SPECIALTIES, 158, boul. Saint-Joseph; PHARMACIE BRISSON, 149, chemin Montréal; PHARMACIE BELISLE, 516, rue Saint-Patrice; MARY'S DRIVE IN, chemin Metcalfe; MARSHALL'S SODA BAR & GRILL, rues Elgin et Frank; EPICERIE EUGENE BUPE, 167, rue Laurier, Hull; TUCK'S BARBER SHOP, 282, rue Bank; RESTAURANT J. PETIT - W. SAUVE, 102, boul. Sacré-Coeur, Hull; ROY TYPEWRITER SERVICE REG'D., 197, rue Principale, Hull; WINDSOR SMOKE SHOP, Dalhousie et Rideau; McCAGG'S BARBER SHOP, 582, rue Bank; CORNER SNACKS, Gladstone & Preston; DALHOUSIE SMOKES, 256, rue Dalhousie; ALEXANDRA SMOKE SHOP, 360, rue Bank; TERMINUS D'AUTOBUS CYRVILLE; THE OLD BOOK NOOK, 815½, rue Bank.
— RECETTES AU PROFIT DES OEUVRES DE BIENFAISANCE DE LA LEGION —

ACTION!! HUMPHREY BOGART in CASABLANCA with INGRID BERGMAN SYDNEY GREENSTREET-PETER LORRE
HIS GREATEST WESTERN ALAN LADD in BRANDED with MONA FREEMAN CHAS. BICKFORD
TECHNICOLOR FRANÇAIS
OFFRE EN ARGENT FOTO-NITE $200
Sur la scène, spectacle amateur!

SA CAPTIVANTE HISTOIRE DE NOTRE GENERATION
BRIGHT VICTORY
Arthur KENNEDY
Peggy DOW
AUJOURD'HUI
ODEON

LAURIER
Dernière fois ce soir
"THE SCARF"
Avec John Ireland
EN PLUS
"BELLE OF OLD MEXICO"
Avec Estelita Rodriguez
FOTO-NITE OFFRE POUR CE SOIR $370.00 POUR VOTRE PHOTO.

CINEMA PARIS
HULL
Jusqu'à vendredi inclusivement
Un bouleversant drame de tous les amours
YVONNE PRINTEMPS et PIERRE FRESNAY dans
LA VALSE DE PARIS
EN PROGRAMME DOUBLE
Conchita MONTENEGRO dans L'enfant DU MEURTRE
PROD. POBIL'ANT
Jeudi-Vendredi 21-22 février
Reprise à 10 heures du film
"FEMME SANS PASSE"
OUVERTURE DES PORTES
Samedi et mercredi, à 1h.
Dimanche, midi. Autres jours, 6h. 45.

Montcalm
Un récit inédit!
"AMERICAN GUERRILLA"
(couleur)
Tyrone Power, Micheline Presle
"WIZARD OF OZ"
(couleur)
Judy Gayland — Ray Bolger
AUX DAMES — SERVICE de TABLE — Charmian — OR 22 C.

CARTIER
"SILVER CITY"
en technicolor
Edmond O'Brien — Yvonne DeCarlo
AUSSI
"I'LL NEVER FORGET YOU"
en technicolor
Tyrone Power — Ann Blyth

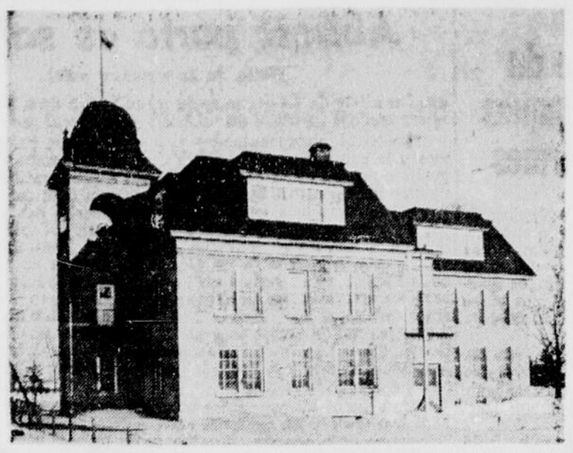
LINDEN
"THE BROWNING VERSION"
Michael Redgrave — Jean Kent
"NEVER A DULL MOMENT"
Fred MacMurray — Irene Dunn

CINEMA PARIS
HULL
COMMENÇANT SAMEDI
UN AUTRE TRIOMPHE
EST IL POSSIBLE QU'UN "BEL AMOUR" FASSE SOUFFRIR
GISELLE PASCAL ODILE VERSOIS ANTONIO VILAR
BEL AMOUR

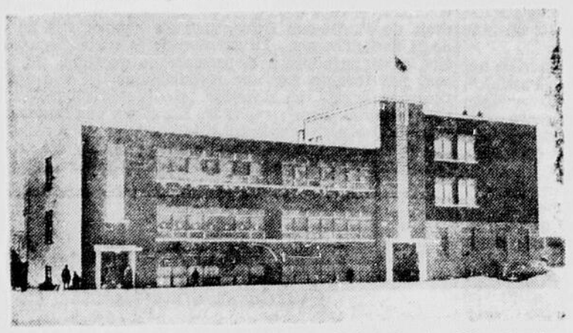
Commençant le 21 février pour 4 semaines!
'Tales of Hoffmann'
starring MOIRA SHEARER
color by TECHNICOLOR
Le contrôle est ouvert tous les jours de 12.00 (midi) à 10h. p.m.
Soirée (8.30)
Places réservées $1,50
Matinées du samedi (2h.30)
Places réservées $1.00
Autres matinées (2h.30)
Places non réservées 75c
LITTLE ELGIN

LITTLE ELGIN
Ce film tient en haleine comme l'orage
"NO HIGHWAY IN THE SKY"
James Stewart • Marlene Dietrich
ELGIN
Son attention se portait sur les hommes... non sur les conventions.
Bette Davis — Gary Merrill
"ANOTHER MAN'S POISON"
NELSON
"FORCE OF ARMS"
William Holden — Frank Lovejoy
"LAW AND THE LADY"
Greer Garson — Michael Wilding
COMMENCE AUJOURD'HUI POUR UNE GRANDE SEMAINE!
SHE MARRIED A MONSTER — Louis HAYWARD
TWIN HITS! THE SUN SETS AT DAWN with PHILIP SHAWN SALLY PARR
THE SON OF DR. JEKYLL
Rideau 4-2117 RIDEAU AT DALHOUSIE
AT BOTH THEATRES CONT. FROM 1 PM DAILY
Impérial 2-0893 BANK AT GILMOUR
PROFITEZ DES MATINEES A PRIX REDUITS!

UNE AUTRE RÉGION ENTRE DANS LA FAMILLE TÉLÉPHONIQUE OTTAWA-HULL



Le High School et l'école primaire protestante à Aylmer. Le Docteur H. B. Church est président de la commission scolaire protestante.



L'école primaire catholique Saint-Paul. M. Martin Perrier est président de la commission scolaire catholique.



La porte d'entrée Est de la Ville d'Aylmer, Qué.

Aylmer est idéale comme ville résidentielle. Elle combine les avantages de la vie de campagne avec ceux des services municipaux urbains.



La ville d'Aylmer dit "bienvenue" à l'industrie

La coquette ville d'Aylmer tend la main aux firmes industrielles, même les plus petites. Sans vouloir changer son état actuel de ville résidentielle suburbaine idéale dans le secteur d'affaires Ottawa-Hull, les dirigeants municipaux d'Aylmer croient que cette ville est un excellent endroit pour l'établissement de firmes employant de dix à cent personnes. MM. T. E. Ritchie, B. Comm., secrétaire-trésorier de la ville, et Léo Amyot, secrétaire de la Chambre de Commerce, se feront un plaisir de donner plus de renseignements à ce sujet, sur demande.

CONSEIL MUNICIPAL D'AYLMER

AYLMER QUÉBEC

L'HISTOIRE D'AYLMER

Aylmer, vieille dans l'histoire du haut outaouais, fut d'abord décrite par Samuel de Champlain dans son journal personnel en date du 3 juin 1613. La fondation, cependant ne vint qu'avec Philémon Wright junior, qui prit possession de l'endroit où est maintenant sise la ville d'Aylmer en 1806. L'endroit fut d'abord nommé: "Chaudière Farm" (ferme Chaudière), et, plus tard, "Symmes Landing" et la communauté développa comme un centre de moulin à scie et un point de transfert entre Wrightstown (Hull) et S. S. "Lady Coulbourne" sur le chemin du lac Deschênes à Chats Falls.
Symmes Landing devint village d'Aylmer le 29 juillet 1847 et ville en 1890. Le chemin de fer y passa en 1880 et l'électricité en 1896. A cause de sa proximité de la capitale nationale (huit milles) et du magnifique emplacement au bord du lac, de ses améliorations locales, son eau filtrée, ses bonnes écoles, ses églises, et le bas taux de sa taxe, Aylmer a bien prospéré depuis cinq ans et prend sa place comme une municipalité idéale suburbaine d'Ottawa.

FAITS SUR AYLMER

COMTE—Gatineau, province de Québec
MAIRE—J.-René Thérien
SECRETAIRE-TRESORIER—T. E. Ritchie, B.Comm.
POPULATION—4,361 (5,561 en été)
EVALUTION—$3,373,820.00
CHAMBRE DE COMMERCE—Emmanuel Lavigne, président; Léo Amyot, secrétaire

CLUBS SOCIAUX—Rotary Club of Aylmer: G.-M. Côté, président, Marcel Thérien, secrétaire; Club Lions d'Aylmer: Ronald Grant, président, J. H. Latimer, secrétaire

Les magasins ferment le lundi à 1 h. p.m.

EGLISES—Saint-Paul, église catholique romaine, chanoine H. Limoges; Christ Church (anglicane), Rév. J. G. Bovington; St. Andrews (presbytérienne) Rév. Lemoine; United Church of Canada, Rév. Charles Dawes, M.A.

TRANSPORTS—Canadien-Pacifique, Gatineau Bus Co. Ltd.

ELECTRICITE—Gatineau Power Co. — 60 cycles

GUIDES D'AFFAIRES D'AYLMER

Aides d'accoustic

Hearing Aid Centre
44, rue Bank, Ottawa 2-9379

Ambulances

Exclusive Ambulance Service
338, rue Somerset, Ottawa 3-7733

Architectes

Jean-Serge Lefort
86, rue Greenfield, Ottawa 2-2689

Automobiles — Service de radiateurs

Capital Dominion Radiator Co.
199, rue Albert, Ottawa
3-6359 2-2237

Auvents et dais

C. H. Petch & Sons Ltée
322, rue Strathcona, Ottawa 5-1461

Billards

Hommages de

PETER CLEMENT

50 années en affaires au même endroit.

Banques

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
J.-M. BASTIEN, gérant
Principale et Bancroft MU 4-5172

Blocs ciment

Hull Concrete Products
100, rue Lois, Hull PR 7-5221

Breuvages (Mfrs)

Regal Beverages
6, rue Morin, Hull PR 7-2644

Boulangers

Morrison Lamothe Bakery Ltd
Lionel Chartrand, agent — 30, rue Albert

Boulangerie Lucerne
213, boul. Saint-Joseph, Hull PR 7-6933

Comptables agréés

Roger Latendresse
54, rue Rideau, Ottawa 5-4353
119, rue Hôtel-de-Ville, Hull PR 7-3426

Courtiers en valeurs

J.-F. Simard & Cie
OBLIGATIONS
18, rue Rideau, Ottawa 3-1311

Couvreurs

J. R. Douglas Ltd
262, rue Slater, Ottawa 2-1536

Destructeurs de vermines

The Pestroy Co.
288, rue Booth, Ottawa 3-5842

Déménageurs et entreposage

Danis le déménageur
129, rue Montcalm, Hull PR 7-6115

T. Landry Ltée
315, rue Rideau, Ottawa 4-1201

Ecoles (d'affaires)

Bilingual Stenographers College & Stenotype Institute
38, rue Rideau 3-4791

Energie électrique

Gatineau Power Co.
117, rue Principale, Hull PR 7-3818

Epicerie

BIERE — PORTER
Sur la glace Livraison

CHARLIE DAGG

30, rue Principale Aylmer
Tél.: MU 4-5116

J. RENE THERIEN

EPICERIE — BIERE — PORTER
91, rue Principale Aylmer, Qué.
Heures d'affaires: 8 a.m. à 11 p.m.
Tél.: MU 4-5555

Fournisseurs

Whitehill Glade
Billings Bridge, Ottawa 4-7871

Fourrures

J.-P. Levesque
5, rue Mosgrove, Ottawa 3-6406

Hotels

"Une journée sans vin—est une journée sans soleil".

HOTEL AYLMER

SALLE DE BANQUET
COCKTAIL BAR—SALLE A DINER

Un chez-soi loin du foyer

Rue Principale Aylmer
Tél.: MU 4-5614

Machines à coudre

VENTES et SERVICE
Singer Sewing Machine Co.
123, rue Principale, Hull PR 7-2971

Machines agricoles

Fred's Farm Industries Ltée
46, rue Murray, Ottawa 6-3703

Marchandises sèches

Mondoux Marchandises Sèches
65, rue Principale MU 4-5290

Parties d'automobile

Baker Bros Co. Ltd
5, rue Duke, Ottawa 2-4407
253, rue Rideau, Ottawa 2-7398

Quincaillerie

MONDOUX

Quincaillerie variée

Ustensiles de cuisine — Peintures Canada Paint — Articles de construction — Toiture — Outils de jardin — Outils d'atelier
Quincaillerie

65, rue Principale MU 4-5290

Radios et réfrigération

VENTES et SERVICE
Viau's Radio & Refrigération
Chemin Pinecrest Cemetery à chemin Baseline PA 1-5771

Restaurants

RESTAURANT YVONNE
Rue Principale Aylmer

Taxis

QUINN'S TAXI

65, rue Principale Aylmer
Tél: MU. 4-5656

Théâtres

PIX THEATRE

Deux séances chaque soir
7 h. 30 p.m. — 8 h. 45 p.m.

Dimanche, séances continuelles à partir de 1 h. 30 p.m.

Municipalité d'AYLMER

PROVINCE DE QUEBEC

J.-René Thérien, maire

T. E. Ritchie, B.Comm., secrétaire

MEMBRES DU CONSEIL 1952

ECHEVINS—W. D. Foran, C. W. Nickel, P.-E. Guertin, J.-A. Lemaire, W. F. Shepherd, J. E. Whelan

INGENIEUR DE LA VILLE—L. Renaud

CHEF DU DEPARTEMENT D'INCENDIE—A. Leon

CHEF DE POLICE—J.-A. Leblanc

COMMISSION SCOLAIRE PROTESTANTE—Dr H. B. Church, président; C. W. Nickel, secrétaire

COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE—Martin Perrier, président; J.-D. Laframboise, secrétaire

Appels d'urgence

INCENDIES ..... MU 4-5865
POLICE ..... MU 4-5865
AMBULANCE EXCLUSIVE ... 3-7733
INGENIEUR DE LA VILLE ..... MU 4-5696
BUREAUX DE LA MUNICIPALITE ..... MU 4-5277

SERVICE DE TRANSPORT SUR, RAPIDE ET ECONOMIQUE OTTAWA-AYLMER

AYLMER, QUÉBEC

91, rue Front, Hull, Qué.

GATINEAU BUS CO LTD

Tél.: PR 7-5225

La compagnie Gatineau Bus dessert aussi les municipalités de Buckingham, Masson, Angers, Ste-Rose de Lima, East Templeton, Gatineau, Pointe-Gatineau, Wakefield, Norway Bay, Shawville et autres.

"L'O.T.A.N. aura . . .

(Suite de la première page)

hower était requise, ce dernier ne refuserait sans doute pas de venir.

M. Pearson a exprimé l'espoir que tous les membres de l'O.T.A.N. accepteraient le programme général élaboré par le comité temporaire, en dépit des difficultés que certains pays éprouvent dans l'application de ce programme. Il a exprimé l'opinion que le comité temporaire devrait devenir un organisme permanent de l'O.T.A.N.

Au sujet de la nomination d'un secrétaire général permanent, M. Pearson n'a voulu ni confirmer ni infirmer les bruits qui circulent sur son éventuelle candidature à ce poste. Il a qualifié ces rumeurs de "conjectures".

Le véhicule . . .

(Suite de la première page)

nerveux; Yvon Martineau, 18 ans, jambes gelées, fractures possibles; Raoul Gauthier, 19 ans, jambe fracturée; Marcel Besner, jambe fracturée; Viateur Rodrigue, jambe fracturée; Guy Guindon, fracture possible du crâne; George Massé, jambes fracturées; Viateur Farand, fracture de l'épine dorsale; G.-A. Leduc, jambe fracturée.

La France . . .

(Suite de la première page)

que, le Luxembourg et la Hollande. Or la rédaction du traité n'est même pas prête.

La motion adoptée à l'Assemblée nationale lie de telle sorte les négociateurs français qu'on se demande si le traité sera jamais conclu.

Entre autres restrictions, l'Assemblée exige que l'armée soit dirigée par un "organisme politique supra-national pourvu de pouvoirs réels mais limités" — ce à quoi la Belgique s'oppose absolument. Une autre suggère qu'on tente de nouveaux efforts en vue d'obtenir la participation de la Grande-Bretagne. Londres l'a déjà catégoriquement refusée, tout en consentant à collaborer avec l'armée européenne.

Deux navires . . .

(Suite de la première page)

ge du garde-côte prenait à son bord les 32 marins agrippés à la poupe du Pendleton.

Un autre marin, bien que revêtu d'une ceinture de sauvetage, a été happé par la mer démontée, après avoir sauté de la proue du Pendleton, dans le but de tenter d'atteindre un canot de sauvetage qui se trouvait tout près.

On n'a pas réussi à identifier immédiatement de façon définitive les marins disparus.

Avant le sauvetage de 33 hommes sur la poupe du Fort Mercer, on avait aperçu cette épave qui voguait à la dérive, à 48 milles au large de Chatham, séparée de la proue par une distance d'au moins 12 milles.

La proue du Pendleton a été aperçue pour la dernière fois à environ un mille du phare de Pollock Rip.

L'un des survivants du Pendleton a dit que le navire s'était rompu en deux, très soudainement, un peu avant six heures du matin. "J'ai jeté un coup d'oeil et j'ai vu la proue qui flottait à babord", dit-il.

Un autre a dit que le bruit que la rupture du navire a produit ressemblait au tonnerre.

Les équipages des navires garde-côtiers se sont dévoués sans compter. Un avion a survolé les lieux du sauvetage pour lancer des fusées lumineuses. Chaque fois que l'un des navires de sauvetage s'approchait d'une épave, un naufragé tentait de sauter à son bord.

Le pilote de l'un des canots de sauvetage a raconté qu'il s'était attaché à son gouvernail. La neige lui frappait le visage si violemment qu'il avait peine à voir en avant de lui. A plusieurs reprises, ses compagnons furent lancés sur le pont par les vagues passant pardessus le navire et, chaque fois, le pilote a cru qu'il était appelé à demeurer seul sur son embarcation.

Le pilote a décrit la scène du sauvetage des matelots agrippés à la poupe du Pendleton. "Le dernier à sauter, dit-il, fut un gros garçon qu'on appelait "Tiny".

On l'a par la suite identifié sous le nom de George Myers, un homme de 300 livres. Il a sauté sur notre navire. Mais, il est retombé à la mer. Juste à ce moment, une grosse vague nous a lancés contre le côté de l'épave et le malheureux a été broyé entre les deux navires. C'était un héros. C'est lui qui nous avait lancé à bras à peu près la moitié des survivants que nous avons rescapés.

Le Fort Mercer avait envoyé un S.O.S. mais, le Pendleton s'est rompu si rapidement, qu'il n'a pas eu le temps de demander de l'aide. Il n'aurait d'ailleurs pas été recherché, n'eût été un audacieux pilote d'avion, qui a aperçu les épaves, au moment où il recherchait le Fort Mercer. L'appareil volait tellement bas que le pilote a pu lire le nom du navire sur la coque.

Les deux navires naufragés jaugeaient 10,000 tonneaux et transportaient de l'huile. Le Pendleton se dirigeait vers Boston et le Fort Mercer se rendait de Wilmington, Delaware, à Portland, Maine.

30 perles . . .

(Suite de la première page)

C'est le Maine qui a été le plus durement éprouvé. Des vents violents accompagnés de rafales de 92 milles à l'heure ont accumulé d'énormes monticules de neige sur les voies ferrées les routes, les aéroports et même dans les rues de certaines villes. La circulation était partout désorganisée ou impossible. Plusieurs localités ont été privées d'électricité.

Aujourd'hui, la circulation est à peu près normale, dans le sud de la Nouvelle-Angleterre du moins.

L'O.T.A.N. . . .

(Suite de la première page)

Les experts disent maintenant que l'ultime décision à prendre entre les exigences militaires et les ressources économiques relèvera du conseil formé des ministres des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances, qui doit se réunir à Lisbonne demain.

La Commission militaire et la Commission économique se sont rencontrées hier soir et le conseil dirigé par M. Harriman a aussi discuté avec la Commission militaire, mais tous ces entretiens ne semblent pas avoir permis de contourner les difficultés.

Le conseil de M. Harriman et la Commission militaire continuent d'espérer que l'objectif de 50 à 60 divisions, qui avait été fixé pour la prochaine année, pourra être atteint.

Les principaux représentants canadiens à ces réunions sont le ministre des Affaires extérieures, M. Lester B. Pearson, le ministre de la Défense, M. Brooke Claxton, le ministre des Finances, M. Douglas C. Abbott, le chef de l'état-major général, le lieutenant-général Charles Foulkes, et L. Dana Wilgress, haut commissaire canadien à Londres.

Bouchette, Qué.

BOUCHETTE, Qué. (D.N.C.) — Mme Ulisse Brisson ainsi que sa petite-fille, Paulette Brisson, ont visité la famille Célinard Brisson, de Maniwaki.

Mme Joseph Dessureault a passé quelques jours chez sa fille, Mme Ulric Nault, de Messines, à l'occasion de la mort de Mme Frank Nault.

Mlle Vaillancourt, de Gracefield, était de passage chez sa soeur, Mme Gaston Patry.

Mme Côté, accompagnée de ses deux enfants, de Montcerf, a visité ses soeurs et frères de Bouchette, récemment.

M. et Mme Omer Poirier, de Bouchette, M. et Mme Ludger Beaudoin, ainsi que Mme Jos. Beaudoin, de Messines, étaient de passage à Montréal samedi dernier; ils ont rendu visite à Mme Lussier, de Montréal.



Les membres du club Rotary ont mis à la poste hier quelque 60,000 enveloppes contenant des timbres de Pâques que la population est invitée à acheter pour venir en aide aux enfants infirmes. Plus de 200 personnes ont mis la main à la pâte hier dans la salle de bal du Château Laurier et on aperçoit ci-dessus le groupe chargé d'affranchir les lettres et de les mettre en route. De gauche à droite, MM. Harry Spence, président du comité des Enfants infirmes; John Ritchie, membre de ce comité; Harry Austin, membre du même comité; Keith Davidson, président de l'"Opération Possible"; Percy Halpenny, président du comité du Timbre de Pâques; Frank Richens, secrétaire du comité des Enfants infirmes; Ned Milland, président du comité de publicité; et R. G. "Bob" Cameron, président honoraire de la campagne de souscription.

(Photo "Le Droit"—par Pierre Normandin)

Club Rotary

La campagne du Timbre de Pâques pour les infirmes

Si la Campagne du Timbre de Pâques patronisée par le club Rotary d'Ottawa n'est pas un succès sans précédent, cette année, ce ne sera certes pas la faute des quelques 200 membres qui ont passé la journée d'hier dans la salle de bal du Château Laurier!

Vous croirez qu'il n'y a pas autre chose à faire que de s'amuser dans une salle de bal, mais pour une fois, elle avait été transformée en ruche d'abeilles. Depuis 10 heures le matin jusqu'à 5 heures hier après-midi, un groupe impressionnant d'hommes d'affaires ont sacrifié leur temps pour donner l'élan final à la campagne de souscription du Timbre de Pâques qui a pour but de venir en aide aux enfants infirmes.

Il s'agissait de faire mériter son nom à l'"Opération Possible". Après avoir adressé quelque 60,000 enveloppes au cours des dernières semaines, il fallait maintenant les remplir, les affranchir et les mettre à la poste.

Chaque enveloppe qui atteindra les foyers d'Ottawa comptera une feuille de 100 timbres de Pâques, une lettre circulaire et une enveloppe.

La lettre circulaire demande d'acheter les timbres inclus au montant d'un dollar (ou plus), afin d'acheter du bonheur pour les enfants infirmes. Un reçu sera remis pour chaque contribution afin que les souscripteurs puissent en déduire le montant de leur rapport à l'impôt.

Attablés devant des piles d'enveloppes et de timbres, les membres, en manches retroussées, se sont mis à l'oeuvre avec enthousiasme. Ils ont pris quelques minutes de répit pour avaler une bouchée (qu'ils ont d'ailleurs payée de leur poche), et ont continué leur travail en chantant en choeur, accompagnés au piano par une aide bénévole.

Les Rotariens ont fait une grosse part du travail et maintenant, ils comptent sur la générosité de leurs concitoyens pour mener à bien cette campagne. Ils n'ont pas calculé leur temps pour adresser les enveloppes et, à plus forte raison, ils ne le compteront pas pour décacheter celles qui reviendront avec une souscription.

Daley . . .

(Suite de la première page)

trois cents l'heure durant la dernière année du contrat de deux ans, des polices d'assurance-vie de $1,000 aux frais de la Compagnie pour les employés de Ford en retraite et une prime de cinq cents pour environ 1,000 ouvriers que l'Union classe comme à demi spécialisés.

Le premier jour de la grève s'est passé calmement.

Mais déjà les effets de ce chômage forcé se font sentir dans les usines secondaires qui alimentent Ford. Quelque 400 employés de la Cie Gottfredson Limited sont en congé forcé et les directeurs de dix autres compagnies ont annoncé que leurs employés seront sans travail si la grève dure une semaine ou plus.

Le 12 septembre 1945, les employés des grandes usines Ford s'étaient mis en grève pour ne retourner au travail que 99 jours plus tard.

Abbott parle ce soir . . .

(Suite de la première page)

que les effets de programmes du même genre dans d'autres pays auraient modifié l'attitude du ministère depuis sept ans.

Toutefois, attendons-nous à ce que M. Martin préconise aux Communes la nomination d'une commission parlementaire d'étude. Cet organisme rappellera le comité mixte qui a été constitué en 1949 pour étudier la sécurité de la vieillesse. Les voeux du comité en question ont donné suite à la loi de pension universelle des vieillards, qui a été mise en vigueur en janvier dernier. En prévision du projet de loi que présentera le gouvernement fédéral, l'Association du service civil d'Ottawa avait livré un mémorable combat au congrès national de la Fédération du service civil à Toronto, en janvier 1950, quand le programme d'assurance-santé pour les fonctionnaires fédéraux avait été étudié au Royal York Hotel. Les grandes sociétés d'assurances, déjà inquiétées par le projet présenté à la dernière session par le ministère du Travail en vue d'augmenter les rentes viagères sur l'Etat, vont sans doute étudier à la loupe la partie du Discours du Trône qui traitera de l'assurance-santé.

M. Vincent Massey, notre prochain gouverneur général, arrivera donc à Ottawa le 27, mercredi des Cendres, au lieu du jour même de l'ouverture de la session. L'existence du présent gouvernement finira le 25 août 1954. Il recommandera probablement la formation d'un comité en matière de redistribution électorale, en tenant compte du recensement de 1951. La Saskatchewan est surtout anxieuse dans les circonstances. Le ministre de l'Agriculture, le très hon. James G. Gardiner, le chef C.C.F., M. J. Coldwell et M. John Diefenbaker, bras droit de M. George Drew, sont au nombre des 20 députés actuels de la Saskatchewan. La revision de la carte électorale ferait perdre cinq circonscriptions à la province en question. Si les sénateurs ne sont pas touchés par une redistribution (il y a 102 fauteuils à la Chambre haute), en revanche les députés s'inquiètent des nouveaux changements. Pour remplir les 262 sièges aux Communes, on suit une formule contenue dans la constitution du pays. A cause de la deuxième guerre mondiale, la dernière redistribution n'a été faite qu'en 1947 et n'a été mise en vigueur qu'aux élections nationales de 1949.

Le préféré des Canadiens, grâce à sa qualité et à sa saveur délicieuse

THÉ "SALADA"

W. Sutton est sous verrou après cinq ans de recherches

NEW-YORK (P.A.) — Willie "l'acteur" Sutton, réputé comme le plus adroit cambrioleur de banques des Etats-Unis, a été arrêté hier, mettant fin à une chasse à l'homme qui dure depuis cinq ans.

Deux agents de police l'ont arrêté à trois rues de distance du quartier général de la police de Brooklyn sous un prétexte de routine, alors que Sutton essayait de s'introduire dans une automobile. Ironie du sort, c'était sa propre automobile.

La carrière de Sutton comme maître-cambrioleur de banques et voleur de bijoux date d'il y a 20 ans. Il est aujourd'hui âgé de 51 ans.

Il s'est évadé deux fois de prison, la dernière fois en Pennsylvanie en 1947. Il était recherché depuis.

On a souvent mentionné son nom au sujet du célèbre vol de $1,500,000 à la Compagnie Brinks, de Boston, en 1950. Il a été mêlé au vol de $64,000 dans une banque de New-York la même année.

Il s'était mérité le surnom de "l'acteur" à cause des déguisements variés qu'il employait; messager, facteur, chauffeur privé, même il s'était un jour déguisé en agent de police afin de diriger un vol dans une banque.

La production du film "Aurore" est maintenant légale

MONTREAL (P.C.)—Les réalisateurs du film *Aurore, l'enfant martyre*, peuvent maintenant projeter cette production mais doivent quand même se défendre contre une poursuite en dommages au montant de $75,000. C'est la décision rendue hier par une Cour d'appel.

Le récit du drame de cette enfant martyrisée a été présenté sous forme de pièce de théâtre depuis 20 ans dans plusieurs théâtres de la province.

La mère de l'enfant avait été condamnée à la potence après un procès sensationnel, il y a 30 ans. La sentence fut commuée par la suite en emprisonnement à vie après que la femme eut donné naissance à un enfant en prison où elle mourut plus tard.

Le père, accusé d'homicide involontaire, fut condamné à la prison. Relâché il y a plusieurs années, il a intenté une poursuite en dommages avec neuf autres membres de sa famille contre la compagnie France-Film.

La compagnie avait arrêté la projection du film en attendant la décision de la Cour d'appel.

La femme . . .

(Suite de la première page)

tout près de minuit donc. La plus courte réunion s'est terminée à 9 h. 40 et la plus longue à 3 h. 26 du matin.

Du 2 janvier au 20 août, pendant le règne du maire Grenville Goodwin, la moyenne avait été de 10 h. 25 du soir pour l'ajournement.

Depuis le temps de Stanley Lewis, les assemblées du Conseil se sont allongées graduellement. Sous le règne du maire E.-A. Bourque, les nouveaux problèmes causés par l'annexion du premier janvier 1950 aidèrent à prolonger les assemblées. Mais M. Bourque savait maintenir son autorité et faisait observer strictement la procédure parlementaire; c'est ainsi qu'il ne permettait pas à un échevin de parler plus d'une fois sur un problème à la même réunion.

Sous le règne du feu maire Grenville Goodwin, les assemblées s'allongèrent un peu plus, car il manquait d'autorité et se contentait le plus souvent d'écouter d'une oreille indifférente les propos de ses collègues.

Quant à la mairesse Charlotte Whitton, par suite de ses interventions continuelles dans les débats, elle obtient les résultats que l'on sait...

Dernier hommage ce matin à M. Georges-H. Dulude

D'imposantes funérailles ont eu lieu ce matin en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, pour le repos de l'âme de M. Georges-Huet Dulude, décédé samedi le 16 février, dans un hôpital local après une longue maladie à l'âge de 53 ans.

Un long cortège précédé d'un landau de fleurs a quitté les salons funéraires Horace Racine & Robert, 260 rue Besserer, à 7h. 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le R. P. Jean-Marie Gauthier, O.M.I., vicaire de la paroisse Notre-Dame, de Hull, a chanté le service assisté des RR. PP. Médéric Montpetit et James Filteau, O.M.I., comme sous-diacre et diacre. La chorale paroissiale a effectué le chant et M. M. Larose touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil, outre son épouse, née Irène Gauthier, ses deux frères, J.-A.-Alphonse, commissaire des terrains de jeux d'Ottawa, et Pierre, d'Ottawa également; une soeur, Mme J.-A. Sarrazin, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Dans le sanctuaire on remarquait M. l'abbé William Scantland, V.F., curé de la paroisse Sainte-Anne, d'Ottawa.

Dans l'assistance on remarquait: M. le commissaire Paul Tardif, M. et Mme Fernand Despatie, l'échevin Roland Wall, MM. E. Kennedy, secrétaire des terrains de jeux Adélard Chartrand, Aimé Arvisais, secrétaire de la Commission des écoles séparées, d'Ottawa; Edgar Racine, assistant percepteur des taxes; Roméo Ethier; Gérard Bernier, chef de l'information au Droit; Edmond Lemieux, chef du département de la publicité au Droit, J.-Albert Chénier, de Plantagenet; Wilfrid-C. Labelle; M. Charbonneau, Richard Boivin; M. Rocheleau; Marcel Mayer; les RR.. SS. de l'Institut Jeanne d'Arc; Edgar et Eugène Marcil; Roméo Lachaine; D. Renaud, du secrétariat d'Etat; R. A. Bingham; Mme A. Saint-Onge; M. Edgar Robertson; Arthur Desjardins, gouverneur de la Société Richelieu et Roland Dion secrétaire; Edgar Tissot, Roland Groulx, Georges Beaulne, J.-Chs. Daoust, du "Droit"; Paul Dussault, Rosario Chartrand, P. Fontaine, Léo Noël, Russell O'Neil, M. Brousseau; Esdras Terrien; M. Madère; Armand Filion; M. Stolker; H. P. Nolan, président du Lindenlea Recreation Association; les échevins Frank Boyce et Ernest Jones, R.-E. Boutet, gérant de la Caisse populaire Saint-Charles; Roger Lévesque; J.-A. Neveu; M. et Mme Claude Leduc; M. Horace Racine, de la maison Horace Racine & Robert; Omer Hudon; Alfred Dostaler, ainsi qu'une foule d'autres personnes. L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame, d'Ottawa.

Une amende de $5 et frais de $23

"Je vous condamne à $5 d'amende et les frais," disait hier matin le magistrat Austin O'Connor à George G. Anderson, d'Ashton, après l'avoir trouvé coupable de négligence au volant. Heureux de s'en tirer à si bon compte, Anderson s'empressa de payer son amende à Mlle Elsie Beament, juge de paix et greffier de la Cour de Comté. Cependant, sa joie fut de courte durée, car les frais s'élevaient à $23.50.

Ces frais se répartissent ainsi: $3.50 pour la Cour; $12 pour le procureur de la Couronne, et $3 par témoin invité dans la cause, plus 20 sous du mille, en une direction seulement, pour le déplacement de ce témoin.

Ainsi, Anderson a déboursé $3 pour un témoin, $5 pour les frais de déplacement de ce témoin qui venait de Richmond, $12 pour le substitut du procureur de la Couronne et les $3.50 pour la Cour. Ce dernier montant est ainsi réparti: $1 va au magistrat, c'est-à-dire au gouvernement provincial; $1 est versé au constable qui a porté l'accusation, c'est-à-dire au gouvernement provincial, et $1.50 à Mlle Beament pour son travail de juge de paix.

Tout l'argent passe d'abord par la caisse du gouvernement qui en fait la distribution par la suite. Aussi, quand le défendeur gagne sa cause, le gouvernement paie de sa poche les frais du substitut du procureur de la Couronne de même que les autres frais.

Etant donné que ces frais sont assez élevés, le magistrat O'Connor impose les plus légères amendes selon la loi afin de ne pas faire payer trop cher au condamné.

Cinq chanoines sont forcés à quitter un hospice du Thibet

MARTIGNY (Valais) (A. F. P.) — Selon des renseignements parvenus à Martigny, les cinq chanoines du Grand Saint-Bernard ont pu quitter leur hospice des montagnes thibétaines à 4,000 mètres d'altitude et se trouveraient depuis quelques mois à Kanting dans le Thibet, sous surveillance communiste. L'un des cinq chanoines qui sont tous originaires du Valais, auraient réussi à gagner l'Italie et serait attendu prochainement à Martigny.

De Berne, on apprend que M. Clément Alberto Rezzonico, ministre de Sussie à Pékin, a été chargé d'intervenir auprès du gouvernement de la Chine populaire afin que ces chanoines suisses du Grand Saint-Bernard qui ont dû quitter l'hospice ou ils se livraient à l'oeuvre d'évangélisation et soignaient les malades thibétains, obtiennent des visas pour quitter le Thibet.

Selon les dernières nouvelles, datées du premier février, quelques-uns des chanoines se trouvent à Kunming, capitale de la province du Yunnan. D'autres se trouvent encore dans la vallée de Salwen, près de l'hospice thibétain, mais n'ont pu partir en raison des fortes chutes de neige.

Seul le chanoine Coquoz, qui se trouve actuellement en Italie avait quitté le Thibet, il y a plusieurs mois déjà pour des raisons étrangères aux derniers événements concernant l'hospice thibétain. Le chanoine Coquoz qui séjournait depuis près de 20 ans en Asie est attendu en Suisse prochainement.

Les autres chanoines, à leur retour de Chine, ne rentreront pas en Suisse, mais continueront leur oeuvre missionnaire dans d'autres région d'Asie. Le père Coquoz les y rejoindra plus tard.

B·O·A·C vous offre son Service Touriste
A NOUVEAUX TARIFS REDUITS



* PARIS
* LONDRES
* ROME

MONTREAL — LONDRES
$265 ALLER SIMPLE
$477 ALLER-RETOUR
(Sujet à approbation gouvernementale)

En vigueur au 1er mai
Par Constellations de renommée mondiale

Tout l'essentiel du confort aérien, notamment fauteuils complètement inclinables, espace libre pour allonger les jambes, stewards d'expérience, repas (moyennant léger supplément). Pression rétablie pour un confort parfait. Volez par BOAC—la ligne pionnière du service touriste aérien. De Londres, correspondances avantageuses vers l'Europe. Réservations acceptées dès maintenant.

Egalement service de grand luxe par Stratocruisers à Deux Ponts.

VOYAGEZ PAR B·O·A·C AU DESSUS DE L'ATLANTIQUE — ET A TRAVERS LE MONDE
BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION

Réservations à votre agent de voyages, aux bureaux de chemins de fer ou à BOAC—Montréal, Hôtel Laurentien, Tél.: UNiversity 6-5861—Toronto, 32, rue King O., Tél.: EMpire 3-4323



Depuis 50 ans nous nous servons de petits comprimés—de l'acide acétylsalicylique—pour soulager la douleur. Aujourd'hui ce remède de tous les jours se présente sous une forme *nouvelle*—sans les inconvénients de l'insolubilité, de l'acidité et du goût détestable. Il *s'appelle* DISPRIN et vous pouvez vous le procurer chez tous les pharmaciens.

DISPRIN est soluble et remarquablement neutre. Pris avec de l'eau, tel que prescrit, il parvient à l'estomac en solution complète, non pas en particules non dissoutes. Il en résulte moins de probabilité de causer des malaises d'estomac.

DISPRIN s'absorbe très vite. Parce qu'il se dissout vraiment (et ne se désintègre pas seulement) DISPRIN donne une absorption plus rapide, procure un soulagement plus immédiat.

DISPRIN est agréable au goût. Même les enfants le prennent sans rechigner.

La Science va de l'avant avec
DISPRIN ... POUR SOULAGER LA DOULEUR

Vous pouvez maintenant vous procurer DISPRIN chez votre pharmacien. En flacon de 26 comprimés ou en format de poche de 8.

SÛR RAPIDE AGRÉABLE

FAIT PAR LES FABRICANTS DE L'ANTISEPTIQUE 'DETTOL'
RECKITT & COLMAN (CANADA) LIMITED, DIVISION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES, MONTRÉAL

Merci . . .

de votre coopération pendant l'introduction des quatre nouveaux noms de centraux dans le district d'Ottawa-Hull;

de vous rappeler qu'il faut composer les deux premières lettres et le chiffre indicatif du nom du central dans chaque nouveau numéro que vous voulez obtenir;

de consulter votre nouvel annuaire avant de composer.

Le gérant, J. E. HUTCHISON

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



BUCKLEY
ENCORE EN VEDETTE AVEC JACK-JILL
Sirop pour le rhume
POUR LA TOUX et le RHUME DES ENFANTS
Il goûte si bon qu'ils en demandent d'autre.
CONTIENT DE LA VITAMINE C. Prix, ... 50¢

CKCH OTTAWA-HULL

Le Droit

Page 11

OTTAWA, LE MARDI 19 FEVRIER 1952

Une décision, jeudi, sur la semaine de 5 jours pour les fonctionnaires

"Le Conseil national conjoint étudie depuis quelque temps la question de la semaine de 5 jours pour les fonctionnaires, et il est possible qu'une décision soit prise à ce sujet à l'assemblée du Conseil jeudi de cette semaine ou peu après".

C'est ce que nous a déclaré aujourd'hui M. C. H. Bland, président de la Commission du service civil, en marge de l'assemblée régulière tenue hier soir par l'Association du service civil d'Ottawa, alors qu'on a préconisé l'adoption de la semaine de 5 jours à l'année ronde à compter du 1er avril prochain, début de l'année financière.

Depuis le règlement de la question des salaires en décembre, la semaine de 5 jours est devenue le sujet de l'heure chez les fonctionnaires s'exprimant par la voix de la Fédération du service civil et, à Ottawa, par celle de l'A.S.C.O. et de l'Amalgamated Civil Servants.

Les représentants qui ont pris part à l'assemblée de l'A.S.C.O. hier ont exprimé l'avis qu'on devrait adopter sans autre retard la nouvelle semaine de travail, récemment adoptée par les banques et qui, en Ontario notamment, est en vigueur chez plus de 75 pour 100 des employés de bureaux.

On a aussi exprimé l'avis que l'établissement de la semaine de 5 jours supprimerait l'une des causes principales des pertes en effectifs qu'a subies le Service civil ces derniers mois, en plus de contribuer à accroître le rendement général de tous les employés de l'Etat.

Certes, ce changement crée de nombreux problèmes administratifs, mais ils ne sont pas insolubles. La Commission du service civil a déjà une bonne expérience de ce régime de travail pour l'avoir décrétée pendant les périodes d'été.

On a aussi parlé de l'augmentation générale des salaires accordée en décembre et souligné certaines anomalies, telles que pour les classes 2B et 3 des Dactylos.

Les rapports démontrent une augmentation constante du nombre des membres de l'A.S.C.O. On a divisé, pour la campagne de recrutement en cours, la ville d'Ottawa en 13 régions, chacune dirigée par un capitaine d'équipe. De toute façon, les résultats sont sensiblement meilleurs que l'an dernier.

L'assemblée était sous la présidence de M. Mainwaring. MM. V. Johnston et Doug Love présentèrent le rapport sur le recrutement; le premier présenta aussi le rapport sur la semaine de 5 jours et M. J. T. Montague, celui au sujet des salaires.

Des assurances pour les chauffeurs de la municipalité

Il est possible que les chauffeurs des véhicules de la cité d'Ottawa soient obligés, dans un avenir prochain d'avoir une assurance personnelle contre les accidents ou de payer les dommages à même leur salaire.

Le Conseil de ville a demandé hier soir au Bureau des commissaire de lui présenter des recommandations sur le sujet. Le grand nombre d'accidents où sont impliqués les chauffeurs municipaux a provoqué cette réaction de la part de nos dirigeants.

Le débat sur le sujet fut amené par la lecture d'un rapport de l'avocat de la cité, Me Gordon Medcalf, où celui-ci soutient qu'il est légal de déduire du salaire d'un employé, le coût des dommages infligés à un véhicule municipal.

Plusieurs membres du Conseil dont l'échevin David McMillan ont exprimé l'avis qu'il fallait mettre fin à cette série d'accidents où il y a négligence grossière.

L'échevin Howard Henry, entant que fonctionnaire fédéral a souligné qu'il était requis d'avoir une assurance personnelle pour conduire les automobiles gouvernementales.

Décès

M. JAMES WILBERT BREWER

BUCKINGHAM, Qué. (D.N.C.)— M. James-Wilbert (Bert) Brewer, de Buckingham, est décédé à la résidence de son neveu, Lloyd Brewer, du même endroit, le lundi 18 février, à l'âge de 74 ans, après une longue maladie.

Il avait été sacristain de l'église Notre-Dame-des-Victoires pendant huit ans et faisait partie de la société du Saint-Nom-de-Jésus. Il était le fils de feu M. et Mme Baxter-O. Brewer (Catherine Gorman).

Il avait épousé Marguerite Conohan qui lui survit. Il laisse en outre une fille à Toronto; deux frères: Georges et Elias, de Buckingham.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires H. Cadieux, 87, rue Principale nord, Buckingham, d'où aura lieu le départ du cortège, le mercredi 20 février à 9h. 15 pour le service en l'église Notre-Dame-des-Victoires à 9h. 30.

L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

M. LOUIS CHALIFOUX

BUCKINGHAM, Qué. — (D. N. C.) — M. Louis Chalifoux est décédé le mardi, 19 février, à sa résidence de Buckingham à l'âge de 83 ans, apres une courte maladie.

Né le 1er décembre 1868 à Montebello, il a été contremaitre pour le C.P.R. pendant de nombreuses années.

Il était le fils de M. et Mme Gédéon Chalifoux (Apoline Ouellette), tous deux décédés.

Le défunt avait épousé Anna Laflamme qui l'a précédé dans la tombe en 1928. Il laisse quatre fils: Léandre, John, Alex et Josephat, tous de Buckingham; quatre filles: Mme Eugène Didier (Marie), Mme John Lemieux (Blanche), Mme Joseph Tourangeau (Dorelda), Mme Aimé Lanthier (Geneviève), de Buckingham; deux soeurs: Mme Fortunat Leblanc, de Saint-André-Avellin, Mme Onésime Modérie, d'Ottawa.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence du défunt, 6, rue Saint-Paul, Buckingham, où aura lieu le départ du cortège le jeudi, 21 février, à 8 h. 45, pour le service en l'église Saint-Grégoire à 9 heures. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. La direction est confiée à la maison H. Cadieux, 87, rue Principale nord, Buckingham.

M. John-H. Rogers est décédé hier

M. John-Henry Rogers, 132, rue Hopewell, est décédé hier après une semaine de maladie. Il était âgé de 65 ans.

Né a Walsall Angleterre, M. Rogers demeurait à Ottawa depuis plusieurs années. Il a été pendant 15 ans employé au magasin Charles Ogilvy Ltée. Le défunt est un ancient combattant de la première Grande Guerre.

Il laisse un fils, John, d'Ottawa; deux filles: Mme Ray Costen, de Wrightville, Qué. et Mme Ben Gerdes, de Philadelphie; et trois petits-enfants.

Ouverture de la session du N.-B. cet après-midi

FREDERICTON (P.C.) — Après l'ouverture de la quatrième session de la 41e Législature du Nouveau-Brunswick, le programme législatif du gouvernement pour cette année est toujours un secret bien gardé.

Le discours du Trône, que le lieutenant-gouverneur, M. D.L. MacLaren a lu, ne révèle rien des intentions du gouvernement libéral du premier ministre, M. John B. McNair.

Andersen donne une avance à la Norvège aux Jeux

OSLO, Norvège — (P.C.) — Hjalmar Andersen, de Norvège, une merveille du patin, a remporté son troisième triomphe olympique aujourd'hui, brisant des records dans chacune de ses victoires.

Dans la course de 10,000 mètres, disputée aujourd'hui à Oslo, Andersen a effacé son propre record mondial officiel et le record olympique, pour devenir le premier concurrent dans l'histoire olympique des Jeux d'hiver à remporter la palme trois jours consécutifs. Andersen a parcouru, en 16 minutes et 45.8 secondes, une distance, qui équivaut à peu près à six milles et quart. Son record mondial était de 16.57.4 et le record olympique était auparavant de 17.24.2. La victoire d'Andersen a donné une forte avance à son pays en tête du classement des pays participant aux Jeux d'hiver.

Ski

Dans le "slalom", Othmar Scheider, d'Autriche, a triomphé en complétant les deux épreuves en deux minutes exactement. La piste était d'une distance de 508 verges. Stein Ericksen, de Norvège, qui était en tête après la première épreuve, a pris la deuxième place dans le classement final et Stig Solander, de Suède, s'est classé troisième.

Pour le patinage de fantaisie, les Canadiens comptent sur le jeune Peter Firstbrook, de Toronto, qui est âgé de 18 ans, est le seul Canadien inscrit à ces épreuves. Après trois des cinq épreuves de la journée, Firstbrook était en quatrième place avec un total de 51.6 points. L'Américain Dick Button, comme prévu, occupe la première position avec un total de 58.5 points.

Pour le patinage de vitesse, Ralph Olin, de Vancouver, a terminé en 21e position avec un temps de 18.22.8, tandis que Graig McKay, un autre Canadien, s'est classé en 24e position avec un temps de 18.27.4.

Des enquêteurs aux Etats-Unis sur le dumping de vêtements

Le gouvernement a dépêché des enquêteurs aux Etats-Unis pour pousser à fond une enquête concernant le présumé dumping de vêtements féminins à prix réduits sur le marché canadien.

Toutefois, les autorités gouvernementales signalent que les enquêteurs n'ont pu recueillir des preuves que les produits vestimentaires américains sont réellement vendus au Canada à un niveau inférieur aux prix équitables américains.

Ces enquêtes intensifiées résultent de plaintes logées le mois dernier auprès du gouvernement par les unions ouvrières canadiennes qui demandaient l'intervention du gouvernement contre ce dumping. Les syndicats ouvriers de la couture, spécialement à Montréal, Toronto et Winnipeg ont fait des représentations à l'effet que 50,000 Canadiens sont menacés.

Dans l'entre-temps on apprend que le Cabinet n'a pas encore étudié la possibilité d'interdire l'importation vestimentaire. Il est douteux que le cabinet n'intervienne officiellement à moins que des preuves soient recueillis aux Etats-Unis, sur le dumping.

Nomination

Le Conseil des ports nationaux a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Leslie Robertson Stratton, B.Sc., en génie civil, d'Ottawa et de Saint-Jean (N.-B.) au poste d'ingénieur en chef du Conseil. M. Stratton a rempli les fonctions d'ingénieur en chef depuis la récente retraite de M. Evan Cameron, I.C.

Session de la Nouvelle-Ecosse

HALIFAX (P.C.) — L'ouverture de la session provinciale de la Nouvelle-Ecosse eut lieu aujourd'hui sans les traditionnelles cérémonies, en témoignage de deuil. La session devait s'ouvrir le 12 février mais a été remise à cause de la mort du roi George VI.

Le lieutenant-gouverneur J. A. D. McCurdy a fait la lecture du discours du Trône et des messages de sympathie et de loyauté ont été lus à l'adresse de la reine Elizabeth II.

La tour de TV de la Bell est approuvée au Conseil de ville

Ottawa aura la télévision sans difficulté. Le Conseil de ville a approuvé hier soir sans un mot de discussion une recommandation, permettant à la compagnie Bell Telephone d'ériger une géante tour de relais au sommet de son édifice principal, à l'intersection des rues O'Connor et Albert.

La recommandation du Bureau des commissaires était en réalité un amendement au règlement municipal 8752, fixant la limite de hauteur des immeubles à Ottawa à 110 pieds.

En conséquence, la compagnie de téléphone pourra ériger cette tour géante de 53 pieds de hauteur, au-dessus des trois nouveaux étages qu'elle est en voie d'ajouter à son immeuble central. Les quatre transmetteurs de cette tour relaieront les micro-ondes téléphoniques ainsi que les programmes de télévision en provenance de Buffalo, Toronto et Montréal.

Le Bureau des commissaires avait différé sa décision sur le sujet, en attendant le rapport de l'ingénieur F.S. Howes de l'Université McGill.

Le sous-comité architectural du comité d'aménagement de la Capitale nationale doit donner l'approbation finale au projet. On ne prévoit pas toutefois de difficultés, car la compagnie Bell a consenti à apporter quelques modifications à sa tour, afin qu'elle n'enlaidisse pas la cité. La base de la tour sera entourée d'une enveloppe métallique, destinée à cacher le treillis métallique. En avant donc pour la télévision!

Le Canada défait son adversaire le plus dangereux

OSLO (P.C.) — Le Canada a subjugué une équipe déterminée de la Tchécoslovaquie aujourd'hui, 4-1, pour s'emparer de la première position dans le classement des équipes de hockey aux Jeux olympiques.

La victoire a permis au Canada de rester invincible; les Canadiens ont remporté quatre victoires en autant d'engagements.

La Suède, qui ne jouait pas aujourd'hui, détient le même record que le Canada, mais ce pays a compté beaucoup moins de points que les Canadiens.

Des points de Gord Robertson et Billy Gibson à la dernière période de jeu firent pencher la balance du côte du Canada. C'était le deuxième but de Gibson, le grand joueur de centre canadien.

Les Tchèques donnèrent la frousse aux Canadiens à la première, jouant aussi bien que les Canadiens qui étaient favoris pour triompher. Charouzd, un joueur d'avant tchèque, compta le premier point avec l'aide du joueur de défense Gut alors que les Canadiens avaient un joueur au pénitencier.

Gibson annula le score environ huit minutes plus tard, mais son point fut chanceux. Tom Pollock fit une feinte et déplaça la défense tchèque; il passa ensuite à Gibson qui tira. Le disque rebondit sur la jambière d'un joueur adversaire et glissa ensuite derrière le gardien de but consterné.

L'artiste G. Harvey est décédée aux E.-U.

(P.C.) — Une artiste nègre de la scène américaine, qui était aussi une chanteuse de renom, vient de mourir aux Etats-Unis. Georgette Harvey, qui joua et chanta dans nombre de villes des Etats-Unis, pendant un demi-siècle, vient de mourir à l'âge de 59 ans.

Mlle Harvey, qui était originaire de Saint-Louis, tout comme Josephine Baker, connut une enfance malheureuse, et dut souvent quémander des repas.

Mais grâce à son talent de chanteuse et d'actrice, elle ne tarda point à s'imposer. En quelques années seulement, elle réussit à obtenir des rôles importants dans diverses comédies musicales sur le Broadway, en plus de jouer à la radio, et de tourner quelques films à Hollywood.

Un produit servant à fluidifier les caillots sanguins

NEW-YORK (A.F.P.) — Les laboratoires américains Lederle ont annoncé aujourd'hui la mise au point d'un nouveau produit biologique: "la varidase", qui assure la fluidification rapide des caillots sanguins. Ce produit clinique s'est avéré particulière efficace dans le traitement de la méningite tuberculeuse, la pneumonie et les infections pulmonaires, les infections de l'oreille et les infections des os.

Milton James, gagnant d'une maison au bingo des Chevaliers

Hier soir, à l'Auditorium, la fortune a souri à un des habitués les plus assidus des soirées-monstres qui s'y tiennent. En effet, M. Milton James, originaire de Buckingham, mais demeurant maintenant à 274 de l'avenue Laurier-ouest, à Ottawa, a été le gagnant du "gros lot", le paiement initial sur une maison en brique d'une valeur de plus de $10,000. Le prix comprenait en effet une valeur de $3,140, soit le premier versement sur la propriété; trois années d'assurances; deux années de taxe en plus des frais légaux sur l'achat de la propriété.

Cette maison moderne comprenant vivoir, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, etc., est sise à 383, Boulevard Blake, à Eastview. Elle a été construite par M. Ovila Allen, entrepreneur bien connu de la municipalité voisine.

Trois personnes avaient complété une carte pour le prix principal. Les deux autres personnes qui se sont partagé une valeur de $250 étaient Mme André Généreux, de Duclos, P.Q., et Mme Charles Leblanc, chemin de la Montagne, à Hull.

Les gagnants des cinq prix spéciaux, un bon d'une valeur de $300 ont été Mme J. Kealey, 532, avenue Bronson, Ottawa; Mme Jacques Charbonneau, 12, rue Charles, à Buckingham; Mme David Bell, 128, rue Crerar, Ottawa; Mme Thomas Godin, 83, rue Frontenac, Hull; M. Guy Lamontagne, 100, ave King Edward, app. 1, Ottawa.

Les gagnants des vingt parties régulières, recevant chacun un bon en marchandises d'une valeur de $100, ont été les suivants: Mlle Lois Moffatt, 40, rue Albert; Mme Georges Pépin, 147, rue Kent, Hull; Marcel Boileau, 410, rue Saint-André; Mme Albert Lalonde, 2, rue Aubry, Hull; Edgar Giroux, Cyrville; Maurice Blondin, 48, rue Lavigne, Wrightville; Mme H. Bassan, 115, rue Goulburne; Mme E. Going, 390, rue Nepean; Harold Giles, 285, Boul. Blake, Eastview; Mme Eugène Madère, 97, rue Bruyère; Mlle Rachelle Saint-Jean, 21, rue Augusta; Mlle Laura Richer, Saint-Albert, Ont.; Mlle Flora Drouin, Buckingham, P.Q.; Alexis Roy, 212 Maisonneuve, Hull; E. Courchesne, 112, rue LeBreton; Mme Alfred Dalpé, 46, rue Saint-Hyacinthe, Hull; Dillon Ward, 101, ave Crerar; Mme Alma Sarazin, 19, rue Vaudreuil, Hull; Mme M. J. Glenn, 292 Breeze Hill; Cecil Skuce, 37, ave Primrose.

Prochaine réunion de l'O.T.A.N. à Copenhague

COPENHAGUE — (A.F.P.) — Selon le journal danois "Socialdemokraten", M. Kraft, ministre danois des Affaires étrangères, proposerait à la conférence de l'O. T. A.N. de Lisbonne que Copenhague soit choisi comme lieu de la prochaine réunion du Conseil du Pacte Atlantique.

J. M. Rockingham mettra à profit les leçons de la Corée

AVEC LA 25e BRIGADE CANADIENNE EN COREE (Reuter) —Le brig. John M. Rockingham a déclaré aujourd'hui que, quand il assumera ses nouvelles fonctions de directeur de l'instruction militaire, il aura rapporté de Corée "une ou deux méthodes de combat susceptibles d'être utilement appliquées à l'armée canadienne".

On a appris hier la nouvelle de la nomination du brigadier Rockingham. Le brig. M. P. Bogert, actuellement directeur de l'instruction militaire, lui succédera au commandement de la 25e brigade canadienne en Corée.

"Je ne crois pas qu'on ait vu de meilleures troupes," a dit le brig. Rockingham en rendant hommage à la 25e brigade, "et je ne peux qu'espérer avoir l'honneur de servir avec elles partout où l'armée canadienne sera appelée à combattre."

Il a exprimé l'espoir que la plupart des soldats avec qui il a combattu resteront dans l'armée.

Un simple soldat a fort bien résumé le sentiment général à la nouvelle de la nomination du brigadier.

"Rocky" (c'est le surnom du brigadier Rockingham) est pour moi un type épatant, a-t-il dit. Je regrette qu'il s'en aille, mais en tout cas, il va nous les mettre en forme, les gars."

Léger incendie au journal Le Droit

Un incendie qui s'est déclaré à l'édifice du "Droit" vers une heure cet après-midi a causé un émoi dans la salle des nouvelles. Le feu a pris origine apparemment à la fonderie, au sous-sol de l'édifice.

Un nuage de fumée noire s'est échappé par le ventilateur et s'est répandu non seulement au dehors mais plusieurs pièces de l'intérieur ont été envahies.

Les pompiers des postes 3, 4 et 5, dirigés par MM. Rosaire Ethier et Stan Pratt, se sont amenés rapidement sur les lieux et n'ont pas tardé à maîtriser le début d'incendie.

Plusieurs sapeurs ont monté sur le toit et ont débouché un jet d'eau dans le ventilateur.

Les flammes qui couvaient au sous-sol n'ont pas fait leur apparition à l'extérieur. Les dommages ne sont pas considérables.

Directeur de l'AFP frappé de suspens

PARIS (P.A.) — M. Maurice Nègre, directeur général de l'agence officieuse France-Presse, a été frappé de suspens aujourd'hui sur l'ordre du ministre de l'Information, M. Paul Cost-Floret.

Les journaux français expliquent que M. Nègre est suspendu en raison d'une dépêche de Londres annonçant la semaine dernière que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avaient garanti à la France qu'ils s'efforceraient d'empêcher l'Allemagne de se retirer de l'armée européenne, une fois l'accord conclu sur cette armée.

L'A.F.P. dessert tous les journaux de France et plusieurs autres à l'étranger. Son caractère officieux est dû à la subvention que lui verse le ministère de l'Information pour combler son déficit. En retour, le ministère peut lui imposer un directeur général de son choix.

On n'a pu obtenir une déclaration de la part de M. Nègre.

Rumeurs au sujet du duc de Windsor

LONDRES (A.F.P.) — La très longue visite rendue la semaine dernière à M. Winston Churchill par le duc de Windsor a suscité certaines rumeurs dans les milieux politiques britanniques. Alors que certains observateurs estiment que seule la question de l'allocation en devises étrangères du duc sous le nouveau règne était en question, d'autres considèrent que le long éloignement de l'ex-souverain pourrait bien toucher à son terme, et que si le duc de Windsor prolonge son séjour à Londres jusqu'à la fin du mois, c'est dans le dessein d'étudier la possibilité de s'établir définitivement à Londres avec la duchesse.

On sait que M. Winston Churchill a toujours été l'ami personnel de l'ex-roi Edouard VIII.

Dîner en l'honneur de l'hon. Rinfret

L'hon. Edouard Rinfret, C.R., LL.L., B.A., ministre des Postes sortant de charge qui devient juge de la Cour du Banc de la Reine pour la province de Québec, était l'invité d'honneur hier soir à un dîner de l'Ottawa Golf Club offert par les officiers administratifs du Ministère des postes à Ottawa et un certain nombre d'officiers senior du Service postal canadien.

Au nombre des invités se trouvait l'hon. Alcide Côté, qui succède à M. Rinfret dans ses fonction de ministre fédéral des Postes.

Le sous-ministre, M. W. J. Turnbull, présidait la réunion au cours de laquelle M. J.-L.-A. Gagnon, directeur administratif du ministère, présenta à M. Rinfret au nom de ses collègues un magnifique porte-cigarettes ciselé.

M. Turnbull exprima les regrets que lui-même et ses confrères éprouvent devant le départ de l'hon. Rinfret. Pendant ses deux ans et demi à la tête du ministère, dit-il, M. Rinfret a non seulement pris l'intérêt le plus immédiat aux affaires du ministère mais il a su maintenir des relations avec les membres du personnel dans tout le Canada. Malgré plusieurs difficultés, le terme d'office de M. Rinfret a été marqué de grands progrès dans maintes sections du service postal au pays.

Après la présentation, M. Rinfret se dit fort touché de l'hommage que lui avait rendu le sous-ministre et du souvenir qu'on lui avait remis. Puis il fit un exposé des responsabilités qui s'attachent aux fonctions de ministre des Postes, qui sont "harassantes mais aussi agréables".

"Plusieurs des changements qui ont été faits sous mon administration n'ont pas été populaires au début. Nous les avons pourtant institués au meilleur des intérêts tant de la population que du personnel et nous sommes convaincus que tous viendront à partager ces vues". Puis M. Rinfret offrit ses meilleurs voeux à M. Côté.

Ce dernier, en remerciant M. Rinfret, dit comment, dès leurs études à l'école primaire, il avait appris à admirer la sincérité et l'esprit de décision du ministre sortant de charge. Le Ministère des postes a une longue tradition de service à la population, tradition à laquelle l'administration de M. Rinfret a fait un apport important, malgré tout ce qu'on peut dire sur les sujets controversés.

Au nombre des personnalités d'Ottawa qui ont assisté au banquet se trouvaient: M. J.-G.-L. Langlois, adjoint parlementaire du ministre des Postes; M. N. R. Boutin, adjoint spécial; M. E. Duguay, Maître de postes de la Capitale.

Il s'avoue coupable

Un jeune homme de 18 ans, Donald Stewart, disant demeurer à Hamilton, s'est reconnu coupable ce matin, en Cour de police, d'avoir pénétré avec effraction, hier soir, dans la maison de M. John Hall, 17, chemin Opeongo.

C'est grâce aux agents Tom Welsh et Fred Martin, de la Sûreté d'Ottawa, qu'un cambriolage n'a pas eu lieu. Les deux agents, en faisant leur ronde, ont trouvé des pistes dans la neige, les ont suivies et ont trouvé Stewart dans la maison.

Le jeune homme connaitra sa sentence mardi prochain.

Heure avancée le 27 avril

SHERBROOKE — (P.C.) — A la suggestion de l'Association des chemins de fer du Canada, les autorités municipales de Sherbrooke ont consenti hier soir à décréter l'avance de l'heure à Sherbrooke du 27 avril au 28 septembre, 1952.

On ne parvient pas à régler la grève des instituteurs

SYDNEY, N.-E. — (P.C.) — Plus de 330 instituteurs ruraux continuent de faire la grève aujo rd'hui dans deux comtés de la Nouvelle-Ecosse.

Les 243 instituteurs du comté du Cap-Breton sont en grève depuis le 31 janvier. Hier soir, ils refusaient une augmentation de $100 plus un boni de $100 pour les maîtres d'école mariés. Ils exigent une majoration de $300.

Dans le comté d'Antigonish, les 93 instituteurs ruraux ont annoncé hier soir également qu'ils ne retourneraient pas à leurs classes tant qu'ils n'obtiendront pas satisfaction. Ils demandent une augmentation annuelle de $180, $100 après un an d'expérience et des majorations additionnelles pour chaque année successive.

Environ 5,500 écoliers jouissent d'un congé forcé au Cap-Breton. Le comté d'Antigonish compte à peu près 2,000 élèves.

Les salaires des instituteurs en Nouvelle-Ecosse varient considérablement, soit de $650 à $1,950 par an.

Les conseils des comtés avaient rejeté les demandes des instituteurs le mois dernier et déféré l'affaire au gouvernement provincial, qui affirme faire déjà plus que sa part.

Un cadeau de 350 acres à la C.D.F.

La Commission du district fédéral a reçu en cadeau hier un terrain de 330 acres dans le parc de la Gatineau, le lieu de récréation préféré de la Capitale en été comme en hiver.

Le donateur est l'hon. Frederick E. Bronson, C.P., d'Ottawa, exprésident de la Commission et qui vient de consentir à redevenir membre du Comité d'aménagement de la Capitale nationale.

Le terrain est adjacent à ce qui est généralement connu sous le nom d'Eardley Lookout, à l'extrémité ouest du parc, au nord de la route no 8 qui mène d'Eardley à Sainte-Cécile de Masham et Wakefield. La propriété est l'ancienne terre boisée et la portion en montagne de la ferme John Moore à Eardley.

La plupart des terres dans cette région ont déjà été acquises par la C.D.F. pour son programme d'aménagement du parc de la Gatineau.

Assistaient à l'assemblée d'hier, le président, M. Duncan K. MacTavish, C.R.; le colonel J. D. Fraser, la mairesse Charlotte Whitton; MM. Lawrence Freiman et J. A. Ewart, d'Ottawa; Mme Cécile Fontaine et le maire Henri Gauthier, de Hull; John F. Sanderson, de Prince-Albert, Sask.; le Dr J.-Henri Blanchard, de Charlottetown, I.-P.-E.; le Dr A. Foster Baird, de Fredericton, N.-B.; M. Harvey W. L. Doane, de Halifax, N.-E.; M. Gaston Amyot, de Québec, ainsi que M. H. A. Cram, secrétaire, et Allan K. Hay, ingénieur en chef de la Commission.

Congédiement d'un agent d'immigration

Le Service de l'immigration a annoncé aujourd'hui qu'un de ses agents a été congédié pour irrégularités dans l'émission de visas d'entrée au Canada.

Cet agent du centre d'immigration de Carlsruhe aurait été surpris à accepter des pots-de-vin de la part d'Allemands pour leur simplifier les formalités d'admission.

Il y a quelques jours le Service de l'immigration confirmait la nouvelle que quelques-uns de ses agents avaient été mis à pied en Italie et au Canada par suite de l'émission frauduleuse de visas. Il s'agissait cette fois d'une bande qui s'occupait de faire entrer un grand nombre d'Italiens au Canada, 300 ou 400 peut-être.

Un haut fonctionnaire a déclaré aujourd'hui que l'affaire de Carlsruhe n'a pas cette ampleur.

D'après ce qu'a révélé l'enquête, un seul agent était impliqué. Il s'agit d'un Canadien qui a été rappelé au pays et congédié en octobre dernier.

Décès

M. JOSEPH HAMEL

M. Joseph Hamel est décédé aujourd'hui à la demeure de M. Maurice Beaudin, 28, rue Cousineau, Pointe-Gatineau. Le défunt était l'époux de Madeleine Clin. M. Hamel était âgé de 84 ans.

Il laisse, outre son épouse, une soeur, Mme Arsedas Larose, de Gatineau; deux frères: Wilfrid Hamel, de Sainte-Rose, et M. Duncan Hamel, de Buckingham.

Le défunt est exposé aux salons funéraires Gauthier, 101, rue Notre-Dame, Hull. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 février, à huit heures, en l'église Saint-François-de Sales de Pointe-Gatineau. Le départ se fera à 7h. 45 des salons Gauthier.

L'inhumation se fera au cimetière paroissial de Pointe-Gatineau.

Laurent Clément nommé directeur du Bulletin de l'Assoc. technologique

M. Laurent Clément, traducteur, vient d'être nommé directeur du BULLETIN de l'Association technologique de langue française d'Ottawa. A ce titre, il succède à M. Augustin Potvin, récemment élu président général de l'Association.

Lors d'une réunion du bureau de direction de l'Association, M. Clément avait été élu président de la commission de publicité. Cette commission vient de désigner M. Clément au poste de directeur du BULLETIN. En outre, elle s'est donné un secrétaire-trésorier dans la personne de M. Jacques Gouin, lui aussi traducteur.

Le BULLETIN est l'organe d'expression et de ralliement de l'Association. Il publie des articles d'intérêt général à tous ceux qui, par profession ou souci de culture, s'intéressent à la traduction et aux langues. Ses numéros renferment de précieuses listes de termes.

On sait que l'Association technologique groupe le personnel du Bureau des traductions de l'Etat, plusieurs rédacteurs et correcteurs de l'Imprimerie nationale, bon nombre de traducteurs commerciaux, de publicistes et de journalistes. Elle a l'honneur de compter comme membre-bienfaiteur le juge en chef de la Cour suprême du Canada. Lui sont affiliés trois importants organismes de la province de Québec: l'Institut de traduction de l'Université de Montréal, la Société des traducteurs de Montréal (relevant de l'Université McGill), la Société du Parler français au Canada, de Québec. Il s'agit d'affiliation morale, car chacune des quatre associations en cause conserve sa parfaite indépendance en matière de gestion et de méthodes.

L'Association technologique tiendra une réunion générale lundi soir prochain, le 25 février, à la salle académique de l'Université d'Ottawa.

Une autre mairesse relève le défi de notre mairesse

WOODSTOCK — (P.C.) — Bernadette Smith, mairesse de Woodstock, vient d'affirmer qu'elle est prête à accepter le défi de Charlotte Whitton, au Congrès international de labour, devant avoir lieu l'automne prochain à Carp, près d'Ottawa.

La mairesse Smith est née sur une ferme dans le comté d'Oxford et elle affirme avoir les meilleurs professeurs pour lui enseigner l'art de tenir la charrue. Elle a l'intention de commencer son entrainement dès le printemps, afin d'être en mesure de vaincre la mairesse Whitton, de la Capitale.

Le soldat Davis devra aller aux assises criminelles

Le magistrat Glenn Strike, qui a présidé ce matin, en Cour de police, à l'enquête préliminaire du jeune soldat accusé d'avoir allumé l'incendie qui a ravagé un des magasins militaires du parc Plouffe au matin du Jour de l'An, a trouvé matière à procès. Il renverra l'accusé aux assises criminelles mardi prochain.

Le prévenu "au visage d'enfant", Hector Davis, 17 ans, d'Aylmer, aurait allumé l'incendie qui a causé $27,000 de dommages, au matin du Jour de l'An, dans une partie de la section "F", à l'extrémité sud de l'entrepôt. "Le Droit" a appris qu'on avait recommandé le transfert de Davis deux mois avant que l'incendie se déclare.

L'enquête a duré deux heures. Le lieutenant E. W. Parkes a dit qu'il avait complété sa ronde à 10 h. 15 la veille du Jour de l'An et qu'il n'avait trouvé "rien d'anormal". L'incendie s'est déclaré vers 1 h. 20 du matin. Il a dit aussi que Davis, ce soir-là, était de faction.

"J'ai appris après l'incendie que Davis avait dit avoir senti (avant que l'alarme soit sonnée) "de la fumée ou une odeur étrange", a déclaré le lieutenant. Il en aurait fait rapport à quelqu'un; c'est le lieutenant-colonel Tucker qui m'a transmis le renseignement."

M. William Howard Riley, commissaire de service quand l'incendie s'est déclaré, a dit avoir vu Davis dans les environs. M. Riley a découvert l'incendie et a sonné l'alarme.

Le sergent d'état-major David Perrin a raconté avoir reçu un appel téléphonique de Davis vers 11 heures de la matinée. Davis aurait demandé de s'absenter, mais on a fini par lui refuser la permission.

(Le magistrat Strike a demandé aux journalistes présents à l'enquête de ne pas révéler les déclarations de deux autres témoins, au cas où les déclarations ne soient pas admises au procès.)

Me Edward Houston, adjoint au substitut du procureur de la Couronne, a alors opiné qu'il y avait matière à procès. Me Peter Newcombe, avocat du jeune soldat, a protesté, mais le magistrat a partagé l'opinion de Me Houston.

Me Newcombe a appuyé ses protestations sur certains témoignages selon lesquels Davis, en plus d'être très peu développé physiquement, aurait la mentalité d'un enfant. La défense, vraisemblablement, essayera de prouver que l'accusé n'était pas suffisamment conscient de la gravité de ses actes.

Une aide fédérale aux néo-canadiens

TORONTO (P.C.) — Le ministre de l'Immigration, M. Harris, a laissé entendre hier que le gouvernement fédéral accorderait une certaine aide sous la forme de services sociaux et de bien-être aux nouveaux immigrés et cela afin de soulager les municipalités qui auraient à se porter à leur secours.

M. Harris a déclaré à l'Association des municipalités rurales d'Ontario que le gouvernement savait que plusieurs municipalités étaient surchargées par suite des services sociaux à assurer aux nouveaux Canadiens et qu'il étudiait en ce moment les moyens à prendre en vue de remédier à la situation.

Un mois de prison

Robert Marshall, 36 ans, 370, avenue Laurier, devra passer un mois en prison pour avoir frappé, hier après-midi, l'agent Gérard Lefebvre, de la Sûreté d'Ottawa.

Le policier s'est fait malmener en essayant d'arrêter Marshall et un compagnon qui sollicitaient les passants. Mais Marshall n'a pas malmené l'agent bien longtemps: Gerry est un des plus brillants joueurs des Rough Riders.

L'Australie peut facilement tripler sa population – Forde

"La population mondiale s'accroit de vingt millions par année. En d'autres termes, il y a dans le monde chaque année l'équivalent d'un nouveau pays qu'il faut nourrir. Cela ne peut se faire qu'avec l'aide de pays privilégiés tels le Canada et l'Australie qui ont assez de ressources naturelles pour nourrir leur propre population qui va croissant mais aussi les peuples des nations moins favorisées de l'univers."

C'est ce que déclarait hier soir Son Exc. M. F.M. Forde, haut commissaire d'Australie au Canada, dans une causerie prononcée au Y.M.C.A. sous les auspices du Club So-Ed. M. Forde fit un résumé de l'histoire de son pays et des perspective démographiques, économiques et stratégiques qui le confrontent.

Selon l'avis des experts, a ajouté le haut commissaire, l'Australie pourrait tripler sa population actuelle (8½ millions) sans abaisser aucunement son standard de vie. L'an dernier, 150,000 immigrants ont été accueillis chez elle, s'ajoutant à l'accroissement naturel de 100,000. Non seulement l'immigration s'impose-t-elle pour des raisons de sécurité, mais elle seule permettra à l'Australie de maintenir son niveau actuel d'industrialisation.

Au chapitre de la défense, le conférencier a rappelé comment les Australiens, par suite de l'invasion nippone au cours de la dernière guerre mondiale, craignent la renaissance de l'impérialisme japonais. Pour cette raison, "nous avons accueilli avec joie le récent pacte de sécurité conclu entre nous-mêmes, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis et en vertu duquel les trois puissances ont convenu qu'une menace contre l'un deviendrait une menace contre tous. Ce pacte prévoit des arrangements et des consultations avant qu'une situation trouble ne devienne menaçante."

Enquête sur la mort de G. Massey

SUDBURY, Ont. — (P.C.) — On fera enquête sur la mort du trappeur Georges Massey, dont on a trouvé le corps derrière un camp la semaine dernière à 75 milles au nord-ouest de Sudbury. Il était âgé de 32 ans.

Les funérailles de la victime ont eu lieu ce matin.

Eugène Massey, 37 ans, frère de Georges, a avoué qu'il a tiré accidentellement celui-ci le 27 janvier dernier. Le frère de la victime a comparu brièvement en Cour, la semaine dernière, alors qu'on lui a posé certaines questions relatives à la mort de Georges. On l'a libéré sans cautionnement pour une semaine.

Chez nos édiles, en raccourci

L'heure avancée entrera en vigueur le 27 avril prochain à Ottawa. Le conseil municipal a accepté une recommandation du Bureau des commissaires à cet effet, lors de la réunion d'hier soir. L'heure normale nous reviendra le 28 septembre. Ces dates correspondent à celles adoptées par l'Association des chemins de fer du Canada, pour ses changements d'horaires de trains.

* * *

Toute la correspondance émanant de l'hôtel de ville portera l'étampe d'un compteur, au lieu de timbres, à l'avenir. Sur recommandation du commissaire des finances, la cité louera une machine à étamper les lettres pour la somme de $480 par année, pour une période d'essai de même durée.

* * *

La cité a l'intention d'abolir la taxe d'eau de $10 sur les terrains vacants, à la suite de plusieurs représentations faites par les échevins des quartiers annexés. Ceux-ci ont souligné que ces terrains ne pouvaient pas évidemment consommer d'eau.

Décès

DAYHAW — A Tupper Lake New-York, est décédée le 18 février 1952, à l'âge de 77 ans, après une longue malad



Faits et Gestes

par

Gérald Renaud

(Rédacteur sportif)

AU FIL DU DACTYLO — Habituellement, les pilotes d'équipes de hockey ne font pas d'efforts spéciaux pour jouer sur les positions du classement vers la fin d'une saison de hockey... cela dans le but de rencontrer tel ou tel rival... c'est ainsi que Bill Durnan et ses Sénateurs voient les choses... le club local possède toujours une excellente chance de devancer les Saguenéens en troisième position du classement et il y a forte possibilité que ceci survienne... il faudrait naturellement la collaboration, sous forme de défaillance des Saguenéens... mais dans le camp d'Ottawa, on a généralement accepté le quatrième rang comme le sien... ceci signifie que les premiers rivaux d'Ottawa dans les éliminatoires seront les As de Québec et leur prodigieux Jean Béliveau... les As et les Sénateurs, s'ils sont opposés, se disputeront les honneurs d'une série semi-finale de 5 dans 9... c'est la première fois depuis leurs années de championnat que les Sénateurs participent directement à la série semi-finale... auparavant, ils y prenaient part parce qu'ils détenaient la première place dans le classement, aujourd'hui, parce qu'ils ont fini en quatrième place... cette quatrième place n'est encore que supposition naturellement... en consultant les résultats des dernières joutes de la Ligue senior du Québec, on s'aperçoit que deux équipes dépassent toutes les autres: Québec et Sherbrooke... saviez-vous que les As n'ont perdu que deux fois au cours de leurs 24 derniers engagements... les Sénateurs ont beaucoup de respect pour l'équipe de Sherbrooke qui a vaincu Ottawa à ses trois dernières rencontres...

L'infatigable Mel Swartman, après une période d'inactivité, présente à nouveau d'excellents programmes de boxe aux fervents de ce sport dans notre région... hier, environ 1,000 spectateurs ont assisté au programme de six combats présenté par Mel... au moins trois des gagnants au programme d'hier soir ont de bonnes chances de réussite dans les éliminatoires olympiques canadiennes qui auront lieu le mois sprochain... il s'agit de Pinky Mitchell (166), Dwight McLaughlin (179) de Smiths Falls et le jeune vétéran Clayton Kenny (133) d'Ottawa... ces trois pugilistes ont tous remporté des triomphes convaincants, hier, contre de forts rivaux... Mel croit que tous les champions du district d'Ottawa feront belle figure dans les éliminatoires olympiques qui doivent débuter à Toronto (pour la province d'Ontario) et se terminer à Vancouver (pour tout le Canada)... celui qui aspire le plus à une position sur l'équipe olympique est bien Ronnie Lacelle qui possède des raisons personnelles pour remporter un championnat canadien...

La série finale pour le championnat de la Ligue junior de la cité d'Ottawa suscite un vif intérêt chez les fervents locaux du hockey... les Charlots et les Irlandais commencent la finale demain soir à l'Auditorium... les Charlots, en raison des succès qu'ils ont remportés cette saison, sont favoris pour triompher des jeunes Harpistes... le Saint-Charles a été inactif pendant quelque temps, c'est-à-dire qu'il n'a pas joué contre les autres équipes juniors, devant attendre la fin des éliminatoires... mais les Charlots sont en bon état... ils ont joué plusieurs parties hors-concours un peu partout dans le district et ils ont obtenu des succès étonnants contre des clubs de calibre intermédiaire... tout indique que les Rockets d'Inkerman, qui ont gagné le titre junior régional des six dernières années, éprouveront de la difficulté à vaincre le champion de la Ligue junior de la cité, cette année, que ce soit Saint-Charles ou Saint-Patrice... le commanditaire des Charlots, M. Léopold Beaudoin, n'y est pas allé de main morte... il a presque laissé carte blanche à Aldona et Clément Leblanc qui ont su bâtir une équipe bien équilibrée à tous les points de vue... de vifs duels sont anticipés entre les gardiens de buts Roland Sarault de Saint-Charles et Roger Fortin, de Saint-Patrice...

Sixième victoire consécutive des Red Wings

Ils doivent cependant se rallier pour vaincre les Bruins de Boston, 4-2

DETROIT (P.C.) — Gordie Howe a compté deux buts, hier soir dans les huit dernières minutes de jeu, couronnant ainsi un ralliement de la troisième période qui a permis aux Red Wings de Détroit de vaincre les Bruins de Boston au compte de 4-2. C'était la sixième victoire consécutive du Détroit, et elle a porté son avance en tête du classement de la Ligue nationale à 15 points, soit la plus forte marge de toute la saison.

Les deux buts de Howe étaient ses 32e et 33e de la saison et le confirment dans la première position des compteurs de la Ligue nationale. Son dernier but a été enregistré sur un lancer fait d'une distance de 60 pieds dans la cage vide des Bruins après que le gardien de but Jim Henry eut été retiré du jeu alors qu'il restait 55 secondes de jeu.

Par deux fois les Bruins ont eu l'avantage du jeu. Dave Creighton a compté son 15e but de l'année, le seul but de la première période.

Les Wings égalisèrent le pointage rapidement quand Glen Skov prit le retour de son propre lancer après que Howe lui eut laissé cette possibilité.

Le Boston reprit l'avance de nouveau quand Ed Sandford compta sur une montée individuelle.

Les Bruins se replièrent alors sur un jeu défensif dès le début de la troisième période.

Un rapide jeu de passes entre Alex. Delvecchio et Fred Glover a permis au joueur recrue Johnny Wilson d'égaliser le pointage à 11:46 de cette reprise.

Puis Howe compta sur le retour d'un lancer de Ted Lindsay. La rondelle sembla hésiter mais traversa finalement la ligne des Bruins échappant à Bill Quackenbush qui avait tenté de la repousser.

Une foule de 12,597 spectateurs a assisté à la joute.

ALIGNEMENTS:

BOSTON:— Buts: Henry; défenses: Quackenbush, Henderson, Kyle, Laycoe, Kryzanowski; avants: Schmidt, Fisher, Chèvrefils, Sandford, Sullivan, Creighton, McIntyre, Lund, MacKell, Peirson.

DETROIT:— Buts: Sawchuk; défenses: Woit, Kelly, Reise, Pronovost, Goldham; avants: Skov, Howe, Lindsay, Prystai, Leswick, Pavelich, Delvecchio, Glover, Wilson, Stasiuk.

ARBITRE: Jack Mehlenbacher; JUGES DES LIGNES: George Hayes et Maurice Walsh.

SOMMAIRE:

Première période

1—Boston: Creighton (Schmidt) 16', 17"
Punitions: Reise, Kryzanowski, Goldham, Laycoe, Glover, Reise.

Deuxième période

2—Détroit: Skov (Howe, Stasiuk) 3', 59"
3—Boston: Sandford (Lund) 11', 07"
Punitions: Peirson, Glover, McIntyre, Howe.

Troisième période

4—Détroit: Wilson (Delvecchio) 11', 46"
5—Détroit: Howe (Lindsay) 12', 58"
6—Détroit: Howe (Kelly) 19', 30"
Aucune punition.

On oublie Détroit pour surveiller la bataille entre Canadiens-Maple Leafs

MONTREAL (P.C.) — Les Red Wings de Détroit capturent peut-être tous les honneurs dans la Ligue nationale de hockey, mais, aujourd'hui, tous les amateurs surveillent étroitement la bataille qui se déroule présentement entre les Canadiens de Montréal et les Maple Leafs de Toronto.

Les Canadiens ont finalement rejoint les Maple Leafs et cela sans les services de leur excellent compteur Maurice Richard, qui est demeuré inactif durant les 13 dernières joutes. La raison pour ce progrès des Habitants, ils remportèrent deux victoires en trois joutes durant la semaine, tandis que les Leafs n'accumulèrent qu'un seul point (joute nulle) en trois parties.

Les Red Wings dominent encore avec un total de 74 points, tandis que les Leafs et les Habitants sont égaux avec chacun 61 points. En quatrième position, les Bruins de Boston et les Rangers de New-York sont sur un pied d'égalité avec chacun 48 points.

Chez les compteurs, Gordie Howe, des Red Wings, continue à occuper la première place avec 58 points, dont 31 buts et 27 assistances. Elmer Lach, des Habitants, est en deuxième place avec 53 points — dont 12 buts et 41 assistances. En troisième position, Ted Lindsay, des Red Wings, conserve un record de 19-28—47, tandis que Don Raleigh, des Rangers de New-York, est quatrième avec 14 buts et 32 assistances pour un total de 46 points.

Sid Smith, des Maple Leafs de Toronto, suit avec 42 points et Bernard (Boom Boom) Geoffrion et Johnny Peirson, du Boston, sont sur un pied d'égalité avec chacun 41 points.

Chez les gardiens de buts, Terry Sawchuk, des Red Wings de Détroit, domine toujours avec 11 blanchissages et il détient une moyenne de 1.81 en 53 joutes. Al Rollins, du Toronto, et Jim Henry, des Bruins, ont réussi chacun cinq blanchissages. Rollins conserve une moyenne de 2.07 et Henry, 2.55.

Les Maple Leafs sont les joueurs les plus bannis, puisqu'ils ont passé 582 minutes au cachot. Les Rangers sont les moins bannis avec 421 minutes. Gus Kyle, des Bruins de Boston, est le mauvais garçon de la Ligue avec 115 minutes au cachot.

	B.	A.	Pts
Howe, Détroit	31	27	58
Lach, Montréal	12	41	53
Lindsay, Détroit	19	28	47
Raleigh, New-York	14	32	46
Smith, Toronto	18	24	42
Geoffrion, Montréal	23	18	41
Peirson, Boston	16	25	41
Richard, Montréal	25	15	40
Kennedy, Toronto	15	24	39
Abel, Détroit	12	24	36
Kelly, Détroit	12	24	36
Bentley, Toronto	21	14	35
Meger, Montréal	19	16	35
Mosienko, Chicago	21	13	34
Sloan, Toronto	18	16	34
Gee, Chicago	14	20	34
Schmidt, Boston	18	15	33
Gardner, Toronto	10	22	32
Watson, Toronto	20	11	31
Prystai, Détroit	15	16	31
Reay, Montréal	7	24	31
Gamble, Montréal	17	13	30
Slowinski, New-York	13	17	30
Peters, Chicago	12	18	30
Ronty, New-York	9	21	30

GARDIENS DE BUTS

	J.	B.C.	Bl	Moy.
Sawchuk, Détroit	53	96	11	1.81
Rollins, Toronto	55	114	5	2.07
McNeil, Montréal	56	129	2	2.30
Henry, Boston	54	138	5	2.55
Rayner, New-York	53	159	2	3.00
Francis, New-York	1	2	0	2.00
Total pour New-York	54	161	2	2.98
Lumley, Chicago	54	172	2	3.18
x-Roberts, Chicago	1	0	0	0.00
Total pour Chicago	54	172	2	3.18

x-remplaça Lumley à la fin de la 2e période, le 25 novembre.

Punitions en minutes par club: New-York, 421; Boston, 458; Détroit, 495; Chicago, 499; Montréal, 532; Toronto, 582.

Les Sénateurs disputeront une importante partie contre les Saguenéens, jeudi soir

Les Sénateurs d'Ottawa disputeront une importante partie, jeudi soir, alors qu'ils joueront contre les Saguenéens de Chicoutimi. Cette joute est donc réellement importante pour les deux équipes, puisque la troisième position sera en jeu. Présentement, les Sénateurs occupent la quatrième place, trois points en arrière des Saguenéens. Les Sénateurs ont encore quatre parties à disputer avant la fin de la saison régulière, tandis que les Saguenéens doivent jouer cinq parties d'ici la fin de l'année. Les deux équipes ont donc une lourde tâche à accomplir.

Les Sénateurs affronteront les As de Québec, samedi soir, et ensuite, ils joueront deux parties contre les Braves de Valleyfield. Les Saguenéens affronteront les Saints de Sherbrooke après la joute contre les Sénateurs et ensuite, ils termineront la saison en disputant des joutes contre les Royaux de Montréal.

Pour terminer en troisième position, les Sénateurs se doivent de triompher jeudi soir. Nelson (Freckles) Little, cerbère remplaçant, accompagnera l'équipe et il sera tout probablement dans les filets de l'équipe. Il en sera à sa première joute. Après avoir mis fin à une série de cinq défaites en remportant deux victoires sur les rapides Royaux de Montréal, les Sénateurs se heurtèrent aux Saints de Sherbrooke dimanche et ils demeurèrent impuissants, surtout au brillant travail de Roger Bessette, qui excella dans les filets des Saints.

Après la joute contre les Saguenéens, les Sénateurs reviendront à Ottawa et samedi soir, ils recevront la visite des puissants As de Québec. On s'attend à ce qu'une foule-record assiste à cette joute de samedi. Les As sont toujours en tête de la Ligue senior du Québec. Après la joute contre les Royaux, quelques joueurs furent blessés, mais seul Larry Regan demeurera inactif. Regan sera donc remplacé par le vétéran George Greene pour la prochaine partie contre les Saguenéens. En plus de Regan, Bill Robinson aggrava une blessure à l'épaule; Vic Grigg souffre d'une blessure à une jambe et Jack Giesebrecht joue même avec une main blessée.

Course de chiens à Chelmsford

SUDBURY, Ont. (D.N.C.) — Le village de Chelmsford aura son propre "derby" de chiens à l'exemple du grand derby International qui s'est déroulé à Ottawa les 11, 12 et 13 février. En effet, la Chambre de commerce de la vallée de Chelmsford a décidé de tenir un derby de chiens pour la deuxième année consécutive. Le parcours sera de 50 milles et les prix seront de $1,000 pour les gagnants, au lieu de $200 lors du premier essai de ce genre en 1951.

Le concours aura lieu les 23 et 24 février.

M. S. Gauthier, président de la Chambre de commerce, a déclaré qu'il avait reçu une vingtaine de lettres du Canada et des Etats-Unis demandant des renseignements sur cette course. Les organisateurs espèrent que le deux fois champion international, Wilfrid Lépine, de Québec; Bill Bartleman, du district de Muskoka, et Daniel Crampton, de Warren, participeront à ce derby. "Tony" Landry, gagnant du concours de l'an dernier, Lionel Mallette et Léo Rivet, tous deux d'Azilda, seront au nombre des concurrents.

Une course spéciale sur un parcours de trois milles a été organisée pour les juniors au-dessous de 16 ans, conduisant de un à trois chiens. Les organisateurs de course spéciale sont Cyrille Castonguay, Elzéar Beausoleil et Wilfrid Despatie.

L'hon. W. S. Gemmell, ministre des Mines dans le gouvernement provincial, et le député fédéral de Sudbury, J.-Léoda Gauthier, donneront le signal du départ.

A la défense de Frank Sedgman

MELBOURNE, Australie — (P.A.) — Le conseil de l'Association de Lawn Tennis d'Australie a confirmé, hier, la nouvelle voulant que les tournois de la coupe Davis soient disputés à Adelaide en 1952, il a pris aussi la défense de Frank Sedgman au sujet du cadeau de noces de $12,600 qu'a reçu son épouse, et a divulgué les noms des joueurs de l'équipe qui joueront à Wimbledon, cet été.

Le cadeau présenté à Frank Sedgman et à son épouse, il y a quelques semaines, ne change rien au statut d'amateur de l'étoile de tennis, et les officiers de l'Association en informeront la Fédération Internationale de Tennis Amateur.

Les officiers, à la demande de la Fédération Internationale, soulignent que le cadeau a été offert spontanément par les journaux et les partisans enthousiastes de Sedgman, et que l'Association australienne n'a pas suggéré l'idée et n'a pas organisé la souscription.

Hémorroïdes endolories

Pour soulagement prompt, absolu des hémorroïdes douloureuses, piquantes, enflévrées, procurez-vous CHINAROID chez votre pharmacie. Constatez avec quelle promptitude il arrête la douleur et la démangeaison. Constatez comme il rafraîchit et calme le brûlement, le picotement. Constatez comme il cicatrise et fait fondre les tissus. Après un traitement au CHINAROID vous regretterez les souffrances et la nervosité sans ce médicament. Argent remboursé si non satisfait. No 1

Les pugilistes locaux ont tous remporté des victoires hier soir

Tous les pugilistes locaux ont remporté des victoires sur leurs rivaux, hier soir, lors du programme de boxe présenté au Colisée par le Beaver Boxing Club dont Mel Swartman est le propriétaire.

Plusieurs champions régionaux participèrent au programme.

Trois d'entre eux étaient opposés à des titulaires montréalais, soit Pinky Mitchell de l'Aviation, Dwight McLaughlin de Smith-Falls et Art Marengère de Gatineau.

Clayton Kenny, considéré il y a quelques années comme un des pugilistes les plus prometteurs en notre pays, a continué à impressionner en remportant une victoire par décision sur le titulaire de la Métropole canadienne, Rhéal Briand. Kenny, en grande forme, a employé avec avantage un rude crochet de droite.

Mais ce fut Pinky Mitchell qui "vola" le spectacle. Le trapu aviateur qui livre ses combats dans la classe de 166 livres affrontait un rival beaucoup plus grand que lui dans la personne de Ken Walker de Montréal. Comme d'habitude, Mitchell accumula la plupart de ses points dans les corps-à-corps où sa grande force lui permet d'affaiblir un adversaire. Walker livra quand même une lutte farouche à l'aviateur local.

La bataille Marengère-Bob Russo fut bien égale, les juges décidant de voter en faveur de Marengère à cause de son grand calme devant les tactiques agressives mais souvent inutiles et ridicules de Russo.

Jimmy Berry du BBC défit Jacques Bissonnette de Smith-Falls par décision, mais la foule hua à tout rompre le verdict des juges.

Gale Kerwin du BBC et Dick Reid de l'Aviation se livrèrent un match-revanche. Kerwin avait vaincu Reid en finale régionale il y a quelque temps. Kerwin mérita une décision non partagée par les trois juges. Cette décision des juges fut également conspuée bruyamment.

Arnold Lacelle réussit la seule mise hors de combat au programme. Boxant dans la catégorie des 112 livres, Lacelle étendit Allan Craig de Smith-Falls vers la fin du premier round.

Une des meilleures batailles au programme a été celle livrée par Dwight McLaughlin de Smiths-Falls et le jeune noir montréalais Charlie Chase, cela dans la classe des 179 livres. McLaughlin, plus stable et cognant plus fort, l'emporta par décision unanime.

Vous partez en voyage? Emportez nos chèques de voyage...



"VOTRE GÉRANT"

LA BANQUE DE TORONTO

Incorporée en 1855

D'autres chaussures pour Don Raleigh

NEW-YORK (P.A.) — L'enfant gâté du hockey Don (Bones) Raleigh, des Rangers de New-York, attribue à une paire de chaussures empruntées, la vague de buts qu'il a comptés et qui pourraient fort bien le placer au centre de la glace dans l'équipe d'Etoiles de la Ligue nationale de hockey.

L'uniforme de Raleigh est décidément trop grand, et bien qu'il mesure cinq pieds 11 pouces il est maigre. Seulement il avait les orteils enflés après s'être fait coincer contre la clôture.

Se rendant compte qu'il lui fallait des "godillots" plus amples, Raleigh a essayé la chaussure grandeur 10 de son ailier gauche à son pied droit, et la chaussure grandeur 9½ de son ailier droit à son pied gauche. Il se sent à l'aise.

Gaye Stewart et Reggie Sinclair sont appauvris d'une chaussure chacun, mais ils ne s'en plaignent pas. On fait ce qu'on peut quand on veut s'assurer une place dans les éliminatoires de la coupe Stanley ainsi que pour se mériter des dollars qui en résultent, et Raleigh, comme tout le monde, ne méprise pas l'argent.

Le changement de chaussures que vient de faire Raleigh a fort surpris l'instructeur Bill Cook.

"J'ai déjà entendu parler de joueurs qui échangent des bâtons", a dit Bill. "Comme des joueurs de baseball qui font des expériences avec des bâtons différents. Mais, il n'y a que Raleigh qui peut s'immiscer dans les chaussures d'un autre."

Raleigh se blague lui-même au sujet de son poids. "Je n'ai jamais de nerfs tendus, parce que je n'en ai pas", mais cela l'ennuie de savoir qu'il est le joueur le plus léger des Rangers.

Jimmy Conacher lui a lancé un défi en lui proposant de monter sur la balance pour révéler son véritable poids et Raleigh a dit:

"Après toi, mon cher Jimmy."

Jimmy est monté sur la balance qui a marqué 148¼. Raleigh est devenu songeur. Il a bu un grand verre d'eau, a ajouté des jarretières a ses bas, et s'est gonflé les poumons, pour ensuite monter sur la balance. L'aiguille s'est arrêtée à 147½.

Et Don en fut bien mortifié.

La Norvège occupe le 1er rang à Oslo; Claude Richer 49e

OSLO (P.A.) — La Norvège s'est emparée de la première position aux Jeux olympiques, aujourd'hui, devançant l'Autriche et les Etats-Unis qui la précédaient avant les épreuves.

Halgeir Brenden a parcouru la distance de 18 kilomètres dans le temps le plus rapide jamais réussi dans les concours de ce genre.

Dans ce concours, Claude Richer, du Canada (Ottawa), a fini au 49e rang parmi les 80 meilleurs skieurs de l'univers. Jacques Carbonneau, de Saint-Romuald, Québec, l'autre concurrent canadien, a termine au 67e rang. Le temps de Richer était d'une heure, 13 minutes, 15 secondes, celui de Carbonneau, 1:17:37. Le temps approximatif de Brenden était d'une heure, deux minutes.

L'extraordinaire Hjalmar Andersen, de Norvège, a parcouru 1,500 mètres en deux minutes et 20.4 secondes, aujourd'hui, en gagnant sa deuxième médaille d'or dans les concours olympiques de patinage de vitesse.

Au hockey, le club des Etats-Unis a vaincu la Finlande par le score de 8 à 2.

Trenton, N.-J. — Gene Takach, 134¾, Trenton, gagne par décision contre John Camber, 135, Millburn, N.-J., en 10 rounds.

Smiths Falls saisit une avance d'une joute après une victoire de 4-0

SMITHS FALLS — Le Rideau de Smiths Falls a inauguré les éliminatoires de la Ligue de l'Est du Canada, hier soir, en remportant une victoire facile de 4-0 sur les Millionnaires de Renfrew. Cette partie fut disputée à l'aréna de Smiths Falls devant une foule de plus de 1,400 personnes.

Plumber Craig, brillant cerbère du Rideau enregistra son troisième blanchissage consécutif et son quatrième durant les cinq dernières parties. Craig a maintenant réussi 193 minutes de jeu sans point. Don Thomson, gros joueur de défense du Rideau, conduisit les attaques de son équipe en comptant deux buts, tandis que Erwin Duncan et Johnny Muretich furent les autres compteurs.

Le jeu fut très rude durant la première session et les arbitres Stan Pratt et Ching McDonald infligèrent un total de 10 punitions. Durant tout l'engagement, 20 punitions furent imposées. Gaëtan Desforges se surpassa à plusieurs occasions dans les filets des Millionnaires, mais le Rideau réussit à compter trois buts, alors qu'un Millionnaire était au cachot. Desforges arrêta 33 lancers, dont 10 dans la première reprise, 12 durant la deuxième et 14 pendant la troisième session. Craig n'effectua que 11 arrêts durant tout l'engagement.

Raymond Mayer, ancien joueur des Bucks de Buckingham, qui doit maintenant s'aligner avec le Rideau, ne joua pas hier soir, parce qu'il faut éclaircir la situation. Les Lumber Kings ont demandé à la Ligue si Mayer était éligible et il faudra attendre encore un peu avant que ce joueur puisse s'aligner avec le Smiths Falls.

ALIGNEMENTS:

RENFREW:— Buts: Desforges; défenses: Quilty, Maxwell, Botter, McLennan; avants: Leichnitz, Haramis, Joannette, Lemenchick, Freemark, Haggerty, Hopper, Sayliss.

SMITHS FALLS:— Buts: Craig; défenses: Rockburn, Trainor, Landry; avants: Smith, Richardson, Gravelle, Er Duncan, Ed Duncan, Webster, Muretich, Gibson, Tudin.

ARBITRES: Stan Pratt et Ching McDonald.

Première période

Aucun point.
Punitions: Quilty, Thompson, Maxwell, Landry, Botter (2), Gravelle, Ed Duncan, Sayliss.

Deuxième période

1—Smiths Falls: Er Duncan (Tudin, Trainor) 16', 43"
Punitions: Quilty (2), Botter.

Troisième période

2—Smiths Falls: Thomson (Tudin) 3', 13"
3—Smiths Falls: Thomson 7', 55"
4—Smiths Falls: Muretich 14', 18"
Punitions: Maxwell, Richardson (2), Botter, Joannette, Trainor, Gravelle.

Carnera et Managoff aux prises dans le premier match d'un tournoi éliminatoire

Le premier tournoi éliminatoire conduisant à un remplaçant pour Yvon Robert, qui a quitté son poste de champion canadien et de l'Est des Etats-Unis, débutera, ce soir, à l'Auditorium. Un ancien champion mondial, Bobby Managoff, affrontera un spectaculaire adversaire. Il s'agit de Primo Carnera, un géant italien. Ce match sera de deux chutes de trois et le gagnant continuera dans les éliminatoires.

Ce match sera certainement l'un des plus intéressants combats de l'année. Carnera viendra à Ottawa possédant une longue série de victoires. Il a connu tout particulièrement du succès sur la Côte du Pacifique. Managoff viendra à Ottawa après avoir enregistré une impressionnante victoire sur le redoutable Yukon Eric. Managoff, qui est très populaire à l'Auditorium, a débuté une longue carrière dans ce sport, alors qu'il était encore très jeune et longtemps, il surveilla les coups de savate jusqu'à ce qu'il en devienne un vrai maître. Managoff est très rapide, mais il pèsera 25 livres de moins que Carnera, qui mesure six pieds et 5 pouces et qui pèse 265 livres. Carnera, un puissant et agressif lutteur, a déjà lutté avant de devenir boxeur, et l'on peut donc s'attendre à une chaude lutte, ce soir, alors que ces deux athlètes en viendront aux prises.

Tous les lutteurs poids-lourds surveilleront le tournoi éliminatoire avec intérêt. Parmi ces lutteurs, il est certain que Ernie Dusek, un autre ancien monarque, sera grandement intéressé. Le turbulent lutteur d'Omaha sera donc à l'oeuvre, ce soir, et il en viendra aux prises contre Ace Freeman, un lutteur juif. Freeman en sera à ses débuts à Ottawa.

Dans le premier combat de la soirée, Rebel Bob Russell, qui est reconnu comme un rude lutteur, en viendra aux prises contre le rusé et rapide Manuel Cortez.

Sport-éclair

FRANCIS DEMEURE

NEW-YORK — (P.C.) — Frank Boucher, pilote des Rangers de New-York, a déclaré, hier, qu'Emile (The Cat) Francis serait dans les buts du club new-yorkais demain soir contre les Maple Leafs de Toronto, dans la Ville-Reine.

Francis remplace Chuck Rayner, qui a été blessé au cours d'une partie disputée contre les Canadiens, à Montréal, samedi soir.

Boucher a ajouté que Rayner ne jouera probablement plus cette saison. Il est actuellement à l'hôpital où il doit être radiographié, après quoi il subira une intervention chirurgicale ou aura le genou dans le plâtre. De toute façon, a expliqué Boucher, il en a "pour longtemps" à ne pouvoir s'aligner avec le club.

Coca-Cola
NE COÛTE QUE 7¢

Muretich premier compteur de la Ligue de l'Est

Johnny Muretich, du Rideau de Smiths Falls, a remporté le championnat des compteurs de la Ligue de l'Est du Canada. Il a accumulé un total de 88 points, selon les statistiques du secrétaire de la ligue, Fred Nielsen.

Muretich est donc terminé un point en avant de son coéquipier, Stu Smith, qui s'est assuré de la deuxième place avec 87 points. Pendant ce temps, trois joueurs des Lumber Kings de Pembroke, Jack Carthy, Jim Maxwell et Hub Anslow, se sont assurés des troisième, quatrième et cinquième positions. Muretich a compté 43 buts et complété 45 assistances; Smith réussit 38 buts et compléta 49 assistances. Muretich et Jim Maxwell enregistrèrent le plus de buts, soit 43, tandis que Jack Carthy domine dans le département des assistances, avec 53.

Plumber Craig enregistra trois blanchissages pour dominer chez les gardiens de buts.

Bob Bingley, joueur de défense des Lumber Kings de Pembroke, est le mauvais garçon de la ligue, alors qu'il a passé 85 minutes au cachot.

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Muretich, Smiths Falls	43	45	88
Smith, Smith Falls	38	49	87
Carthy, Pembroke	26	57	83
Maxwell, Pembroke	43	34	77
Anslow, Pembroke	32	42	74
Lilly, Cornwall	29	44	73
R. Giesebrecht, Pembroke	27	44	71
Long, Cornwall	24	46	70
Campbell, Pembroke	21	48	69
Fitzpatrick, Pembroke	33	34	67
Richer, Thurso	37	29	66
Gravelle, Smiths Falls	21	42	63
Lemenchick, Renfrew	21	39	60
Barber, Pembroke	27	31	58
Erwin Duncan, Smiths Falls	38	19	57
Renaud, Hull	25	32	57
Scott, Hull	27	29	56

NOUS ACHETONS
tous genres de véhicules pour
MISE EN PIECES
TELEPHONEZ-NOUS
et
NOUS IRONS LE CHERCHER
S & S AUTO PARTS
Angle des rues
WELLINGTON et PRESTON
Tél: 8-0310



Sa propre succursale...

IL A FAIT beaucoup de chemin . . . et il peut encore aller loin, maintenant qu'il est devenu gérant de sa première succursale.

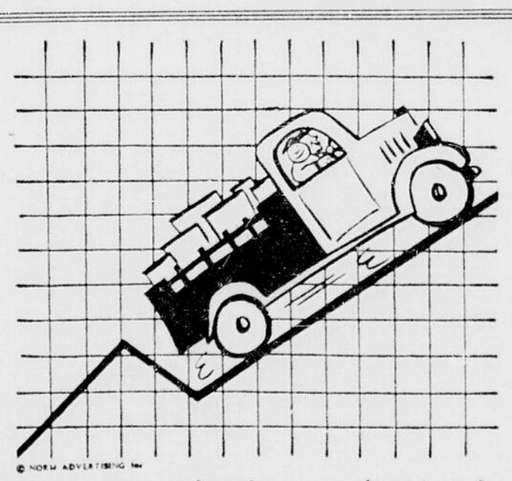
Il s'est préparé par des années de travail et d'étude, au cours desquelles il a assumé des responsabilités de plus en plus lourdes. Il a vu une grande partie du Canada en passant par diverses succursales. Il a appris à connaître les gens des régions agricoles, des banlieues et des centres industriels, ainsi que la manière dont ils utilisent les services de la banque.

Il succède aujourd'hui à un confrère qui a eu de l'avancement, et l'un et l'autre peuvent aspirer aux postes les plus élevés.

Allez voir le gérant de *votre* banque. Vous trouverez en lui un homme d'expérience, comprenant vos problèmes et désireux de vous servir.

Annonce commanditée par votre banque





Voici comment maintenir vos camions à rouler!

Profitez du SERVICE SPECIALISE DES CAMIONS chez GUEST MOTORS!

- Réparations complètes des camions
- Le plus grand département de camions GM dans les deux villes
- Service de nuit
- Réparations de collision
- Alignement des roues d'avant sur camions

Confiez-nous vos camions à des intervalles réguliers, afin de les maintenir à rouler avec des voyages au plus haut profit.

"Voyez Guest . . . il fera le reste!"

GUEST MOTORS
LIMITED

Ventes — Chevrolet et Oldsmobile — Service

72, rue Leduc — HULL. PR. 7-2731

La Norvège enregistre trois gains pour monter en première position

Par Jack SULLIVAN
de la Presse canadienne

OSLO (P.C.) — Hjalmar Andersen, le fantôme sur patins de Norvège, a conduit son pays à une triple victoire, hier, dans les Jeux olympique d'hiver, alors que le "blizzard" balayait les différents terrains où étaient disputées les épreuves.

En plus de décrocher trois médailles d'or, la Norvège s'est classée troisième deux fois, cinquième une fois, et sixième deux fois, ce qui l'a portée en tête du classement avec un total de 74 points.

Andersen, qui en denors des Jeux olympiques n'est qu'un modeste chauffeur de camion de 28 ans, est le premier athlète à décrocher deux médailles d'or aux Jeux olympiques de 1952. Son prestige n'en sera que rehaussé en Norvège, où la population, friande de sports d'hiver, en a déjà fait son idole sportive.

Devant une foule fiévreuse de 28,000 personnes — y compris des membres de la famille royale de Norvège — Andersen a remporté la victoire dans la course de 1,500 mètres sur patins, disputée dans l'immense stade Bislett. Il a parcouru la distance en deux minutes, 20.6 secondes. Hier, au même stade, il a fait preuve d'une endurance indomptable pour patiner sur une distance de 15,000 mètres en 8:10.6, établissant un nouveau record mondial, abaissant de neuf secondes le record antérieur.

Simon Slaatvik, un mécanicien de locomotive âgé de 34 ans, et Helgeir Brenden, un bûcheron de 23 ans, ont, avec Andersen, réussi à donner trois victoires à la Norvège et ont grandement contribué à lui fournir les 42 points qu'elle a accumulés au cours de cette seule journée.

Slaatvik a gagné le combiné nordique, joignant à son saut vainqueur d'hier une performance magnifique dans l'épuisante course de fond de 18 kilomètres sur skis.

Ce marathon de ski, sur une distance d'environ 11¼ milles, est considéré comme un championnat distinct. En parcourant le pénible tracé en une heure, une minute et 34 secondes, Helgeir Brenden a couvert la distance en un temps plus court que tout ce qui a été vu aux Jeux olympiques jusqu'à ce jour. Mais, dans les registres officiels, ce n'est pas un record. Le temps mis à parcourir les épreuves de ski n'est pas reconnu à cause des variations qui se produisent constamment dans les conditions d'une piste.

Il faut remonter aux Jeux olympiques de 1948 pour trouver un chiffre approchant l'exploit de Brenden, mais ne l'égalant pas. Cette année-là, à St-Moritz, en Suisse, Martin Lundstrom, de Suède, franchit la distance en 1:13:50. C'est encore 12 minutes et 16 secondes de plus que le temps du nouveau champion.

Craig MacKay, de Saskatoon, fut le meilleur des quatre Canadiens qui ont participé aux épreuves d'hier, se classant 16e dans la course de 1,500 mètres, où tous les points ont été mérités par les porte-couleurs des pays du nord de l'Europe. Ralph Olin, de Calgary, s'est classé 29e.

MacKay avait été officiellement classé 14e tout d'abord, mais en vérifiant le temps des derniers arrivés on constata une erreur, et il perdit deux places.

Comme dans toutes les autres épreuves de vitesse des Jeux olympiques, les patineurs démarraient deux par deux et luttaient contre le temps, plus que contre leurs adversaires.

Andersen, le gagnant, a été l'un des premiers à démarrer. MacKay et la plupart des autres durent lutter contre le "blizzard" qui s'est soudainement élevé au-dessus du stade à ciel ouvert peu après que les premiers concurrents eurent terminé l'épreuve.

MacKay a pris le départ en même temps que Ken Henry, de Chicago, qui a gagné la courte course de 500 mètres samedi, et qu'on croyait voir parmi les premiers, hier.

Mais, quand ils franchirent le fil d'arrivée, MacKay était en avant de quelques pouces et Henry a été placé au 17e rang, après la compilation officielle.

MacKay, un plâtrier de 24 ans, a dû abaisser son propre record canadien pour se classer 16e. Avec Henry, il parcourut la distance en 2:25 soit en une seconde de moins qu'il n'avait mis pour établir le record canadien.

Dans les conditions sous lesquelles il a parcouru les 1,500 mètres — sur une piste rendue lente par la neige et en luttant contre le "blizzard" — MacKay a très bien fait, puisqu'il n'a mis que 4.4 secondes de plus qu'Andersen à franchir la distance, et ses camarades ont qualifié son exploit de remarquable.

Claude Richer, d'Ottawa, et Jacques Carbonneau, de Saint-Romuald, n'ont participé qu'à la course de fond du combiné nordique et sont arrivés bien loin en arrière, dans le peloton des 80 concurrents. Richer s'est classé 49e et Carbonneau 67e.

Et l'Autriche et les Etats-Unis n'ont pas réussi à amasser un seul point hier, dans trois épreuves de championnat.

L'Autriche est passée en deuxième place avec 41 points, et les Etats-Unis sont restés en troisième place avec 34½ points. La modeste Finlande a réussi à placer ses athlètes un peu partout, dans les trois épreuves, et elle a récolté un total impressionnant de 21 points. Ce sont tous les points qu'a mérités cette nation jusqu'à date mais ils suffisent amplement à la classer au quatrième rang.

Les Américains ne sont pas parvenus à gagner un seul point depuis samedi. C'est précisément samedi que Gordon Audley, en se classant troisième dans la course de 500 mètres sur patins, a donné au Canada les 3½ points qu'il détient.

Dans l'entre-temps, l'équipe de hockey du Canada a poursuivi sa série de victoires, sans toutefois avoir à se mesurer contre des clubs bien dangereux. Les Mercurys d'Edmonton ont remporté leur troisième victoire aux dépens de la Pologne, qu'ils ont blanchi par 11-0, sous une tempête de neige.

Le "blizzard" qui a soudainement enveloppé la ville d'Oslo, hier, n'a nullement semblé incommoder la vaste assistance qui se tassait dans le stade Bislett, où Andersen a remporté sa deuxième victoire sur patins.

Le prince Olav, héritier présomptif du trône, le prince Harald et la princesse Ragnhild sont restés dans leur loge, au plus fort de la tempête.

Andersen est maintenant grand favori pour remporter une troisième victoire aujourd'hui, dans la course de 10,000 mètres. Il n'a mis que 2.8 secondes de plus que Sverre Farstad, de Norvège, le détenteur du record olympique, à parcourir aujourd'hui les 1,500 mètres.

Vim Van Der Voort, de Hollande, qui est l'adversaire le plus redoutable dans ces courses, s'est classé deuxième, 1/10e de seconde seulement derrière Andersen. Roald Aas, de Norvège, suivait également de bien près.

Les Finlandais ont réussi leurs exploits hier dans le combiné nordique. Tapio Makela s'est classé deuxième, Paavo Linkila troisième, et Heikku Hasu quatrième, dans le marathon de ski de 18 kilomètres. Hasu, qui défendait le championnat dans le combiné nordique, s'est placé deuxième, en arrière de Slaatvik, de Norvège.



Les Royaux de Bourget ont connu une superbe saison alors qu'ils n'ont subi aucun revers. Ils ont donc terminé en première position de la Ligue Russell pour ainsi se mériter le trophée Carling. Sur cette photo, l'on voit Lou Leblond, qui présente le trophée Carling à M. Viau, capitaine des Royaux. Les Royaux reçurent ce trophée après avoir triomphé du Saint-Pascal, 5-2, durant la dernière joute de la finale. De gauche à droite, A. Carrière, secrétaire de la Ligue, Lou Leblond, E. Kinsella, président de la Ligue, R. Viau, capitaine des Royaux, L. Brazeau, président des Royaux.

...et le spectacle continue

par CHARLIE DAOUST

LA GENTILLE ANNE MAINTIENT LA RENOMMEE FAMILIALE AU SKI

Agée de 13 ans, la blonde Ann Heggtveitt nous est revenue de Sudbury (Ontario) avec le championnat junior de la province dans le slalom, la descente et le "combiné". Ce nouvel honneur à la famille royale du ski à Ottawa rejoint la fraternité sportive de langue française. La gentille Ann maintient la renommée familiale.

* * *

CLAUDE RICHER, dans une lettre récente à Bud Clark, avait laissé prévoir le résultat de l'épreuve olympique de lundi. C'est presque impossible de l'emporter sur les skieurs nordiques dans leur propre pays... ou ailleurs. Aussi sommes-nous fier de la belle tenue de Claude contre la fine fleur des skieurs de fond.

* * *

LE MAIRE WILFRID PICARD de Wallaceburg (Ont.) n'était pas encore arrivé à Ottawa, au moment où ces lignes étaient écrites. Des circonstances incontrôlables ont retardé sa visite chez son jovial pater, M. Eugène Picard.

* * *

Mlles Françoise Emond, Carmen Lepage, Colette Henry et Suzanne Emond, quatre patineuses de fantaisie, seront à l'honneur dimanche soir prochain au Festival du Lac Sainte-Marie. Selon les rapports qui nous arrivent de toutes parts, nous prédisons un franc succès au carnaval du Lac Sainte-Marie.

* * *

L'ANCIEN CHAMPION DE TENNIS de la région, M. Guy Sylvestre, sera présenté officiellement samedi soir prochain dans la Société Royale du Canada. L'ancien monarque des courts sera présenté par le major Pierre Daviault. Ajoutons que l'orateur de circonstance sera l'abbé Arthur Maheux. La cérémonie aura lieu à la Salle académique de l'Université d'Ottawa, Alma-Mater de Guy.

* * *

LA PRESENCE DE PRIMO CARNERA à Ottawa bondera l'Auditorium, ce soir même, quand Son Excellence Eddy Quinn, ambassadeur de bonne entente, nous présentera plusieurs de ses talentueux pachydermes.

* * *

SMITHS FALLS a débuté en beauté dans les éliminatoires de l'Est du Canada, au hockey senior pour la coupe Allan. Quelque 1,400 partisans du Rideau ont vu leurs favoris blanchir les Millionnaires de Renfrew 4-0 dans cette série.

* * *

JEAN-PIERRE ROY, selon René LeCavalier (Le Magazine des Sports de Radio-Canada), lancera pour les Athlétiques d'Ottawa l'été prochain. Le célèbre chanteur-lanceur de Montréal se rapportera à la direction d'Ottawa le 10 mars à Leesburg (Floride). Félicitations Tommy Gorman et Arthur Ehlers! Jean-Pierre fut jadis le meilleur lanceur de l'Internationale.

* * *

LES SENATEURS DE BILL DURNAN jouent la partie la plus importante d'une longue et dure saison de hockey super-senior jeudi soir à Chicoutimi. Le grand Bill espère harnacher l'inimitable Jean Béliveau samedi soir au Palais Gorman.

* * *

DANS SON DEUIL, M. Alphonse Dulude, commissaire municipal des loisirs, peut être assuré des plus sincères condoléances de la fraternité sportive. Il a conduit en terre ce matin même son frère Georges, citoyen modèle et bien-aimé paroissien du Sacré-Coeur. R.I.P.

* * *

L'ELECTION DE RHEAL ST-AMOUR à la présidence du cercle amical des anciens héros de l'escadrille des Alouettes (C.A.R.C.) réjouit ses nombreux amis. Sait-on que l'érudit Fulgence Charpentier a baptisé ainsi le groupe d'élites de nos aviateurs de langue française?

* * *

LE CANADA livre aujourd'hui même à Oslo le plus important match des Jeux olympiques d'hiver. Evidemment, il s'agit de hockey. On prévoyait que les Mercurys d'Edmonton éprouveraient plus de difficultés contre les Tchèques que lundi contre la Pologne (11-0).

* * *

Dimanche prochain, 24 février, grand carnaval d'hiver au Lac Sainte-Marie, Qué. Première fois dans l'histoire de cette paroisse. Anticipe succès phénoménal. Organisé par l'Association sportive de l'endroit, sous la direction de M. l'abbé Ephrem Thivierge, curé. J. P. S. — Maître de cérémonies.

EPAULE ENDOLORIE!

Si vous avez peine à mouvoir l'épaule par suite de douleurs lancinantes, faites comme des milliers de gens. Prenez des T-R-C Templeton, spécialement préparées pour soulager vite douleurs Rhumatismales, Arthritiques, Névritiques, Sciatiques; aussi, Lumbago, Névralgie. Ne souffrez pas inutilement. Achetez des T-R-C Templeton aujourd'hui. 65c et $1.35, tous comptoirs de pharmacie. T-837F

Ligue Russell

Bourget termine au premier rang

BOURGET — (D.N.C.) — Le club Royal de Bourget a démontré encore cette saison qu'il était le seul et vrai champion de la Ligue intermédiaire de Russell en connaissant une sasion parfaite (aucune défaite). Ce même club, qui l'an dernier fut privé du championnat de la ligue à cause d'une discussion, est déterminé à livrer une chaude lutte à toute équipe, qui aura à lui faire face pour la possession du trophée "Capital Coach".

Dimanche dernier, le Bourget fut officiellement couronné champion devant plusieurs partisans. Le trophée Carling, accordé à l'équipe qui termine en première position, fut présenté par M. Louis Leblond, donateur du trophée. M. Leblond était accompagné de MM. Kinsella et Carrière, respectivement président et secrétaire de la ligue.

Les nombreux partisans acclamèrent longuement leurs porte-couleurs. Le Bourget remporta par la suite une victoire de 6-4 pour terminer la saison régulière.

Voici maintenant les résultats des différentes joutes du Bourget:

Bourget, 4; Ramsayville, 0.
Bourget, 9; Ramsayville, 3.
Bourget, 5; Sarsfield, 2.
Bourget, 8; Sarsfield, 3.
Bourget, 4; Hammond, 1.
Bourget, 5; Hammond, 3.
Bourget, 6; Navan, 2.
Bourget, 10; Navan, 3.
Bourget, 7; Clarence Creek, 2.
Bourget, 4; Clarence Creek, 2.
Bourget, 6; Saint-Pascal, 4.
Bourget, 4; Saint-Pascal, 1.

Classement des pays

OSLO (P.C.) — Le classement des pays participant aux Jeux olympiques d'hiver de 1952, d'après le total non officiel des points accumulés alors que 10 épreuves ont été complétées — dont trois hier — est le suivant:

Norvège	74
Autriche	41
Etats-Unis	34½
Finlande	21
Allemagne	19
Hollande	17
Italie	17
Suisse	13
Suède	6½
Canada	3½
France	2
Belgique	1
Japon	½

(Dans ce classement, on accorde 10-5-4-3-2-1 points pour les six premières places, dans chacune des épreuves.)

A Montréal, Roy dit qu'il a signé; à Ottawa, Burkart nie tout de suite

Le gérant général Elmer Burkart a nié la nouvelle venant de Montréal à l'effet que le lanceur droitier canadien-français, Jean-Pierre Roy, avait signé un contrat pour la nouvelle saison avec le club Athlétiques.

"J'ai entamé des pourparlers avec Roy, a déclaré M. Burkart, ce matin, mais il n'a pas encore signé de contrat. Même la dernière fois que je lui ai parlé, il n'avait pas encore obtenu son élargissement de Drummondville. Je peux donc affirmer que Roy n'a pas encore signé de contrat. Il le fera peut-être, mais il ne l'a pas encore fait. D'ailleurs, il devra nous prouver à Leesburg, Floride, qu'il peut encore lancer avec succès dans la ligue Internationale."

Le gérant général des Athlétiques a paru très ferme sur le sujet.

MONTREAL (P.C.)—Jean-Pierre Roy qui en 1945 a obtenu 25 victoires comme lanceur des Royaux de Montréal dans la ligue Internationale, a révélé hier qu'il avait été relevé de ses engagements envers les Cubs de Drummondville de la ligue Provinciale et qu'il lancerait peut-être pour les Athlétiques d'Ottawa de la ligue Internationale, au cours de la prochaine saison.

Ce lanceur montréalais a dit qu'il a signé son contrat avec le club de la Capitale qui est maintenant un club-école des Athlétiques de Philadelphie. Il se rapportera au camp d'entraînement à Leesburg, en Floride, le 10 mars.

Laval défait Toronto, 5-4

TORONTO (P.C.) — Le but qu'a compté Roland Dubeau, (sans aide), moins de deux minutes avant la fin de la partie, a permis, hier soir, a l'Université Laval, de Québec, de triompher des Blues de l'Université de Toronto, au compte de 5-4 dans une joute régulière de la Ligue interuniversitaire.

Cette victoire constituait également une revanche pour l'Université Laval qui avait perdu, par le même compte, samedi après-midi, aux mains du même adversaire. Laval a ainsi gagné trois des joutes qu'il a disputées contre l'Université de Toronto.

Les Blues ont pris les devant 1-0 au cours de la première période, mais lorsque la deuxième reprise a pris fin le compte était 2-2. Dans la dernière période, Laval a joué avec plus de brio que Toronto et a compté trois buts, contre les deux du Toronto.

Alors que ne restait qu'une minute de jeu, Toronto a retiré Jack Ross de ses filets, mais même avec six avants il n'a pas réussi à égaliser le pointage. Laval parvint à lancer vers les filets déserts, mais a ce moment précis la cloche annonça la fin de la joute.

Cinq des sept punitions décernées au cours de la partie ont été méritées par le Laval. Jean Laroche, cependant, lança son bâton à la figure de l'arbitre après avoir écopé d'une mineure, et il décrocha sur-le-champ une punition de mauvaise conduite.

Par cette victoire, Laval monte en tête du classement, avec 11 points, soit un de plus que l'Université de Montréal. Toronto est en troisième place avec huit points, et McGill vient bien loin en arrière avec quatre points.

Sport-éclair

REPRESENTANT DE CHINE

MOSCOU (P.A.)—On croit, à Moscou, que l'Union soviétique soulèvera un tollé général lorsqu'il s'agira de déterminer qui doit représenter la Chine aux Jeux olympiques d'été, à Helsinki.

Tout semble indiquer que les Russes veulent que les athlètes soient choisis par le gouvernement de la Chine communiste, et non par les nationalistes.

Certains observateurs croient que les Russes menaceront de se retirer des tournois olympiques auxquels seront inscrits des nationalistes chinois.

Toutefois, il est peu probable que la Russie se retire des Olympiades, uniquement au sujet des Chinois.

Les journaux n'ont pas encore laissé entendre quelle attitude prendrait l'U.R.S.S., si les athlètes de la Chine communiste n'étaient pas admis.

Ligue intermédiaire

Damphousse mène Pointe-Gatineau à la victoire

Dans une joute mouvementée, marquée de nombreuses punitions et disputée devant une foule d'environ 1,000 personnes, l'équipe Pointe-Gatineau a blanchi Cayer frères par 3 à 0 pour prendre un avantage important à l'ouverture de la série finale de 3 dans 5 pour le championnat de la Ligue de hockey intermédaire de Hull.

La partie fut très rude. Plusieurs batailles à coups de poing furent déclenchées entre les parcs sans des deux équipes (non entre les joueurs), et la police dut intervenir.

Dans la partie elle-même, c'est Marcel Damphousse de Buckingham qui conduisit les Pointus à la victoire. Le rapide et rusé Damphousse, qui commence à être en bonne condition physique, a compté deux francs buts. Son copain de ligne Allan Goulet a mérité deux passes, de même que Robert Corneau. Paul Cousineau et Jean Berthiaume ont également mérité chacun une passe.

Le cerbère André Duval a joué une partie parfaite dans les filets des vainqueurs.

Les arbitres imposèrent un total de 16 punitions, dont neuf au rude club Cayer. Berthiaume de Pointe-Gatineau et Raymond Paquin des perdants méritèrent chacun une punition d'inconduite de match.

Les étoiles d'hier

Presse canadienne

Gordie Howe, des Red Wings de Détroit, qui enregistra deux buts et compléta une assistance, pour mener les Red Wings de Détroit à une victoire de 4 à 2 sur les Bruins de Boston.

Université, 41; Commerce, 21

Les juniors de l'Université d'Ottawa remportèrent une victoire de 41-21 sur l'équipe du Commerce, hier après-midi. Cette joute avait lieu au gymnase du Commerce.

Robert Baron conduisit les vainqueurs avec 12 points et Bruce Hamilton fut le meilleur des perdants avec huit points. Les Carabins menaient par 28-9 à la mi-temps.

U. d'Ottawa — Valiquette 6, Baron 12, Tissot 2, Melançon, Larose 5, Rouleau 6, Desmarais 6, Sheahan 4, Benoît, Thiboutat. Total 41.

Commerce — Way 4, Hamilton 8, Lavoie, Skuce 4, Ferris 1, Gibson 2, Lepage 2, Freedman, Donnelly, Pollock, Holtby, Paquin. Total 21.

Arbitre: Tom Douglas.

BALTIMORE. — Carl Coates, 143, Baltimore, met Don Braun, 145½, Baltimore, hors de combat en sept rounds.

Quatre équipes de la Ligue nationale de baseball inaugurent leur entraînement

NEW-YORK, (P.A.) — La ligue nationale, qui n'a pas été capable de remporter une seule des séries mondiales depuis 1946, a devancé la Ligue américaine, aujourd'hui, quand quatre de ses clubs — les Giants de New-York, les Cardinaux de St-Louis, les Cubs de Chicago et les Pirates de Pittsburgh — ont commencé leur période d'entraînement du printemps.

Les Dodgers de Brooklyn ouvrent leur saison d'entraînement demain à Vero Beach, en Floride, et les autres clubs des Ligues majeures poseront le même geste mercredi, jeudi et vendredi.

Seulement 11 joueurs des Giants étaient présents lorsque le gérant Léo Durocher ordonna la première pratique à Phoenix, Arizona, mais plusieurs autres doivent arriver demain. Le lanceur Larry Jensen et Jim Hearn, deux des "quatre grands" des Giants — les deux autres sont Sal Maglie et Max Lanier — ont télégraphié disant qu'ils ne pourraient se joindre au camp avant la fin de la semaine.

Maglie, un récalcitrant reconnu, n'a pas le droit de pénétrer dans le camp tant qu'il n'aura pas signé son contrat. Il demande un salaire de $40,000, soit quelque $7,000 de plus que ce que lui a offert le club.

Eddie Stanky, à ses débuts comme gérant, a commencé à faire exercer quelques lanceurs des Cardinaux, à St-Petersburg, en Floride, par temps frais. Les joueurs réguliers de Champ-intérieur et de champ-extérieur ne doivent arriver au comp que lundi prochain.

Parmi les récalcitrants qui n'ont pas encore signé leur contrat, il y a Gerry Staley qui a gagné 19 parties l'an dernier, et Del Rice, le meilleur des receveurs du club.

Le gérant Phil Cavaretta, des Cubs, a annoncé à Mesa, Arizona, que ses joueurs pratiqueront dans la matinée tout comme l'après-midi. Neuf lanceurs, trois receveurs et deux champs-extérieurs ont pris part au premier exercice.

Un total de 29 recrues se sont présentées au camp du Pittsburgh, à San Bernardino, Californie. Les joueurs réguliers doivent se rapporter le 3 mars.

AUDITORIUM
DIAL 3-6292

LUTTE

CE SOIR, 19 FEVRIER

PRIMO CARNERA
Ex-champion poids-lourd à la boxe
vs
BOBBY MANAGOFF

ERNIE DUSEK
vs
ACE FREEMAN

"Rebel" BOB RUSSELL
vs
MANUEL CORTEZ

Prix: 75c, $1.00 et $1.25. — Signalez 3-6292

AVIS

La compagnie
GREEN VALLEY LUMBER
désire annoncer à sa clientèle
que son numéro est maintenant

SH. 6-4633
SH. 6-4634

GREEN VALLEY LUMBER Cie

300, Ch. de Montréal Eastview

Hockey

Ligue majeure des Maritimes
Halifax, 2; Saint-Jean, 4.
Sydney, 4; Glace Bay, 7.
Moncton, 2; Charlottetown, 7.

Ligue intercollegiale senior
Laval, 5; Toronto, 4.

OHA junior "B"
Belleville, 5; Peterborough, 2 (Belleville mène dans la série semi-finale de trois dans cinq, 1-0).

Senior de l'Est du Canada (éliminatoires)
Renfrew, 0; Smiths Falls, 4. (Smiths Falls mène dans la série quart de finale de trois dans cinq, 1-0).

Ligue internationale
Troy, 7; Chatham, 2.

Ligue junior de l'Ouest du Canada
Moose-Jaw, 7; Crow's Nest, 9.
Regina, 8; Lethbridge, 4.

Ligue intermédiaire de Hull
Pointe-Gatineau, 3; Cayer frères, 0 (série finale 3 dans 5, Pointe-Gatineau mène 1-0).

LIGUE NATIONALE
CLASSEMENT

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	54	33	11	10	154	98	76
Toronto	55	24	18	13	129	114	61
Montréal	56	27	22	7	155	128	61
New-York	54	19	25	10	159	158	48
Boston	55	18	25	12	120	142	48
Chicago	54	14	34	6	118	175	34

JOUTES DE CETTE SEMAINE
Ce soir — New-York à Toronto.
Mercredi — Détroit à New-York.
Jeudi — Boston à Montréal, Toronto à Chicago.
Samedi — Chicago à Montréal, Détroit à Toronto.
Dimanche — Boston à New-York, Détroit à Chicago.

HOCKEY OLYMPIQUE
CLASSEMENT APRES LES QUATRE PREMIERES JOUTES

	G.	P.	P.	C.	Pts
Suède	4	0	37	8	8
Canada	3	0	39	4	6
Suisse	3	0	25	5	6
Tchécoslovaquie	3	0	20	3	6
Etats-Unis	3	0	19	6	6
Norvège	0	4	6	20	0
Allemagne	0	4	7	36	0
Finlande	0	4	7	42	0
Pologne	0	4	6	42	0

LOUISVILLE, Ky. — Rocky Graziano, 165, New-York, gagne par K.O. technique contre Eddie O'Neill, 162½, Milwaukee, au quatrième round.

Les Canadiens n'éprouvent aucune difficulté à écraser les Polonais

Par Jack SULLIVAN, de la Presse canadienne

OSLO — (P.C.) — Les Mercurys d'Edmonton se sont moqués d'une tempête de neige, hier soir, en triomphant de la faible équipe de hockey de la Pologne au compte de 11-0 et en enregistrant leur troisième victoire consécutive et leur premier blanchissage dans les tournois de hockey olympique, à Oslo.

Jusqu'à maintenant, en autant que le prestige du Canada dans le monde du hockey est concerné, les trois victoires ne signifient pas grand'chose. Le plus bel éloge qu'on puisse faire des Polonais, qui ont essuyé, hier, leur quatrième défaite consécutive, c'est de dire qu'ils ont fait leur possible. Mais, pour parler strictement hockey, l'équipe de Pologne n'aurait jamais dû embarquer sur la même patinoire que l'équipe canadienne.

Les Mercurys ont pris les devants dès le début et, par la suite, ils ont joué comme s'ils n'étaient guère intéressés à accumuler des buts contre un adversaire de si faible calibre.

George Abel, joueur de centre des Mercurys, a dirigé l'attaque des Canadiens en comptant trois buts. Les joueurs du Canada maniaient la rondelle avec brio et huit d'entre eux ont enregistré chacun un but.

Cinq équipes, parmi les neuf qui participent aux tournois, n'ont pas encore connu la défaite, soit les Etats-Unis et les quatre meilleurs clubs d'Europe.

La Suède est actuellement en tête du classement, ayant remporté quatre victoires consécutives. Les autres équipes qui n'ont pas encore été battues ont toutes eu un jour de repos et n'ont joué que trois fois.

La Suède ne jouera pas, aujourd'hui et mercredi, alors qu'il n'y aura que deux joutes chaque jour.

Hier soir, la Suède a triomphé de l'Allemagne par 7-3, les Etats-Unis ont défait la Finlande au compte de 8-2, et la Suisse a battu la Norvège par 7-2.

Le Canada et la Pologne se sont affrontés au stade Daalenenga, une patinoire à ciel ouvert qu'on qualifierait, au Canada, de "patinoire du coin", et qu'on laisserait aux enfants et aux clubs de faible calibre.

Il y eut une brève bataille au cours de la deuxième période, et les arbitres envoyèrent Billy Gibson et deux joueurs polonais au pénitencier. Au Canada, cette bataille n'aurait probablement pas même été digne de mention.

Comme bon nombre d'équipes européennes, la Pologne ne semble pas savoir comment mettre en échec un joueur adversaire. Les joueurs polonais aiment beaucoup, également, s'emparer du retour d'un lancer dans le coin de la patinoire, et ils semblent ignorer qu'il est parfois sage de surveiller les joueurs adversaires plutôt que de les laisser aller à leur guise.

Les Canadiens auront un peu plus de difficultés, aujourd'hui, alors qu'ils affronteront les Tchécoslovaques, qui n'ont pas encore été défaits en trois joutes. Il leur reste également à se mesurer contre les meilleurs clubs, qui sont tous en tête du classement.

Les tournois prennent fin dimanche prochain, et ce jour-là, les Mercurys auront à rencontrer les Américains, dont l'équipe est formée d'étudiants assez bien assortis qui jouent une partie assez solide.

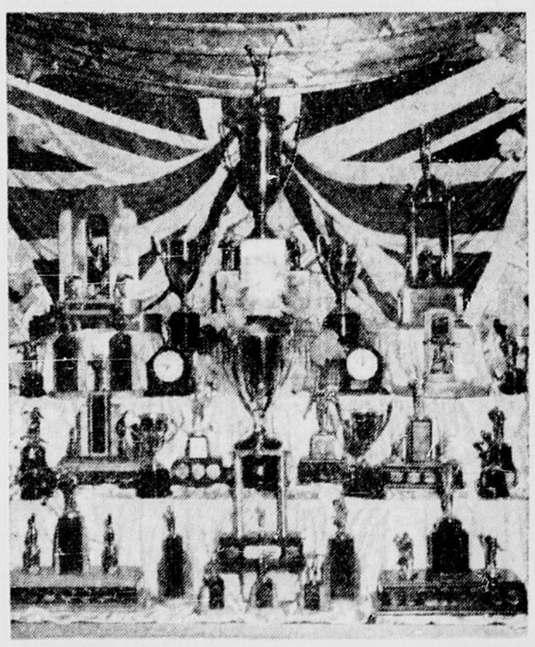
ALIGNEMENTS:
POLOGNE — Buts: Salendak; défenses: Chowdakowski, Swicarz, Skarzynski, Bronowice; avants: Ssorich, Lawacki, Wrobel, Jezak, Gansiniec, Peczak, Trojanowski, Czech, Hampel.
CANADA — Buts: Patterson; défenses: Davies, Purvis, Dawe, Pollock; avants: Gauf, Watt, Abel, Dickson, Miller, Sullivan, Secco, Gibson, Robertson.

SOMMAIRE:
Première période
1—Canada: Watt (Davies) ..... 12', 40"
2—Canada: Dawe (seul) ..... 13', 55"
3—Canada: Abel (Secco) ..... 17', 25"
Aucune punition.
Deuxième période
4—Canada Robertson (Gibson) ..... 13', 58"
5—Canada: Abel (Davies) ..... 15', 18"
6—Canada: Abel (Dickson) ..... 15', 50"
Punitions: Davies, Pollock, Miller, Swicarz.
Troisième période
7—Canada: Gauf (Robertson) ..... 9', 05"
8—Canada: Davies (Dickson) ..... 9', 10"
9—Canada: Dickson (Abel) ..... 9', 53"
10—Canada: Gibson (Dawe) ..... 14', 20"
11—Canada: Sullivan (Watt) ..... 18', 20"
Punitions: Bronowice (2), Gibson, Gansiniec, Davies.

Arrêts

Salendak	16	13	9—38
Patterson	2	4	1—7

ALCALISE-SOULAGE la CONSTIPATION
PRENEZ DU LAIT DE MAGNESIE PHILLIPS' CE SOIR
RÉVEILLEZ-VOUS PLEIN D'ENTRAIN!
PHILLIPS' MILK OF MAGNESIA



Attention quilleurs!

Semaine d'exposition de

TROPHÉES

chez

J. ÉMILE LAUZON

"LE CENTRE DES TROPHEES A OTTAWA"

où vous trouverez des experts pour vous conseiller et vous aider à faire votre choix.

Venez voir le plus vaste assortiment jamais vu à Ottawa!

64, RUE RIDEAU, Ottawa

Téléphones: 5-1817 — 5-1818

Pour économiser, lisez nos petites annonces

Naissances (1)

LABELLE — M. et Mme Léopold Labelle (née Yolande Laroche) sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils à l'Hôpital général, le 3 février, baptisé en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Eastview, sous les prénoms de Joseph, Paul, Marc. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Labelle. Porteuse, Mme A. Laroche. 1-42

SYLVESTRE — M. et Mme Guy Sylvestre (née Françoise Poitevin) annoncent la naissance d'un fils, à l'Hôpital général, le dimanche 17 février 1952. 1-42

Perdu-Trouvé (4)

MONTRE Bulova, perdue samedi, rue Rideau ou dans tramways Lindenlea. Récompense. Retourner à 11 Charlevoix, Eastview. 4-44

PERDUE dimanche, montre en or "Lady May" pour dame. PR7-2372 4-43

On demande (agents) (5)

AGENT GENERAL demande des agents pour distribuer produits pour tenir les pantalons indéfiniment pressés, rapiécer sans coudre. J. L. A. Frechette, entrepreneur, 165 des Franciscains, Québec. 5-44

On demande (hommes) (6)

GRADUE DE HIGH SCHOOL

REQUIS pour travail intéressant comme adjoint d'hommes de sciences en recherches, dans un laboratoire d'optique à Ottawa. Les qualifications exigées sont: graduation d'une école technique, de high school ou d'immatriculation senior avec mention d'honneur en mathématiques et en sciences, et quelques connaissances ou aptitudes mécaniques. — Une allocation supplémentaire sera accordée à quiconque aura complété un cours technique spécialisé ou possédant expérience pratique après graduation. Age: 18 à 28 ans de préférence. Salaire au début, jusqu'à $250 par mois, selon qualifications. Bonnes chances de promotion. S'adresser par lettre à M. A. B. Jones, officier d'embauchage, Conseil national des recherches, rue Sussex, Ottawa. Mentionner concours P35. 6-43

REQUIS IMMEDIATEMENT

JEUNE HOMME avec aptitudes pour tracés et dessins en mécanisme, pour travailler sous surveillance dans un nouveau laboratoire d'Ottawa. Le candidat choisi devra travailler d'après des renseignements et chiffres fournis. Doit être gradué d'école technique, avec cours spécialisé en dessin et avoir quelques connaissances des méthodes d'atelier. Age: 18 à 28 ans de préférence. Salaire initial jusqu'à $250 par mois selon les qualifications. Allocation supplémentaire pour expérience pratique après graduation. S'adresser par écrit à l'Officier de Recrutement, Conseil national des Recherches, rue Sussex, Ottawa, en mentionnant le concours P41. 6-43

MESSAGER pour épicerie. S'adresser: 306 Cumberland. 6-44

Déménagement international

SERVICE INTERNATIONAL de messageries. Spécialistes en déménagements transocéaniques et interurbains; aussi déménagement local et entreposage. Fermé le samedi. — W. Sparks & Son —

Annonces Classées Rubriques

A vendre (propriétés)	(1)
Agents d'immeubles	(14A)
A vendre (commerces)	(15)
A vendre (hôtel)	(15A)
A vendre (fermes)	(16)
A vendre (automobiles)	(17)
A vendre (divers)	(18)
A vendre (ou à échanger)	(19)
A vendre (ou à louer)	(20)
A louer (bureaux)	(21)
A louer (logements)	(22)
A louer (chambres)	(23)
A louer (divers)	(24)
A louer (commerce)	(24A)
A louer ou à échanger	(25)
A échanger	(25A)
Animaux	(65A)
Avis divers	(66)
Assurance	(36)
Argent à prêter	(37)
Argent demandé	(37A)
Amusements	(28)
Automobiles et accessoires	(29)
Auvents	(38)
Briqueteurs	(59)
Brûleurs à l'huile	(33)
Chambre et pension	(26)
Combustible	(32)
Cours privé	(40)
Cartes d'affaires	(41)
Coiffeurs	(49)
Cordonniers	(50)
Couvreurs	(62)
Chiens Animaux choyés	(65B)
Cartes professionnelles	(79)
Dactylotypes	(41A)
Direction de funérailles	(67)
Décès	(70)
Dentistes	(78)
Electriciens	(55)
Enseignes	(51A)
Entrepreneurs	(61)
Fiançailles	(2)
Fourrures	(34)
Ferblantiers	(56)
Fleuristes	(68)
Graveurs	(44)
In Memoriam	(73)
Inventions	(66A)
Imprimeurs	(43)
Mariages	(3)
Motocyclettes	(29A)
Matériaux de construction	(38)
Menuisiers	(54)
Machinistes	(60)
Monuments	(69)
Messes anniversaires	(72)
Naissances	(1)
Naturopathes	(48)
Nettoyeurs	(52)
On demande (agents)	(5)
On demande (hommes)	(6)
On demande (homme ou femme)	(6A)
On demande (homme et femme)	(6B)
On demande (femmes)	(7)
On demande (servantes)	(8)
On demande (instituteurs)	(9)
On demande (foyers)	(9A)
On demande (commerce)	(9B)
On demande (logements)	(10)
On demande logement à échanger	(10A)
On demande (emplois)	(11)
On demande (chambres)	(12)
On demande (autos)	(13)
On demande (divers)	(13A)
On demande (maison)	(13B)
On demande (ferme)	(13C)
Occasion d'affaires	(27)
Orthopédistes	(46)
Ostéopathes-Chiropraticiens	(47)
Perdu-Trouvé	(4)
Personnel	(39)
Photographes	(42)
Philatélistes	(45)
Peintres-décorateurs	(57)
Plombiers	(58)
Plâtriers	(58)
Poussins	(63)
Radios et accessoires	(31)
Remerciements	(74)
Réparations	(63)
Serruriers	(53)
Services anniversaires	(71)
Taxi	(4A)
Transfert-camionnage	(30)
Tue-Vermine	(64)
Villégiature	(26A)

On demande (hommes) (6)

IMPRIMEUR

Bons gages et bonnes conditions de travail. Hebdomadaire et atelier d'impression dans un centre anglais de la vallée de l'Outaouais.

ECRIRE A

Case 89, LE DROIT

6-19, 21, 23 fév.

RELEVEURS de quilles demandés. S'adresser: Karrys Bowling Alleys, 158 Sparks, Ottawa. 6-44

On demande (femmes) (7)

CAISSIERE et commis expérimentées, bilingues, 3 jours par semaine. Lapointe Fils Ltée, marché By. 7-44

PRODUITS AVON — Demandons 2 dames mariées sans délai, rue Laurier nord ou sud, Hull, comme représentantes. Ecrire: Case 88, Le Droit. 7-44

VENDEUSE expérimentée dans chapeaux pour dames; emploi constant; bons gages. S'adresser: Lucile Hat Shop, 120, rue Bank. 7-46

On demande (servantes) (8)

ON DEMANDE servante. 224, rue Champlain, Hull. 6-44

On demande (instituteurs) (9)

PRINCIPAL BILINGUE

pour la

HAWKESBURY DISTRICT HIGH SCHOOL

Des demandes sont requises pour le poste de Principal d'une haute école moderne maintenant en construction et devant loger environ 460 élèves.

Salaire: $5,000 par année

Les candidats sont priés d'envoyer leurs offres de service avec information personnelle à l'appui, à

CHARLEMAGNE BERTHIAUME

Hawkesbury, Ont.

Les demandes seront considérées le 8 mars 1952

9-44

LA COMMISSION scolaire d'Arntfield demande un instituteur avec brevet complémentaire pour enseigner à une classe de garçons. Salaire $180 à $200 par mois suivant expérience et qualifications. S'adresser au secrétaire-trésorier, C.P. 81, Arntfield, Qué., comté Rouyn-Noranda. 9-42

On demande (logements) (10)

COUPLE avec fillette 8 ans, demande chambres ou petit appartement de préférence dans Saint-Charles. 6-2882. 10-44

COUPLE tranquille, sans enfant, désire logis, au moins 2 chambres à coucher, à prix raisonnable. Ecrire: Case 86, Le Droit. 10-43

ON DEMANDE logis 2 pièces au moins, Ottawa, Eastview, Cyrville. Plus tôt possible. M. Aimé Brunet, R.R. 4, Casselman, Ont. 10-43

ON DEMANDE petit logis non meublé, prix raisonnable, le plus tôt possible. PR 7-1154. 10-43

On demande (empiois) (11)

COUTURIERE: réparations; robes et manteaux faits sur mesure; draperies; réparations manteaux de fourrure. PR 7-6952. 11-51

FEMME demande ouvrage à la journée. 2-9930. 11-44

On demande (divers) (13A)

DEMANDE: Couple d'âge moyen ou femme sérieuse pour tenir maison pour 2 personnes. 2-9085 après 6 heures. 13A-43

MEUBLES, poêles de tous genres peu importe le prix. 4-4788. 13A-300

A vendre (propriétés) (14)

AURELE J. HOULE
Assurance et immeuble
265, chemin de Montréal — 2-9459

RUE GUIGUES — Bon duplex en brique de 4 pièces et chambre de bain; chauffage individuel. Logis du bas libre immédiatement. On demande $10,000.

BOUL. BLAKE — Semi-bungalow de 2 chambres à coucher, pratiquement neuf. Espace pour 2 autres chambres; chauffage automatique; peinture à l'huile partout; pelouse. Possession mars. $9,800.

OTTAWA-EST — $3,500 comptant achètent ce joli semi-bungalow de 3 chambres à coucher en parfait état; balance $70 par mois. Possession 30 jours.

CYRVILLE — Double, construit en 1950 sur terrain 320 pieds profondeur; grande cave cimentée. Revenu $1,320; taxes $79. Pour vente immédiate: $10,800. 14-300

GRANDE MAISON bien finie, possédant toutes commodités. Petit dépôt comptant, balance payable au mois. 99 Saint-Laurent, Hull. PR 7-3244. 14-44

PAPINEAUVILLE — Propriété comprenant restaurant et logis. Bon chiffre d'affaires. Grande cave; chauffage central, air chaud. Prix sacrifice, cause maladie. S'adresser: Jean Cases, Papineauville, Qué. 14-55

A vendre (propriétés) (14)

LOUIS TITLEY
3-1168 — 18 Rideau — 3-1547
Annonces coopératives

RUE SAINT-DENIS, Eastview — Joli bungalow moderne, 5 pièces, dont salon, salle à dîner, grande cuisine. 2 grandes chambres à coucher; garage, $9,800; $2,800 comptant.

GATINEAU, P.Q. — Petit duplex moderne, avec logis de 4 pièces disponible. $6,200; $3,500 comptant.

SUPERBE POUR RENTIER. Val-Tétreau: Très joli bungalow moderne, en brique, chauffé eau chaude à l'huile et situé devant l'église. Grand salon avec foyer naturel; grande cuisine; 2 chambres à coucher et chambre de bain moderne. Terrain 66 x 100. Aubaine exceptionnelle à $9,900; $3,000 comptant. 14-300

WRIGHTVILLE — Maison de six grandes pièces pouvant se convertir en duplex; planchers bois franc et tuile. Chauffage central huile, à l'eau chaude. S'adresser: 169 Durocher, Wrightville. PR 7-5615. 14-46

RESTAURANT moderne équipé à vendre; comprend chambres à louer et salle de billard adjacente. Ecrire: C.P. 141, Geraldton, Ont. 14-46

CHEMIN DE MONTREAL

Maison de construction solide en brique et bardeau, située au centre des affaires à Eastview. Comporte six pièces et salle de bain. Chauffage, eau chaude au charbon. Garage. Devant de la maison idéal pour bureau ou commerce, ou pour convertir.

PRIX

$12,900.00

VOIR

AGENTS EXCLUSIFS

GUARANTY TRUST

COMPANY OF CANADA

Agents d'immeubles

10, rue Metcalfe. 2-2691

14

MAISON ROMEO PIGEON
(Courtier), 127, rue George 2-7384

RUE ELM, près Booth — Grande maison de 5 chambres à coucher, en brique, idéale pour famille nombreuse ou comme maison de chambres. Chauffage au charbon avec souffleur; près des écoles, de l'église, des magasins; garage attenant. $11,000; $5,500 comptant. Agent: Eugène Picard, tél: 2-7384; le soir 2-5863.

COMMERCE, chemin de Montréal: Restaurant équipé pour valeur de $2,400 et situé dans le centre commercial d'Eastview; bon chiffre d'affaires; possibilités illimitées; agence Colonial Coach Lines. Vente pour cause de maladie. $4,500; $2,900 comptant. Agent: Adélard Génier, 2-7384; le soir: 3-7831. 14-43

DANS environs Ferme Expérimentale, joli semi-bungalow neuf, très moderne. Prix raisonnable. Possession le premier mai. Mme Hawkins, 4-3493. — A. E. Reid, courtier. 14-300

HOTEL DE CAMPAGNE. Bonnes affaires. Raisonnable. Cause maladie. Informations: 130 Marier, app. 2, Eastview. 14-2, 5, 9, 12, 16, 19 23, 26, 30 fév.

12 ACRES de terre à jardinage, maison neuve 26½ x 32, eau courante, chaude et froide, chambre de bain 3 morceaux, garage double; tracteur neuf Massey-Harris avec équipement, autres bâtisses, chemin de Montréal, R.R. 1, case 34, un mille à l'est des Recherches et des limites de la ville d'Ottawa. 14-47

A vendre (terrains) (14b)

CYRVILLE — Terrain 50 x 210. Tél: 3-3915. 14B-46

GRAND TERRAIN 50 x 95, rue Desjardins, près église et école. 77-3360. 14B-42

TERRAIN 50 x 90, rue Binette, Wrightville. PR 7-1513. 14B-67

2 TERRAINS rue Fontaine, à Wrightville. S'adresser: 101 Alice, app. 5, Eastview. 14B-60

A vendre (commerces) (15)

AUBAINE: Restaurant-nouveautés à vendre d'urgence pour cause de maladie. 62 Eddy, Hull. 15-44

RESTAURANT à vendre. 382 Notre-Dame, Gatineau. Tél: 740 avant 7 h. soir. 15-42

RESTAURANT et épicerie, belle localité, avec logis. 3-0240. 15-46

A vendre (commerces) (15)

RESTAURANT, repas légers, prix très raisonnable; cause maladie. 77-1998. 15-46

RESTAURANT (repas légers) entièrement équipé, à Wrightville. Seulement $2,700; termes. 234, rue Montcalm, PR 7-0063 avant 7 h. 15-46

A vendre (automobiles) (17)

1948 DODGE sedan de luxe, bleue, avec chaufferette, en parfait état. $1,550. H. E. Ménard, 157 Champlain, Hull. PR 7-4664. 17-43

1950 CAMION Maple Leaf, 3 tonnes, à bascule, à vendre ou à échanger; termes. 145, chemin Marier, Eastview. 17-42

ACHETEZ

AVEC

CONFORT

CHOISISSEZ VOTRE

Auto usagée "OK" chez Myers Motors

NOTRE SPECIAL

1950 FORD, Custom deluxe sedan, chaufferette à air conditionnée, bonne condition **$1495**

A notre salle de montre bien illuminée et chauffée à 696, RUE BANK angle Carling — Tél: 3-5225

et aussi au "Plus moderne parc d'autos usagées au Canada" AVE. LAURIER-OUEST Entre les rues Bank et Kent Tél: 3-9046

Aucun paiement nécessaire avant février 1952

Votre marchand OK pour Ottawa, Hull et la région

Myers Motors Limited

Chevrolet, Oldsmobile et Cadillac

Tél: 3-8411

OUVERT LE SOIR

17

1947 CHEVROLET 4 portes, de luxe. Tél: PR 7-8635. 17-44

MODEL CAR MARKET
905, rue Bank 3-7673

Un coin du terrain d'Exposition

1948 OLDSMOBILE torpedo, sedanette, radio et chaufferette, 2 teintes de gris; originale; 21,000 milles; satisfaction garantie.

1947 CHEVROLET torpedo, fleetline sedanette, entièrement équipée; aussi propre qu'une voiture neuve.

1947 CHEVROLET Fleetmaster sedan; une beauté; état de salle de montre.

1947 PLYMOUTH sedan, entièrement équipée; pas une égratignure à l'intérieur ni à l'extérieur; comme neuve.

1947 DODGE sedan, entièrement équipée; le plus propre modèle 194. en ville.

1941 CHEVROLET coach, bleu pâle; pas de tache de rouille; très propre à l'intérieur comme à l'extérieur.

1939 DODGE sedan, en parfait état de roulement; propre partout.

Camions, Camions, Camions

1946 DODGE ½ tonne, panneaux, très propre partout. $275 à compte.

1938 INTERNATIONAL ½ tonne, panneau, parfait état, $275.

SPECIAUX POUR AUJOURD'HUI SEULEMENT

1941 OLDSMOBILE 6 cylindres, coach, chaufferette; seulement $395.

1940 DODGE sedan, très propre, seulement $395.

1940 PLYMOUTH sedan, radio et chaufferette; spécial à seulement $450.

1939 PONTIAC sedan, moteur neuf, seulement $425.

1938 HUDSON coupé, comme flambant neuve, $250.

1938 PLYMOUTH coupé, roule comme un modèle 1952; seulement $350. 17-300

VENEZ VOIR LES DIX INSURPASSABLES en fait D'AUTOS USAGEES chez

CABEL DU

MOTORS (Hull) LTD

90, rue Wellington, Hull, P.Q.

17

A vendre (automobiles) (17)

REUBEN'S AUTO SALES
450½, rue Rideau — 5-2055
Spéciaux de cette semaine

OUI messieurs, il s'agit s'évacuer le terrain chez Reuben's. Sept autos d'anciens modèles qui ont été acceptées en échange de modèles plus récents, et sont en parfait état, vous sont offertes à prix d'aubaine. Venez les voir et discuter d'affaires.

2 1940 PLYMOUTH sedans.
2 1939 DODGE sedans.
2 1938 CHEVROLET coaches.
1 1931 BUICK club coupé, $99.

NOUS avons aussi un beau choix de modèles plus récents.

1949 CHEVROLET club coupé.
1947 CHEVROLET Fleetline sedanette.
1947 DODGE sedan.
1947 CADILLAC sedan.
1946 FORD coach.
1946 CHEVROLET à panneaux, $495.
1947 FARGO de livraison. 17-300

MAURICE MOTORS
Succursale Rideau — 470 Rideau
832 Bank, entre 4e et 5e Avenues
Tél: 4-1834

1947 PLYMOUTH sedan, en état de première classe.
1947 PONTIAC club coupé, originale; comme neuve.
1947 DODGE ½ tonne, de livraison $495.
1942 CHEVROLET Fleetline torpedo, originale; comme neuve; radio et chaufferette.
1942 FORD coach, en bon état.
1941 CHEVROLET sedan.
1941 FORD sedan, peinture neuve, pneus neufs.
1940 DODGE sedan, en bon état.
1940 CHEVROLET sedan, originale, pneus neufs. $550.
1939 PONTIAC coach, bonne voiture de famille.
1939 BUICK, radio et chaufferette, $495.
1938 CHEVROLET sedan, nouvellement remis à neuf.
1937 CHEVROLET sedan, carrosserie originale; pneus neufs.
1937 WILLYS sedan, nouvellement remis à neuf; aubaine à $225
1931 CHEVROLET sedan.
1931 FORD sedan.

FAITES-NOUS une offre.

OUVERT le soir jusqu'à 9 h. 30. 17-300

BUDGET MOTOR SALES
684 Bank — Tél: 5-6895

1951 PONTIAC de luxe sedan, neuve.
1950 DODGE "Custom", fluid-drive, sedan, équipée, $1,995.
1950 THAMES ½ tonne, panneaux $495
1950 MORRIS, ½ tonne, livraison, comme neuf, $995.
1950 AUSTIN sedan, équipée, $995.
1950 CHEVROLET sedan de luxe, $1,575.
1949 AUSTIN sedan, $875.
1949 CHEVROLET coach de luxe, équipée, $1,450.
1949 PLYMOUTH sedan, $1,550.
1948 PONTIAC sedan, $1,250.
1948 CHEVROLET, ½ tonne, panneaux, $875.
1948 OLDSMOBILE hydraumatique sedanette, $1,425.
1948 MERCURY sedan, $995.
1948 MORRIS sedan, $625.
1947 CHEVROLET sedan et coach, $1,175.
1946 HUDSON sedan, $550.
1946 CHEVROLET, une tonne, à panneaux, $595.
1946 FORD ½ tonne, à panneaux, radio, chaufferette, $375.
1946 FORD ½ tonne, de livraison, $465.
1942 OLDSMOBILE sedan, radio, chaufferette, comme neuve. $795.
1941 PLYMOUTH coach, $495.
1940 STUDEBAKER sedan, $395.
1940 DODGE sedan, $350.
1939 BUICK opera coupé, $595.
1939 CHEVROLET coach, $495.
1939 CHRYSLER sedan, $350.
1939 NASH coach, $450.
1938 FORD sedan, $195.
1938 CHEVROLET coach, $425.
1938 DODGE sedan, radio et chaufferette, $350.
1938 PLYMOUTH sedan, radio et chaufferette, $395.
1937 LA SALLE convertible, $325.
1937 CHEVROLET sedan, $495.
1937 GRAHAM sedan, $145.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h.

LAROCQUE Automobile est avec Budget Motor Sales. 17-300

FINANCEZ

votre auto ou camion avec la **Maison Roméo Pigeon Assurance — Immeubles**
127 George; 2-7384; le soir: 2-0107 17-300

FLOYD MOTORS Tél: 6-3521

1940 DODGE sedan, $235
1939 OLDSMOBILE 6, sedan, $325

TOUS en bonne condition.
320, rue Mona, Eastview.

AUTOS USAGEES GARANTIES
223 Notre-Dame, Hull - PR 7-6989

1951 AUSTIN sedan, neuve. Prix réduit.
1950 PONTIAC sedan, 15,000 milles.
1950 VAUXHALL sedan.
1950 INTERNATIONAL de livraison, ½ tonne.
1949 AUSTIN; bas millage.
1947 CADILLAC hydraumatique.
1947 BUICK sedannette, équipée.
1947 CHEVROLET sedan.
1941 HUDSON, remise à point.
1938 LA SALLE sedan
1935 STUDEBAKER très propre.

ECHANGE accepté et conditions de crédit. — Salle de démonstration chauffée. — Ouvert jusqu'à 10 heures. 17-300

1947 MERCURY sedan, $950, à termes. SH-6-1233. 17-44

A vendre (automobiles) (17)

NASH Stateman 1950, 10,000 milles, parfait état; housses plastique. $2,300. 5-2188. 17-47

A vendre (divers) (18)

A QUI LA CHANCE? Repasseuse électrique Goldfield, $227, en excellent état, à moitié prix. — PR 7-1927. 18-43

ARTICLES de ménage comprenant grosse chaise de parterre, chaise haute d'enfant, table à cartes, etc. 10 Montmartre, Wrightville. 18-44

AUVENTS, toile, drapeaux, grosse toile. Lawrence Mfg., 12, rue York. Tél: 4-2081. 18-300

AVEZ-VOUS un piano que vous désirez échanger pour radio, poêle électrique, réfrigérateur, lessiveuse, etc.? Signalez PR 7-9024 le soir. 18-300

BAIGNOIRES, éviers et toilettes neufs et usagés. 89 Clarence, Ottawa. 18-300

BLOCS de cendre et de ciment; blocs de cheminée; tuyaux d'égout. — Ideal Concrete Products. 6 Dumas, Hull. PR 7-8686. 18-300

BOIS franc, 4 pieds, et voyage, $10 Signaler 6-3267. 18-42

CHESTERFIELD peluche, 3 pièces, en parfait état, bon marché. — PR 7-3568. 18-46

CONSULTEZ-NOUS pour sable, gravier, terre à remplissage et creusage avec pelle mécanique. Tél: PR 7-7534. 18-300

DIVAN-LIT, chesterfield et plusieurs autres articles. PR 7-9058. 18-44

ECHANGEZ vos vieux meubles pour des neufs. Vos vieux meubles sont acceptés comme paiement partiel sur des neufs. — G. H. Johnson's Furniture Ltd., 381 Queen (2½ blocs à l'ouest de Bank). Bas loyer, bas prix. 5-5147. 18-300

FILIERES en acier, grandeur de lettres et format légal. Powis Brothers. 2-9407. 18-300

FOURNAISE à l'huile Coleman, 271 Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau, après 5 h. 18-43

FOURNAISE, brûleur à l'huile et 3 barils. Bon marché. 59 Papineau, Hull. PR 7-7459. 18-42

FOURNAISE à l'huile "Coleman", avec reservoir de 85 gallons. Aussi lit simple complet. PR 7-3727 18-44

GLACIERE blanche, en métal, en bon état. 19A Lavigne, Hull. 18-44

JEUNES PERRUCHES (budgeries) Canaris chanteurs, $8.00. Dépôt retiendra. 2-0132. 18-43

LEÇONS: piano, violon, mandoline, guitare, accordéon. Instruments à vendre. 2-0132. 18-43

MACHINES à coudre usagées, remises à neuf et garanties; de $22.75 en montant. Singer Sewing Centre, 125 Principale, Hull, tél: PR 7-2971. 18-47

B.C. FIR

PLYWOOD

(Bois plaqué)

A prix réduits

M. ZAGERMAN & CO.

LIMITED

100, chemin Bayview, OTTAWA

Tél: 8-5204 — 8-5205

MACHINERIES International Harvester, système à pression Beatty; articles de plomberie, clôture Frost, toiture. Modern Farm Supply, 23, rue Murray. Tél: 2-3943 18-300

MACHINES à écrire "Underwood" portatives et régulières à vendre, louer ou réparer, toutes marques. Eug. Roy, 197 Principale, Hull. Tél: PR 7-3012. 18-300

MOBILIER salle à manger, 8 pièces; aussi articles de menage. 121 Champlain, Hull. 18-43

NOUS REPARONS tous genres de briquets Ronson et Presto, machines à cigarettes La Française et V-Master. Irvine's, angle Rideau et Sussex. 18-300

PATINS pour hommes, femmes et enfants à vendre, acheter, échanger. 374 Clarence. 18-44

POELE électrique usagé "Beach" gros courant, 3 ronds, $35. Aussi mobilier cuisine usagé 5 morceaux, en bois, fini naturel, comme neuf. Spécial, $39.50. A. Bélanger (détail) Ltée, 215 Montcalm. PR 7-4329. 18-300

POELE de cuisine avec 2 brûleurs à l'huile; radio d'automobile. — SH 6-1233. 18-44

POELE combiné électrique, bois et charbon, $50; mobilier salle à manger, 8 morceaux, $20. H. R. Paquin, 80, rue Eddy, Hull. 18-300

SCIE RONDE à vendre. PR 7-3465. 18-44

VISITEZ le plus grand magasin d'échange à Ottawa. Vous trouverez toujours ce qu'il vous faut. G. H. Johnson's Furniture Ltd., 381, rue Queen (2½ blocs à l'ouest de Bank). 5-5147. 18-300

YORK BUTCHER SUPPLY sont heureux d'annoncer qu'ils sont les seuls distributeurs pour le district Ottawa-Hull de la machine à trancher "GLOBE". Machines à trancher, à hacher, balances, les plus modernes d'Amérique. Aussi service complet de réparations de ces machines. Visitez notre établissement à 278 Dalhousie. 4-4517. Echange, termes. 18-300

A vendre ou à louer (20)

ATTENTION: robes, voiles, mantes, sandales, pour mariées et filles d'honneur, etc. Salon Martin 163 Bolton, Ottawa. 5-5505. 20-300

ROBES DE MARIEES et de soirée à louer. Tél: PR 7-7980. 20-300

A louer (bureaux) (21)

1,000 PIEDS carrés d'espace de bureau moderne, sur la rue Principale, Hull, pour tous genres d'affaires. S'adresser à M. Châteauvert, 85, rue Principale, Hull. 21-300

A louer (logements) (22)

APPARTEMENT 2 grandes pièces, entrée privée, toilette; libre le 20 février. 134 Nicolet. PR 7-3335. 22-43

APPARTEMENT 2 pièces, non chauffé, privé. 296 Brébeuf, Gatineau. Tél: Gat. 2433. 22-43

APPARTEMENT moderne, 3 chambres à coucher, centre résidentiel, Wrightville. $90. Ecrire: Case 72, Le Droit. 22-300

PETIT APPARTEMENT moderne, sous-sol, chauffé, eau chaude, entrée privée, un coin de l'autobus. 28, rue Ontario, Overbrook. 22-44

PETIT APPARTEMENT chauffé, éclairé, $40; 2 adultes. 17 Springfield, près Beechwood. 22-43

LOGEMENT 3 pièces avec balcon, chauffé, éclairé, eau chaude à l'année. Basse-Ville. Ecrire: Case 87, Le Droit. 22-42

LOGIS 3 pièces, toilette. 109 Saint-Louis, Pointe-Gatineau. 22-43

GRANDE CHAMBRE avec lits jumeaux, chambre de bain, gril. 60, ave Laurier-ouest. 3-4546. 22-44

A louer (chambres) (23)

2 GRANDES chambres avec toilette et lavabo, à 132 Fontaine, Hull. PR 7-6475. 23-44

2 CHAMBRES non meublées pour couple. 52, chemin Marier, Eastview. 4-2163. 23-43

CHAMBRE meublée, usage téléphone, à 271 Guigues, 2-7037. 23-47

CHAMBRE meublée et cuisinette. 69 Saint-Hyacinthe, Hull, avant 7 h. soir. 23-46

CHAMBRE meublée, fille, privilèges; pension si désirée. 77-5306. 23-42

CHAMBRE meublée, éclairée, pour jeune couple; privileges de téléphone, réfrigerateur, eau chaude. 7 Montcalm, Hull. 23-42

CHAMBRE meublée, à 105 Leduc, Hull. 23-42

A louer (divers) (24)

SALLE A LOUER

POUR assemblées, veillées ou réunions de plaisir. 243½ Maisonneuve, Hull. 77-1143. 24-44

ROBES DE MARIEES à louer, ainsi que toilettes pour filles d'honneur, bouquetières, etc. — Aussi tuxedos pour hommes. — Salon Martin, 163 Bolton, Ottawa. — 5-5505. 24-300

SABLEUSE à planchers à l'épreuve de la poussière; machine à vapeur, peut enlever tapisserie très rapidement. Fusil à peinture. M. F. Godin, 319 Champlain, Hull. PR 7-8521. 24-47

Chambre et pension (26)

CHAMBRE et pension pour enfants. 77-2198. 26-42

Occasion d'affaires (27)

CONSULTEZ-NOUS si vous désirez disposer de votre propriété. L. Tuley. Tel: 3-1547. 27-300

Automobiles et accessoires (29)

BAKER BROS CO. LTD

AUTOS ET CAMIONS USAGES achetés pour mise en pièces. Parties neuves et usagées d'autos, batteries, pneus, accessoires, etc. 2 magasins. 2-7393. 29-300

DONNEZ-NOUS une chance! Nous pouvons souder quoi que ce soit et garantissons notre travail. Moteurs fendus, notre spécialité. Pennock's Motors, 481 Rideau. 29-56

S & S AUTO PARTS

PARTIES neuves et usagées pour autos et camions. Autos et camions achetés pour mise en pièces. Réparations de radiateurs. Vitres installées. 514, rue Wellington. Tél: 8-0310. 29-300

REMORQUAGE JOUR ET NUIT — Spécialistes: Ignition, générateur et embrayage. Batteries chargées et louées. Parties, accessoires — Automotive & Electric, 101 Kent, 2-0892, 5-1303.

Transfert-camionnage (30)

ENTREPOSAGE de meubles, empaquetage, envois, déménagement local et longue distance. Jackson Moving & Storage Ltd. — Tél: PR 7-8944. 30-300

Radios et accessoires (31)

REPARATIONS DE RADIO à domicile, par expert. C. Tremblay. 4-3840. 31-300

COTTON RADIO CLINIC, 432, rue Rideau, 5-4044. Service très moderne; ouvrage garanti. 31-300

RADIOS, rasoirs électriques, réparés. General Radio Sales, 271, rue Bank. 4-6292. 31-300

SPECIALISTES en radio, 17 ans d'expérience. — Monarch Radio, 331 Dalhousie. 5-4113. 31-300

Combustible (32)

A.B.C. WOODYARD — Slabs mélangées corde, $9; ½ corde coupée, $5.50; gros voyage, $3.50. Tél: PR 7-9972. 32-300

ALARY, Maurice — Bois de chauffage de toutes sortes. PR 7-5722. 32-300

Combustible (32)

CAMILLE LEVESQUE, 347 Laramée, Hull. Slabs de bois mou, sec. Voyage $3.50. Slabs de bois franc, sec. Voyage $6. Signaler: PR 7-4652. 32-66

LEVESQUE, Edmond — Bois de chauffage sec, de toutes sortes. PR 7-7386. 32-61

JEAN-PAUL LAFONTAINE

SLABS de pin sec, $9 la corde. slabs de bois franc en longueur ou scées. — 113 Saint-Laurent, Hull. PR 7-3713. 32-300

LAMBERT — Slabs bien sèches — Voyages 3½, 6, 12. PR 7-1143. 32-300

SLABS de bois franc, slabs de bois mou, bois franc entier, charbon et coke. Capital Fuel, 4-7692. 32-47

Brûleurs a l'huile (33)

BRULEURS à l'huile installés ou nettoyés. Estimation gratuite. — Ouvrage garanti. 2-5219. 33-300

INSTALLATION et nettoyage de fournaises à l'huile, ouvrage garanti. PR 7-8622. 8½ Mance, Hull 33-300

Cartes professionnelles (79)

PAUL RAYMOND, avocat, 129, rue Principale, Hull. Tél: PR 7-2012. Residence: 77-9300 79-300

Médecins (80)

Dr PIERRE BEGIN, 93, rue Maisonneuve, Hull. Médecine générale. Spécialité Poumons, (Rayons-X) sur rendez-vous. Tél: PR 7-9566.

Dr PHILIPPE BELANGER, 74, rue Laurier-est. Spécialité: chirurgie. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 4-0117.

Dr J. E. BELANGER, maladie de coeur, pression de sang. 200 Metcalfe. Tél: 3-1353.

Dr HENRI BOURQUE, Edifice Medico-Dental. 150 Metcalfe. Tél: 6-2624. Spécialité: Maladie des enfants.

Dr A. R. CORRIVEAU, spécialiste. Yeux, oreilles, nez, gorge. 150 Metcalfe. Medico-Dental Bldg. Tél: 5-4407.

Dr FRANCOIS COTE. Spécialiste en chirurgie générale et chirurgie des femmes. Consultations sur rendez-vous. 232 Metcalfe. Tél: 5-1284.

Dr PAUL de BELLEFEUILLE: Medecine des enfants. 274, rue Friel. Tél: 6-1333.

DR DE HAITRE, 161 Stewart. Spécialités: chirurgie générale et maladies des femmes — Rendez-vous: 2-4, 7-8. Téléphone 4-1244.

Dr E. DESJARDINS, 138, rue Wellington, Hull MEDECINE GENERALE. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. et sur rendez-vous. Tél: PR 7-3543.

Dr A. DROUIN, 318-319 édifice Transportation. 48, rue Rideau Spécialités: yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations, 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 3-9162.

Dr ROLAND GAGNE, L.M.C.C. Medecine Gastro-entérologie. Consultations sur rendez-vous. 222 Daly. Tél: 4-1611.

Dr EUGENE GAULIN: Urologie. Consultations 1 à 3 h. et 7 à 8 h. p.m. 545 ave King-Edward. Tél: 4-2938.

Dr LUCILLE JULIEN. Médecine interne. 150, rue Metcalfe, Ottawa. Téléphone 2-2721. — Heures de bureau: 3 p.m. à 6 p.m. 80

Dr A. LACOURCIERE. Spécialités: maladie des enfants et allergie (asthme, fievre des foins, eczéma). 126 Hôtel-de-Ville, Hull. PR 7-6433.

Dr BENOIT LAMBERT. Spécialités: yeux, nez, gorge oreilles. Bureau: 2 à 6, 8 à 9. Pour rendez-vous, appeler PR 7-7517 après 2 h. — 192 Principale. Edifice Dr Perras, Hull.

Dr GERARD LATOUR, M.D., L.M.C.C., médecine générale, maternité. Heures de bureau: 2 p.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 9 p.m. — 20, ave Primrose (angle Cambridge). Tél: 4-4451.

Dr J. ANTONIO LECOURS, 538 King Edward — Tél: 4-1622. Spécialité: chirurgie. Consultations sur rendez-vous.

Dr J. C. A. MARCHAND, édifice Medico-Dental, 150 Metcalfe. Spécialités: chirurgie osseuse, fractures. Tél: 5-3488.

Dr E. PERRAS, 192, rue Principale, Hull. Tél: PR 7-5344. Spécialité: Rayons-X au bureau privé. Diagnostic et traitements. Consultations: 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

Dr ARTHUR POWERS, 135, rue Gloucester. Médecine générale. Spécialité: maladies et radiographie pulmonaires. — Pour rendez-vous, téléphonez 3-3614

Dr HENRI RACINE, B.A., L.M. O.C. Médecine maternité et coeur. 10-12 a.m. sur rendez-vous; 1 à 3 p.m. et 7 à 9 p.m. 99, rue Montcalm, Hull. Tél: P



Prompts résultats pour quelques sous

Brûleurs à l'huile (33)

BRULEURS à l'huile, "mèche" Silent glow automatic — aussi fournaise. Service garanti. R. Henri, 219 John, Eastview 6-2773. 33-300

Fourrures (34)

L. CARDASH, remise à la mode de manteaux de fourrure transformés en manteaux courts; prix très raisonnables. 358 Rideau — 4-1123. 34-46

Argent à prêter (37)

PRETS SANS ENDOSSEURS aux COUPLES MARIES

POUR FINS DIVERSES

Tout prêt protégé par une assurance-vie sans frais additionnels

TRANS CANADA CREDIT CORP'N LIMITED

Chambre 101 Edifice Plaza
45, rue Rideau — Ottawa
TEL: 5-7180
No 4

Cartes d'affaires (41)

JOANETTE BROTHERS
POSAGE, sablage, vernissage de planchers. 77-9327 entre 9 et 6 heures. 41-43

ED WEINER, prêteur sur articles; aubaines de tous genres en articles non réclamés. 55½ Williams. 41-300

CHASSIS DOUBLES, armoires de cuisine, maisons préfabriquées, garages nouvel emplacement, rue Bank, près chemin Heron. Mike Ozarko Ltd, 4-2008. 41-300

Dactylotypes (41A)

DACTYLOTYPES Underwood portatives, et régulières aubaines. Machines reconstruites. Aussi machines à additionner. Sunstrad à vendre et à louer — Underwood Limited, 203, rue Queen 2-3531. 41A-300

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

COMPTANT

Mots	Insertions 1	3	6
1 à 10	.30	.68	1.20
11	.33	.74	1.32
12	.36	.81	1.44
13	.39	.88	1.56
14	.42	.95	1.68
15	.45	1.01	1.80
16	.48	1.08	1.92
17	.51	1.15	2.04
18	.54	1.22	2.16
19	.57	1.28	2.28
20	.60	1.35	2.40

Pour calculer le nombre de mots dans une annonce, comptez les groupes de cinq chiffres au moins, chaque initiale, les abréviations, les signes $, c, %, etc., comme des mots entiers et l'adresse au casier du DROIT comme 3 mots.

Pas de commandes "jusqu'à nouvel ordre". Les prix ci-dessus sont pour des insertions consécutives. Dans les cas contraires, considérez chaque insertion comme une annonce.

DEBITE

Les annonces débitées sont sujettes à une surcharge de 30 sous si non payées dans les 9 jours de la première insertion.

NOMENCLATURES

Les nomenclatures dans les comptes rendus de funérailles sont sujettes au tarif de un cent du mot, les initiales et les abréviations comptées comme des mots entiers. Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, messes anniversaires.

Première insertion	$1.00
Insertions subséquentes	0.75
In memoriam 50 mots	1.00
Le mot additionnel	0.03

Annonces légales en 6 points, fédérales, provinciales, municipales ou autres, la ligne 18c
Classées en caractère-étalage, minimum 20 lignes.
Occasionnelle ..... la ligne 8c
25 insertions ..... la ligne 7c
Titre spécial hors liste 20c
Pour faire suivre réponses au casier 10c
L'annonceur est prié de spécifier la rubrique désirée
Le Droit se réserve le privilège de refuser sans avis toute annonce contraire à son programme ou sujette à libelle.
Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreur ou d'omission notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

HEURES DE FERMETURE

pour les annonce clasées
Edition du jour — 10.30 a.m.
tous les jours excepté le samedi à 9 heures a.m.

TELEPHONE
entre 5 h. et 8 h. p.m.
appelez
3-4061
3-4066

Photographes (42)

RICHARD THIBAULT
photographe
MARIAGES, banquets, portraits, enfants, photographiés à domicile. 76 Eddy. Tél: PR 7-8051. 42-300

CHAMPLAIN MARCIL — Mariages, banquets, enfants, etc. 296 Crichton, tél: 6-2569. 42-300

JACQUES SIMARD, photographe commercial, industriel. Mariages, portraits de famille, bébés photographiés à domicile. 277 Montcalm. PR 7-4777. 42-300

Imprimeurs (43)

LO-MOR PRINTERS — Faire-part de mariages, gaufrage, gravure, impressions commerciales. Cartes de Noël. — 243, rue Albert. Tél: 2-2335. 43-300

Graveurs (44)

BOMAC ELECTROTYPE Company. Artistes en photogravures, électrogravures, flan par pression directe et stéréotypie. 118, rue Slater. 6-2355. 44-300

Peintres-décorateurs (51)

C. TREMBLAY. Pour vos décorations et peintures à prix raisonnable signalez 2-5693. 51-300

Electriciens (55)

DOMPIERRE ELECTRIC — entrepreneur électricien. Réparations électriques de tous genres. 56, rue Eddy, Hull. Tél: PR 7-2347. Leon Dompierre, propriétaire, résidence 5, rue Fontaine. — PR 7-9826. 55-300

GASTON DOMPIERRE — Entrepreneur électricien, installation et réparations de tous genres. 81, rue Wright. Tél: PR 7-5755. 55-300

LEONARD ELECTRIC, entrepreneur électricien. 51 Saint-Raymond, Hull. Tél: PR 7-8574. 55-300

MOTEURS électriques neufs ou usagés, réparations de moteurs, appareils électriques, filage industriel ou domestique. C.C.B. Electric Works, 378 Bank. Signaler 2-5706. 55-300

Couvreurs (62)

BARDEAUX d'asphalte, goudron; reparations, imitation de brique. J.-O. Gervais. PR 7-8473. 62-300

Réparations (63)

LE DEPARTEMENT de réparations des machines à coudre Singer garantit l'ouvrage sur toutes les machines à coudre. Véritables pieces Singer. Estimations gratuites. 126 Sparks. 3-1129. 63-300

FAITES rajuster votre machine à coudre. Un expert de Singer peut remettre votre machine en parfait état de fonctionnement. Estimation gratuite. Taux raisonnables. CENTRE DE COUTURE SINGER 125 Principale, Hull. — PR 7-2971 63-66

MAGASIN DE LESSIVEUSES BEATTY
205, rue Rideau Tél:3-6234
REPARATIONS de toutes marques de lessiveuses et repasseuses. — Aussi lessiveuses, repasseuses, radios et poêles neufs et reconditionnés. 63-300

LAVEUSES et REPASSEUSES réparées par représentants autorisés de Coffield, Easy, Simplicity. Ouvrage garanti. — Hammond's Service, 18' Murray. 4-3379. 63-300

REPARATION DE MACHINES A LAVER
SERVICE CONNOR directement de la manufacture. Préposés habiles, veritables parties Connor les machines. J. H. Connors & Son Ltd, 119 Queen ouest — Tél. Nous allons chercher et livrons 5-1826. 63-300

Poussins (65)

POUSSINS Rock barrés, approuvés Canada; ne pondent que de gros oeufs; tous de notre propre troupeau: 7,000 pondeuses. Reconnues par le gouvernement. — McKillican Poultry Farm, Moose Creek, Ont. 65-300

Animaux (65A)

CULTIVATEURS ATTENTION! — Nous allons chercher gratuitement les animaux de ferme infirmes ou morts. Téléphoner en renversant les charges: 3-7102, Ottawa. 65A-300

Chiens — Animaux choyés (65B)

SERINS "champion" rollers, couple d'élevage à pris raisonnable. 4-1864. 65B-52

Monuments (69)

GRANDES REDUCTIONS sur monuments durant les mois d'hiver et prompte érection au printemps. 3 modes de paiement. Catalogue sur demande. R. St. Martin et Fils, 359, rue Maisonneuve, Hull. 69-300

Services anniversaires (71)

MONTREUIL — En l'église paroissiale de Saint-André-Avellin, P.Q., samedi le 23 février, à 8 h. 30 a.m., sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Ignace Montreuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 71-42

Décès (70)

BELISLE — A sa résidence, 63, rue Saint-Henri, lundi, le 18 février 1952, est décédée à l'âge de 65 ans et un mois, Célestine Bisson, épouse de René Bélisle. La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, à l'adresse ci-haut mentionnée, d'où aura lieu le départ du cortège funèbre à 7 h. 10 a.m., jeudi, le 21 février, pour l'église Saint-Rédempteur où le service sera chanté à 7 h. 30. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. Direction: maison Beauchamp, 171 Saint-Laurent, Hull. 70-43

BREWER — A la résidence de son neveu, M. Lloyd Brewer, Buckingham, P.Q., est décédé lundi, le 18 février 1952, à l'âge de 72 ans et 10 mois, James Wilbert (Bert) Brewer, fils de Baxter Brewer et de Catherine Gorman. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires H. Cadieux, 87 Principale-Nord, Buckingham, d'où aura lieu le départ du cortège funèbre mercredi, le 20 février, à 9 h. 15 a.m., pour service en l'église Notre-Dame-des-Victoires à 9 h. 30. Inhumation au cimetière paroissial. 70-42

BROADFOOT — A sa résidence, 77, rue Paisley, Guelph, Ont., le dimanche 17 février 1952, est décédée Mlle Haxton Broadfoot, soeur bien-aimée de John Bruce Broadfoot, B.Phm., de Guelph et de S. Rupert Broadfoot, C.R., d'Ottawa. Les funérailles et l'inhumation auront lieu à Guelph, mercredi, le 20 février. 70-42

CAMPEAU — Lundi, le 18 février 1952, dans un hôpital local, est décédée Priscille Legault, à l'âge de 87 ans, épouse de feu Moïse Campeau. La dépouille mortelle repose aux salons funéraires Emond, Boul. Saint-Joseph. Départ du cortège funèbre jeudi, le 21 février, à 7 h. 45 a.m., pour l'église Notre-Dame-de-Grâces où le service sera chanté à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. 70-42

CHALIFOUX — A sa résidence, 6 Saint-Paul, Buckingham, est décédé mardi, le 19 février, à l'âge de 83 ans, Louis Chalifoux, époux de feu Anna Laflamme. La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, d'où aura lieu le départ du cortège funèbre jeudi, le 21 février, à 8 h. 45 a.m., pour service en l'église Saint-Grégoire à 9 h. Inhumation au cimetière paroissial. Direction: maison H. Cadieux, 87, rue Principale-nord, Buckingham. 70-43

HAMEL — Décédé mardi, le 19 février 1952, à la résidence de M. Maurice Beaudin, 28 Cousineau, Pointe-Gatineau, Joseph Hamel, époux de Madeleine Clin, à l'âge de 84 ans. Il repose aux salons funéraires Gauthier, 101, rue Notre-Dame, Hull. Funérailles jeudi, le 21 février, à 7 h. 45 a.m., pour service en l'église Saint-François-de-Sales à 8 h. Inhumation au cimetière paroissial. 70-43

LAURIN — Décédé subitement à sa résidence, 220, rue Kent, lundi, le 18 février 1952, Henri Laurin, époux de Léda Lalonde, à l'âge de 68 ans et 4 mois. La dépouille mortelle repose aux salons funéraires Emond, angle Kent et Saint-Laurent. Funérailles jeudi, le 21 février, à 8 h. 30, en l'église du Sacré-Coeur. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. 70-43

MATHYS — A Daytona Beach, Floride, jeudi le 14 février 1952, à l'âge de 83 ans, est décédé M. François Benoit Mathys, époux de feu Honorine Leman. Les funérailles ont eu lieu mardi matin, 19 février. Le convoi funèbre a quitté l'apostolat Liturgique, no 460, rue Lagauchetière-est à 8 h. 45 a.m., pour service en l'église Saint-Jacques à 9 h. L'inhumation se fit au cimetière de l'abbaye de Sainte-Marie des Deux-Montagnes. 70-42

POULIN — Décédée dans un hôpital local, lundi, le 18 février 1952, à l'âge de 49 ans, Albertine Spencer, épouse d'Adélard Poulin. Funérailles mercredi, le 20 février, à 7 h. 40 a.m., des salons funéraires Gauthier, 259, rue Saint-Patrice, pour service en l'église Saint-François d'Assise à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 70-42

ZUANA — A sa résidence, 96A, rue Saint-Jacques, Hull, est décédé le dimanche 17 février 1952, à l'âge de 95 ans et 4 mois, Pierre Zuana, époux de feu Marie Riva. La dépouille mortelle repose aux salons funéraires Gauthier, 101, rue Notre-Dame, Hull. Funérailles mercredi, le 20 février, à 7 h. 30 a.m., pour service en l'église Saint-Antoine d'Ottawa à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 70-42

Souvenirs mortuaires (70A)

J. P. LAURIN vous offre un choix de monuments et de souvenirs mortuaires que vous pourrez difficilement trouver ailleurs à des prix aussi avantageux. Catalogue sur demande, 103, rue George. Tél: 4-0417. 70A-300

In Memoriam (73)

LAFLEUR - BLONDIN — Chère maman, dans ce grand ciel bleu où vous avez trouvé le bonheur et la récompense de votre vie de sacrifice il y a 6 ans, le 19 février 1946, vous nous quittiez. Le temps appaise la douleur mais n'altère pas le souvenir. De votre lieu de repos, chère maman, si près de Dieu, priez pour ceux que vous avez laissés sur la terre. — Vos filles, Emérilda et Simone. 73-42

POULIN — Souvenez-vous de Mme Lucille Poulin, décédée le 20 février 1948, enlevée à ceux qui l'aimaient, cueillie comme une fleur épanouie, si jeune, si pleine de vie et cependant, si tôt partie. Adressons-lui tous une prière au ciel. — Ses père et mère, frères et soeurs. 73-43

Remerciements (74)

MALETTE — La famille Malette désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui, à l'occasion du décès de M. Aimé Malette, survenu le 9 février 1952, lui ont témoigné des marques de condoléance, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. 74-42

AVIS AUX CREANCIERS
dans la succession
Alma Pinard

Les créanciers d'Alma Pinard, ci-devante de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, qui décéda le 13 octobre 1951, sont priés, le ou avant le 13e jour de mars 1952, d'adresser par poste affranchie ou de remettre aux soussignés, les détails se rapportant à leurs réclamations, contre sa succession. Après le 13e jour de mars 1952 le partage des biens de ladite défunte se fera parmi les ayants-droit en ne considérant que les réclamations alors reçues.

OTTAWA, ce 13e jour de février 1952.

RODOLPHE PINARD,
IDA PINARD, Exécuteurs,
a/s MM. LAFLEUR & AUBIN,
45, rue Rideau, Ottawa, Ont.,
Avocats de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS
dans la succession
d'Ovila Archambault

Les créanciers d'Ovila Archambault, ci-devant de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, qui décéda le 11 janvier 1952, sont priés, le ou avant le 13e jour de mars 1952, de remettre aux soussignés ou d'adresser par poste affranchie, les détails se rapportant à leurs réclamations, contre sa succession. Après le 13e jour de mars 1952 le partage des biens du dit défunt se fera parmi les ayants-droit en ne considérant que les réclamations alors reçues.

OTTAWA, ce 13e jour de février 1952.

ALEXINA ARCHAMBAULT,
LORENZO LAFLEUR,
Exécuteurs,
a/s MM. LAFLEUR & AUBIN,
45, rue Rideau, Ottawa, Ont.,
Avocats de la Succession.

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED
SOUMISSION

Dossier No 122-7-U1-16, travail No 1807, fourniture, érection et finition de deux bâtisses d'entreposage d'explosifs ordinaires, UPLANDS, Ontario.

Des soumissions cachetées clairement indiquées quant au contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 2h. p.m. le mardi 4 mars 1952, pour l'exécution des travaux suivants: fourniture et construction de deux abris Quonset ainsi que chemin et trottoirs pour s'y rendre, à Uplands, Ontario.

Les spécifications, plans et documents relatifs au contrat pour ce projet peuvent être obtenus par les principaux soumissionnaires à l'adresse ci-dessous. Un dépôt de $100.00 sous forme de chèque payable à DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED, est requis pour chaque série complète de spécifications, plans et documents relatifs au contrat. Ce dépôt sera remboursé si les documents sont retournés en bon état dans les sept (7) jours qui suivront l'adjudication du contrat.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un nantissement au montant de dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce nantissement sera confisqué advenant le cas où l'heureux soumissionnaire refuserait d'accepter le contrat lorsque requis de ce faire. Le nantissement des soumissionnaires non acceptés sera retourné. Un chèque visé sur une banque à charte du Canada et fait à l'ordre de DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED ou des Bons négociables du Canada seront accepté, comme nantissement.

Les spécifications, plans et documents relatifs au contrat ont été mis à la disposition des sous-entrepreneurs et fournisseurs de matériaux pour fins de renseignement aux endroits suivants: Ottawa Builders Exchange, 340 rue McLeod, Ottawa, Ontario, et à ce bureau.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. F. Opie,
441 Queen's Quay Ouest,
Toronto 2B, Ontario.



"Il ne voit aucune différence entre Etats-Unis et Nations Unies!"

Terry Sawchuk a déjà blanchi les Bruins à cinq reprises cette saison

Les Bruins de Boston, les Black Hawks de Chicago et les Canadiens de Montréal ont été blanchis plus souvent cette saison que tout autre club de la Ligue nationale de hockey. Dans les parties disputées avant le 16 février, les Bruins avaient été blanchis neuf fois, les Hawks sept fois, et les Canadiens six fois.

Terry Sawchuk du Détroit a eu la tâche facile contre les Bruins, les empêchant de compter dans cinq des parties entre les deux clubs. Le Toronto a blanchi les Bruins trois fois et le Chicago, une fois. Le Boston a subi trois de ses blanchissages aux mains des Black Hawks, deux contre le Détroit et un chacun contre le Montréal et le Toronto. Les Red Wings de Détroit ont infligé aux Canadiens quatre de leurs six blanchissages. Le Toronto et le Boston ont été les autres clubs à empêcher les Habitants d'obtenir un seul but dans une partie.

Le Détroit a été blanchi trois fois, deux fois par les Rangers et une fois par le Boston. Le New-York et le Toronto ont été blanchis le moins souvent, cette saison, soit une fois chacun. Les Canadiens ont réussi l'exploit contre les Rangers et le Chicago contre les Leafs.

Matinée aujourd'hui

Les parties de hockey disputées le dimanche après-midi à Chicago remportent beaucoup de succès. En quatre de ces joutes, les Black Hawks ont attiré 49,468 spectateurs, soit une moyenne de 12,117 par partie. Environ le quart de ces assistances était formé de jeunes qui obtenaient leurs sièges à moitié prix.

Il n'a pas encore compté contre le Détroit

Bernard "Boom Boom" Geoffrion, l'excellent ailier droit recrue qui compte beaucoup de buts pour les Canadiens, n'en pas pas encore réussi un contre le Détroit, cette saison. Avec 20 buts à son crédit jusqu'au matin du 16 février, Boom Boom était un des meilleurs compteurs de la ligue, mais il n'avait pas encore pu déjouer Terry Sawchuk du Détroit une seule fois.

Howe aime les Hawks

Gordie Howe, qui mène présentement dans la course au championnat des compteurs de la Ligue nationale de hockey, est vraiment à son meilleur contre les Black Hawks de Chicago, les Canadiens de Montréal et les Rangers de New-York. De ses 31 buts avant le matin du 16 février, Howe en avait enregistré neuf contre le Chicago et avait fait presque aussi bien contre les Canadiens et les Rangers, comptant huit fois contre chacun. Ses six autres buts ont été divisés également entre le Toronto et le Boston.

Les joueurs locaux font bien avec les Canadiens

Les Canadiens de Montréal s'aperçoivent qu'ils n'ont pas besoin de chercher plus loin que dans leur propre cour pour découvrir de bons joueurs de hockey. Sept des meilleurs joueurs des Canadiens cette saison, dont trois de leurs cinq recrues, sont nés à Montréal même et y ont appris leur hockey. Boom Boom Geoffrion, Dollard Saint-Laurent et Dickie Moore sont tous trois de la métropole de même que les vétérans Maurice Richard, Emile Bouchard, Ken Mosdell et Doug Harvey. Tous ont passé dans les rangs de la ligue junior de l'Association de hockey amateur de Québec (Q.A.H.A.).

Il voit beaucoup de hockey

Bob Davidson, éclaireur en chef des détenteurs de la coupe Stanley, les Maple Leafs de Toronto, voit beaucoup de parties durant l'hiver. Davidson voyage par tout le Canada à la recherche de recrues pour les Maple Leafs et assiste à 20 parties ou plus chaque semaine. La plupart de ces parties sont dans des ligues amateurs mineures ou encore des ligues d'écoles et il en voit jusqu'à six dans la même journée.

Peu de célibataires

Chaque année, au temps de la Saint-Valentin, le département de publicité de la L.N.H. annonce quelques statistiques sur le statut des joueurs de la Ligue nationale de hockey. En ce moment, deux-tiers de ceux-ci sont mariés, la ligue ne comptant que 35 célibataires, la majorité avec le Détroit et le Chicago. Les Red Wings et les Black Hawks ont chacun neuf joueurs qui ont encore à prendre épouse. Les Canadiens et le Boston ont chacun cinq célibataires, le New-York en a quatre et le Toronto, trois.

Fin d'une fameuse carrière

Jack Stewart, des Black Hawks de Chicago, vient d'annoncer sa retraite, mettant ainsi fin à une longue et mémorable carrière dans la Ligue nationale de hockey. Maintenant âgé de 35 ans, Black Jack a été un des meilleurs joueurs de défense de son temps, excellant surtout dans la mise en échec. Durant ses 12 saisons avec le Détroit et le Chicago, il a été choisi par trois fois sur la première équipe d'étoiles de la L.N.H. et deux fois sur la deuxième équipe.

La boxe

Par la Presse associée

CHICAGO. — Chuck Davey, 149, Détroit, gagne par décision contre Johnny Brown, 150, Chicago, en huit rounds.

PROVIDENCE, R.I. — George Araujo, 137, Providence, gagne par décision contre Orlando Zulueta, 134¾, Cuba, en 10 rounds.

NEW-YORK. — Al Wilson, 146, Englewood, N.-J., gagne par décision contre Murray, 147, New-York, en huit rounds.

RICHMOND, V. — Roland Nabors, 144¾, Hartford, Conn., met Richard (Doc) Watkins, 140, Pittsburgh, hors de combat en un round; Alfredo Lagrutto, 142½, Milan, Italie, gagne par décision contre Basil Marie, 136, Philadelphie, huit rounds.

Sport-éclair

GARDNER GAGNE

NEWCASTLE, Angleterre (P.A.) Teddy Gardner, 30 ans, d'Angleterre, a mis hors de combat Louis Sckena, de France, dans le sixième round d'un combat qui devait en durer 15 et qui a été disputé hier soir à Newcastle, pour décider du championnat poids-mouche européen qui était vacant. Gardner pesait 110¾ et Sckena, 111¼.

* * *

MAIN-MACKEN

NEW-YORK (P.C.) — Lorne Main, de Vancouver, et Brendan Macken, de Montréal, ont défait Dean Mathey et Macdonald Mathey, de Princeton, N.-J., 6-0, 6-3, hier, dans les premières éliminatoires des championnats en double de tennis intérieur des Etats-Unis.

CHAMBERLAIN-PODOLOFF

NEW-York (P.A.) — Murph Chamberlain, pilote des Bisons de Buffalo, de la Ligue américaine, suspendu samedi, sera entendu mercredi par le président de la Ligue, Maurice Podoloff.

Chamberlain, autrefois à l'aile gauche des Leafs de Toronto et des Canadiens de Montréal, dans la Ligue nationale, a été suspendu et mis à l'amende pour $150 samedi, le 16 février, lorsqu'il refusa de quitter le banc des joueurs après que l'arbitre Walton Russell lui en eut donné l'ordre.

C'est la troisième amende infligée à Chamberlain depuis qu'il a pris la direction des Bisons, il y a plusieurs semaines, et le total de ces amendes se chiffre par $500.

* * *

ROLES RENVERSES

GRANBY (P.C.) — Le phénoménal Royal de Granby, qui avait déjà retenu l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux événements de la Ligue junior pour sa tenacité à perdre les parties qu'il disputait, a renversé les rôles, hier, et a terni le record peu banal qu'il était à établir en gagnant la partie qu'il disputait aux Aigles de Saint-Jérôme, au compte renversant de 7-2.

Pour le plus grand bénéfice des partisans de ce club remarquable, la joute était disputée à Granby, et elle a électrisé encore plus qu'elle n'a étonné l'assistance.

Cette victoire est la troisième en 48 joutes pour le Royal de Granby, et elle le laisse toujours en dernière place du classement avec un total de 7 points, soit 3 points derrière les Aigles, qui occupent l'avant-dernière position.

AVIS AUX CREANCIERS
dans la succession
Frédéric Lalonde

Les créanciers de Frédéric Lalonde, ci-devant du canton de Calédonia, fermier, qui décéda le 4 décembre 1951, sont priés, le ou avant le 13e jour de mars 1952, d'adresser par poste affranchie ou de remettre aux soussignés, les détails de rapportant à leurs réclamations, contre sa succession. Après le 13e jour de mars 1952 le partage des biens de dudit défunt se fera parmi les ayants-droit en ne considérant que les réclamations alors reçues.

OTTAWA, ce 13e jour de février 1952.

HENRI F. LALONDE,
HORMIDAS LALONDE,
Exécuteurs,
a/s MM. LAFLEUR & AUBIN,
45, rue Rideau, Ottawa, Ont.,
Avocats de la succession.

Quilles

LIGUE "OUTAOUAIS"
Dimanche le 27 janvier 1952
Champlain a gagné 3 parties et le haut total sur Gamelin.
Montcalm a gagné 2 parties sur Frontenac.
Frontenac a gagné 2 parties et le haut total sur Maisonneuve.

Les meilleurs de la journée

Hommes

	Série	Corde
Gilles Bélanger	805	330
Marcel Lalonde	652	277
Marcel Montpetit	640	283
Marcel Charbonneau	625	247
Henri Barrette	616	242

Dames

	Série	Corde
Claire Barrette	615	235
Madeleine Larouche	601	220
Jeannette Comte	541	196
Reine Dubuc	535	202
Rosette Picard	529	204

Dimanche le 3 février 1952
Champlain a gagné 2 parties et le haut total sur Frontenac.
Gamelin a gagné 3 parties et le haut total sur Maisonneuve et 3 parties et le haut total sur Montcalm.

Classement des équipes à date

	G.	P.	Pts
Gamelin	53	19	125
Champlain	50	22	119
Frontenac	29	43	68
Maisonneuve	25	47	56
Montcalm	23	49	51

Les meilleurs de la journée

Hommes

	Série	Corde
Henri Barrette	738	302
Marcel Lajoie	683	213
Maurice Audette	622	258
Jean Leduc	617	215
Marcel Montpetit	613	221

Dames

	Série	Corde
Claire Barrette	592	256
Paulette Huneault	546	214
Madeleine Dubuc	524	217
Madeleine Larouche	520	211
Denise Grandmaître	518	208

Les hautes moyennes

Hommes

Marcel Montpetit	207.4
Marcel Lajoie	204.3
Henri Barrette	196.8
René Leduc	192.7
Alban Guitard	189.3

Dames

Madeleine Dubuc	173.3
Reine Dubuc	171.8
Rosette Picard	170.7
Madeleine Larouche	149
Claire Barrette	144.7

Deux automobilistes anglais, George Hinchliffe (âgé de 40 ans) et son co-chauffeur James Bullman (âgé de 35 ans), tous deux de Bradford (Yorks.) ont abattu le record par auto Londres-Capetown, de 2 jours, 7 heures et 5 minutes. Ils ont parcouru les 10,500 milles en 21 jours, 19 heures et 45 minutes, dans une Hillman-Minx de 10 c.v.

On fonde à Verner une caisse régionale pour Nipissing-Sudbury

VERNER, Ont. (D.N.C.) — Des délégués de 10 caisses populaires du nord de l'Ontario ont récemment fondé une caisse populaire régionale à Verner pour Nipissing-Sudbury. M. Aurèle Ricard, de Saint-Jean-de-Brébeuf de Sudbury, a été élu président et M. Joseph Berthelot, de Field, a été élu vice-président.

L'assemblée était sous la présidence de M. Marius Poitras, président du conseil régional d'orientation, qui en fit l'ouverture en demandant au R.P. Bradley, curé de River-Valley, de faire la prière. M. Poitras a souhaité la plus cordiale bienvenue aux délégués des caisses, au directeur provincial, M. Ernest Denis et au directeur régional, M. Omer Legault, à qui il demanda un rapport du travail accompli dans la région depuis 15 mois.

M. Legault fit une énumération des realisations accomplies, dont voici les principales. En octobre 1950, on jette les bases d'une caisse régionale et on obtient une charte pour la caisse regionale. On étudie les moyens à prendre pour le financement du propagateur.

A Desaulniers, on réorganise la caisse, et on fait l'achat d'un magasin. Pour cet achat, on a fait un emprunt de $50,000 à la Caisse populaire Saint-Jean-de-Brébeuf. Les autres caisses de la région, par compensation, déposèrent à la Caisse Saint-Jean-de-Brébeuf $27,000. Ce commerce est administré par une commission spéciale.

On a loué le chalet Desjardins. On y a tenu des retraites fermées, des journées d'études régionales pour la première fois. On veut en tenir d'autres avant longtemps; fondation de la coopérative régionale qui groupe cinq coopératives: Verner, Lavigne, Noëlville, Saint-Charles et Desaulniers; aide à la fondation de la Caisse de Sturgeon Falls dont l'assemblée de fondation a eu lieu le dimanche 10 février.

Le conseil régional prend l'initiative de fonder une caisse régionale, qui sera une grand apport pour les caisses de la région.

On a obtenu un inspecteur canadien-français pour les caisses; il est nommé à ce poste par le gouvernement. Ce sera M. Ernest Denis, le directeur provincial. A partir de ce mois-ci, M. Denis fera sa tournée d'inspection de toutes les caisses.

M. Legault termina son exposé en exprimant l'espoir de plus belles réalisations coopératives dans la région vu le dévouement des membres et l'ardeur du mouvement.

On passa ensuite à l'étude des règlements et de la constitution de la nouvelle caisse. M. Aurèle Richard en fit la lecture. La cotisation de 10 sous par membre adulte des caisses fut adoptée.

M. Joseph Berthelot, de Field, a proposé l'adoption de la constitution et de ses règlements. M. Aurèle Richard, de Sudbury, l'a secondé. La motion reçut le support unanime des délégués.

On a passé à l'élection du bureau. Comme toute caisse, il y a trois conseils: 5 furent élus à l'administration, 3 au crédit, et 3 à la surveillance.

Furent élus au conseil de surveillance: MM. Gabriel Landry, de Sudbury, Joseph Berthelot, de Field, Denis Sylvestre, de Verner, Aurèle Ricard, de Sudbury, Hormidas Pitre, de Noëlville. On tira des noms au sort pour la durée de leur mandat. MM. Pitre et Landry sont élus pour un an; MM. Ricard et Berthelot, pour deux ans, et M. Sylvestre, pour trois ans. Furent élus au comité de surveillance: M. J.-A. Landry, de River-Valley (1 an); M. François Clément, de Sturgeon Falls (2 ans); M. Louis-Philippe Barrette, de Sudbury (3 ans).

Furent élus au conseil de crédit: M. D. Bertrand, de Field (1 an); M. Jean Lafontaine, de Saint-Charles (2 ans); M. Donat Poirier, de Verner (3 ans).

Le conseil d'administration se retira aussitôt et fit son élection. M. Aurèle Ricard, de la Caisse Saint-Jean-de-Brébeuf de Sudbury, fut élu président et M. Joseph Berthelot, de Field, fut élu vice-président. Le conseil décida que le gérant, à nommer plus tard, serait le secrétaire-trésorier.

M. Poitras invita MM. Ricard et Berthelot à venir prendre la direction de l'assemblée. Avant de laisser la présidence, M. Poitras demanda à M. Ernest Beaudry, du conseil ontarien d'orientation populaire, à présenter la charte au nouveau président, M. Ricard. En faisant la présentation, M. Beaudry a dit sa joie de poser cet acte qui marquait une étape dans l'histoire du district Nipissing-Sudbury.

M. Ricard, en acceptant la charte et en remerciant M. Beaudry, se dit heureux d'avoir été élu au poste important de président de la Caisse régionale. Il compte sur la coopération des caisses pour mener à bonne fin le but de cette organisation. Les caisses, d'ailleurs, s'apercevront vite de l'aide inestimable que leur accordera la caisse centrale. M. Berthelot, vice-président, ayant remercié ceux qui l'avaient élu, dit que le mouvement coopératif dans notre district s'est développé au delà de toute espérance, et qu'il y avait loin des réalisations d'aujourd'hui à son premier cercle d'étude, il y a six ans. "Je n'aurais jamais cru dans ce temps-là qu'une journée comme celle-ci serait possible." Il se dit heureux de pouvoir seconder M. Ricard, dont il fit un bel éloge.

MM. Landry, Clément, Poirier et Pitre, membres du conseil, adressèrent aussi la parole, promettant de travailler avec ardeur pour la régionale.

M. Ernest Denis, directeur provincial, fut ensuite invité à adresser la parole. Il montra que le district formait maintenant un tout, ayant dans la régionale une tête pour le diriger et pour le renseigner.

Il s'étendit sur le besoin d'éducation. Il faut se changer soi-même si l'on veut changer les autres. Il fit appel à la charité, à la compréhension dans le contact, les délibérations et les discussions entre membres et caisses. La caisse a uni davantage les gens d'une même paroisse, les voisins. Avec la régionale il s'agit d'unir les paroisses entre elles. Il donna une idée de la marche au point de vue finances de la régionale. Il faut tendre à ceci; chaque caisse devrait avoir 25 p. cent de son capital social et 25 pour cent de son épargne à la régionale. Cette dernière paiera aux caisses du 3 pour cent d'intérêt. Que chaque caisse s'occupe des prêts dans les limites de son territoire. A la régionale qui aura des gens qualifiés pour le faire, resteront les prêts plus importants à envergure régionale.

Le R.P. Bradley conclut cette journée mémorable en disant que moins que jamais, il fallait douter de l'avenir. Comme meilleur conseil, il déclara ne pouvoir trouver mieux que les mots prononcés par la R.P. Racette dans le courant de l'après-midi. "Tout ce que vous faites, faites-le pour le plus grand bien de nos gens". Paroles de charité qui sont tout un programme, la base même de la coopération.

Voici la liste des délégués des caisses qui se sont inscrits à cette réunion de fondation: M. Léo-L. Daoust, de Noëlville; Isidore Beaulieu, Noëlville; Valmore Cazabon, Verner; Marcel Dubeau, North-Bay; Emery Bertin, North Bay; Arthur Séguin, North Bay; Camille Brisson, Saint-Charles; Lionel Lemieux, Saint-Charles; Mlle Lilianne Lapointe, Saint-Charles; Donat Poirier, Verner; Denis Sylvestre, Verner; François Clément, Sturgeon Falls; David Rancourt, Sturgeon Falls; Alex Villeneuve, Sturgeon Falls; Aurèle Leblanc, Sturgeon Falls; Hormidas Pitre, Noëlville; Joseph Berthelot, Field; Jean-Paul Clément, Albert Arbour, Lavigne; J.-A. Landry, River-Valley; François Giroux, River-Valley; Léonard Giroux, River-Valley; Aurèle Dupras, River-Valley; R.P. W. Bradley, River-Valley; Aurèle Ricard, Saint-Jean-de-Brébeuf; Camille Lemieux, Sudbury; Henry Perrier, Sudbury; D. Bertrand, Field; Arthur Pharand, Sudbury; Joseph Perreault,

Cotes de la Bourse

par la Presse Canadienne

Bourse de Montréal

Ventes	Stock	Haut	Bas	11.30
920	Abitibi	16⅜	16½	16½
1	Do P	25¼	25¼	25¼
100	Acadia	6½	6½	6½
50	Algoma	50¾	50¾	50¾
183	Aluminum	114½	114	114
200	Argus	13⅛	13⅛	13⅛
475	Asbestos	25	25	25
15	Bath A	50	50	50
50	Do B	28¼	28¼	28¼
683	Bell	37⅞	37⅞	37⅞
1141	Brazil	10⅝	10⅝	10⅝
125	Ba Oil	21½	21½	21½
435	Bc Forest	7	7	7
100	Bc Pow	32	32	32
200	Bulolo	7.60	7.60	7.60
410	Can Cem	73	72½	72½
45	Can SS	55	55	55
55	C Brew	18¾	18¾	18¾
65	Cdn Can	33	33	33
50	Cdn Car	16¾	16?	16¾
100	Cel	40½	40½	40½
50	C Loco	28½	28	28
50	Cdn Oil	27	27	27
840	CPR	34½	34⅜	34⅜
25	Cockshutt	17	17	17
840	CPR	34½	34⅜	34⅜
25	Cockshutt	17	17	17
2020	C Smelt	37½	37	37
40	Con Glass	21	21	21
200	Seagram	23⅝	23⅝	23⅝
175	Dom Bridge	85½	85	85
300	Dom Corset	9	9	9
100	Dom Glass	60	60	60
175	Dom Steel	18	18	18
100	Dom Tar	20	20	20
400	Dom Textile	12	12	12
25	Dryden	41¾	41¼	41¼
705	Fam Play	17	17	17
200	Fndtn	14	14	14
400	Fraser	59½	59	59½
150	Elec Boat	27½	27½	27½
100	Gypsum	29½	29½	29½
150	H Smith	22⅝	22⅝	22⅝
293	Hudson Bay	60½	60¼	60½
1900	Husky	10	10	10
149	Imp Oil	37¾	37¾	37¾
1355	Imp Tob	10¾	10⅝	10⅝
20	Ind Accp	81¾	81¾	81⅝
625	Int Nickle	46½	46⅜	46⅜
75	Int Paper	48⅜	48⅜	48¾
905	Int Pete	27⅝	27¾	27¾
75	Int Pow	68	68	68
100	MacMillan	24¼	24¼	24¼
120	Massey	12	12	12
225	McColl	40	40	40
50	N Brew	20	20	20
150	N Sti Car	27½	27	27½
212	Noranda	79¾	79½	79½
73	Page H	67½	67½	67½
175	Placer	47	36¾	36?
260	Pow Riv	27	27	27
325	Price	31⅝	31½	31½
200	Royalite	16½	16½	16½
25	Mtl Loco	15	15	15
25	Stl Corp	43¾	43⅜	43⅜
285	Shawinigan	42⅜	42¾	42¾
25	Sicks Vi	19¼	19¼	19¼
475	Simpson A	34	34	34
10	S Can Pow	25½	25½	25½
25	Steel	32⅝	32⅝	32⅝
15	Do P	33	33	33
100	Un Steel	11¾	11¾	11¾
330	Walker	44½	44½	44½
100	West Lease	8.40	8.40	8.40
600	Zellers	13½	13½	13½
	BANQUES			
60	Commerce	25	25	25
100	Montreal	28½	28½	28½
195	Royale	28½	28½	28½
225	Toronto	39⅜	39⅝	39⅝
	CURB			
1918	Ang Nfld	12½	12½	12½
750	Brown	14	13⅞	13⅞

Ventes	Stock	Haut	Bas	11.30
10	Do 1P	111	111	111
1	Do 1P	111	111	111
1	Do 2P	50	50	50
3000	C Malt	50	50	50
100	C Starch	39	39	39
53000	C Starch	4.60	4.55	4.59
810	Cw Lumb	10	9⅞	9⅞
40	Celtic	22	22	22
166	Con Diver	1.20	1.20	1.20
27	Do P	26	26	26
20	Con Litho	12	12	12
1665	Con Pap	35⅝	35½	35½
105	Dom Eng	30½	29⅞	29⅞
25	Dom Oil	37½	37½	37½
25	Dom Sq	65	65	65
50	Ford A	50¾	50¾	50¾
50	Gt Lakes	49¾	49¼	49¾
22	Lambert B	12	12	12
50	MacLaren	52	52	52
5	Mar Tel	16	16	16
30	Moore	24	24	24
5	Pow Corp	108	108	108
180	Russell	21½	21½	21½
	MINES			
100	Anacon	3.40	3.40	3.40
1400	Ascot	2.80	2.78	2.80
100	Bibis	1.05	1.05	1.05
5600	Carnegie	2.60	2.54	2.55
600	Dom Asbest	2.76	2.75	2.75
500	E Sulliv	8.50	8.50	8.50
200	Emerald	1.14	1.14	1.14
100	Normet	5.30	5.30	5.30
700	Opemiska	2.28	2.20	2.28
1300	Rix Atha	1.40	1.35	1.37
1700	C Candego	.50	.50	.50
1000	Fontana	.06½	.06½	.06½
10	Hollinger	.14¾	.14¾	.14¾
1000	Jaculet	.23	.23	.24
1000	Kenmayo	.14½	.14	.14½
1000	Kayrand	.12	.12	.12
400	Kerr Add	.17½	.17½	.17½
1800	Labrador	.23	.23	.23
100	Falcon	.13	.13	.13
1000	Louvic	.30	.30	.30
2500	Mogador	.45	.45	.45
550	McIntyre	.70	.70	.70
2000	Merrill	.61	.61	.61
9500	Montauban	.67	.66	.67
3500	Pershcourt	.68	.67	.67
1500	Que Chib	.27	.27	.27
1000	Que Labra	.30	.30	.30
500	Que Smelt	.17	.17	.17
6500	Royran	.18	.17⅛	.17½
9000	Trebor	.15¼	.15	.15⅛
8700	Tungsten	.76	.75	.76
2000	Weedon	.65	.65	.65
800	Wendell	.39	.38	.39
	HUILES			
1500	Admiral	.39	.39	.39
150	Home	.16¼	.16⅛	.16⅛
2500	Long Isla	.52	.50	.51
500	N Pacalta	.15½	.15½	.15½
7100	Jet Oil	.59	.57	.58
2800	Tor Amer	.80	.79½	.79½
1200	Ang Sdn	9.05	9.00	9.00
200	Cent Expl	7.15	7.15	7.15
3400	Corder	1.21	1.20	1.21
200	Gaspe	3.95	3.95	3.95
900	Okalta	4.00	4.00	4.00
100	Pan West	1.05	1.05	1.05
300	Phillips	2.15	2.15	2.15
3200	Superior	1.40	1.35	1.40
600	Trans Emp	5.50	5.50	5.50

Ventes approximatives — 11 h. 30 a.m.: Industrielles, 33,300; Mines, 107,900

Bourse de Toronto

Ventes		Haut	Bas	11h. 30 a.m.
350	B. C. Forest	7	6⅞	6⅞
5	B. C. Packers B	17¾	17¾	17¾
140	B. C. Power A	32	31¾	31¾
2500	Broulan	1.45	1.42	1.42
1000	Buffadion	.10½	.10½	.10½
1000	Buff. Cdn.	.22½	.22	.22
100	Bur. Steel	22	22	22
100	Cal. Edm.	16½	16½	16½
2000	Calilnan	.33	.31	.32
2800	Calmont	2.23	2.17	2.17
9100	Calnorth	1.40	1.35	1.35
2700	Calvan	6.30	6.20	6.25
375	Campbell	4.85	4.85	4.85
35	Can. Cement	73	73	73
75	Can. Foils A	15½	15½	15½
65	C. Iron Fdry.	20½	20½	20½
150	C. Packers B	28½	28	28½
270	Bk. of Com.	25¼	25¼	25¼
75	Cdn. Breweries	18⅝	18½	18⅝
130	Canners	33	32¾	32¾
100	Cdn. Car A	16¾	16¾	16¾
25	Cdn. Cel.	40½	40½	40½
25	Cdn. Loco.	28½	28½	28½
755	C. P. R.	34½	34½	34½
2000	C. Williston	4.70	4.55	4.55
600	Cassiar	3.85	3.80	3.80
900	Cent. Expl.	7.25	7.25	7.25
400	Charter Oil	1.30	1.30	1.30
1200	Chem. Research	1.26	1.25	1.25
2500	Chesterville	.40½	.39	.40½
2000	Citra Lartic	.10¾	.10⅝	.10¾
3800	Cobalt	.77	.76	.76
600	Cochenour	1.50	1.50	1.50
215	Cockshutt	17¼	17	17
5800	Con. Allenby	1.42	1.38	1.38
5000	Colomac	.05	.05	.05
15000	Con. Astoria	.26	.25	.25
50	Con. Bakeries	7¾	7¾	7¾
4600	C. Cordansun	1.25	1.20	1.23
1000	Con. Lebel	.13½	.13½	.13½
734	Con. Smelters	37½	37	37
1000	Con. Nichol	.16	.16	.16
1500	C. Rochette	.22	.20½	.20½
40	Con. Gas	141⅝	141⅝	141⅝
100	Conwest	3.85	3.85	3.85
150	Corby A	10½	10¼	10¼
5500	Crowshore	.15	.14¾	.14¾
2500	Davies Pete	.50	.50	.50
1000	Decalta	.36	.36	.36
1150	Del Rio	2.18	2.15	2.15
1000	Detta	.13	.13	.13
4800	Devon	2.67	2.60	2.63
15200	Discovery	.60	.59	.60
450	Dist. Seag.	23¾	23⅝	23⅝
15	Dome	17	17	17
485	Dom. Foundry	13½	13½	13½
105	Dom. Steel	17⅞	17⅞	17⅞
50	Dom. Stores	11⅜	11⅜	11¼
3000	Duvay	.12	.12	.12
22130	East Crest	.23¾	.22¾	.22¾
700	E. Malartic	.92	.92	.92
3900	East Rim	1.20	1.12	1.13
910	E. Sullivan	8.50	8.45	8.45
50	East Steel	7¾	7¾	7¾
5000	Elder	.52	.51	.51
1000	Estella	2.25	2.25	2.25
1500	Eureka	1.40	1.40	1.40
1575	Falconbridge	13	12½	12½
795	Famous Play.	17	17	17
3000	Fargo	.51	.50	.50
25	Fed. Grain	14¼	14¼	14¼
500	Fed. Pete	8.35	8.35	8.35
1700	Fenimore	1.05	1.04	1.05
1100	Flank Pete	.43	.42	.42
55	Ford A	50½	50½	50½
725	Frobisher	5.00	4.85	4.85
600	Gas Explor.	1.44	1.42	1.42
1000	Gillies	.08¾	.08¾	.08¾
1000	Gold Eagle	.14½	.14	.14
850	Gold Manitou	.04½	.04½	.04½
10	Goodyear	94½	94½	94½
805	G. L. Paper	20¼	20¼	20¼
100	G. W. Coal A	9¾	9¾	9⅝
750	Gridoil	24½	23¾	23⅝
500	Guayana	.09½	.09½	.09½
1500	Gulf Lead	.14	.14	.14
1200	Gunaar	.27	.27	.27
9500	Gwillim	.04¼	.04¼	.04½
100	Gypsum	29½	29½	29½
5700	Harman	2.08	2.03	2.03
4500	Halerow	.12	.11	.12
25	Ham. Bridge	15	15	15
200	Harding Carpet	8¾	8¾	8¾
500	Hard Rock	.13	.13	.13
1200	Har. Hib.	.28	.28	.28
1000	H. of Lakes	.65	.64	.64
600	Hellens	2.40	2.40	2.40
5900	Highwood	.34	.34	.34
175	Hollinger	14⅜	14¼	14⅜
300	Home Oil	16¼	16¼	16¼
4000	Homer	.18½	.17½	.17½
500	Hosco	.05	.05	.05
5000	High Crest	.47	.46	.47
2700	Hoyle	2.95	2.80	2.80
175	Hud. Bay	60¾	60¼	60¼
3200	Hy. Charger	.41	.40½	.40½
310	Husky	10	10	10
440	Imp. Oil	37¾	37¾	37¾
25	Indust. Accep.	38¾	38¾	38¾
1085	Int. Nickel	46¾	46	46
75	Int. Nickel P.	135½	135½	135½
625	Int. Pete	27⅝	27⅝	27⅝
16900	Jet	.58	.57	.58
2300	Jaculet	.48	.47	.47
20100	Kelore	.26	.24	.26
500	Kenville	.24	.24	.24
123	Kerr Add.	17½	17½	17½
2000	Keyboycon	.13	.13	.13
3000	Kirk Hud.	1.80	1.80	1.80
1006	Kirk Lake	.72	.71½	.72
6150	Kroy	2.19	2.11	2.11
350	Labrador	8.75	8.65	8.65
8825	Labrador Rts.	.26	.24	.24
63500	L. Dufault	1.62	1.41	1.50
24400	L. Fortune	.65½	.65	.65½
500	L. Osu	.21	.21	.21
9000	Lapa Cad.	.09	.08½	.08½
800	Larder U.	.02¾	.02¾	.02¾
1800	Lavalle	.16	.16	.16
500	Letteh	1.10	1.08	1.08
5	Loblaw B	32½	32½	32½
686	Lomega	.05	.05	.05
27100	L. I. Pete	.52	.50	.52
1800	Louvicourt	.30½	.30	.30
5000	Lynx	.15	.13	.13
8200	MacDonald	1.35	1.33	1.35
800	Mackeno	1.45	1.38	1.38
200	MacMillan B	24¼	24¼	24¼
100	Madsen	1.91	1.91	1.91
500	Mal. G. F.	1.70	1.69	1.70
50	M. L. Milling	7¾	7¾	7¾
2500	Maralgo	.05¼	.05¼	.05¼
5 00	Marcus	.09¼	.08¼	.08¼
500	Massey	12	11¾	12
800	Matarrow	.27½	.27½	.27½

Ventes	Stock	Haut	Bas	11h. 30 a.m.
145	McColl	40¼	40¼	40¼
2000	McDoug.	.31	.30	.30
15	McIntyre	70½	70½	70½
2900	Merrill	.61	.60	.60
500	Mexican L. & P. P.	7¼	7¼	7¼
6800	Mid. Cont.	.54	.54	.54
200	Model	2.28	2.26	2.28
200	Monarch Knit	15	15	15
25	Mtl. Loco.	15½	15½	15½
200	Moore	24	24	24
100	Morrison	7½	7½	7½
300	Nat. Pete	2.85	2.85	2.85
125	Nat. Steel Car	27¼	27¼	27¼
25	Nat. Trust	27¼	27¼	27¼
20000	New Alger	.09	.08½	.08½
1000	New Brit. Dom.	2.80	2.77	2.80
900	New Calumet	2.73	2.73	2.73
2000	New Dickenson	1.80	1.75	1.75
500	N. Laguerre	.22	.22	.22
3000	New Lund	1.20	1.17	1.17
1138	N. Morrison	.41	.40	.40
1500	N. Mosher	.53½	.53½	.53½
3000	New Pacalta	.15½	.15	.15½
1700	New Ryan	.44	.42½	.42½
1000	Nib	.05	.05	.05
1000	Nippissing	2.30	2.30	2.30
120	Noranda	80	79½	79½
600	Nordon	.19	.19	.19
7000	Norgold	.07½	.07	.07
7000	Norlartic	.19	.19	.19
400	Normetal	5.30	5.25	5.25
1000	North Cdn. Oil	3.85	3.75	3.80
1000	North Inca	.10	.10	.10
25	North Star	15¼	15¼	15¼
500	Exten	.23½	.23½	.23½
3000	Northland	.06½	.06½	.06½
1000	Obaska	.30	.30	.30
100	O'Brien	1.16	1.16	1.16
1000	Oil Select	.13½	.13½	.13½
200	Okalta	4.00	4.00	4.00
5000	Omnitrans	.05½	.05	.05
8320	Opemiska	2.30	2.20	2.24
3900	Ont. Pyrite	1.66	1.62	1.62
500	Orlac	.07¾	.07¾	.07¾
100	Pac. Pete	11	11	11
1600	Paymaster	.62	.61	.61
1300	Penn Cobalt	.41	.40	.40
4500	Petrol	.74	.70	.70
100	Pickle Crow	1.54	1.54	1.54
200	Pioneer	2.15	2.15	2.15
5000	Porc. Pen	.04⅜	.04½	.04½
225	Powell River	27¼	27	27
25	Placer	46¾	46¾	46¾
22	Prem. Trust	61½	61½	61½
100	Press Metal	13	13	13
200	Preston	1.40	1.40	1.40
200	Purity Flour	10	10	10
1500	Que. Copper	1.70	1.65	1.65
200	Que. Manitou	2.85	2.85	2.85
1500	Quenaston	.43	.42	.43
500	Quemont	22	22	22
1500	Ranwick	.15	.15	.15
2900	Red Polar	.17	.16	.16
13700	Redpic	.63	.61	.62
2000	Richfield	.21	.21	.21
17750	Rix. Athab.	1.40	1.35	1.38
25	Rob Little	11½	11½	11½
1500	Roxana	.30	.29	.29
95	Royal Bank	28½	28	28
25	Royalite	17	17	17
1500	Rupununi	.03⅜	.03⅜	.03⅜
375	Russell	21½	21	21
350	San Antonio	3.55	3.40	3.45
2300	Secur. Freehd.	2.85	2.85	2.85
425	Selburn	3.80	3.70	3.80
1100	Scantor	.18½	.18½	.18½
50	Shawinigan	42½	42½	42½
1130	Sherritt	4.30	4.25	4.30
7400	Silanco	.44	.43	.43½
7400	Silv. Miller	1.58	1.55	1.55
450	Silv. Dal. A	9⅜	9⅜	9⅜
175	Simpsons A	34	34	34
75	Simpsons B	30½	30½	30½
2000	Sladen	.39	.39	.39
1000	South Brazeau	.12½	.12½	.12½
300	Stand. Pav.	14¾	14	14
25	Steel of Can.	33	33	33
1600	Steep Rock	7.60	7.45	7.50
15000	Sud. Cont.	.21	.20½	.21
13300	Superior Oil	1.44	1.35	1.38
500	Teck Hughes	2.26	2.24	2.24
1000	Thom Lund	.13	.13	.13
500	Toburn	.30	.30	.30
2000	Tombil	.58	.57	.58
25	Tor. Elev.	14¼	14¼	14¼
2800	Tower Pete	.41	.40	.41
25	Traders Fin. A	29½	29½	29½
1883	Trans Emp.	5.65	5.45	5.55
2600	Trend Pete	.50	.50	.50
3000	Triad	2.81	2.78	2.80
2880	Tungsten	.79	.78	.78
200	Union Gas	24¼	24¼	24¼
500	Union Mining	.16	.16	.16
8600	U. Asbestos	4.10	4.00	4.00
325	Un. Keno	13	13	13
10500	United Lead	.92	.85	.85
500	United Oil	1.10	1.10	1.10
25	United Steel	11¼	11¼	11¼
1200	Upper Canada	1.70	1.68	1.68
600	Ventures	16¾	16⅞	16⅞
1000	Villbona	.06	.06	.06
500	Vulcan	.90	.90	.90
642	Waite	13½	13¼	13¼
460	Walker	44⅝	44½	44½
25100	West Ashley	.64	.62	.62
1600	W. Homestead	1.80	1.77	1.80
300	West Leasehold	8.50	8.50	8.50
200	Wilrich	1.39	1.38	1.38
1000	Wiltsey	.11	.11	.11
1000	Winch Lard	.06	.06	.06
16730	Wright Har.	2.00	1.96	1.98
5 00	Yale	.72½	.72½	.72½
8400	Yankee Canuck	.32	.31½	.31½
500	Yellorex	.13	.13	.13
1225	Yknife. Bear	1.90	1.90	1.90
2100	Yukeno	1.07	1.03	1.05
	CURB			
460	Anglo Nfld.	12½	12½	12½
50	Asbestos	25	25	25
350	Brown	14	13⅞	13⅞
10	C. & D. Sug.	19	19	19
75	Can. Vinegars	13	13	13
10	Cdn. Collier	4.00	4.00	4.00
20	C. I. L.	42½	42½	42½
2207	Cdn. Marconi	4.55	4.40	4.55
250	C. W. Lumber	10	9⅞	9⅞
100	Coast Copper	3.20	3.20	3.20
317	Con. Paper	35⅞	35½	35½
3500	Dalhousie	.40	.40	.40
20	Dom. Bridge	85½	85¼	85¼
25	Hayes	31⅝	31⅝	31⅝
10	Int. Paper	49	49	49
50	Int. Util.	27⅞	27⅞	27⅞
20	Nlag. Wire	33	33	33
625	Pend'Ore	7.65	7.60	7.60
25	Price	31½	31½	31½

Total des ventes: 972,600.

Le monde financier

Physionomie de la Bourse

PARIS (A.F.P.) — Marché hésitant, voire lourd dans certains compartiments, notamment les plus favorisés aux séances précédentes, les prises de bénéfices ne rencontrent qu'une faible contrepartie, ce qui entraîne des pertes assez sensibles mais qui n'effacent pas cependant les gains réalisés aux dernières séances. Par ailleurs les mauvais avis reçus des places étrangères et surtout de New-York contribuent largement au développement de cette tendance défavorable.

Le vote de confiance obtenu par le Gouvernement n'exerce pas d'influence sur la tenue des rentes françaises, à l'exception du 5% qui se tasse à nouveau légèrement, on ne relève pas de changements. Sous la conduite de la Banque de Paris qui rétrograde assez vivement, les valeurs bancaires font preuve d'une certaine lourdeur. Aux électricités par contre, les cours se retrouvent très près des niveaux d'hier, Jeumont cependant s'inscrit en léger progrès. Saulnes et, dans des proportions moindres, Citroën et Nord-Est demeurent bien orientés dans le compartiment métallurgique mais les autres titres s'effritent sous la conduite de Denain Anzin et de Peugeot, tandis qu'aux mines métalliques Djebel Dj.rissa enregistre une plus-value intéressante alors que Nickel et l'Ouenza reviennent sensiblement en arrière. Les valeurs de produits chimiques demeurent très résistantes et réalisent de bons progrès. Tassement des pétroles et des valeurs de caoutchouc. Des prises de bénéfices pèsent sur le Nord qui se replie.

Aux INTERNATIONALES, la tendance est lourde. Les Suez perdent de nombreux points et notamment le Part-Fondateur très fermé la veille. Les cuprifères, les Canadiennes cèdent du terrain ainsi que la Royal. Peu d'affaires sur les mines d'or qui s'effritent. Les valeurs belges s'inscrivent en recul assez marqué.

Le marché de l'or est étroitement irrégulier dans une ambiance sans grande activité. La pièce de 20 dollars cependant progresse légèrement.

LONDRES (Reuter) — Les produits de consommation étaient encore en défaveur à la Bourse.

De nouvelles ventes ont fait baisser derechef les caoutchoucs et malgré le raffermissement de ces valeurs les cours étaient parmi les plus bas sur la fin.

Les cuivres, les étains et les pétroles ont de même perdu du terrain.

Les valeurs industrielles étaient généralement instables par suite du chômage accru dans l'industrie du textile et les prix ont fléchi. Cependant, les entreprises en construction, particulièrement les chantiers maritimes, offraient une certaine résistance. Les compagnies de navigation étaient l'objet de nombreuses ventes à la hausse et les émissions les moins stables ont fortement baissé.

Dans le groupe des obligations étrangères, les emprunts allemands ont commencé par fléchir pour se redresser ensuite à la nouvelle que le gouvernement français a obtenu un vote de confiance sur la question de l'armée européenne. Par contre, les emprunts japonais n'ont guère soulevé d'intérêt au cours de la journée.

Les fonds du gouvernement britannique n'ont pas donné lieu à de nombreuses transactions et les prix n'ont pas beaucoup varié.

Quelques mines d'or ont affiché des gains intéressants.

MONTREAL (P.C.) — L'influence de la forte baisse d'hier se faisait encore sentir à l'ouverture de la Bourse de Montréal aujourd'hui. L'allure des transactions était modérée.

Les pertes, généralement légères, l'emportaient sur les gains.

Powell River, qui avait baissé de 1⅜ point hier, a regagné un point pour atteindre 28.

Algoma, Aluminium, C.P.R., Consolidated Smelters, Imperial Oil, International Nickel, McColl-Frontenac, Stelco et Walker ont décliné.

TORONTO (P.C.) — Les cours baissaient régulièrement à l'ouverture de la Bourse ce matin. Les transactions étaient nombreuses.

Les pétroles de raffinage perdaient du terrain parmi les valeurs industrielles, tandis que les services publics, les denrées alimentaires, l'acier, les alcools et diverses valeurs fléchissaient.

Cependant les instruments aratoires avançaient quelque peu.

Les pétroles de l'Ouest affichaient en majorité des pertes de quelques cents, mais les métaux non ferreux équilibraient gains et pertes. Les mines d'or ne variaient guère.

Cotes des changes étrangers

On trouvera ci-après la cote nominale que vient de nous faire parvenir la Division du change étranger de la Banque du Canada. Cette cote peut être utile dans l'étude des statistiques et des prix en général. Nous conseillons aux importateurs et aux exportateurs de communiquer avec leurs banquiers avant de conclure des arrangements financiers pour l'achat ou la vente de marchandises.

Argentine	Peso Officielle	.2977
	Libre	.2085
Australie	Livre	3.2240
Autriche	Schilling Taux d'exp.	
Belgique et Congo belge	Franc	.0228
Bolivie	Boliviano	.0258
Antilles anglaises (sauf Jamaïque)	Dollar	.8396
Brésil	Cruzeiro	.0544
Birmanie	Roupie	.3022
Ceylan	Roupie	.3022
Chili	Peso	.0233
Colombie	Peso	.5128
Costa-Rica	Colon	.1800
Cuba	Peso	1.0000
Tchécoslovaquie	Koruna	.0200
Danemark	Krone	.2084
République Dominicaine	Peso	1.0000
Equateur	Sucre	.0740
Egypte	Livre	4.1330
Salvador	Colon	.4000
Fidji	Livre	3.6306
Finlande	Markka	.0062
France, Monaco et Afrique du Nord française	Franc	.0037
Empire français (africain)	Franc	.0073
Possessions françaises du Pacifique	Franc	.0201
Allemagne	Mark allemand	.3000
Guatemala	Quetzal	1.0000
Haïti	Gourde	.2000
Honduras	Lempira	.5000
Hong-Kong	Dollar	.2519
Islande	Krone	.1541
Inde	Roupie	.3022
Iran	Rial	.0212
Irak	Dinar	4.0300
Irlande	Livre	4.0500
Israël	Livre	5.0000
Italie	Lire	.0017
Jamaïque	Livre	4.0300
Japon	Yen	.0028
Liban	Piastre	.4761
Mexique	Peso	.1157
Pays-Bas	Florin	.3769
Antilles néerlandaises	Florin	.5308
Nouvelle-Zélande	Livre	4.0150
Nicaragua	Cordoba	.2000
Norvège	Krone	.2015
Pakistan	Roupie	.3022
Panama	Balboa	1.0000
Paraguay	Guaran	.3200
Pérou	Sol	.1538
Philippines	Peso	.4975
Portugal et colonies	Escudo	.0400
Singapour	Dollar des Détroits	.4702
Espagne et colonies	Peseta	.0916
Suède	Krone	.2788
Suisse	Franc	.2336
Thaïland	Baht	.3000
Turquie	Lire	.3571
Union sud-africaine	Livre	4.0300
Royaume-Uni	Livre	4.0300
Etats-Unis	Dollar	1.0000
Uruguay	Peso	.6583
Venezuela	Bolivar	.2085
Yougoslavie	Dinar	.0200

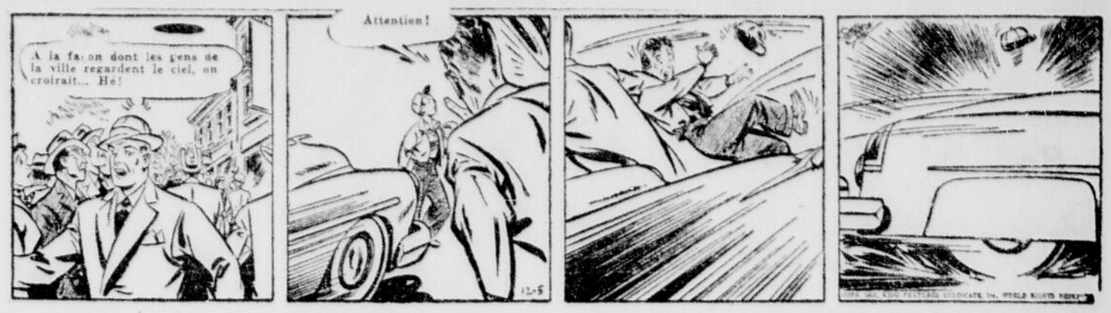
Or et devises

PARIS (P.C.) — Le NAPOLEON, ancienne pièce d'or de 20 francs, était coté aujourd'hui au marché libre français 4,610 francs. Le cours de l'AIGLE, pièce d'or américaine de $10, était de 10,940 francs.

NEW-YORK (P.C.) — Le DOLLAR CANADIEN, inchangé, affichait un



BRICK BRADFORD — Par WILLIAM RITT et CLARENCE GARY



Royaume des Enfants

FIERTÉ — INITIATIVE — DÉSINTÉRESSEMENT — ÉDIFIER — S'INSTRUIRE — S'AMUSER

Directeur: ONCLE JEAN

La boule d'or, la goutte de sang et l'oiseau-fée

C'était jeudi, et il faisait très beau. Loulou dit à sa soeur Zézette:

—"Dis, Zézette, veux-tu que nous allions nous promener jusqu'à la forêt?"

Et les voilà partis.

Chemin faisant, ils rencontrèrent une vieille femme assise sur le bord de la route, avec un grand panier à côté d'elle. Dès qu'elle aperçut les enfants, elle le découvrit et en tira des jouets de toutes sortes. Il y avait là des poupées richement habillées, des trains qui marchaient tout seuls, mais surtout il y avait une boule qui resplendissait tellement qu'on aurait dit un morceau de soleil. Aussi, dès qu'elle la vit, Zézette joignit les mains en signe d'admiration et s'écria: "Oh! la jolie boule d'or! Comme je voudrais l'avoir!" Alors la vieille femme prit la boule en disant: "Tu la veux, petite fille? Hé bien! attrape-la, et elle est à toi"! Elle la lança sur le sol. Et la boule, comme un éclair d'or, de courir, de sauter, de bondir, franchissant ruisseaux, buissons et fossés; et derrière elle les enfants courant, sautant, bondissant, franchissant aussi fossés, buissons et ruisseaux; tant et si bien que sans s'en apercevoir, ils s'égarèrent jusqu'au beau milieu de la forêt.

La boule d'or arrive devant une belle maison, frappe à la porte qui s'ouvre toute seule et disparaît. Et les enfants, de surprise, restent là, bouche bée. Mais voilà que sur le seuil apparaît une belle dame au visage frais et rose, qui leur dit: "N'ayez pas peur, mes petits mignons; je parie que vous avez couru après la boule d'or? Vous devez avoir grand faim, grand soif et grand sommeil. Entrez, vous mangerez, vous boirez du bon lait et vous dormirez dans un bon lit; et demain matin, je vous ferai ramener chez vos bons parents."

Les enfants entrèrent; la dame les embrassa, puis elle frappa dans ses mains. Une servante vint, qui, sur l'ordre de la dame, apporta un potage brûlant, un vase de lait crémeux, des pâtisseries et des fruits de toutes sortes. La dame se mit à table, fit asseoir Zézette à sa droite et Loulou à sa gauche, et ainsi placée entre les deux enfants, elle servait l'un et l'autre, leur causant doucement, les embrassant et les caressant. Lorsqu'ils eurent mangé à leur faim et bu à leur soif, elle les mena dans une jolie chambre, les fit coucher dans un grand lit, et les ayant encore embrassés, elle leur souhaita une bonne nuit et s'en alla. Et dès qu'elle fut sortie, Loulou et Zézette tombèrent dans un profond sommeil.

Mais vers minuit, Loulou fut réveillé par des coups frappés contre la fenêtre. Comme il faisait un beau clair de lune et que l'on y voyait presque comme en plein jour, il regarda et aperçut un petit oiseau qui tapait contre la vitre à coup de bec. Vite il sauta à bas de son lit, courut à la fenêtre et l'ouvrit. L'oiseau se jeta dans la chambre et tomba inanimé. Loulou se hâta de refermer la fenêtre, et il l'avait à peine refermée, qu'un méchant épervier se jetait contre et s'y brisait le crâne. L'oiseau cruel poursuivait le petit oiseau pour le dévorer.

Le remue-ménage avait réveillé Zézette. Elle avait tout regardé de ses yeux étonnés. Et lorsqu'elle vit le petit oiseau tomber sur le plancher, émue de pitié, elle se leva vite et le prit entre ses mains. Oh le pauvre, disait-elle. Il est peut-être mort de froid! Et elle essayait de le réchauffer en le pressant contre sa poitrine. Comme elle n'y parvenait pas, les enfants se couchèrent et mirent le petit oiseau entre eux deux, bien au chaud. Mais ce fut encore inutile. Alors Zazette dit: "Il a peut-être faim! Il faut lui donner à boire et à manger." Ils se mirent à chercher de tous côtés, et dans la chambre, et dans leurs poches. Mais ils ne trouvèrent ni une goutte d'eau, ni une miette de pain. Et Zézette se mit à pleurer; mais soudain, elle s'arrêta et dit: "Oh! j'ai une idée! Il faut lui donner une goutte de sang"—C'est ça, cria Loulou! Vite! Vite! Pique-moi la veine du poignet"—Non, non! protesta Zézette; c'est moi qui ai eu l'idée; c'est à moi de donner mon sang, c'est mon droit."

Alors Loulou embrassa Zézette pour son bon coeur, prit une aiguille et lui piqua la veine du poignet. Il en jaillit une jolie goutte de sang bien rouge. On trempa le bec du petit oiseau dedans . . . Et, aux yeux des enfants émerveillés, apparut la plus belle des fées Comme ils se tenaient devant elle tout timides et presque tremblants, elle leur sourit de son sourire le plus gracieux, les embrassa et leur dit: "Oh! mes petits chéris! vous m'avez sauvée des serres du méchant épervier qui voulait me dévorer, et en me donnant votre sang à boire, vous m'avez fait devenir à ma forme et à ma nature de fée! Que puis-je faire pour vous qui avez tant fait pour moi? Que désirez-vous?"

(à suivre)

A l'école Sainte-Jeanne d'Arc de Bonfield, Ont.

Deux très belles pièces: la biographie du pieux et héroïque fondateur de la paroisse, l'abbé Gagnon, et le rapport de votre dernière réunion.

Sans plus tarder, je vous félicite de l'une et de l'autre.

Je n'ai pas eu le bonheur de beaucoup connaître son successeur, celui qui fut Mgr Martel, bien qu'il fût mon concitoyen. Mais j'ai eu celui de causer même fort souvent avec son père, M. l'avocat Joseph Martel, de Joliette. C'était un homme d'un esprit pétillant et de connaissances encyclopédiques. Sa mémoire était phénoménale. A 60, M. Martel récitait des vers français, latins et même grecs appris au collège. Quant aux questions de grande et de petite histoire, il pouvait en parler à la journée. Le tout assaisonné de mots d'esprit. Vous le voyez, vos notes sur M. l'abbé Gagnon m'ont doublement intéressé. Je vous conseille de les conserver dans vos albums.

M. le vicaire, qui met tout son plaisir à vous donner les preuves de son incomparable dévouement, vous a félicités de pouvoir vivre, comme écoliers et à cause des sections, des heures de franc patriotisme. C'est une grande vertu que le PATRIOTISME, vertu dont le Christ lui-même a voulu donner plusieurs exemples. L'Evangile nous le montre qui aime sa patrie jusqu'à pleurer sur ses malheurs futurs... Une telle vertu suppose beaucoup de lumières et de générosité, mieux que cela, encore, du DESINTERESSEMENT. Celui qui ne fait que courir les honneurs est plus égoïste et vaniteux, que patriote. Mais celui qui se dépense sans chercher d'applaudissements et de récompenses, celui-là un patriote modèle, un patriote désintéressé. Je vous invite à étudier ces deux mots-là: Patriotisme et Désintéressement. Regardez bien autour de vous: cela existe. Sur ces exemples, guidez-vous pour monter et monter toujours. Ayez de l'IDEAL.

Oncle JEAN

A la section Paul Tardif, Ottawa

Le nom que vous portez est bien fait pour être honoré: c'est celui d'un administrateur de la cité d'Ottawa.

C'est un peu celui de son vénéré et regretté père, l'homme d'oeuvres par excellence, que j'ai eu le bonheur de connaître comme professeur, quand j'avais à peine votre âge.

C'est celui d'une parente des plus estimables, et l'une des gloires de nos lettres canadiennes, Madame Léo-Paul Desrosiers, qui écrit sous le nom de Michelle Le Normand.

Un modèle de civisme, un modèle d'apostolat laïque, un modèle de culture canadienne-française, voilà ce que doit vous rappeler le nom qui vous honore.

Je vous souhaite de vous en rendre dignes par une vie entière consacrée au devoir, une vie de véritable et féconde FIERTE.

Parmi les sections juvéniles, j'aimerais compter plus de sections Tardif.

Oncle JEAN

A la Sainte-Jeanne-d'Arc, Espanola

A Raymond St-Onge et à Yvette Sirard, tous mes voeux de succès au grand concours régional de Sudbury, en fin de mars. Je serai heureux de les rencontrer là, puisque que je me promets d'y assister. Je serais très heureux de saluer vos lauréats à Ottawa, en avril prochain. Espanola mérite bien cet honneur.

Je mets mon plaisir à vous parler souvent de bon langage. C'est aussi mon devoir. Comment parler de FIERTE, sans penser au bon langage? Car le bon langage est la preuve de cette FIERTE française qui doit tous vous animer.

A Espanola et dans toute la province, on devrait être obligé de dire: Un petit Canadien français, c'est un enfant qui parle bien sa langue. — Qu'en pensez-vous?

Parfois, les petits Anglais qui étudient le français sont scandalisés de voir que nous parlons notre langue avec tant et tant de négligence. — Est-ce vrai?

Vous faites votre possible. Je vous en félicite.

Oncle JEAN

Les Mots Croisés du 'Droit'

HORIZONTALEMENT

1 — Manifestement.
2 — Transmis de bouche en bouche — Inflammation des oreilles.
3 — Indigène de l'Afrique du Nord établi en France — Tamis.
4 — Adjectif numéral — Rapide.
5 — Article simple — Sorte de singe américain — Marque le conditionnel.
6 — Conjugaison — Fatigué.
7 — Petites rues étroites.
8 — Pronom personnel.
9 — Saison — Interjection qui sert à exciter — Symbole chimique du calcium.
10 — Hésiter.
11 — Epoque — Défectuosité physique — Equerre.

VERTICALEMENT

1 — Courte annotation — Partie supérieure du corps humain.
2 — Métal jaune — Genre de graminées — Trois fois.
3 — Grand nombre — Maman.
4 — Qui tient de l'olive.
5 — Convenu — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise.
6 — Roi d'un très petit Etat — Interjection qui sert à exciter.
7 — Conjonction — Article espagnol — Animal contractile.
8 — Du verbe mettre—Mesure agraire.
9 — Boutique de boucher — Article simple.
10 — Venus au monde — Tamis — Démonstratif.
11 — Situé — Etendue d'eau dormante.

Solution du problème d'hier

P	U	G	I	L	I	S	T	E	■	L
U	R	I	■	O	R	E	E	■	S	U
G	■	N	O	U	E	R	■	T	E	T
N	E	G	■	V	■	E	L	E	V	E
A	T	E	L	I	E	■	N	O	T	E	R
C	■	O	N	T	■	I	I	■	R	■
I	■	L	■	E	R	S	■	M	E	R
T	U	E	■	S	A	I	S	E	■	M	I
E	R	■	M	U	R	I	■	S	E	T
■	N	U	E	■	E	M	U	■	N	E
R	E	T	S	■	S	E	S	■	T	■

Pour rire

—Vous dites?

—Piepape.

—Où avez-vous pris ce nom-là? Ce n'est pas un nom du calendrier.

—Pardon, Monsieur. C'est précisément le saint d'hier, et comme c'est le jour de la naissance du petit, nous l'appellerons Piepape.

L'officier municipal se décida à regarder le calendrier et lut: saint Pie, pape.

C'est vrai, dit-il, vous avez raison. Je vais d'abord écrire Pie . . . Et puis, si des fois il devenait Pape, il l'ajouterait sur sa carte de visite.

* * *

LA RAISON

—Vous avez renoncer à étudier le piano?

—Oui, il y a une chose que je trouvais trop difficile.

—Laquelle?

—Les paiements.

* * *

LES DISTINCTIONS SUBTILES

Madame est sur le point d'engager une bonne. Elle a demandé cent fois: "Savez-vous faire ceci? . . . Savez-vous faire cela? . . . "Finalement, elle s'informe:

—Savez-vous faire les dindes?

—Non, madame, mais je sais très bien les servir.

* * *

LEÇON D'HISTOIRE

Le professeur — Ayez-vous entendu parler de Jules César?

L'élève — Oui, Monsieur.

Le professeur — Que croyez-vous qu'il ferait maintenant s'il était de ce monde?

L'élève — Il dirigerait un asile de vieillards.

* * *

ETONNEMENT

Un mandarin chinois d'un rang élevé assista à une soirée dansante dans un salon européen.

Il regarda un moment les contorsions des couples dansants de la société, plus voyant perler la sueur sur le front de quelques danseurs, il s'adressa avec étonnement à la maîtresse de maison:

—Ne pouvez-vous pas faire faire ce travail pénible par vos domestiques?

Bonne fête

19 FEVRIER 1952

Boucher, Lucille, 15 ans, Thornloe.
Clément, Louise, 11 ans, Embrun.
Collin, Aldea, 15 ans, Hearst.
Lafleur, Claudette, 11 ans, Windsor.
Lagace, Madeleine, 12 ans, Ottawa.
Lalonde, Jean-Yves, 4 ans, Curran.
Lalonde, Paul-Henri, 12 ans, Clarence.
Lalonde, Wilf., 2 ans, Cornwall.
Périgord, Lucile, 9 ans, Sault Sainte-Marie.
Proulx, Huguette, 13 ans, Limoges.
Racine, Nicole, 10 ans, Casselman.
Vigneux, Armand, 12 ans, Windsor.

20 FEVRIER 1952

Blais, Philippe, 13 ans, Hull.
Brissette, Gilles, 9 ans, Gatineau.
Blais, Philippe, 13 ans, Hull.
Bruneau, Laurent, 4 ans, Hawkesbury.
Clavelle, Carole, 9 ans, Maxville.
Landriault, Denise, 14 ans, Hull.
Morin, Georges, 12 ans, Ottawa.
Ranger, Reynald, 7 ans, Saint-Isidore.
Richer, Constance, 15 ans, Ottawa.
Tremblay, Jean, 12 ans, Sault Sainte-Marie.
Trepanier, Huguette, 13 ans, Ottawa.

21 FEVRIER 1952

Brennan, Joseph, 8 ans, Windsor.
Charron Albert, 6 ans, Eastview.
Farrell, Liliane, 15 ans, Bourget.
Fortier, Louis, 14 ans, Ansonville.
Forest, Jacques, 6 ans, L'Epiphanie.
Guertin, Albert, 12 ans, Ottawa.
Lacroix, Denis, 8 ans, Limoges.
Lalonde, Hubert, 10 ans, Saint-Pascal.
Landriault, Francine, 10 ans, Eastview.
Landriault, Francine, 10 ans, Hull.
Marcil, Hélène, 11 ans, Ottawa.
Michon, Diane, 15 ans, Windsor.
Robert, Robert, 11 ans, Eastview.
Roy, Roger, 10 ans, Gracefield.
Ryan, Philippe, 8 ans, Ramore.

LOUISE et LOUIS — par SEEG



MANDRAKE, LE MAGICIEN — par LEE FALK et RAY MOIRE



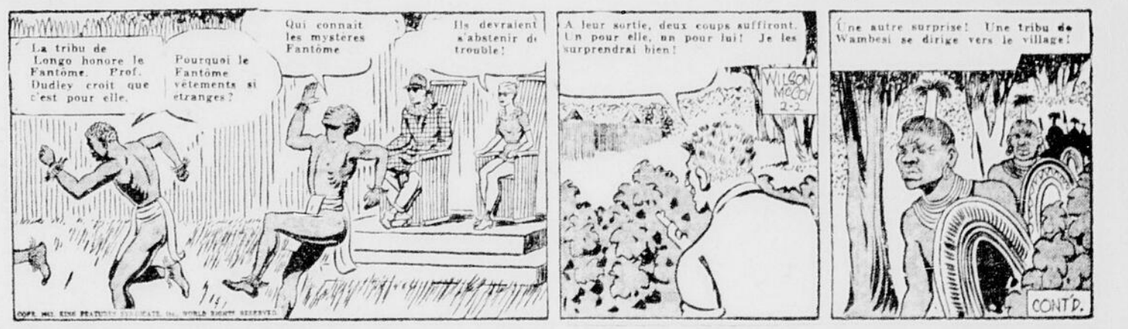
MARISE DUCLAUS et sa famille — par McEVOY et STRIEV



LE SURHOMME — par WAYNE BORING



LE FANTOME — par LEE et PHIL DAVIS



ANNIE ROONEY, la petite orpheline — par BRANDON WALSH



LE CHEVALIER MASQUE — par FRAN STRIKER





De belles démonstrations artistiques et sportives se sont déroulées hier soir sur la patinoire Larocque à Ottawa. Les gagnants des concours sont, de gauche à droite: Elizabeth Greely (11 ans), Shirley Deny (10 ans), Jean Lalonde (10 ans) et Elisabeth Laplante (11 ans).
(Photo "Le Droit"—par Pierre Normandin)

Le brigadier Bogert est heureux de retourner au combat en Corée

(P.C.) — Le brigadier M. P. (Pat) Bogert s'est dit heureux hier de retourner au combat en Corée, heureux d'aller reprendre le service actif dans la guerre des montagnes.

De plus, bien qu'il ait combattu durant des mois dans les montagnes d'Italie au cours de la deuxième Grande Guerre, il affirme qu'il se rend en Corée "avec un esprit ouvert", prêt à apprendre de nouvelles tactiques militaires.

La nomination du brigadier Bogert, âgé de 43 ans pour succéder au géant et pittoresque brigadier John M. Rockingham, âgé de 41 ans, au poste de commandant de la 25ème brigade canadienne en Corée au mois d'avril, a été annoncée hier. Le brigadier Rockingham, par coïncidence, est marié à une cousine du brigadier Bogert.

Quelques heures après la nouvelle, le brigadier Bogert a déclaré aux journalistes qu'il est heureux de quitter son poste administratif au quartier général de l'Armée pour retourner sur les champs de bataille. Il est directeur général de l'instruction militaire.

Alors que le brigadier Bogert ira en Corée, le brigadier Rockingham viendra le remplacer au poste de directeur de l'instruction militaire.

Cette double permutation complétera la politique de rotation militaire s'appliquant aux chefs militaires des forces canadiennes en Corée. Le brigadier Rockingham, qui a conduit la 25ème brigade en Corée, y est encore, alors que les trois officiers commandants de bataillons qui y sont arrivés en même temps que lui, sont de retour au Canada.

Le brigadier Bogert a acquis son expérience de la guerre dans les montagnes en Italie et cette expérience sera précieusee en Corée.

Si Rockingham est un militaire dynamique, agressif, pittoresque, le brigadier Bogert, par contre, un excellent militaire lui aussi, est calme, imperturbable. Il a le rire facile, cordial, possède une vaste expérience militaire, un jugement sain, un sens remarquable de l'humour et un esprit de chef déterminé et pondéré.

Il est marié et père de deux enfants. Son père, qui vit à Montréal, est banquier de profession, mais son fils a suivi les cours du Collège Royal Militaire et a opté pour la carrière militaire. Son régiment est le "Royal Canadian Regiment", dont un bataillon se trouve en Corée présentement.

On vendra nos cigarettes moins cher

Comme "Le Droit" l'annonçait hier, les producteurs de tabac de l'Ontario ont demandé au gouvernement canadien une réduction de 12 p. 100 sur la taxe d'un paquet de 20 cigarettes.

De source officielle on a appris par la suite qu'il se peut qu'une réduction de la taxe sur les cigarettes soit décrété, mais pas à l'entière satisfaction des producteurs de tabac. La décision du gouvernement sera annoncée dans le prochain budget.

Le ministre des finances, l'hon. Douglas C. Abbott, et M. Francis R. Gregory, de Leamington (Ontario), ont discuté la question alors qu'une délégation de producteurs de tabac était, hier, réunie afin de protester contre ce qu'ils appellent "les procédés désuets en taxation du Canada."

M. Gregory, natif de la Caroline du Nord dont il a conservé l'accent, a demandé à M. Abbott de réduire de moitié la taxe fédérale de 25.2 cents par paquet sur les cigarettes.

Parlant en sa qualité de président de l'Association des producteurs de tabac de l'Ontario et de chef de la délégation, M. Gregory a déclaré que grâce à cette mesure, le prix des cigarettes serait de 30 cents pour 20 au lieu de 42 et qu'alors on verrait la contrebande de cigarettes américaines au Canada, complètement cesser.

La délégation s'est avouée très optimiste à l'issue de l'entretien avec le ministre des finances.

Un exposé de la situation a été présenté à M. Abbott. On y mande que la taxe élevée a accru la contrebande de cigarettes à bon marché des Etats-Unis. La Gendarmerie royale a rapporté avoir saisi 15,000,000 de cigarettes américaines passées en contrebande au cours des six derniers mois.

Les délégués ont déclaré que l'industrie du tabac a subi une diminution de ses ventes de 20 p. 100, de même qu'une réduction de 75 p. 100 des exportations en 1952 à la suite des restrictions imposées en Grande-Bretagne pour enrayer la crise économique qui sévit en ce pays.



Un très beau festival d'hiver a eu lieu en fin de semaine sur la patinoire d'Eastview. Les gagnants sont, de gauche à droite: Monique Saint-Amand, 176, rue Barette (reine); David Yeatman, 404, rue Blake (prince); Denise Langlois, 48, rue Beechwood (princesse) et Frank Tippins, 68, chemin Montréal (roi).
(Photo "Le Droit"—par Pierre Normandin)

Ecrivain décédé

OSLO (P. A.) — Knut Hamsun, célèbre écrivain norvégien et prix Nobel, est décédé aujourd'hui à l'âge de 92 ans.

Le Jeune Commerce demande que cette loi soit amendée

La Chambre de Commerce (française) des jeunes d'Ottawa demandera au gouvernement ontarien d'amender la Loi provinciale d'évaluation dès la prochaine session, relativement aux exemptions d'impôt.

La Chambre propose 1—La clarification du texte ayant trait aux exemptions 2—l'octroi explicite des privilèges d'exemption non seulement aux biens immobiliers utilisés pour le culte, mais aussi pour les oeuvres connexes, lorsqu'elles fonctionnent pour des fins religieuses philanthropiques ou charitables.

L'organisme public a adopté une résolution à cet effet, après une étude sérieuse poursuivie par un comité, spécialement formée à cet effet.

Le comité a fait remarquer que les contribuables sont prêts à combler l'absence de revenus, provenant des exemptions accordées à ces biens immobiliers, étant donné le bien immense qu'ils procurent au public en général.

Le comité souligne par ailleurs que les avantages apportés par ces diverses organisations religieuses, philanthropiques ou charitables devraient être obtenus dans la majorité des cas sur une base d'imposition municipale et qu'il n'y a aucun doute que les frais seraient de beaucoup plus élevés.

La Chambre de Commerce prie enfin la cité d'Ottawa d'accorder immédiatement ces exemptions.

Un exemplaire de cette résolution sera expédié à la cité d'Ottawa, au premier ministre de la province d'Ontario, au ministre des Affaires municipales, ainsi qu'à l'honorable Louis P. Cécile, ministre du tourisme.

Le texte intégral de la résolution donne toutes les raisons militant en faveur du maintien des exemptions, de la clarification de la loi actuelle, et elle précise les revendications de la Chambre.

Une grande assemblée publique des différents organismes nationaux doit avoir lieu vendredi soir prochain, pour mettre au point une requête uniforme pour tous les participants.

Le Conseil de ville refuse une hausse des tarifs de l'aqueduc

Par Claude Desrosiers

Malgré de nouvelles exhortations de Charlotte Whitton, le Conseil municipal a refusé hier soir de sanctionner une seconde hausse des tarifs de l'aqueduc en moins d'un an. Le débat fut très vif.

Sur proposition de l'échevin Howard Henry, la question a été renvoyée au Bureau des commissaires, avec mission de présenter un programme détaillé des travaux d'amélioration, susceptibles d'absorber le surplus cumulatif de $409,754 ainsi que celui prévu pour 1952 au montant de plus de $193,000. La balle rebondira sans doute à la réunion spéciale du Conseil, ce soir.

Les commissaires Paul Tardif et John Powers ont conduit brillamment l'offensive contre la hausse de tarifs. Alors que la plupart des autres orateurs appartaient des arguments, indirectement reliés au problème, ils s'en tinrent à sa substance proprement dite.

Le fond du problème

Le commissaire Paul Tardif, responsable du service d'aqueduc s'en tint à la question suivante: "Est-il justifié dans les circonstances actuelles de mettre en vigueur une seconde hausse des tarifs?". Par un exposé statistique, il prouva que NON. Ecoutons-le:

"Le service de l'aqueduc a actuellement $409,754 de surplus, cumulatif. Le directeur des finances nous a révélé par ailleurs que le surplus de l'année en cours dépassera $193,000. Nous avons donc une somme totale de $603,000 à consacrer uniquement aux améliorations de l'appareillage et à l'installation des compteurs. En supposant que nous pourrions mener à bien tout ce programme (et dans les circonstances actuelles, je doute fort que cela soit possible) nous finirions quand même l'année avec un surplus, sans mettre en vigueur la seconde tranche des augmentations, proposées l'an passé."

Parmi les améliorations suggérées, mentionnons: $150,000 pour un fonds de réserve, $257,500 pour certaines réparations majeures aux pompes, au contrôle électrique et aux conduites principales de l'aqueduc, ainsi que la somme maximum de $200,000 pour la pose de 7,000 compteurs.

Y aurait-il injustice ?

Après preuve de la possibilité de réaliser tout le programme d'améliorations avec le surplus prévu, le commissaire souligna qu'il n'en restait pas moins injuste de faire porter les dépenses capitales par les contribuables actuels seulement: "Ces compteurs serviront à nos arrière-petits-fils et l'on veut que les contribuables actuels en financent l'installation sur une courte période de cinq ans. Je vous répète que cela est injuste et pourtant nous pouvons le faire sans nouvelle augmentation."

Puis il s'attaqua à l'argument apporté par plusieurs: sans la mise en vigueur de la seconde tranche d'augmentations, l'on causerait une injustice à certains contribuables; il déclara: "J'ai ici des chiffres qui démontrent sans laisser d'équivoque que ce sont précisément ceux que l'on veut augmenter encore cette année, qui ont été le plus atteints l'an passé."

Il rappela alors les chiffres suivants: Les comptes d'eau ont été augmentés de 167, 100, 33 et 14 p. cent pour les biens immobiliers, évalués respectivement à $300, $600, $1,000 et $1,500, alors que les autres ont vu leur facture accrue de 14 p. cent seulement.

Le commissaire John Powers eut une formule heureuse pour condenser sa pensée: "Lorsque j'ai été élu, j'avais promis à mes électeurs de tenir le niveau des taxes municipales au plus bas. Or voici précisément une occasion de le faire. Nous n'avons aucune raison ici d'augmenter le tarif minimum de $10.00 à $12.50. Le surplus est tellement considérable que nous ne pouvons guère songer à tout l'absorber au cours de l'année. Dans les circonstances actuelles, mon honneur m'interdit même de songer à une nouvelle hausse de tarif, qu'elle fasse partie ou non d'un plan d'ensemble."

L'autre côté de la médaille

Le débat qui se prolongea de 9 heures à minuit vit beaucoup de discours fiévreux. L'échevin F. M. Journeaux souligna l'injustice flagrante que constituait l'actuelle échelle: "Nous avons des banques qui dépensent pour $156.00 d'eau et paient plus de $2,000 de taxe d'eau. Nous avons des propriétaires de grandes maisons qui ne consomment que $12.00 d'eau par année et paient une taxe de $65.00 Il est temps que l'on mette fin à cet état de choses et que l'on installe partout des compteurs. C'est la seule façon de rendre justice à tous."

Le commissaire Coulter demanda de mettre en vigueur la seconde tranche d'augmentations, afin d'être certain d'avoir tout l'argent nécessaire pour installer les compteurs dans les 43,000 immeubles d'Ottawa.

L'échevin Howard Henry, proposeur de l'amendement, remettant à plus tard une décision sur le sujet, exigea un programme détaillé des travaux et un tableau financier exact avant de consentir à toute nouvelle hausse.

L'échevin Eric Quéry souligna que la cité était tout aussi responsable que les citoyens du gaspillage de l'eau, en ne supprimant pas les fissures et en abimant les pelouses avec de la neige huileuse et sale.

La mairesse Charlotte Whitton dans une longue tirade mit en relief les points suivants: 1— La seconde tranche d'augmentation fait partie d'un programme d'ensemble. 2— Une entente avec le fédéral lie la cité. 3— Il faudra rendre justice à tous les contribuables.

Finalement impatientés, les échevins demandèrent l'ajournement dans une salle en désordre et l'on prit immédiatement le vote sur l'amendement de l'échevin Howard Henry. Il fut adopté par le compte de 21 à 8. L'appuyèrent: les commissaires Coulter, Powers, Tardif, les échevins Allard, Aubin, Boyce, Bradley, Campbell, Doherty, Jones, Henry, McAuley, McMillan, Ogilvie, Parker, Parslow, Quéry, Rhéaume, Roger, Saint-Germain et Walsh. Votèrent contre l'amendement: la mairesse Whitton, les commissaires McCann, les échevins Christie, Journeaux, Newman, Shaw, Sloan et Wall.

Il est à noter que la discussion a eu lieu, à la suite de la troisième lecture du règlement municipal, augmentant le tarif minimum de l'eau de $10.00 à $12.50 et imposant une taxe additionnelle de service.

Soirée d'adieu pour le P. Chabot, O.M.I.

La paroisse Sainte-Famille d'Ottawa tiendra demain soir une simple cérémonie d'adieu en hommage à son curé, le R.P. Honorius Chabot, O.M.I., qui partira cette semaine pour remplir de nouvelles fonctions au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, au-Cap-de-la-Madeleine.

La soirée sera sous la présidence de M. Louis Charbonneau, président du Comité paroissial. Plusieurs personnalités seront aussi présentes. Le comité d'organisation invite tous les paroissiens, anciens et actuels, à se réunir à 8h. 30 en la salle paroissiale de Sainte-Famille.

Des élections chez les étudiants, le 13 mars

Les élections annuelles à la Fédération des Etudiants de l'Université d'Ottawa auront lieu jeudi le 13 mars prochain. C'est ce qui a été décidé hier soir à une assemblée du Conseil d'Administration de cet organisme, groupant les officiers de la fédération elle-même, les représentants des diverses facultés et les responsables des nombreux comités étudiants à l'Université sous la présidence de M. Jean-Marie Déry.

Un projet préconisant une refonte complète du système représentatif à la Fédération des Etudiants a été soumis à l'assemblée d'hier soir.

Une assemblée publique à laquelle seront invités tous les étudiants, a été convoquée pour le 25 février, afin de ratifier définitivement les nouveaux changements qui devront être mis en vigueur en temps pour les élections générales du 13 mars.

L'hôtel Windsor est vendu pour la somme de $600,000

Une importante transaction a été bâclée dans la Capitale quand MM. Joe Saxe et Joe Addelman, propriétaires de J. and J. Realty Company, ont accepté une offre approchant les $600,000 pour leurs parts dans leur entreprise qui comprend l'hôtel Windsor, sur la rue Metcalfe.

La transaction comprend, en plus de cet hôtel de 100 chambres, la propriété de J. and J. Realty Company, sur la rue Sparks, incluant le restaurant Esterel, le United Cigar Store à l'angle de Sparks et Metcalfe, le Premier Hat Shop et l'établissement de l'opticien O.-L. Derouin.

Un syndicat de la métropole s'est porté acquéreur de ces établissements par l'entremise de M. Clayton A. Fitzsimmons, de A. H. Fitzsimmons et Fils. Le marché n'entrera en vigueur qu'à la fin de mars prochain. Actuellement, l'hôtel Windsor est sous la direction de la succession de M. F. Hart.

L'hôtel Windsor s'étend de la rue Queen à la rue Sparks avec entrée sur la rue Metcalfe. Il est de brique et comprend quatre étages du côté de la rue Queen et trois étages du côté de la rue Sparks. Au début du siècle il était un des hôtels les plus en vue.

Observateurs canadiens à la première explosion atomique des Britanniques

Par Douglas HOW
de la Presse Canadienne

Il est probable que le Canada soit invité à envoyer des observateurs à la première explosion atomique des Britanniques qui aura lieu en Australie cette année. Ce serait la première fois depuis six ans que le Canada envoie des observateurs à une telle expérience.

Le fait que la Grande-Bretagne soit prête à faire des essais d'explosions nucléaires contrôlées souligne la position paradoxale du Canada au chapitre atomique du monde occidental.

Indirectement, le Canada a sans aucun doute contribué à la fabrication de la nouvelle arme britannique, tout comme il avait aidé à la réalisation de la bombe atomique par les Etats-Unis qui recevront probablement une aide plus considérable au sujet de la bombe à l'hydrogène, des savants de Chalk River.

Les expériences réussies à l'unique réacteur de Chalk River peuvent être d'une très grande aide aux développements des aspects militaires de l'énergie atomique par d'autres pays, aussi facilement que le Canada cherche à appliquer ces expériences à des fins pacifiques.

Les aspects militaires et pacifiques de l'énergie atomique sont inséparables jusqu'à un certain point.

La collaboration du Canada dans les recherches atomiques des Britanniques a été très étroite. C'est pourquoi le Canada s'étonnerait beaucoup de ne pas être invité aux essais en Australie. Aucune invitation n'est encore parvenue à Ottawa, mais il ne faut pas s'en étonner puisque aucun autre pays n'a encore été invité.

Dans certains milieux on prétend que les Etats-Unis ne seront pas invités à assister à ces essais parce que les Américains n'ont pas invité les Britanniques aux leurs depuis Bikini, en 1946.

Le Canada avait aussi été prié d'envoyer des observateurs à Bikini, mais depuis, les essais américains se sont déroulés dans le plus grand secret, résultat de la loi McMahon. Ce qui fait que l'expérience en Australie sera la première à laquelle assistent des observateurs canadiens depuis 1946. La délégation canadienne comprendra probablement un représentant du Conseil de recherches sur la défense et des officiers supérieurs des services armés.

Un employé qui meurt au poste dans l'Arctique

M. Harvey W. Halbert, 38 ans, de Toronto, est mort alors qu'il était à son poste comme officier préposé à la surveillance de l'observatoire météorologique canado-américain dans l'île Cornwallis dans l'Arctique.

Le ministère des Transports a annoncé aujourd'hui avoir reçu un message au sujet de la mort de M. Halbert survenue à Résolution, dans l'île Cornwallis, à 1,100 milles au nord de Port-Churchill, Manitoba.

Le ministère a ajouté que le corps du défunt sera transporté à Toronto par un avion du C.A.R.C.

M. Halbert était bien connu dans les milieux scientifiques pour ses recherches du temps de guerre sur les effets des froids arctiques sur la transmission des ondes du radar.

En plus de son épouse, le défunt laisse deux jeunes enfants et ses parents, M. et Mme E. L. Halbert ainsi que ses deux soeurs, tous de Toronto.

Somme de $65,000 pour la voirie dans Gloucester

A son assemblée régulière d'hier à la Salle municipale de Billings Bridge, le Conseil du canton de Gloucester a voté des déboursés de $65,000 pour la voirie cette année. (Ord. no 6, 1952).

L'an dernier, les dépenses s'étaient élevées à $54,000, dont il faut soustraire certaines déductions au montant d'environ $4,000. La principale cause de l'augmentation de cette année a été l'achat d'un nouveau camion et d'une nouvelle déneigeuse.

L'assemblée, sous la présidence du préfet E. Armstrong, a autorisé le secrétaire-trésorier, M. C. H. Guest, à demander des soumissions pour le ravitaillement du canton en carburants et combustibles. On a de plus fixé le prix de location des machines appartenant au canton à $7.00 l'heure pour le générateur électrique et $10.00 l'heure pour la niveleuse plus les frais de transport dans les deux sens.

On a accepté des comptes s'élevant à la somme de $2,150 pour l'achat de 20 tonnes de chlorure de calcium destinées aux chemins du canton.

Finalement, le conseil a décidé de tenir à l'avenir, et jusqu'à nouvel avis, ses assemblées régulières les premier et troisième lundi de chaque mois, le soir, à compter de 7 h. 30, sauf les jours de fête légale, alors que l'assemblée sera reportée au lendemain soir.

Un remboursement de 60 millions à plus de 2,000,000 de personnes

Plus de 2,000,000 de $3,500,000 contribuables particuliers du Canada auront droit au remboursement d'une somme totale d'environ $60,000,000, a annoncé aujourd'hui le ministre du Revenu national, l'hon. J. J. McCann. A Ottawa, les remboursements atteindront la somme de $4,000,000 à Sudbury $1,500,000 et à Windsor $800,000, tandis qu'à Montréal et Toronto ils se chiffreront pour chacune de ces deux villes par près de $11,000,000.

Mais lesdits contribuables devront d'abord produire leur déclaration d'impôt sur le revenu pour 1951. Ils ont avantage à le faire le plus tôt possible, car ils pourront ainsi recevoir leur chèque de remboursement de bonne heure.

Il convient avant tout de se servir de la formule appropriée. La formule T1 Abrégée est destinée aux particuliers dont le revenu gagné, quel qu'en soit le montant, provient uniquement d'un traitement, d'un salaire ou d'une pension et dont le revenu provenant de placements, par exemple les intérêts, dividendes, loyers, s'il en est, ne dépassent pas $2,400.

Tous les autres particuliers, c'est-à-dire le hommes d'affaires, les représentants à commission, les cultivateurs, les pêcheurs, les médecins, les avocats et ceux qui réclament des dégrèvements pour impôts étrangers se servent de la formule à grand format T1 Générale.

Parmi les facteurs de remboursement, il convient de mentionner: les interruptions d'emploi, les dons aux oeuvres de charité ou les frais médicaux exceptionnellement élevés, l'accroissement du nombre de personnes à charge, le dégrèvement accordé pour la première fois cette année à l'égard de certaines cotisations syndicales. A la formule de déclaration, il faut annexer les feuillets T4 concernant le traitement ou salaire, les reçus d'oeuvres de charité et les reçus de frais médicaux réclamés. Il faut annexer le cas échéant, les certificats requis à l'appui des cotisations syndicales admissibles.

On peut se procurer les formules auprès de son employeur ou dans les bureaux de poste ou de l'impôt sur le revenu.

Réception contremandée

L'attaché militaire soviétique à Ottawa, M. C. Procarov, et sa femme ont dû contremander la réception qu'ils avaient projetée pour marquer le 34e anniversaire de l'Armée soviétique, à cause du deuil observé en l'honneur de George VI.

Des personnages officiels de l'ambassade russe ont consulté le ministère des Affaires extérieures au sujet de la réception convoquée depuis la semaine dernière et il a été décidé que les officiers et les diplomates canadiens ne pourraient assister à la réception.

R. Saumande et Armand Morin fusillés à Paris

PARIS (A. F. P.) — René Saumande et Armand Morin ont été fusillés ce matin au fort de Montrouge. Ils avaient été condamnés à mort le 5 juillet dernier par le tribunal militaire de Paris pour s'être rendus coupables, pendant l'occupation, de crimes d'intelligence avec l'ennemi.

Agents de la Gestapo, agissant principalement à Paris et à Lyon, ils participèrent notamment à l'arrestation de nombreux résistants dont celle du général Délestraint.

OTTAWA LE DROIT HULL
910 KILOCYCLES 1000 WATTS

LE TEMPS QU'IL FERA
(D'après les pronostics fournis par la Presse canadienne)

Pronostics:
NEIGE
MINIMUM (cette nuit) 10
MAXIMUM (demain) 25

Ottawa et la région: Ensoleillé aujourd'hui. Nuageux demain. I commencera à neiger avant midi. Vents de l'ouest de 20 milles à l'heure.

Dawson —26, —9; Victoria 32, 44; Edmonton —3, 5; Régina 4, 5; Winnipeg 4, 18; Port-Arthur —10, 22; White River —11, 15; Sault-Sainte-Marie 0, 20; Kapuskasing —6, 9; North Bay —3, 25; Sudbury 2, 27; Muskoka Airport 4, 31; Windsor 24, 37; London 15, 32; Toronto 16, 37; OTTAWA 9, 31; Montréal 21, 29; Québec 20, 22, Saint-Jean 14, 29; Moncton 25, 27; Halifax 30, 35; Charlottetown 29, ...; Sydney 29, 30; Yarmouth 25, 34; Saint-Jean, Terre-Neuve 28, 28.

LE DROIT
SERVICE TELEPHONIQUE DU SOIR
Les cinq premiers jours: 5 h. à 8 h.
Le samedi: 1 h. à 4 h.
PETITES ANNONCES 3-4066
LIVRAISON DU JOURNAL 3-4067

Festival sportif à la patinoire Larocque, hier

Un magnifique festival a attiré hier soir plus de 600 spectateurs à la patinoire Larocque à Ottawa. L'activité a commencé à 7 h. 30 et s'est prolongée pendant toute la soirée.

Environ 250 patineurs et patineuses costumés ont participé au concours. Les gagnants sont les suivants: Madeleine Proulx, Patsy Grégoire, Pierrette Charbonneau, André Lefebvre, Julie Séguin, Diane Markwith, Diane Robert, Johnny Lamoureux, Réginald Binette, Michel Artelle, Lisette Lavictoire, Hélène Trottier, Wendy Ferguson, Jacqueline Gibeault, Ginette Lacasse, June Lécuyer, Gerry Fitzgerald, Jacques Fournier, Richard Sarrazin, Pat Lavergne, Patricia Trépanier, Shirley Deny, Joan Dupuis, Suzanne Coughan, Richard Morris, Barry Ferguson, Joe Dea, Eric Charbonneau, Lorraine Deuine, Lucille Charbonneau, Carmen Roy, Roger Trudeau, Alex Artelle, Henri Bisson, Gérald Lafeur, Bryan Marshall et autres.

M. Rolly Groulx agissait comme maître de cérémonies. Les arbitres étaient: Mme G. Larouche, Mlle Véronique Artelle et Mme H. Maria. Parmi les membres du cercle de récréation se trouvaient: Mlle Denise Tanguay et M. Léo Binette. M. Antoine Brazeau faisait fonctionner la cloche.

Mme J. Gagnon et Mlle A. Brosseau remplissaient les fonctions de gardes-malades. On remarquait un agent de police, M. John Glenn.

Production trop faible du beurre

WINNIPEG — (P.C.) — Si l'on trouve actuellement au Canada de la margarine et du beurre d'importation, a déclaré hier soir M. R. D. Turner, trésorier de la province, c'est, entre autres raisons, que les agriculteurs n'ont pas réussi à produire une quantité suffisante de beurre.

R.-J. BASTIEN, R.O.
OPTOMETRISTE
9, rue Nicholas. Tél: 4-3220
HEURES DE BUREAU
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
LE SAMEDI
9 h. a.m. à 1 h. p.m.

A. M. Bélanger R.O.
G. M. Bélanger B.A., R.O.
OPTOMETRISTES
45, rue Rideau Tél:
Suite 301-302 3-4346
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 12 h. a.m.
1 h. p.m. à 5 h. p.m.
Samedi, 9 h. a.m. à midi

LE DOCTEUR
LORENZO LAMY
désire faire savoir qu'il est de retour d'un voyage en Europe et occupe ses nouveaux bureaux à 95, rue Rideau, coin Mosgrove. Tél. 3-7026. Consultation de 2 à 4 h. p.m. sur rendez-vous.

Québec est maintenant un centre pour l'industrie lourde. Cinq raffineries nouvelles ont été établies dans la province au cours des six dernières années.



L'UNION NATIONALE
Me Jean-Jacques BERTRAND
député de Missisquoi
dans une causerie intitulée
"EDUCATION"
CE SOIR
CKCH
10 h. 40
HULL